This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Arch Bibl. W
6 –

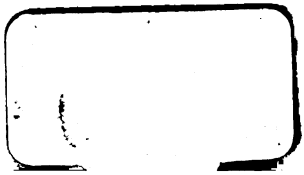

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET CRITIQUES,

SUR L'ORIGINE DE

L'IMPRIMERIE;

PARTICULIÈREMENT

Sur ses premiers établissemens, au XVme. *siècle*, dans la Belgique, maintenant réunie à la République française;

Ornées des portraits et des écussons des premiers Imprimeurs belges;

Par le Citoyen P. LAMBINET.

Ubi quid datur oti
Illudo chartis. Hor. sat. 4, l. 1.

BRUXELLES,

VENDÉMIAIRE, AN VII DE L'ÈRE FRANÇAISE.

De l'Imprimerie d'EMMANUEL FLON.

1799
258. a. 206

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Plan et but de cet ouvrage.

L'HISTOIRE générale de la typographie ancienne seroit bientôt complète, si les savans et les curieux, qui habitent les villes, les universités, les monastères, où elle fut établie, dans le quinzième siècle, recueilloient avec soin tous les livres qui en sont sortis, et tiroient des archives les documens relatifs aux auteurs et aux artistes qui les ont publiés.

Déjà plusieurs écrivains célèbres ont rempli cette tâche avec autant de lumières que d'impartialité. Gabriel *Naudé*, dans le chapitre VII de son *Addition à l'histoire de Louis XI*; Jean *De la Caille*, dans son *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, ont donné une notice du premier établissement de l'imprimerie en France. Le premier a le mérite d'avoir bien examiné les éditions dont il parle, et de les avoir jugées en connoisseur... André *Chevillier* a publié l'*Origine de l'imprimerie de Paris*, avec autant d'exactitude que d'impartialité.

Jean-Paul *Roeder* et *Murr* ont donné en 1742, le catalogue des livres imprimés à

Digitized by Google

Nuremberg, dans le 15e. siècle. George Wolfgang *Panzer* les a surpassé en 1789, dans son *Histoire de l'imprimerie* de cette ville, depuis 1470 jusqu'à 1500.

Placidus *Braun*, bibliothécaire de l'abbaye de st. Ulric et de ste. Afre, à Augsbourg, a donné, en 1788 et 89, une notice historique et littéraire des livres imprimés dans son monastère et dans d'autres villes d'Allemagne, depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1500. Il l'a éclaircie par des tables qui contiennent les épreuves des alphabets des imprimeurs dont il parle. C'est un des meilleurs bibliographes que je connoisse.

George-Guill. *Zapf* a mis au jour, en 1778, avec Franç.-Antoine *Veith*, les Annales typographiques d'Augsbourg. Le premier a donné, en 1786, une nouvelle édition de ces Annales, considérablement augmentées, qui renferment les alphabets et les écussons des imprimeurs de cette ville, depuis 1468 jusqu'à 1530. Le même Zapf a publié, en 1791, la notice des livres imprimés dans le quinzième siècle, à Schwaben, Ulm, Esslingen, Reutlingen, Memmingen, Stuttgart, Tubingen, Aurach, Blaubeuren et Constance. Ces deux ouvrages sont écrits en allemand.

Sébastien *Seemiller* a donné le détail de plus de 1700 ouvrages imprimés dans le 15e.

Digitized by Google

siècle, qui se trouvent à la bibliothèque de l'académie d'Ingolstad.

Ange-Marie *Quirini*, bibliothécaire du Vatican, a composé un livre sur les éditions des meilleurs ouvrages qui ont parus à Rome dès l'origine de l'imprimerie. J. George *Schelhorn* l'a augmenté de ses remarques et d'une diatribe érudite, *à Lindau*, en Souabe, 1761, in-4°.

Franç. Xav. *Laire*, de Besançon, de l'ordre des frères mineurs, a publié à Rome, en 1778, *Specimen historicum typographiæ Romanæ XV^i^ sæculi*, in-8°., avec les figures des types de *Sweynheim* et *Pannartz*, élèves de Fust et de Schoeffer.

J. B. *Audriffredi*, dominicain, a fait la critique de Laire en 1783; il a suppléé à ses omissions et à celles de Maittaire, d'Orlandi, dans son *Catalogus historico-criticus romanarum editionum sæculi XV^i^*, etc.; ouvrage de main de maître.

Jo. Daniel *Schöpflin* a publié en 1760, l'Histoire de l'origine de l'imprimerie à Strasbourg, dans ses *Vindiciæ typographicæ*. (Voyez *Strasbourg*, page 107.)

Gérard *Meerman* a fait assaut d'érudition avec Schöpflin, son rival, dans ses *Origines typographicæ*, La Haye, 1765. (Voyez *Harlem*, pag. 95.)

Henri *Gockinga*, ministre protestant, a traduit en hollandais Meerman, ses préju-

Digitized by Google

gés, ses erreurs, sous le titre de *Uitvinding der boekdruk-kunst, etc.*, Amsterdam, 1767. Le *Naamlyst van boeken in de Nederlanden gedrukt, etc.*, qui fait suite, est un catalogue aride, incomplet, des livres imprimés dans les anciennes dix-sept provinces des Pays-Bas. *Visser*, qui en est l'auteur, mérite d'être cru lorsqu'il affirme avoir vu les éditions qu'il cite : son témoignage devient très-douteux lorsqu'il est calqué sur celui des autres.

Des Roches, ci-devant secrétaire-perpétuel de l'académie des sciences de Bruxelles, a publié, en 1777, *Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie*. Il prétend que les premiers essais de cet art datent, en Brabant, de l'an 1442.

Ghesquière, savant bollandiste, dans ses *Réflexions sur deux pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie*, *Nivelles*, 1780, n'a point hésité d'avancer que, dès l'an 1445, on vendoit à Bruges des livres imprimés. (Voyez la réfutation de leur système, aux articles *Anvers* et *Bruges*.)

Étien. Alexand. *Würdtwein*, évêque de Worms, a donné, en 1787, à Augsbourg, *Bibliotheca moguntina, etc.*, *in*-4°. Il s'est particulièrement plu à traiter la généalogie de *Guttemberg*, de *Fust*, de Pierre *Schoeffer*. Il a fait graver leurs écussons, leurs armoiries. Il n'a point traité à fond

Digitized by Google

l'invention de l'imprimerie, mais il a publié les monumens primitifs qui la constatent. Il a d'autant plus de droit à notre confiance, qu'il a copié avec la plus sévère exactitude les *souscriptions* de toutes les premières éditions de Maïence, qu'il a vues. Celle du psautier de 1457, dont il a fait graver le *fac-simile*, représente au naturel les dimensions des types originaux, le mode des abréviations et celui de la ponctuation. Sous ce point de vue, elle peut servir de modèle de comparaison pour les autres caractères, gravés et fondus par *Fust* et *Schoeffer*.

Personne, assurément, ne contestera à *Maittaire* la vaste érudition et l'immensité des recherches, qu'il a entassées dans ses *Annales typographiques*. Cependant *Denis*, bibliothécaire impérial à Vienne, lui a donné, en 1789, un supplément de plus de six mille articles du 15e. siècle, inconnus au bibliographe de Londres. Ces annales viennent d'être réimprimées à Nuremberg, avec le supplément de Denis, 5 vol. in-4°. 1798.

Prosper *Marchand* a surchargé de citations, de notes, de discussions son *Histoire de l'imprimerie*. C'est un cahos que *Mercier* a débrouillé, dans un supplément de 1775, avec autant de lumières que d'exactitude.

Citoyen de quelques communes de la Belgique, depuis 1772, j'ai fait quelques ef-

Digitized by Google

forts pour m'y rendre utile dans la partie d'instruction et dans celle de littérature. En 1791, j'ai conçu le projet de traiter particulièrement des livres du quinzième siècle, imprimés dans les provinces réunies maintenant à la République française. Les citoyens *Ermens*, libraire très-instruit, à Bruxelles; *Kuypers*, libraire à Louvain; *De Servais*, amateur distingué, de même que *Douglas*, ci-devant conseiller au grand conseil, à Malines; les frères *Gasparoli*, et *C. Le Candele*, amateurs, à Anvers; *Meert*, médecin, et *De Gand*, négociant, à Alost, m'ont officieusement ouvert leurs archives littéraires et m'ont aidé de leurs lumières.

La riche bibliothèque du c.en *La Serna-Santander*, à Bruxelles; celles de l'université de Louvain et des corporations religieuses supprimées; celles de la Nation et du collège Mazarin, à Paris, sont les sources publiques de mes recherches. Je dois à l'amitié et aux connoissances profondes du citoyen *Van Praet*, un des conservateurs de la bibliothèque nationale, une grande partie de l'article *Bruges*, et la gravure du portrait de *Colard Mansion*, son ancien compatriote.

Fort de tant de secours, j'essaie de publier la *bibliographie belgique du quinzième siècle*. Si elle n'a pas le mérite de la plus grande perfection, elle aura au moins celui de la nouveauté,

Digitized by Google

Ma première étude a été de constater les éditions faites dans les différentes villes, et d'indiquer les bibliothèques où elles se trouvent, afin que les curieux puissent les vérifier, et juger si elles sont conformes à la notice que j'en donne. Elles n'ont pas toutes le même dégré de certitude. Les unes ont été publiées avec date et souscription; les autres sans date, mais avec souscription de l'imprimeur; les troisièmes sans date, sans souscription, mais avec identité de caractères des deux premières. Il étoit donc nécessaire de partager en trois classes les éditions de chaque artiste; de raisonner la *forme* de leurs types, leurs procédés; de faire connoître les auteurs des ouvrages, leur pays, leur demeure, et l'âge où ils ont vécu. C'est le seul moyen d'assigner à chaque édition, le dégré de certitude, ou de probabilité, ou de vraisemblance qui lui est propre.

Les catalogues des livres anciens, rares, curieux, etc., ne méritent généralement aucune confiance. Ce sont ordinairement des copies sèches, infidèles, faites sur d'autres copies. Ils ne servent qu'à propager les erreurs. Et que peuvent faire à un homme sensé les témoignages de dix, de vingt bibliographes, dont les autorités serviles se réduisent souvent à une seule, mère de toutes les autres? L'art ne consiste point à les énumérer, mais à les peser. Je ne les ai donc pas

Digitized by Google

pris pour guides, de peur de partager avec eux la qualité que leur donne Horace.

O imitatores, servum pecus, ut mihi bilem,
Ut mihi sæpè jocum vestri movêre tumultus!

Mais aussi je n'hésite point d'ajouter foi aux lettrés célèbres, aux bibliographes distingués, qui ont vu, examiné, éclairé les ouvrages, les auteurs, les éditions dont ils ont donné le détail. Je me suis fait un devoir de les consulter et de les nommer dans le cours de cet ouvrage. Je me suis attaché de préférence aux auteurs qui ont traité la littérature et la bibliographie de leur pays, qu'ils ont mieux connues que les étrangers. Les plus distingués sont *Aubert Le Mire*, *Valère-André*, Jean *Foppens*, J. Natalis *Paquot*, Nicolas *Vernulaeus*, Eryc. *Puteanus* (Du Puy), Antoine *Sanderus*, François *Swertius*, etc.

Pour décider la question élevée depuis si long-temps entre Harlem, Strasbourg et Maïence, qui prétendent toutes les trois à la gloire exclusive d'avoir donné le jour à l'imprimerie, il étoit indispensable de produire au moins quelques titres sur lesquels leurs prétentions sont appuyées. Jo. Christian *Wolfius*, professeur au collège de Hambourg, a recueilli plus de six cents pièces éparses, qui traitent en tout ou en partie de l'origine de la typographie, et de son établissement

Digitized by Google

chez les différens peuples. Ses *Monumenta typographica*, sont une compilation précieuse, il est vrai; mais elle est aussi pénible à lire, à comprendre, que laborieuse à accorder dans ses parties.

La principale cause de l'obscurité de tant d'auteurs et de la dissonance de leurs relations, est l'ignorance des parties essentielles et distinctes qui constituent la typographie, savoir, la taille des poinçons (chalcographie), la frappe des matrices, la fonte des caractères, et l'impression. Sans la connoissance de ce mécanisme, il est impossible aux gens-de-lettres, aux bibliographes, aux imprimeurs, d'avoir des idées exactes de cet art. Je me suis appliqué à acquérir ces connoissances dans les ateliers; j'ai tâché d'en donner une idée claire et succincte, qui illuminera le berceau de cet art, ses progrès, et qui servira à décider le débat des trois villes, qui revendiquent son invention. Les *chapitres préliminaires* indiqueront les avances que les anciens nous ont faites dans la gravure, la fonderie, l'imprimerie, et nous montreront la marche de l'esprit humain dans les procédés de ces différens arts : la *Conclusion* en marquera le résultat.

Il est évidemment démontré, par une multitude de monumens incontestables, que le complément de l'art typographique s'est fait à Maïence. La gloire en est due aux

Digitized by Google

Allemands, et particulièrement à Pierre Schoeffer. Ce sont eux qui, les premiers, l'ont propagé dans les diverses parties de l'Europe. Leurs œuvres, échappées heureusement à l'édacité du temps, au vandalisme, à l'ignorance, attestent par-tout cette vérité. Elle devient irréfragable par l'authenticité des souscriptions apposées par ces artistes à leurs éditions multipliées. Ces souscriptions doivent fixer nos doutes et notre jugement. C'est le régulateur, qui doit nous diriger dans le dédale de tant d'opinions et d'hypotèses scientifiques et divergentes.

On ne peut se dissimuler que la plupart des ouvrages bibliographiques ne soient d'une sécheresse soporifique. Les détails en sont minutieux et insipides. L'art consiste à les rendre supportables par des objets variés de littérature, de critique, d'anecdotes, etc. Cependant les éditions anciennes ont un mérite qu'on ne peut leur contester. Elles représentent plus fidèlement les manuscrits perdus aujourd'hui. Le texte en est plus pur, parce qu'il est plus près de la source. Souvent obscur dans des éditions subséquentes, il devient plus facile à entendre dans les premières, qui ont été plus soignées, plus exactes : elles sont donc nénécessaires aux savans.

D'ailleurs, dans ces livres anciens, on prend une idée du costume, des mœurs,

Digitized by Google

des usages, des lois, du gouvernement, des sciences et des arts du siècle où ils ont été composés. On y découvre les premiers linéamens de la gravure sur bois et sur cuivre: on y trouve le prix ancien des manuscrits, des imprimés. Il est curieux de le comparer à celui de notre âge. Enfin il est intéressant de rapprocher les procédés typographiques des anciens, de ceux des *Didot*, des *Vafflard*, des *Baskerville*, des *Bodoni*, des *Ibarra*, des *Fournier*.

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti. Hor.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE Ier. *Antiquité de la gravure en relief et en creux, en figures et en caractères, sur le bois, les écorces, les pierres, le marbre, les anneaux, les sceaux, les monnoies, les médailles*, page 1.

CHAP. II. *Matière et forme des livres anciens, employées et perfectionnées par les modernes. Origine des lettres. Lettres d'or. Usage du papier d'Egypte, du parchemin, du vélin, du papier de la Chine, du papier chiffe. Luxe bibliographique. Tablettes et tessères des anciens. Emploi de différentes espèces d'encre. Des notaires, copistes, libraires. Des notes de Tiron. De la sténographie ancienne et moderne*, 13.

CHAP. III. *Imprimerie en planches de bois fixes, sur les perses, les indiennes, la soie, le coton, la toile, connue de temps immémorial, de même que la mobilité des caractères, les matrices ou moules. Des livres des Chinois. Voie par laquelle les inventions des Orientaux ont passées dans les Gaules*, 39.

Digitized by Google

CHAP. IV. *Des premiers livres d'images, essais de l'imprimerie. Cartes à jouer. Bible des pauvres, etc. Méthode de graver les images, les cartes et de les imprimer. Des premiers graveurs en bois*, 54.

CHAP. V. *Décision du débat agité entre Harlem, Strasbourg et Maïence sur les inventeurs de l'imprimerie. Définition des trois parties essentielles et distinctes qui constituent l'art typographique; idée de son mécanisme*, 81.

L'histoire de Laurent Coster est une fable; preuves. Premiers livres imprimés à Harlem, 95.

Strasbourg est le berceau de l'imprimerie. Procès de Guttemberg. Premiers livres imprimés à Strasbourg par Mentel et Eggesteyn, 107.

CHAP. VI. *Le complément de l'art typographique s'est fait à Maïence par Fust et Schoeffer. Monumens primitifs de l'imprimerie. L'édition de la bible de 1450 à 1455 n'existe pas; preuves. Le psautier de 1457 est le premier chef-d'œuvre de Schoeffer et de Fust. Prix des manuscrits et des livres anciens : anecdotes sur ce sujet.* 122.

Époque de la propagation de l'imprimerie par les Allemands, en Italie, en France, en Allemagne. Notice de leurs éditions et de leurs correcteurs, 162.

Digitized by Google

Chap. VII. *Remarques sur les éditions du 15e. siècle; sur les caractères gothiques, leur liaison; sur les abréviations, l'ortographe, la ponctuation, les signatures, les chiffres, les réclames, les traits-d'union, les astérisques, etc.*, 177.

Établissement de l'imprimerie dans la Belgique.

A Louvain, *par Jean de Westphalie, Jean Veldener, Gilles Vander Heerstraeten, Louis Ravescot, Conrard de Paderborn, Conrard Braem, Martens d'Alost. Notice de leurs éditions par ordre chronologique*, 201.

A Alost, *par Thierry Martens, de la même ville. Notice de ses éditions par ordre des temps. A-t-il appris son art à Venise? Est-il le premier imprimeur dans la Belgique? Dissertation sur ces deux questions. Remarques sur sa vie, son caractère, ses talens, son mausolée*, 283.

A Bruxelles, *par les clercs ou frères de la vie commune. Détail sur leur institut, leur costume, leur genre de travail, leur fondation, leur demeure à Bruxelles; sur leurs éditions. Arnaud de Bruxelles. Josse Bade d'Assche, en Brabant*, 331.

A Bruges, *par Colard Mansion. Notice sur sa vie, sur ses talens de traducteur et*

Digitized by Google

d'imprimeur; sur ses éditions; son portrait; son écusson. Réfutation du système de Ghesquière sur Jean Briton. Description d'un livre qui n'est composé d'aucune matière, 371.

A Anvers, *par Matthias Goes, Martens d'Alost, Gérard Leeuu, Claes Leeuu, Nicolas Kesler, Adrien Van Liesveldt, Roland Van den Dorp, Michel Van Hoogstraeten, Godfroid Back. Réfutation du système de Des Roches sur l'origine de l'imprimerie. Notice chronologique de leurs éditions*, 401.

A Gand, *par Arnoud De Keysere. Détail sur son édition de Boëce. . . . . A* Audenarde, *par Jean Keysere. . . . . Gerard de Flandre et Laurent Torrentinus, célèbres imprimeurs flamands*, 447.

Fin de la Table des chapitres.

NOTIONS

Digitized by Google

NOTIONS PRÉLIMINAIRES A LA TYPOGRAPHIE.

CHAPITRE PREMIER.

Antiquité de la gravure en relief et en creux.

Il n'est point de peuple qui, dès son origine, n'ait eu le désir et l'art de transmettre à la postérité son nom, ses vertus, ses exploits belliqueux, ses lois, son culte, ses connoissances et ses hommes illustres.

Josephe, dans ses *Antiquités judaïques*, nous apprend que les enfans de Seth gravèrent sur des colonnes de briques et de pierres, leurs découvertes astronomiques. Hérodote, le plus ancien des historiens grecs, assure avoir vu dans la Palestine les inscriptions et les figures que Sésostris, roi d'Égypte, fit sculpter pour perpétuer la mé-

Digitized by Google

moire de ses conquêtes sur les nations asiatiques.

Ceux qui croient à Mercure plus qu'à Moïse, connoissent les célèbres colonnes d'Égypte, sur lesquelles Hermès grava sa doctrine; colonnes que Pithagore et Platon ont étudiées, et auxquelles, selon Jamblique, ils ont dû toute leur philosophie. Ces monumens existoient encore du temps de Proclus, l'an 500 de l'ère chrétienne.

L'obélisque de Thèbes, transporté d'Alexandrie à Rome, par les soins de Constance, et qui fait aujourd'hui l'ornement de la place de St. Jean-de-Latran; celui de la place du Peuple, qu'Auguste fit venir d'Héliopolis; celui de la place Navonne, que Caracalla fit amener d'Égypte; celui de la place St. Pierre, qui fut retrouvé dans le cirque de Néron, tous sont chargés de figures hiéroglyphiques.

Il n'est point de musée en Europe qui ne possède des antiquités égyptiennes. Un ancien marbre de Canope, près d'Alexandrie, représente la déesse Isis, avec une inscription qui annonce ses attributs. Plutarque raconte qu'il y en avoit une semblable à Saïs, dans la Basse-Égypte. L'Académie de Turin conserve un buste de cette divinité,

Digitized by Google

en marbre noir, dont le front, les joues, le nez et la poitrine sont ciselés de caractères égyptiens.

Les fondateurs de Carthage, les Phéniciens, ont laissés, dans leurs colonies, et particulièrement sur les côtes de la méditerrannée, à Cadix, à Tripoli, des vestiges de leur langue, de leur navigation, de leur commerce, sur des colonnes de marbre, que Procope dit avoir vues à Tingis, aujourd'hui Tanger, en Afrique.

C'est ce peuple que l'on croit être l'inventeur *des lettres* et de l'écriture, dans un temps où l'école de Memphis ignoroit encore la façon d'assembler et de préparer les pellicules du *papyrus*, qui croît sur les bords du Nil. Elle ne connoissoit que l'art grossier de sculpter sur la pierre des oiseaux, des animaux, des Sphynx, des figures humaines, et de peindre ainsi la pensée, les choses, les actions, d'une manière mystérieuse. C'est ce que nous atteste le poète espagnol Lucain, dans ces vers brillans :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris.
Nondùm flumineas Memphis contexere Biblos
Noverat, et saxis tantùm volucresque, feraeque
Sculptaque servabant magicas animalia linguas.

Digitized by Google

Moïse, élevé dès sa tendre jeunesse parmi les Égyptiens, instruit de toute leur sagesse, écrivit ses livres et ses lois en caractères phéniciens, c'est-à-dire, samaritains, qui est l'ancien hébreu. Le décalogue fut gravé sur des tables de pierre. Le traité d'alliance, conclu entre les Juifs et les Romains, sous Judas Machabée, fut buriné sur une table de cuivre. Il y a plus de trois mille ans que Job disoit : « Qui » m'accordera que mes paroles soient écri- » tes? Qui me donnera qu'elles soient » tracées dans un livre avec un stilet » de fer; qu'elles soient gravées sur une » lame de plomb, ou sur la pierre avec le » ciseau? »

Les sages de la Grèce puisèrent en Égypte la connoissance des lois, des sciences, des arts du premier empire du monde, et reçurent les lettres des Phéniciens, avec lesquels ils avoient des liaisons très-anciennes (1). On conservoit dans le temple des Muses, en Béotie, les œuvres du poète Hésiode, gravées sur des lames de plomb. La Grèce reconnoissante éleva des temples et des sta-

(1) Winckelman, *Histoire de l'art*, 1.er vol., 1.re sect. § IX.

Digitized by Google

tues à Homère, son chantre. Callicrate gravoit sur un grain de millet les vers de ce poète. Les lois de Solon furent écrites sur des tables de bois. Le peuple souverain d'Athènes marquoit sur des têts ou sur des coquilles le nom des citoyens dont l'autorité lui étoit suspecte, et les condamnoit à l'exil; de là ce jugement populaire, appelé *ostracisme*, d'*ostrakon*, qui, en grec, signifie *écaille*. La chronique de cette république fût gravée en lettres capitales grecques sur le marbre de Paros. Le muséum d'Oxford possède ces précieux monumens, travaillés deux cent soixante-quatre ans avant l'ère chrétienne, trouvés seulement au commencement du XVII.e siècle dans les Cyclades, et transportés en Angleterre par les soins de Thomas d'*Arundel*.

Des médailles et des inscriptions en caractères étrusques et osques, déterrées à Pérouse, à Cortone, à Rimini; des vases, des amphores, des urnes, des burettes, sculptées sur bois, en relief et en creux, publiées à Rome en 1767 et 1770, par les savans *Passeri*, *Amaduzzi*, etc., prouvent que les anciens Toscans avoient une connoissance parfaite de la gravure.

Les antiquités égyptiennes, étrusques,

Digitized by Google

grecques et romaines, recueillies, expliquées par *Caylus*, *Montfaucon*, *d'Hancarville*; celles d'Herculanum, par *Hamilton*, par *Sylvain*, gravées par *David*, qui se trouvent aujourd'hui dans presque toutes les bibliothèques; celles de *Graevius*, *Gronovius*, de *Gruter*, de *Spon*, etc., attestent que les peuples les plus anciens ont connu toutes les parties de la gravure, à un dégré que les modernes ne peuvent atteindre.

Les Romains ont emprunté des Grecs et des Étrusques la forme de leurs lettres, le mode des inscriptions. Les cérémonies de religion, instituées par Numa Pompilius, furent écrites sur des tables de bois. Les nouvelles lois, que les décemvirs avoient puisées en Grèce, dans celles de Solon et de Lycurgue, furent gravées sur dix tables d'airain, et exposées sur les *rostres*, afin que le peuple en prit plus facilement connoissance. *Placuit publicâ autoritate decem constitui viros, per quos peterentur leges à Graecis civitatibus, et civitas fundaretur legibus; quas in tabulis decem æneis perscriptas, pro rostris proposuerunt, uti possent leges apertius percipi.* Diges. vet. lib. 1, tit. 2 (1).

(1) Le texte original des *Pandectes florentines* porte,

Digitized by Google

J'ai vu à l'hôtel-de-ville de Lyon, les deux tables d'airain sur lesquelles est gravée la harangue que l'empereur Claude, étant censeur, prononça dans le sénat de Rome en faveur des Lyonnois. Cette ville, de même que Vienne, Arles, Nîmes, Aix, Marseille, Narbonne, en un mot les Gaules, offrent de toutes parts des inscriptions antiques, gravées sur le frontispice des temples, sur les tombeaux, les urnes, les thermes, les aqueducs, les médailles, etc.

Les colonnes *Antonine*, *Trajane*, *Rostrale*, *Militaire*, érigées par le sénat romain aux grands hommes, pour immortaliser la mémoire de leurs vertus et de leurs faits, contiennent des inscriptions tracées en ligne spirale et en ligne circulaire. Il en est de même des colonnes milliaires destinées à marquer la distance des lieux.

Le bouclier d'Achille, décrit par Homère; celui d'Hercule, par Hésiode; celui d'Énée, par Virgile, étoient enrichis de gravures en bosse et en creux, qui représentoient le firmament, les planètes, les astres, la justice, la force, des fêtes champêtres, etc. Ceux

---

quas in tabulas eboreas perscriptas pro rostris composuerunt. Lib. 2, § 2, ff. de orig. juris.

Digitized by Google

des Romains, faits sur le modèle des Grecs, étoient ornés de devises, de monogrammes et de figures. Les écus et les rondaches des anciens chevaliers succédèrent à ces boucliers.

Les nations même les plus féroces, telles que les Tartares, les Arabes, les Scythes, les Cimbres, les Huns, les Mogols, élevoient des pyramides et des tours sur lesquelles ils gravoient les têtes qu'ils avoient abattues. Les arbres, les rochers ciselés étoient les monumens effrayans de leur passage et de leur brutale conquête. (Voyez l'*Hist. générale des Huns, des Turcs, etc.*, par *De Guignes*.)

Les païens qui se consacroient à Bacchus, se faisoient marquer d'une feuille de lierre. Les dévots de la déesse de Syrie, portoient des caractères imprimés sur leur chair, les uns sur le poignet, les autres sur le cou (1). Les Indiens, les Chinois, les Lapons, les Américains ont des idôles de bois, de toute espèce de figures, chargées de gravures mystérieuses. Tous les peuples de l'Orient et de l'Afrique ont leurs *grisgris* ou talismans, décorés de la même manière.

(1) Calmet, *Dissertation sur les effets de la circoncision.*

Digitized by Google

Les anciens monumens du nord sont chargés d'inscriptions *runiques*. Le fameux *Odin* ou *Wodẹn*, tout-à-la-fois prêtre, conquérant, poète, orateur, est le premier, dit-on, qui apporta les caractères runiques de Scythie en Norwège, en Suède, en Danemark, en Russie. Il gravoit sur des tablettes de bois des *Phylactères*, auxquels il attribuoit des vertus particulières, qu'il distribuoit aux Scandinaves.

« Dans la plupart des langues anciennes » les mots qui signifient *écrire* sont tirés des » racines qui marquent l'action de graver, » *sillonner*, tracer en creux des raies, des » lignes, etc. *Gráphein* en grec, *scribere*, » *exarâre* en latin, *rita* en islandais, » *writan* en anglo-saxon, *wryten*, *ryten* » en ancien flamand, etc. Les lettres *ru-* » *niques* sont ainsi nommées de l'ancien » danois *run*, *ryn*, sillon, raie, trace, » trait gravé en creux ». (Note du Citoyen J. J. Thirion).

Les Germains, Frisons, Bataves, Belges, Morins, Nerviens, Éburons, ceux des Ardennes, de Trèves, de Cologne, de Tongres, etc. avoient tous des statues de leur divinité tutélaire. On y trouve par-tout des médailles accompagnées de légende ; des ins-

Digitized by Google

criptions, des *ex-voto* à Mars, à Hercule, à Mercure, à Neptune, à Diane, à la déesse Néhalennie, etc. etc.

De tout temps on a gravé sur les pierres précieuses la figure d'un génie, d'une divinité, d'un héros, d'un philosophe, d'un prince, d'un ami; quelquefois un événement particulier, une victoire, un triomphe. Dion-Cassius rapporte que l'anneau de Pompée représentoit trois trophées. Le monogramme de Publ. Valer. Publicola, est gravé sur la cornaline, qui figure sa tête. Les pierres gravées du muséum de Florence, du Vatican, de Dresde, de Vienne, de Paris, etc. la *Dactyliothèque de Lippert*, offrent des milliers d'exemples semblables.

L'anneau ou la bague a toujours été, depuis les Hébreux, une des marques de l'autorité souveraine. Les édits, les diplomes, les actes publics portoient l'empreinte du législateur, du prince, ou du magistrat.

Les sceaux servoient à fermer les lettres, les missives, les dépêches. Les Romains les entouroient de lin ou de fil, sur lequel ils appliquoient une térre molle, ou de la cire, afin d'y imprimer leur cachet. Cicéron, dans sa troisième catilinaire, a décrit cette méthode.

Digitized by Google

Ils en faisoient encore usage pour sceller leurs coffres, leurs armoires, leurs celliers. Lorsqu'ils avoient rempli de vin leur *amphore*, ils en calfeutroient le couvercle avec de la poix; ensuite ils marquoient chaque vase de leur sceau. C'est le *nota falerni*, dont parle Horace dans la troisième ode de son second livre.

La monnoie des Athéniens étoit empreinte d'une chouette, symbole de la vigilance; comme le coq, dans la monnoie de la République française, est le symbole de cette vertu et de la victoire; celle des Macédoniens d'un bouclier, signe de la force et de la puissance; celle des Béothiens d'un Bacchus, tenant une grappe de raisins et une coupe, image de l'abondance. Rome, sous ses derniers rois, avoit des pièces rondes marquées de la figure d'un bœuf; ensuite, on y ajouta des lettres, pour indiquer leur valeur. Sous la République, les monnoies étoient frappées au coin d'une femme représentant la ville de Rome ou une victoire; et sur le revers la figure de Castor et Pollux. Jules-César fut le premier empereur qui, par ordonnance du Sénat, fit mettre sa tête pour empreinte sur les pièces de cuivre, d'or et d'argent.

Digitized by Google

Les médailles, dans l'origine, n'étoient que des pièces de monnoie. Leurs matières furent la terre, le bois, le cuir, les coquilles, le plomb, le fer, le cuivre, le bronze, l'or et l'argent. Dans les unes et les autres, on n'employa d'abord qu'un seul type, qu'une seule empreinte : il suffisoit d'y graver le sceau de l'autorité publique, pour leur donner la valeur et le cours. La médaille d'Amynthas, bisayeul d'Alexandre, sert de première époque à la fabrique des médailles grecques. A Rome, Numa Pompilius substitua aux monnoies de cuir l'usage de celles de bronze. Les unes et les autres se frappoient au marteau : on en couloit aussi dans des moules faits d'argile cuite ; puis on grava sur un poinçon une tête de relief, avec la légende ; on imprima en creux, sur une matière plus molle, les types qu'il avoit reçus en relief. L'invention du balancier, sous lequel on les frappe aujourd'hui avec tant de justesse et de promptitude, est moderne.

Or, il y a une grande affinité entre l'art monétaire et l'art typographique : même poinçon, mêmes caractères taillés en relief, ou frappés ou moulés en creux. On commença par imprimer sur un seul côté du métal, comme à la naissance de l'impri-

Digitized by Google

merie, sur un seul côté du feuillet. Il est même constant que ce sont les monnoyeurs, les orfèvres, les graveurs qui ont inventé ce dernier art. Caylus conjecture, par les transpositions et le renversement des lettres que l'on voit sur plusieurs médailles, que les anciens se servoient même de caractères mobiles. Il est à remarquer aussi que *l'antique des médailles* finit à l'époque de l'origine de l'imprimerie, l'an 1453, à la ruine de Constantinople, sous Mahomet II.

CHAPITRE II.

Matière et forme des livres anciens, employées et perfectionnées par les modernes. Des libraires ou copistes. Des notes de Tiron. De la sténographie.

On a peint avant d'écrire; témoins les figures d'Isis, d'Osiris, d'Anubis, du Sphynx, etc. « Les mots *gráphein*, *rita*, » *writan*, *to write*, *wryten*, *ryten*, signi- » fient également *graver*, *peindre*, *écrire*.

Digitized by Google

» *Malen* en ancien flamand et en allemand, » *pingere* en latin, *peindre* en français, » se disent de l'écriture et de la peinture». (Note de J. J. Th.)

La première écriture fut donc symbolique, emblématique. Un heureux génie, dont l'histoire ne nous a point conservé le nom, trouva l'art de représenter les sons de la voix, par des caractères qui n'excèdent pas aujourd'hui le nombre de vingt-cinq.

Mabillon, De Vaines, et sur-tout les savans de l'université d'Oxford, versés dans les langues orientales, nous ont montré, dans différens tableaux, l'origine, la forme, la filiation et les branches des alphabets de presque tous les peuples du monde, et leurs variations selon les différens âges. Il résulte de leurs recherches que les caractères phéniciens, hébreux, samaritains, étoient anciennement les mêmes, ou qu'ils différoient peu entre eux. Il ont donné naissance au syriaque.

L'arabe et le grec sont tirés du syriaque; le latin du grec, le franc et le saxon du latin; le gothique, dont Ulphilas est l'auteur, du grec et du latin; le runique du gothique; l'alphabet russe et l'esclavon du

Digitized by Google

grec, de même que l'arménien, le copte et l'éthiopien, etc. (1).

Les instrumens dont les hommes se sont servis pour écrire, ont varié selon la matière sur laquelle ils traçoient leurs pensées. Un caillou tranchant, la pointe de fer, le ciseau, le burin ciseloient la pierre, le marbre, le bois, les métaux. La canne, le roseau ou jonc peignoient l'écorce, le *papyrus* et les peaux. Baruch écrivoit ses prophéties avec l'encre et le roseau. Perse, dans sa troisième satyre, dit :

Inque manus chartae, nodosaque venit arundo.

Les Arabes, les Perses, les Turcs, les Grecs, les Arméniens se servent encore aujourd'hui de ces *cannes*. Les plumes leur ont succédé. L'hymnographe David compare la volubilité de sa langue à la plume d'un écrivain habile : *lingua mea calamus scribae velociter scribentis*. S. Jean, dans sa troisième épitre, dit à Caïus : je n'ai point voulu vous écrire avec l'encre et la plume : *nolui per atramentum et ca-*

---

(1) *Eduardi Bernardi orbis eruditi litteratura à caracthere Samaritico deducta : unà cum tabulâ.* D. Carol *Morton*, Londini, 1759.

Digitized by Google

lamum scribere tibi. Les bords du Nil et l'Égypte en général produisent beaucoup de ces roseaux, de ces plumes; c'est ce qui fait dire à Martial :

Dat chartis habiles calamos memphitica tellus.

La *canne* est une production végétale ; la plume celle d'un oiseau. Clément d'Alexandrie, qui vivoit dans le premier siècle de l'église, parle de l'écritoire, du jonc, de la plume, des copistes. *Deinde autem sacrorum scriba procedit habens pennas super capite, librum in manibus, vasculum in quo atramentum scriptorium, et juncum.* Clem. Alexand. lib. 6.

Le grattoir, le canif, le compas, les ciseaux, l'écritoire et l'étui pour conserver les plumes, étoient en usage chez les anciens; on en trouve les noms dans l'Anthologie : *sculpellus, cultellus, circinus prò metiendis linearum spatiis, forfices scindendae aptandaeque chartae, vasculum plumbeum rotundum, sive atramentarium, et canon calamorum custos.*

Les stilets de fer, de cuivre ou d'os, pointus d'un côté, et applatis de l'autre, servoient à écrire sur l'ivoire, et sur des tablettes enduites de cire. La partie aiguë aidoit

Digitized by Google

aidoit à former les lettres, et la partie plane à les effacer à volonté. De là le conseil d'Horace aux auteurs; tournez souvent le stilet (effacez souvent), si vous voulez écrire et mériter d'être lu. Sat. X. ℣ 72.

Saepè stylum vertas, iterùm quae digna legi sint Scripturus.

L'Écriture a reçu des formes différentes selon le goût ou le génie des nations qui l'ont pratiquée. L'habileté ou l'ignorance des écrivains ont aussi introduit des variétés infinies dans la figure des lettres. Il y a eu plusieurs manières de tracer les lignes en écrivant. Elles ont été formées de *droite à gauche* pour la première ligne, et de *gauche à droite* pour la seconde, et ainsi de suite, par les Hébreux, les Chaldéens, les Samaritains, les Syriens, les Grecs, les Persans, les Arabes, les Tartares. Ensuite elles ont été tracées de *gauche à droite* par les Grecs, les Romains, les Toscans, les Arméniens, les Esclavons et les autres peuples de l'Europe.

Les Chinois et les Japonois peignent, écrivent leurs *monogrammes* ou caractères de *bas en haut* : les Mexicains de même : d'autres en cercle en partant du centre :

Digitized by Google

del à l'écriture *horizontale, perpendiculaire et orbiculaire.*

Les lettres, dans leur origine, ne présentoient que des traits grossiers, irréguliers, informes. Les hyérogliphes, qui étoient les signes représentatifs des idées, servirent d'élémens au nouvel alphabet. Les lettres devinrent les signes représentatifs des sons. Elles ont eu, chez tous les peuples, leur développement, leurs progrès et leurs dégrés de perfection.

Les feuilles, ensuite les écorces d'arbres, dit Pline, furent la première matière des livres; car *liber* et *philyra* sont sinonimes. C'est ce que Virgile nous apprend dans ses Géorgiques, en traitant la méthode d'inoculer les arbres :

Hùc aliend ex arbore germen
Includunt, udoque docent inolescere libro.

» *Liber* est le nom latin de l'écorce intérieure de l'arbre, mais principalement du tilleul. *Ren, rin, rinde, run*, en ancien flamand, signifie la même chose. *Codex*, signifie le corps ou tronc de l'arbre. Le mot *bible*, vient du grec *biblion*, qui signifie livre; il est formé de *biblos*, arbris-

Digitized by Google

sean d'Égypte, dont les feuilles servoient de papier. *Philyra*, en grec, signifie proprement *tilia*, tilleul; on s'est ensuite servi de ce mot pour désigner l'écorce intérieure du tilleul, *tiliae liber*.

» Si les Orientaux se sont servis de préférence du tilleul, pour le papier et les livres, les Septentrionaux, et sur-tout les Danois, se sont servis du hêtre au même usage. Cet arbre très-commun chez eux, se nomme *bóg* en danois; *boek*, *bueke* en flamand et en saxon; *buch* en allemand moderne; *boc*, *beoc*, *boec*, en anglo-saxon. etc.

» Les lettres chez les anciens peuples du nord s'appeloient *stav*, *staf*, *stab*, bâton, et *bóg-stav*, *boek-staf*, *buch-stab*, bâton de hêtre, *faginus bacillus*. Les Hongrois disent de même *bótú*, lettre, et ce mot est pris de *bot*, *fustis*, *baculus*, bâton. (J. J. Th.)

Le *papyrus* d'Égypte, d'où le *papier* a pris son nom, fut la principale substance des livres. On enlevoit avec un instrument pointu, de l'écorce de cette plante, plusieurs pellicules, déliées et fines, en long ou en carré. Sur la première feuille coupée régulièrement et bien préparée, on en posoit une seconde à contre-fibre; on continuoit

Digitized by Google

d'en unir ainsi plusieurs ensemble : on les colloit l'une à l'autre ; on les lissoit, et l'on en formoit des pièces sur lesquelles on écrivoit : ces feuillets s'appeloient *charta*. Les Romains en eurent de différentes espèces, qui prenoient leur dénomination du lieu de la fabrique, ou de l'empereur sous lequel elles furent travaillées. De là le papier auguste, livien, claudien, etc. Ce *papyrus* se fabriquoit particulièrement à Alexandrie ; et le commerce en étoit établi dans presque toutes les parties du monde connu. Il eut cours dans les Gaules jusque dans le XIème. siècle.

Lorsque les rois d'Égypte eurent défendu le transport du *papyrus* hors de leurs états, ceux de *Pergame* furent obligés de recourir aux peaux d'animaux, de les préparer et de s'en servir pour écrire, et pour composer la bibliothèque qu'ils vouloient former à l'imitation de celle des *Ptolémées*. Ils firent avec ces membranes, des livres de deux sortes : les uns en rouleaux, faits de plusieurs feuilles cousues ensemble bout-à-bout, écrites seulement d'un côté ; les autres en carrés, écrits des deux côtés, comme sont nos livres. Ces peaux, de même que les pellicules du *papyrus*, étoient roulées en forme de cy-

Digitized by Google

lindre : de là *volume*, du latin *volvere* : on déroulait pour les lire, celles qui n'étoient écrites que d'un côté : c'est ce qu'Ovide a peint dans le 2.e livre de ses Tristes :

Miror in hoc igitur tantarum pondere rerum
Unquàm te nostros evoluisse jocos.

Diodore de Sicile, *Hérodote*, parlent expressément de ces peaux de mouton, de bouc, de veau, de brebis, de couleur jaune, pourpre et blanche, sur lesquelles on écrivoit en lettres d'or ou d'argent avec *des roseaux*.

J'ai vu quantité de ces peaux écrites, ou rouleaux, à l'abbaye des Bénédictins de *Reichenau*, île du lac de Constance. Santander, à Bruxelles, possède le *Pentateuque* en hébreu, écrit sur cinquante-sept peaux cousues ensemble, qui forment un rouleau, long de cent-treize pieds. Les caractères sont gros, d'une forme carrée, sans points-voyelles, ce qui dénote un temps antérieur au 9me. siècle. Vous écrivez si peu, dit Horace, dans sa 3me. satyre du 2.e liv., que, dans une année, vous ne demandez pas quatre fois du parchemin, ou membrane :

Sic rarò scribis, ut toto non quater anno
Membranam poscas.

Digitized by Google

Mais, quand *Varron*, *Pline*, *St. Jérôme* avancent que, du temps du roi *Eumenès*, le parchemin fut inventé à *Pergame*, d'où il a pris son nom, ils veulent seulement nous faire entendre que c'étoit la ville d'Asie où on le préparoit le mieux. Car *Josephe* et *Philon* racontent : « Lorsque Ptolémée-» Philadelphe eut fait traduire par les Sep-» tante le *Pentateuque* d'hébreu en grec, » il reçut du grand-prêtre *Eléazar*, les li-» vres sacrés de la loi avec la plus grande » vénération. Il les adora, admira la beauté » du *parchemin* et de l'écriture en lettres » d'or, comme aussi la variété des couleurs, » dont les feuilles étoient peintes ». Donc l'usage du parchemin, et le procédé d'écrire en lettres d'or sur des fonds d'azur, sont connus depuis deux mille ans.

Les diplomatistes distinguent le *parchemin* du *vélin*. Le parchemin est une peau de mouton, de brebis, ou de chèvre, polie avec la pierre-ponce : le jaunâtre annonce le plus d'antiquité. Le *vélin* est fabriqué de la peau d'un veau mort-né, ou d'un veau de lait : il est beaucoup plus fin, plus blanc, plus uni que le *parchemin*. Si l'on en croit l'histoire, les œuvres d'Homère furent écrites en lettres d'or, sur une peau de serpent qui

Digitized by Google

avoit cent-vingt pieds de longueur. On conserve dans la bibliothèque du roi de Suède, le manuscrit original d'*Ulphilas*, évêque arien du 4.e siècle, qui est une traduction des quatres évangiles en langue gothique, qu'on nomme *Codex argenteus*, parce que les lettres sont en or et argent, sur vélin, couleur pourpre. — *Ulphilas illustratus*, par *Ihre*. Upsal, 1755.

Il y avoit anciennement dans les Gaules des *chrysographes*, ou écrivains en lettres d'or. Cet usage étoit très-commun dans les 4.e et 5.e siècles : il a diminué depuis ce temps-là : il s'est même perdu; car on ne sait plus aujourd'hui attacher l'or au papier, de façon que les lettres semblent être d'or battu et même d'or bruni. J'ai vu dans l'église de N. D. à Aix-la-Chapelle, les quatre évangiles en latin, dont se servoit Charlemagne. Ils sont écrits en lettres d'or sur un vélin pourpré. On les a trouvés dans son tombeau ; il les tenoit de la main gauche, et son épée de la main droite. Ces deux monumens du 8.e siècle servent à la cérémonie du couronnement des empereurs à Francfort. L'abbaye de St. Hubert, en Ardennes, avoit aussi un psautier, en lettres d'or, donné par Lothaire : on ne sait

Digitized by Google

ce qu'il est devenu. L'abbaye de St. Germain-des-Prés, à Paris, possédoit le psautier de St. Germain, du 5.e siècle, en parchemin violet, écrit en lettres d'or et d'argent.

Lorsqu'on examine attentivement les anciens manuscrits, enrichis de miniatures, dont toutes les marges sont ornées de fleurs, de feuillages, de fruits, d'oiseaux, d'insectes, d'animaux peints en or et en couleur, de même que les lettres capitales en torneures, il n'est personne qui ne soit frappé de la vivacité des couleurs, du poli de l'or, et de la beauté du dessin; il n'est personne aussi, qui ne regrette la perte de cet art, dont se servoient encore les scribes des 13, 14 et 15.e siècles, pour décorer leurs manuscrits (1).

Pingeron prétend avoir retrouvé ce secret dans un ouvrage anglois, intitulé : *Hand-Maid to the arts. 2 vol. in-8°.* Il dit que les lettres et les ornemens de relief sont formés d'une matière composée de blancs d'œufs, de vermillon, humectée d'une eau

(1) Dans les couvens et les chapitres, les capitales des grands livres de chœur étoient faites avec des lettres percées sur une plaque de laiton, mises sur le vélin, en y frottant l'encre avec une petite brosse.

Digitized by Google

de gomme très-forte, sur laquelle on applique une feuille d'or, que l'on découpe en lettres ou en ornemens, et que l'on brunit ensuite avec la dent de loup, pour leur donner un beau poli. Cette pâte se liquéfioit au feu, et formoit une espèce de peinture à *l'encaustique* si connue des anciens. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'on préparoit aussi l'or et l'argent en liquide, pour s'en servir comme de l'azur, du carmin et de l'encre dans les manuscrits, et qu'on les brunissoit, afin de leur donner plus d'éclat et plus de consistance. Voyez *Mémoire sur la peinture à l'encaustique*, par *Caylus*. Genève, *1755. in-8°*.

Ce luxe bibliographique étoit connu dans le siècle d'Auguste. Ovide nous en donne une idée dans la première élégie de son livre qu'il envoye à Rome, lorsqu'il lui dit que sa parure soit conforme à l'état d'exil où son maître se trouve : que sa couverture ne soit point en couleur pourpre : que le titre soit sans vermillon, et les feuilles sans *cedria* (résine) : que les deux faces ne soient point polies par la pierre-ponce, etc.

Nec te purpureo velent vaccinia succo :
Nec titulus minio, nec cedro charta notetur :
Nec fragili geminae poliantur pumice frontes.

Digitized by Google

Pline nous apprend que lorsqu'on vouloit transmettre à la postérité la plus reculée les ouvrages écrits sur le *papyrus* d'Égypte, on avoit l'attention de le frotter de l'huile de cèdre, qui lui communiquoit l'incorruptibilité de cet arbre.

Une des plus anciennes manières d'écrire étoit de graver des lettres sur de petites planches de bois assez minces, en commençant une ligne de droite à gauche. On attachoit ces planches ensemble, pour en former des livres. Les tablettes, *libelli*, *codicilli*, étoient enduites de cire, de plâtre, etc. On s'en servoit pour tracer promptement et en abrégé, ce que l'on avoit à noter, ou à recommander à d'autres. C'étoient des *agenda*, des *mémoriaux*, pour les besoins de tous les jours. Antoine est en marche, dit Cicéron, il va trouver Lepidus... comme je l'ai reconnu par ses tablettes, qui sont tombées entre mes mains. *In itinere est Antonius ; ad Lepidum proficiscitur..... ut ex libellis suis animadverti, qui in me inciderunt.* Lib. 2. Epist. XI.

Mais rien de plus précis sur ces tablettes que Martial, dans le 14.e livre de ses épigrammes, de 3 à 12. Il désigne leurs différens noms, suivant la quantité de feuillets

Digitized by Google

dont elles étoient composées; *duplices*, *triplices*, *quintuplices*, etc. : leurs différentes espèces, selon la matière dont elles étoient faites; de bois de citronier, d'ivoire, de membranes, etc. *Pugillares*, *citrei*... *eburnei*... *membranei*, *etc.*

Esse puta ceras, licet haec membrana vocetur:
Delebis, quoties scripta novare voles. VII.

J'ai vu chez Silbermann, à Strasbourg, une de ces tablettes, du 12 ou 13.e siècle, en planches de bois, enduites d'une cire noire; les lettres gravées en creux étoient remplies d'une couleur blanche, afin d'en faciliter la lecture. C'est un registre de ménage, tenu par un pasteur *alsacien*, en latin et en allemand.

Les Romains se servoient aussi de ces tablettes, qu'ils appelloient *tesserae*, pour donner leurs suffrages dans les comices; pour donner le mot-du-guet aux soldats; pour gage d'amitié, d'hospitalité mutuelle, etc. Leurs dés-à-jouer, *tali*, étoient de même forme et de même matière que les nôtres; des cubes à six faces, d'os ou d'ivoire. Ils étoient marqués sur chaque face de nombres, ou de points, ou de quelques figures, soit d'une divinité, soit d'un héros.

Digitized by Google

C'est sur des tablettes de bois que l'on enseignoit aux enfans les lettres de l'alphabet, qui s'y gravoient en relief ou en creux. Plutarque nous apprend que cela se pratiquoit encore du temps de l'empereur Trajan. Les Arabes mahométans apprennent à lire sur de petites planches fort unies écrites en noir, au pinceau.

Outre ces différentes substances, dont se sont servis les anciens pour communiquer leurs idées, et pour fixer la mémoire des faits, ils ont aussi employés les chiffons de toile de coton, dont ils ont fait du papier. Les Orientaux, les Japonois ont préparé, de temps immémorial, les écorces, les gousses, les filasses, les duvets du cotonnier et des autres plantes; ils en ont formé une bouillie ; ils en ont exprimé l'eau, et ils ont porté la matière sur des formes de cuivre, comme les papetiers la portent sur des châssis, garnis de fils-de-laiton serrés, de la grandeur de la feuille qu'on veut faire.

Le papier de la Chine est fait de la seconde écorce de bambou, et d'autres arbres que l'on broye avec de l'eau claire. Il est d'une grande beauté, doux, uni, fort. Ses formes sont d'une grandeur à laquelle toute l'industrie de nos ouvriers ne peut atteindre.

Digitized by Google

On trempe chaque feuille dans une eau d'alun, qui tient lieu de colle, l'empêche de boire et lui donne un luisant, qui le fait prendre pour un papier de soie. On en fait aussi de coton : c'et le plus blanc et le plus d'usage. *Duhalde* raconte que le *papier de chiffe*, y est employé depuis dix-sept cens ans.

Le plus beau papier de soie de toute l'Asie, c'est celui de *Samarcande*, principale ville de la grande Tartarie. Il est très-recherché par les Orientaux. Les Chinois l'employent dans leurs imprimeries, et d'autres sortes que le missionnaire *Parennin* fait monter à plus de quarante. De la Chine, cette découverte se sera communiquée aux peuples voisins, de proche en proche : d'abord aux Indiens, ensuite aux Persans. Les Sarrasins conquérans de la Perse au 7.e siècle, l'ont fait passer aux Arabes, aux Grecs : ceux-ci aux Latins, du temps des croisades. Alors il fut naturel de faire en Occident le même usage des vieux lambeaux de linge, qu'en Orient on faisoit de ceux de coton, de soie, etc.

Le papier européen se fabrique avec de vieux chiffons de linge de chanvre ou de lin, blanchis, pourris, broyés, réduits en bouillie par le moulin et l'eau, dont les

Digitized by Google

parties sont tellement délayées, qu'elles paroissent comme une eau visqueuse. Le papier de Hollande est célèbre par sa finesse, son corps, sa blancheur, son poli et son luisant. Ces qualités dépendent du choix des chiffons, de l'eau, de la manipulation, et d'autres circonstances.

Quant à son invention, *Pierre-le-Vénérable*, abbé de Cluni, qui florissoit vers l'an 1120, affirme que le papier de chiffon étoit employé de son temps. « Les livres que » nous lisons tous les jours, dit-il, sont » faits de peaux de bélier, ou de bouc, » ou de veau, ou de plantes orientales, » ou enfin de chiffons de draps, de linge. » *Ex rasuris veterum pannorum compacti.*

Adam, archiviste de l'église de St. Sépulchre à Caen, a trouvé dans le chartrier de cette église, un *journal de recettes et de distributions*, qui se faisoient de six mois en six mois, au doyen et aux neuf chanoines de la collégiale. Or, ce registre écrit de différentes mains, depuis l'an 1323, jusqu'à l'an 1354, est composé de deux-cent-huit feuilles de *papier de linge*. — *Esprit des Journaux, mars 1785.*

Maffei dit n'avoir vu en Italie, de papier de chiffe plus ancien que celui d'une charte,

Digitized by Google

donnée par l'évêque de Véronne, en 1367.

Bullet (dans ses *Recherches historiques sur les cartes à jouer*), a vu à Besançon, sa patrie, un titre en papier de chiffe, de l'an 1302. Donc ce papier étoit connu en France, dans la Belgique, etc. avant le 14.e siècle.

Il en est de même de l'encre, *atramentum*, dont j'ai parlé plus haut. Pline, Cicéron, Vitruve en ont connu l'usage. Horace compare un mauvais panégyriste à l'encre qui noircit ce qu'elle touche :

Sed veluti tractata notam, labemque remittunt Atramenta. Epist. 1, lib. 2.

Les liqueurs employées pour l'écriture étoient de différentes couleurs. La *noire*, composée d'abord de charbon pilé et de suie, ensuite du noir de la fumée de résine, de la poix des torches, et de l'ivoire brûlé, etc. le tout dissous dans l'infusion de noix de galle, puis dans celle de vitriol, de noix de galle et de gomme. La *rouge*, tirée du vermillon, du cinabre, du carmin. La couleur *pourpre*, tirée des *buccins*, qui donnent une liqueur purpurine : elle étoit employée par les anciens pour teindre et peindre en rouge. Les couleurs *bleue*, *verte* et *jaune*,

Digitized by Google

l'or et l'argent réduits en poudre, sulfurés et soumis au feu, servirent aussi à orner et enrichir les manuscrits. *L'encre de la Chine*, composée de noir de fumée, mêlée de parfums, dont on fait une pâte solide, qui se délaye avec de l'eau, pour les dessins, les esquisses, les pastels, est aussi ancienne que l'ère chrétienne.

Les libraires, chez les Romains, étoient des copistes *librarii*. Cicéron les désigne dans ses lettres à Tiron : « S'il y a quelque chose » écrit de ma main que les copistes n'en» tendent point, vous le leur expliquerez ». (Cet orateur étoit alors absent de Rome) : *tu istic* (Romæ) *si quid librarii meâ manu non intelligent, monstrabis. L. 17, ep. 22.*

Tiron étoit un affranchi de Cicéron. Il devint son ami, son confident, son conseil. Il est regardé comme le premier auteur de ces caractères que les Romains appeloient *notæ*, par le moyen desquels on écrivoit aussi vîte qu'on parloit. Nous appelons cet art *notes de Tiron*. D. Carpentier, bénédictin, en a donné un alphabet en 1747, in-f°. Lorsque Caton prononça à la tribune le sublime discours contre les mesures que César proposoit pour renverser la conjuration de Catilina, Cicéron, alors consul, eut soin de

Digitized by Google

de placer en divers endroits du sénat des écrivains habiles en notes, *notarii*, pour copier et recueillir précieusement tout ce qui sortoit de la bouche de ce grand homme. L'orateur romain écrivoit lui-même en caractères abréviatifs.

Martial, liv. 14, épigramme 208, intitulée *Notarius*, a peint cet art par ce distique énergique :

Currant verba licet, manus est velocior illis:
Nondùm lingua suum, dextra peregit opus.

Les notes tironiennes furent d'un usage très-étendu en Occident. On les enseignoit dans les écoles publiques. On les employoit pour transcrire les manuscrits. Il y en a de cette espèce à la bibliothèque nationale à Paris, et à la bibliothèque ambrosienne à Milan. Cet art tomba en décadence en France sur la fin du 9.e siècle; et en Allemagne sur la fin du 10.e

Dans la Grèce, il avoit été précédé par les *sigles : sigilla, signa*. Les Grecs tirèrent des Phéniciens cette sorte d'abréviation, dont on apperçoit l'origine dans les chiffres attiques. Le sénat romain permit qu'on s'en servit dans les actes publics, long-temps avant l'invention des notes de Tiron. On a

Digitized by Google

fait usage, jusqu'au 15.e siècle, de cette écriture abrégée, dans les affaires publiques et particulières, dans les inscriptions, les manuscrits, les lois, les harangues, les lettres. Mais la multiplicité des sigles causa la plus grande confusion et la plus grande obscurité dans les noms propres, dans le texte des actes publics, des chartes, des diplômes, des bulles, des décrets, de même que dans les monumens originaux de l'histoire, des arts, des sciences et de la littérature.

Ces *sigles* et les *notes tironiennes*, en passant par l'œil et la main des *notaires*, des *clercs*, des *copistes*, ont subi d'âge en âge, toutes les déviations, les teintes, les altérations que l'ignorance, la négligence, les préjugés, les passions, l'intérêt y ont apportées.

Les interprètes, les scholiastes, les commentateurs, les lexicographes, au lieu de déchirer le voile énigmatique des sigles et des notes, l'ont rendu bien plus ténébreux encore par la liberté et par la diversité des interprétations. De là, ces *variantes* infinies que l'on trouve dans les anciens manuscrits et dans les anciennes éditions. On peut donc comparer les auteurs originaux à la statue

Digitized by Google

de la divinité littorale de *Glaucus*, qui, sans cesse battue par l'air, les orages et les vagues de la mer, est tellement défigurée qu'on ne la reconnoît plus.

Dans le 6.e siècle, *Cassiodore* recommandoit à ses disciples d'avoir bien soin, dans l'étude de la bible, de ne se servir que d'exemplaires fort corrects, de peur qu'on ne prît les fautes des copistes pour l'écriture. *Houbigant*, en recherchant les causes de l'obscurité de la *Vulgate*, si différente de l'hébreu, qui est le texte original, a trouvé que la Vulgate a été faite sur le grec, plein de fautes; et que le grec a été défiguré par les fautes des copistes et des traducteurs. On peut en dire autant de tous les auteurs profanes.

Pétrarque, qui florissoit en 1340, étoit indigné de l'ignorance et du peu d'attention de ceux qui se mêloient de copier. « Com-
» ment pourrons-nous, dit-il dans un en-
» droit de ses ouvrages, apporter quelque
» remède au mal que nous font les copistes,
» qui, par leur ignorance et leur paresse, nous
» gâtent et nous ruinent tout? C'est ce qui
» empêche plusieurs beaux génies de mettre
» au jour leurs ouvrages immortels. C'est
» une punition qui est bien due à ce siècle

Digitized by Google

» fainéant, où l'on est moins curieux de
» livres que de mets recherchés, et plus ja-
» loux d'avoir de bons cuisiniers que de
» bons copistes. Quiconque sait peindre le
» parchemin et tenir la plume, passe pour
» habile copiste, quoiqu'il n'ait ni savoir,
» ni talent. Je ne parle pas de l'orthographe;
» elle est perdue depuis long-temps. Plût
» à dieu que les copistes écrivissent, quoi-
» que mal, ce qu'on leur donne à transcrire!
» On verroit leur ignorance, mais on auroit
» au moins la substance des livres; on ne
» confondroit pas les copistes avec les ori-
» ginaux, et les erreurs ne se perpétueroient
» pas de siècle en siècle. Croyez-vous que,
» si *Cicéron*, *Tite-Live* et d'autres anciens
» auteurs, sur-tout *Pline* ressuscitoient et se
» faisoient lire leurs ouvrages, ils les en-
» tendroient ? Ne se récrieroient-ils pas à
» chaque mot, à chaque page, et ne se
» diroient-ils pas que ce n'est point leurs
» ouvrages qu'on leur lit, mais celui de
» quelque *barbare?* Le mal est qu'il n'y
» a ni règle, ni loi pour les copistes; ils
» ne sont soumis à aucun examen : les
» serruriers, les agriculteurs, les tisserands,
» et les autres ouvriers sont assujétis à des
» examens et à des règles, mais il n'y en

Digitized by Google

» a point pour les copistes. Cependant il » y a des *taxes* pour ces destructeurs barbares, et il faut les payer bien cher, » pour gâter tous les bons livres ». Le même poète écrivant à *J. Boccace*, se plaint de ce qu'il ne peut trouver personne qui copie fidèlement son livre, sur *la vie solitaire* «. Il paroît incroyable, dit-il, qu'un » livre qui a été écrit en peu de mois, ne » puisse être copié dans l'espace de plusieurs années. »

On a jugé *Hardouin* en délire, lorsque, dans ses paradoxes, il avançoit que tous les écrits des anciens étoient supposés. On ne peut, il est vrai, justifier son extravagance; mais on peut affirmer qu'il n'en est pas un dont le texte original n'ait été altéré, tronqué, interpolé, obscurci, à mesure que les copistes, les scribes, les traducteurs, les scholiastes, se sont éloignés de l'âge des auteurs, et qu'ils ont multiplié les copies de leurs ouvrages.

La sténographie moderne, qui date en France de la fondation de la République, de même que le télégraphe, n'a ni les inconvéniens, ni l'obscurité, ni les dangers de l'ancienne. Les signes de celle-ci ont varié sous la main des copistes, et le sens

Digitized by Google

a changé selon le génie des interprètes; de manière que les abréviations sont autant d'énigmes, parce qu'on ne peut recourir à d'autres exemplaires pour s'assurer de la véritable leçon, et parce que les auteurs n'existent plus. Dans la sténographie actuelle, les copistes suivent en public la parole des orateurs, recueillent les harangues, les motions, les discussions prononcées à la tribune; ou les leçons entières des professeurs aux différens cours, qui se tiennent aux lycées; ils leur remettent ensuite et au public la transcription littérale des discours, en caractères usuels, et par la voie de l'impression. Les auteurs, les auditeurs peuvent contredire, amender, redresser et déterminer le sens des propositions, et le motif qui les a fait émettre. Cet art d'abréviation réunit donc tous les avantages de vîtesse, de certitude, de clarté, de crédibilité dans la transmission de la parole.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Imprimerie en planches-de-bois fixes ou xylographique, connue de temps immémorial, de même que les caractères mobiles, les moules ou matrices; renouvelée dans les XIV et XV.e siècles.

ANGE *ROCCHA*, dans sa *Bibliotheca vaticana illustrata*, p. 419, dit que l'usage de l'imprimerie tabellaire étoit connu à la Chine plus de trois-cents ans avant J. C. Les missionnaires jésuites, qui ont passé trente et quarante années à Pekin, où ils ont étudié à fond la langue, les sciences, les arts, l'histoire, les mœurs, les usages des Chinois, et qui nous en ont fait passer les relations les plus exactes, soit dans leurs *lettres-édifiantes*, soit dans leurs *mémoires*, s'accordent presque tous à donner à l'imprimerie chinoise plus de seize-cens ans d'antiquité. *Couplet*, né à Malines, missionnaire à la Chine, en 1659, la date seulement de l'an 930.

Digitized by Google

Quand un auteur veut faire imprimer son ouvrage, il le fait transcrire par un bon écrivain sur un papier mince et transparent. Le graveur colle chacune des feuilles sur une planche de bois dur et poli; puis, avec une pointe tranchante, il suit les traits, et taille les caractères en relief, abattant tout le reste du bois, où il n'y a rien de tracé : c'est ce qui s'appelle (en terme de graveur, sculpteur, ciseleur, armurier, metteur en œuvre), *vider*, ou *champ-lever;* opération qui se fait par le moyen de différentes *gouges*.

L'imprimeur se sert de deux brosses; il trempe l'une dans l'encre, pour noircir les caractères de relief, et se sert de l'autre, qui est oblongue et douce, pour presser le papier. Il est si fin que les épreuves ne peuvent se tirer ni au cylindre, ni à la paume de la main, et encore moins à la presse : aussi n'est-il imprimé que d'un côté et toujours à sec. Les planches de bois, qui servent pour imprimer, sont composées, comme les nôtres, de plusieurs pages arrangées l'une près de l'autre, et séparées par un réglet, qui leur donne la plus grande justesse. Souvent ces réglets sont gravés et enrichis d'ornemens et de figures, du côté qui doit

Digitized by Google

former la marge et la tranche des livres ; nous en voyons des exemples dans nos anciennes éditions. Les feuillets n'étant imprimés que d'un côté ne s'ouvrent point. Ils sont pliés en double, et le côté blanc est caché dans le pli; de manière qu'il n'y a rien de rogné que la tranche, qui est à la tête du livre et celle qui lui est opposée.

L'encre d'imprimerie des Chinois est faite avec de la suie, de l'eau-de-vie, de l'eau et de la colle de bœuf. Leurs livres sont couverts de carton gris, de satin, de taffetas, ou de brocards semés de fleurs d'or et d'argent. Les liaisons des caractères sont si déliées et si nettes; leur papier est si mince, si lisse, si blanc; les figures sont si vivement enluminées, qu'il est difficile de trouver en Europe de plus belles impressions.

J'ai vu grand nombre de ces livres chinois dans différentes bibliothèques, sur-tout à Lyon, dans celle des Oratoriens. Ils avoient appartenus aux jésuites, qui les avoient reçus de leurs confrères missionnaires à la Chine. Le prince de Ligne en possède un in-8.°, dont le haut de chaque feuillet est orné de figures chinoises équestres et pédestres. C'est l'histoire des premières dynasties de l'empire

Digitized by Google

de la Chine. On en a ouvert les feuillets, qui sont d'un papier si fin que les caractères et les figures sont aussi distinctes et aussi visibles au *verso* qu'au *recto*. Il venoit des jésuites résidens à Constantinople. On en trouve plusieurs à la bibliothèque nationale, d'une grande beauté.

Le grand avantage que l'on peut retirer de l'usage de ces tables de bois, est 1.° que les formes demeurent toujours entières, quelqu'ouvrage que l'on imprime : 2.° que l'on peut tirer de nouveaux exemplaires autant de fois qu'on le désire, sans qu'il soit besoin de nouvelles dépenses pour une seconde et troisième impression : 3.° qu'une planche de bon bois, tels que le bambou, le cormier, le buis, peut fournir cent-mille exemplaires, sans qu'il y paroisse aucun déchet. Cela se fait encore à si peu de frais, dit *Alvarez-Sémedo*, qu'à la Chine on peut faire graver plus de cent lettres, formées de plusieurs traits, à moins de cinq sous tournois.

Cette manière d'imprimer est pratiquée de temps immémorial au Japon, aux Indes orientales, à Siam, en Perse, au Mogol, en Tartarie, comme à la Chine, dans les fabriques de toiles et de papiers de tenture. L'on

Digitized by Google

y frappe le trait des dessins sur les étoffes de soie, de coton, de mousseline, de satin, avec des planches de bois, gravées par bouquets détachés, et par *rentrées*, ou reprises. La manière de rendre ce trait est de frapper à plusieurs fois la planche du côté qu'elle est gravée, avec le poing, ou avec le manche d'un marteau, comme cela se pratique dans nos manufactures de toiles-de-coton, et dans celles des papiers-meubles. Les rentrées des bouquets, des fleurs, des oiseaux, des insectes, des animaux, et d'autres figures dont les couleurs vives et ineffaçables étonnent les Européens, s'*impriment* de la même façon, au moyen de plusieurs planches de bois, sur lesquelles ces ornemens sont gravés en relief.

Les Chinois ont aussi des caractères mobiles en bois, dont ils se servent pour corriger l'état de leur empire, qu'ils publient *tous* les trois mois.

Nous avons dit que les Grecs et les Romains connoissoient l'écriture en chiffre ou par une seule lettre, qu'ils appeloient *sigla*.

Cicéron, en réfutant la possibilité des atômes créateurs du monde, dit: « Quiconque croit cela possible, pourquoi ne » croiroit-il pas, que, si l'on jetoit à terre » une grande quantité de caractères des

Digitized by Google

» vingt-une lettres de l'alphabet, soit d'or, » soit de quelque matière que ce soit, ils » pourroient tomber arrangés dans un tel » ordre, qu'ils formeroient lisiblement les » annales d'Ennius? » *Pensées de Cicéron*, recueillies par d'Olivet, in-12, p. 44 et 45. *Cur non idem putet, si innumerabiles unius et viginti formae literarum, vel aureae, vel qualeslibet aliquò conjiciantur, posse ex his in terram excussis annales Ennii effici.*

Quintilien, dans ses *Institutions oratoires*, particulièrement dans le premier livre, où il traite de la manière dont il faut élever les enfans, dès l'âge le plus tendre, et leur apprendre à lire et à écrire dit : « Je n'ex- » clue point la méthode déjà connue, pour » stimuler les enfans, et leur faire naître » le goût de s'instruire, qui est de leur offrir » en forme de jeux, des lettres d'ivoire.... » Lorsqu'ils commenceront à les appeler » l'une après l'autre, il ne sera pas inutile » de les faire bien graver sur des tables, » afin que leurs petits doigts conduisent le » stilet par les traits des caractères, comme » par des sillons ». *Non excludo autem, id quod est notum, irritandae ad discendum infantiae gratiâ, eburneas etiam literarum*

Digitized by Google

formas in lusum offerre ;.... cùm verò jam ductus sequi cæperit, non inutile erit eas tabellæ quamoptimè insculpi, ut per illos velut sulcos ducatur stylus. Instit. orator. lib. 1, cap. 1.

Platon, dans son *Livre des lois*, avoit déjà proposé cette méthode avant Quintilien, article, *quomodo pueri alliciendi sint ad studia disciplinarum.*

St. Jérôme qui vivoit plusieurs siècles après ces grands hommes, conseille à *Læta*, dame romaine, ce même jeu des lettres mobiles, pour l'instruction de sa fille *Paula.* « Qu'on » lui fasse des lettres de buis ou d'ivoire ; » qu'on appelle chacune par son nom ; » qu'elle en fasse son amusement, afin que » ce jeu lui serve en même-temps de leçon ». *Fiant ei litteræ vel buxeæ, vel eburneæ, et suis nominibus appellentur. Ludat in eis, ut et lusus ipse eruditio sit.....* « Il ne » faut pas seulement, ajoute-t-il, qu'elle ob- » serve l'ordre alphabétique des lettres, et » qu'elle les chante de mémoire ; il faut sou- » vent bouleverser cet ordre, mêler les der- » nières à celles du milieu, celles du milieu » aux premières, afin qu'elle les connoisse » tout-à-la-fois par le son et par la vue.» *Epist. D. Hieron. cum scholiis Erasmi.* Par. 1533.

Digitized by Google

Or, quoi de plus clair et de plus précis que ces passages sur la taille des lettres mobiles sur bois, et leur usage connu depuis près de dix-huit cens ans! Quoi de plus ancien à la Chine, au Japon, que l'art de sculpter des planches en relief, et d'imprimer sur le papier, sur le coton, sur les siamoises, sur les perses, sur le pekin, comme cela se fait aujourd'hui en Europe!

Les sculpteurs, ciseleurs, orfèvres et fondeurs de l'antiquité ont aussi connu les matrices ou moules, dans lesquelles ils jetoient la fonte de leurs métaux, qu'ils réparoient ensuite avec le burin et le ciselet. Les Septante, en parlant du veau-d'or ou de l'*apis*, fabriqué par Aaron dans le désert, disent que ce pontife le fit jeter en fonte, et travailler au burin : *formavit opere fusorio.* Exod. 22, 4. Charès, sculpteur lydien, immortalisa *Rhodes* par le fameux colosse du soleil, qu'il fit d'airain, de la hauteur de cent-cinquante pieds. L'artiste Zénodore se distingua par la statue colossale de Mercure et sur-tout par celle de Néron, qui étoit consacrée au soleil.

Agésandre, Athénodore et Polydore firent sous Titus le groupe de Laocoon, dont on conserve encore l'original. Diodore

Digitized by Google

de Sicile, Pausanias, Pline et Plutarque ont transmis à la postérité les procédés des artistes les plus célèbres de la Grèce et de Rome, dont les chefs-d'œuvres en fonte, en gravure, en ciselure servent encore tous les jours de modèles dans les écoles des arts.

D'après un si grand nombre de faits, attestés par les monumens qui nous restent, et par les témoignages concordans des auteurs contemporains, qui les ont décrits, on est tenté de croire que la gravure en estampes, et l'imprimerie sur papiers et sur toiles, ont été perdues dans la nuit des temps.

Il ne nous reste plus aujourd'hui que le nom des célèbres bibliothèques d'Alexandrie, de Pergame, de Carthage, de Byzance, d'Athènes, de Rome. Celles des chrétiens ont été brûlées par les idolâtres, les hérétiques, les iconoclastes. Le débordement des Goths, des Huns, des Vandales, des Hérules, en Italie, en Espagne, dans les Gaules, etc., durant les 4, 5, et 6.e siècles, celui des Sarrazins et des Maures qui les imitèrent dans leur fureur; l'état de barbarie du moyen âge; les guerres civiles et religieuses, dont chaque siècle fut successivement ensanglanté : toutes ces fatalités périodiques

Digitized by Google

ont dévasté la terre, et ont en partie détruit les hommes et les arts.

Alors les muses persécutées, comme ceux qui les cultivoient, se réfugièrent dans l'obscurité des cloîtres. Les monastères, que St. Benoît avoit fondés, devinrent leurs principaux asiles. Dans les siècles suivans, l'apôtre de l'Allemagne *St. Boniface* fonda les écoles de *Maïence* et de *Fulde*; *Alcuin* celles d'Aix-la-Chapelle et de Tours; *Hincmar* et *Gerbert* celle de Rheims; *Faléon* celle de Tongres; *Libert* celle de Cambray; *Eraclius* celle de Liège, etc. etc.

Les universités de Paris, de Bologne, de Cologne, et celles des autres villes de l'Europe, qui succédèrent aux écoles dans les 12, 13, et 14.e siècles devinrent, comme les métropoles et les monastères, les lycées et les dépositaires des sciences et des arts. C'est à ces institutions que nous devons la conservation des précieux restes de l'antiquité.

Les moines, les clercs, les lettrés prenoient soin de copier et de multiplier les écrits des Grecs, des Latins; de recueillir et d'expliquer les historiens, les orateurs, les poètes; de faire la chronique des événemens de leur siècle, et des hommes célèbres, qui en firent la gloire.

Le

Digitized by Google

Le besoin d'affiner les métaux pour la fabrique des monnoies, pour la fonte des cloches, pour l'artillerie, pour l'orfèvrerie, et pour les manufactures des différentes vaisselles domestiques, mit de tout temps un grand nombre d'hommes dans la nécessité de s'instruire de l'emploi de toutes les matières minérales, soit par la tradition, soit par les manuscrits.

Meerman et d'autres érudits prétendent que les Européens n'ont pu apprendre l'art de *l'imprimerie tabellaire* des peuples de l'Orient, parce que la navigation dans les Indes n'a eu lieu qu'à la fin du 15.e siècle. . . J'ai déjà montré dans le chapitre précédent la voie par laquelle le *papyrus* d'Égypte a passé en Occident : j'ajouterai que, depuis le 4.e siècle, sous le règne de Constantin, les pélérinages à la Terre-Sainte furent très-fréquens; les chrétiens d'Occident s'y rendoient avec affluence. Le calife Aaron envoya lui-même les clefs du *Sépulchre* à Charlemagne, en signe de la liberté du pélérinage en Palestine.

Ces pélérinages devinrent l'origine des croisades et ouvrirent, d'abord par terre, le chemin de l'Orient. En 1064, sept mille Allemands firent le voyage de Jérusalem,

Digitized by Google

et dirigèrent leurs marches par la *Hongrie*, la *Bulgarie*, la *Turquie*, la *Syrie*. *Godefroid de Bouillon*, accompagné de ses frères *Eustache* et *Baudoin*, commandoit en 1096 une armée croisée forte de cinq-cent-mille fantassins et de cent-mille cavaliers. Il se rendit maître de *Nicée*, *d'Antioche* et d'un grand nombre de places de la *Natolie*; enfin de Jérusalem en 1099. *Pierre l'Hermite* avoit déjà fait en 1093 un premier voyage dans la *Terre-Sainte*. Il revint en France, y prêcha la croisade; entraîna à sa suite une foule innombrable de peuple; se mit à la tête de quarante-mille hommes; en donna tout autant à commander à son ami *Gauthier*, et marcha contre les Musulmans, en dirigeant sa route par l'Allemagne, la *Hongrie*, etc. comme les autres pélérins. St. Louis s'embarqua à *Aigues-Mortes*, en Languedoc, avec une grande partie de sa cour, pour la même expédition, et porta la guerre en Égypte et dans la Palestine, jusqu'en 1254. Fait prisonnier par les Sarrasins en 1250, dans la malheureuse affaire de *Massoure*, il fut conduit dans une espèce de maison de campagne sur les bords du Nil. On y voyoit trois tours et un pavillon garni en-dehors *de magnifiques toiles peintes*.

Digitized by Google

Les Français possédèrent des terres le long des côtes de la Syrie jusqu'en 1291. Les Allemands, les Italiens, les Espagnols, et les autres peuples de l'Europe qui se croisèrent pendant deux-cens ans contre les infidèles, ouvrirent par terre et par mer des communications avec les contrées de l'Orient. Ils en rapportèrent chez eux les productions, les découvertes, les arts. Les ordres hospitaliers institués à Jérusalem pour la garde du *Sépulchre*, et fondés ou plutôt stationnés en Europe, afin de tenir les chemins libres, et d'assurer les caravannes des pélérins, qui alloient à la Terre-Sainte, nous ont fait, pour ainsi dire, passer de main en main, les mœurs, les usages, les sciences, les procédés mécaniques des Orientaux, des Perses, des Indiens... Donc les Européens ont connu bien avant le 15.e siècle les arts des peuples de l'Orient.

D'ailleurs, les Romains, maîtres des Gaules pendant trois à quatre siècles; qui, du midi au nord, de l'est à l'ouest, avoient ouvert des communications directes avec la métropole, soit par leurs étonnantes voies de terre, soit par la navigation sur la méditerranée et sur le *golfe adriatique*, avoient répandu chez les nations vaincues, le germe

Digitized by Google

des sciences, des arts, des métiers, avec les inventions, les découvertes des anciens peuples et les leurs. Marseille avoit un commerce avec la Grèce, l'Archipel, la Syrie et tout l'Orient, par la méditerranée. La même mer lui donnoit entrée dans les vastes contrées de l'Egypte, de l'Arabie, de la Perse. Le commerce de l'océan et des côtes des Gaules aquitanique, et seconde belgique ; celui de l'Armorique, et d'Albion lui étoit ouvert par le détroit de Gibraltar. Les rapports que Marseille entretenoit avec Alexandrie, le Caire, Suez, la mer rouge, étoient continuels. Les *marchands d'outre-mer*, dont il est si souvent parlé dans nos chroniques, étoient des négocians d'Alexandrie et de Syrie; c'étoient eux qui importoient à Marseille le *papyrus* d'Égypte, qui de là passoit dans l'intérieur des Gaules par les voies romaines. Il paroît que le gouvernement français, étonnant par ses brillantes conquêtes et ses vastes entreprises, se propose de r'ouvrir avec l'Asie cette même communication négligée, abandonnée, depuis la découverte de l'Amérique.

Narbonne et *Arles* étoient aussi l'entrepôt des marchandises de l'Orient, de la Grèce et de l'Égypte. *Lyon*, *Bordeaux*

Digitized by Google

tenoient un rang distingué parmi les villes de commerce. Trèves et Cologne étoient connus par leurs nautes de la Moselle et du Rhin. *Arras* étoit célèbre par ses manufactures d'étoffes. *Boulogne*, ou plutôt *Portel*, *Portus Itius*, étoit le fameux port où Jules-César s'embarqua pour aller soumettre Albion. Une inscription trouvée dans l'île de *Walcheren*, en Zélande, et faite à l'honneur de la déesse Nehallenie, *ob merces rectè conservatas*, prouve que les Bataves avoient des sociétés de commerçans. En un mot, quiconque lira *Grégoire de Tours*, *Ausone*, *Sidoine-Appollinaire*, *l'Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, *par Huet*, etc. sera surpris que la découverte de la gravure et de l'imprimerie en bois et en métal ait été réservée au quinzième siècle.

On voit au département, à Gand, une cloche qui porte cette inscription en relief : *Maria. Mester Gilis*, *van S. Pieters*, *makede mi*, *anno Domini* MCCLXXXI. P. M. O. (Marie. Maître Gilis, de St. Pierre, m'a fait l'an du Seigneur 1281). Il y a aussi des *étalons* de mesures de blé, en métal fondu, mais sans date, entre autres celle-ci avec l'inscription : *Dese seiers dede ghieten broeder Hughe*, *van Hasnede*. *Maria*. (Frère Hugue de

Digitized by Google

Hasnede a fait fondre ces mesures de blé.) L'on croit que, pour trouver l'imprimerie, il suffisoit de mettre du noir ou une couleur quelconque sur ces lettres de relief, et d'y appliquer du papier; mais c'est une erreur populaire : ces mêmes caractères se seroient trouvés au revers sur le papier et à contre-sens.

CHAPITRE IV.

Des premiers livres d'images, essais de l'imprimerie.

Nous n'avons point encore l'histoire complète de la gravure en bois. Nous manquons de monumens authentiques, qui puissent nous montrer ses commencemens informes, assigner ses inventeurs, répandre des lumières sur leurs essais, sur leurs progrès, et fixer le dégré de perfection où ils sont parvenus par succession de temps et de tentatives. Au lieu de tenir le premier anneau de la chaîne continue des beaux-arts, nous sommes réduits à n'avoir que des époques va-

Digitized by Google

gues, des noms douteux, un mécanisme et des procédés très-incertains.

Ceux qui ont le mieux étudié l'origine de cet art, conviennent que les Italiens, les Allemands, les Belges, les Bataves ont cherché, presque tous à la même époque, sur la fin du 14.e siècle et au commencement du 15.e à graver et à sculpter sur bois et sur cuivre. Ils avoient été dévancés par les sculpteurs, ciseleurs, graveurs, maçons et fondeurs des 13 et 14.e siècles. En effet, que l'on parcoure les anciennes cathédrales, les anciens monastères, on trouvera sur les portiques, sur les tombes, sur les autels, dans les cloîtres, des décorations, des ornemens, des figures, des histoires chargées d'inscriptions en lettres gothiques, taillées sur la pierre, ou fondus en airain, qui expliquent sommairement le sens de ces monumens, et qui annoncent le nom de leur artiste avec la date de l'année. Or, ces caractères en relief ou en creux ont servi de modèles pour l'imprimerie tabellaire. Il en est de même des lettres peintes sur les anciennes vitres : elles ont la plus grande ressemblance avec celles des livres d'images.

Le règne de Charles V, roi de France, fut depuis Charlemagne la première épo-

Digitized by Google

que du renouvellement des lettres. Il honora les sciences, il protégea, il encouragea les talens. *Jean de Bruges*, d'abord chimiste, puis inventeur de la manière de peindre à l'huile, enfin peintre distingué de ce monarque, enluminoit les manuscrits en or, argent et azur. Les *Histoires escolatres de la bible*, qu'il a ornées de jolies miniatures, en 1371, par ordre et à l'honneur de ce prince, et qu'il a souscrites de sa propre main, attestent le goût et les talens supérieurs de l'artiste.

Quelque temps auparavant, des essais de chimie avoient fait trouver la poudre-à-canon. *Van Eyck* avoit fait un grand pas pour la peinture et pour l'imprimerie, par sa manière ingénieuse de broyer les couleurs. Cependant *Lessing*, dans un ouvrage allemand publié à *Brunswick* en 1775, ne fait aucune difficulté d'enlever à *Van Eyck* et à son frère Hubert, un honneur dont ils sont en possession depuis plus de quatre siècles; il affirme que la peinture à l'huile avoit été connue plusieurs siècles avant eux. Les preuves sur lesquelles il se fonde sont des passages formels d'un manuscrit du 10 ou 11.e siècle de Théophile-le-prêtre. Il rapporte en entier le chapitre 18 *de rûbricandis ostiis et de oleo*

Digitized by Google

lini; le chap. 23 *de coloribus oleo et gummi terendis*. On y lit tous les procédés de la peinture à l'huile, et la méthode de mêler et de broyer l'huile de lin et la gomme pour en composer des couleurs. Ce manuscrit se trouve à la bibliothèque nationale à Paris, n.° 6741. Mais ce manuscrit, qui contient encore quatre ou cinq traités sur le même sujet, n'est que de 1431.

Bullet dans ses *Recherches historiques* sur les *cartes à jouer*, démontre par une multitude de preuves tirées des chroniques du temps, particulièrement de celle de *Petit-Jean de Saintré*, page de Charles V; par les édits des princes; par les lois ecclésiastiques; par les figures mêmes des cartes, que ce jeu fut inventé sur la fin du règne de ce monarque, vers l'an 1376. Il augure par les couronnes et les sceptres fleur-délisés, que portent les rois dans ce jeu, que ce sont les Français qui les ont imaginées. Bientôt elles passèrent en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Puis elles furent défendues par Jean, roi de Castille, par un édit de 1387; par une ordonnance du prévôt de Paris, du 22 janvier 1397; par un synode de Langres tenu en 1404, etc.

Digitized by Google

Ces cartes alors étoient dessinées et peintes, comme les *dés* et les *tesseres* des Grecs et des Romains, dont j'ai parlé. *Ménestrier* et *Bullet* le prouvent par le compte de Charles *Poupart*, trésorier du roi Charles VI, dans lequel on lit cet article : « Donné à Jacquemin Gringonneur, » peintre, pour trois jeux de cartes à or et » à diverses couleurs, de plusieurs devises, » pour porter devers ledit seigneur roi, » pour son ébattement, cinquante-six sols » parisis. »

Ce ne fut que vers l'an 1400, que les Allemands, les Flamands, les Hollandois, les Italiens, firent les premiers moules en bois, pour les fabriquer avec plus de célérité, et en rendre l'usage plus commun et moins cher. Cette méthode passa en France, en Angleterre, en Espagne, etc. Cependant Heineken prétend que l'invention des cartes et de leur enluminure est due aux Allemands, et lui donne une date antérieure à celle de 1376. Gunther Zeiner, dans un ouvrage allemand, intitulé *le jeu d'or*, qu'il imprima en 1472, in-f.°, dit que le jeu de cartes a commencé à prendre cours en Allemagne l'an 1300.

Les livres d'images, sans date, sans indi-

Digitized by Google

cation d'auteur et de lieu, que l'on fait voir dans les différentes bibliothèques de l'Europe, ont tous été gravés sur planches de bois fixes, avec le texte à côté, au milieu, ou au-dessous des images, ou quelquefois sortant de la bouche des figures, pour les expliquer. Ils ont été imprimés d'un seul côté du papier avec une encre grise en détrempe. Ces ouvrages que l'on regarde comme les *premiers essais de l'imprimerie*, ont été fabriqués, selon les uns, avant la découverte de cet art, et selon les autres dans les premiers commencemens. Ils se ressemblent presque tous. Les figures qui y sont représentées, sont grossièrement faites, au simple trait, dans le goût gothique, de même que l'explication latine en prose rimée, qui accompagne chaque figure gravée dans les petits carrés des planches. Les feuilles n'étant imprimées que d'un seul côté sont collées dos-à-dos les unes avec les autres. Les lettres de l'alphabet, en gros caractère gothique, qui se trouvent ordinairement au milieu des planches, indiquent l'ordre de leur arrangement : c'est ce que nous appelons *signatures*.

Pour graver une planche de bois, il falloit 1.° dessiner le sujet à la plume sur

Digitized by Google

le bois, ou calquer le dessin sur le bois; 2.° marquer tous les traits qui forment le dessin et les conserver en relief; 3.° enlever délicatement avec des pointes, des canifs, ou d'autres outils, ce qui devoit demeurer en blanc et être creusé, parce que le relief seul forme dans l'impression les traits sur le papier. C'est l'imprimerie chinoise ou tabellaire, dont nous avons parlé. Dans l'impression des images et des cartes, on chargeoit de noir la planche de bois ou le moule, on y appliquoit une feuille de papier moite, afin qu'elle s'attachât aisément au moule : on passoit ensuite plusieurs fois sur le papier un frotton de crin ou de bande d'étoffe, et l'on frottoit le papier sur le moule : alors l'empreinte de l'image paroissoit sur le papier. L'on découvre cette opération par le revers de la feuille qui est lisse et quelquefois maculée, dans les anciennes estampes sur bois, et dans les anciens livres d'images imprimés d'un seul côté.

Les cartiers employoient des cartons découpés pour enluminer leurs cartes. Et encore aujourd'hui, il leur en faut plusieurs, pour donner les différentes couleurs aux figures. Les enlumineurs des livres anciens suivoient le même procédé.

Digitized by Google

Par cette opération, les figures et le texte, qui sur la planche, étoient à gauche du spectateur, se trouvoient à droite dans l'empreinte ou l'estampe, *et vice versâ* : à moins que les artistes habiles n'eussent pris le soin d'ordonner et de graver leurs figures de telle sorte que les actions, qui doivent se faire avec la main droite, fussent représentées et parussent de même sur le papier. On peut donc prendre régulièrement pour copie la pièce qui fait voir le contraire.

Ces livres très-rares, curieux par leur singularité, d'une lecture difficile par l'abréviation des lettres et leur forme, sont au nombre de sept à huit principaux. *Maittaire*, *Schelhorn*, *David Clément*, *Fournier-le-jeune*, *Méerman*, *Papillon*, *De Bure*, etc. les ont décrits. Je les ai presque tous vus: mais aucun bibliographe n'a mieux connu ces livres d'images, et en plus grand nombre, que *Heineken*. Il a donné la copie fidèle de toutes les planches et le *fac simile* du texte ; il a désigné leurs différentes éditions, déterminé leurs variantes, et raisonné à fond les artistes et leurs œuvres. P. 292 à 482. Voici ma notice.

1.° *Figurae typicae veteris atque anti-*

Digitized by Google

typicae novi testamenti : petit in-f.° (*Figures de l'ancien et du nouveau testament*). On appelle cet ouvrage en Allemagne la *Bible des pauvres*, parce qu'il avoit été fait pour leur donner une histoire abrégée de l'ancien et du nouveau testament, par figures, n'étant point en état de se procurer un manuscrit de la bible entière. Il correspond *aux figures de la bible*, *par Royaumont*. J'en ai vu deux exemplaires, l'un à Bâle en 1781, l'autre à Paris en 1795, tous deux complets, en quarante feuillets. Cet ouvrage existe en manuscrit du 12.e et du 13.e siècle, mais seulement en trente-huit figures, à la bibliothèque du duc de Brunswick-Wolfenbuttel, une des plus riches de l'Allemagne, selon la notice que le savant *Hugo* qui en est le conservateur, a envoyée à Méerman.

L'exemplaire de la *Bible des pauvres*, que possède la bibliothèque publique de Bâle, est complet et très-bien conservé. Il contient quarante feuillets imprimés seulement d'un côté, de sorte que deux feuillets étant collés ensemble, cela forme un ouvrage de vingt feuilles. Le papier n'est pas des plus fins, mais de la qualité ordin airede celui dont on se servoit dans le 15.e siècle en Allemagne. Le premier feuillet imprimé

Digitized by Google

se trouve assez conforme à celui dont on voit une copie dans *Schelhornii amaenitates litterariae*. J'ai cependant remarqué que les figures dans Schelhorn sont différemment ordonnées dans la première planche, que dans celle d'Heineken : elles sont mieux dessinées, mieux gravées. (Voyez la figure d'Éve et celle du serpent). Cette première planche ou feuille est marquée, au milieu, de la lettre A; les suivantes B. C. D., et ainsi de suite jusqu'à la lettre U, où l'alphabet finit. Après cela recommence de nouveau l'A.. mais avec deux points, et ainsi de suite B.. C.. D.. jusqu'à U.. où finit le second alphabet et le livre. Outre ce que Heineken a remarqué sur cet ouvrage, il se trouve encore une autre particularité à l'exemplaire de Bâle, c'est que quatre planches, savoir, I. K. L. M. se trouvent partagées chacune en deux pièces jointes ensemble, comme cela est visible par une ligne blanche, qui se trouve entre deux. Les frères *Amerbach* étoient possesseurs de cet exemplaire dans le 16.e siècle; il passa ensuite avec leur bibliothèque à l'université de Bâle; mais personne ne connut le prix de ce livre qu'en l'année 1772, où *M. Bech*, bibliothécaire de la bibliothèque publique de Bâle, eut

Digitized by Google

le bonheur de le découvrir dans un grand tas de papier, que l'on n'avoit pas remué depuis l'année 1661. Dès lors il fut mis au nombre des plus grandes raretés de la bibliothèque, et c'est ainsi que le public en jouit.

L'exemplaire de la bibliothèque nationale à Paris est de même, excepté que les quatre planches ne sont point partagées, comme celles de Bâle. Je n'y ai point vu non plus les points marqués après les lettres du premier alphabet. D'ailleurs il n'est pas aussi bien conservé. On en voit un exemplaire à la bibliothèque bodléenne à Oxford; un autre dans celle du christ à Cambridge.

Il y a quatre éditions différentes de cet ouvrage en quarante planches, et une cinquième distincte des autres, par son augmentation, en cinquante planches.

2.° *Historia S. Joannis evangelistae, ejusque visiones apocalypticae :* petit in-folio. Histoire de St. Jean l'évangeliste et ses visions dans l'île de Pathmos, représentées en figures, avec leur explication en latin, sculptée au milieu et au-dessous d'elles. Le texte est pris du premier chapitre de l'Apocalypse jusqu'au 22 inclusivement.

Maittaire, dans ses *annales typographiques*,

Digitized by Google

ques, dit avoir vu quatre exemplaires de cet ouvrage, qui se ressembloient presque tous. Il s'est plû à décrire celui du comte de *Pembroke*, composé de quarante-six planches. *Uylenbroeck*, ancien magistrat hollandois, en avoit un en quarante-sept, dont on voit la description dans le catalogue de sa bibliothèque, imprimé à Amsterdam, en 1729. Il a passé à Paris, à *de Boze*, puis au président de *Cotte*. Le docteur en médecine, *Réga*, à Louvain, en possédoit aussi un exemplaire incomplet. J'en ai vu deux à la bibliothèque nationale à Paris, chacun de quarante-huit planches; dans l'un les feuilles sont collées l'une contre l'autre; dans le second elles sont détachées. Les planches sont marquées en-haut et à côté des pages par les lettres alphabétiques A. B. C. etc. Les estampes sont gravées sur bois au simple trait, d'un goût lourd et gothique, de même que le texte latin. Les feuillets sont imprimés d'un seul côté avec une encre grise.

Dans les exemplaires de *Harlem*, de *Uylenbroeck*, de *Verdussen*, comme dans la plupart de ceux de la bibliothèque impériale de Vienne, de Berlin, d'Oxford, de *Pertusati*, à Milan, on trouve entre cha-

Digitized by Google

que estampe une feuille de papier ajoutée au livre, écrite à la main, à l'opposite des figures en idiome teuton, saxon ou flamand, d'une écriture du 15.e siècle, pour faciliter l'intelligence de la matière, à ceux qui ne savent pas le latin. *Gaignat* avoit trois exemplaires de ce même ouvrage, qui diffèrent entre eux par les types, par le nombre des planches. Heineken a trouvé six différentes éditions de cette histoire, dont il a donné le détail le plus exact.

3°. *Historia seu providentia Virginis Mariae ex cantico canticorum*; petit in-fol. (Histoire de la Vierge, tirée du cantique des cantiques, expliquée par figures). Cet ouvrage contient seize feuillets imprimés seulement d'un côté. Ces feuillets sont remplis de gravures en bois, qui représentent différens sujets allégoriques à la vie de la Vierge, avec de courtes explications, en forme de sentences au bas de chaque figure. *Gaignat* en possédoit un, dont le texte est imprimé en caractères de fonte. *Verdussen*, d'Anvers, en avoit un semblable. Il y en a un de même à la bibliothèque bodléenne à Oxford. Celui que j'ai vu à la bibliothèque nationale, est aussi en seize planches. Le texte imprimé des deux côtés des

Digitized by Google

feuilles porte la date de 1470. Les figures paroissent plus anciennes que cette époque. La bibliothèque de Harlem possède neuf feuillets de cette histoire gravée sur bois, avec les figures tirées du *cantique des cantiques*. Le titre de la première feuille est en langue flamande. Méerman en a donné le *fac-simile* dans sa table IX. Il prétend que cet ouvrage, de même que le précédent, doit être attribué aux Belges, et que les autres éditions latines et allemandes ont été faites sur celles-ci, qui sont les originales. Mais on attend sa preuve. (Voyez *Heineken*, page 375). Ce savant annonce encore une édition d'une histoire semblable, dont il n'a trouvé qu'un exemplaire sous le titre: *Historia B. Mariae Virginis ex Evangelistis et patribus excerpta et per figuras demonstrata*, en seize planches.

4°. *Ars Moriendi* (l'Art de mourir): petit in-folio, en vingt-trois feuillets; le texte est imprimé sur douze planches d'un seul côté, et les figures sur onze. Chaque feuillet est marqué d'une lettre de l'alphabet; les estampes représentent les tentations des agonisans. Le texte est aussi grossièrement gravé que les figures. Il ressemble à l'écriture du 14.e siècle. Les lettres capitales sont ornées

Digitized by Google

comme celles des manuscrits. Harlem en possède quinze feuillets : il y a eu de cet ouvrage sept à huit éditions différentes, en latin, en allemand, et avec un plus grand nombre de planches. (*Heineken*, p. 399.) Celui qui est à la bibliothèque nationale est imprimé en caractères de fonte; mais le petit in-folio de vingt-trois feuillets imprimés sur tables de bois est d'une rareté extraordinaire.

5°. *Ars memorandi notabilis per figuras Evangelistarum*; petit in-folio (l'Art d'apprendre par cœur les quatre évangélistes, par le moyen du texte et des figures). Il y en a un exemplaire à la bibliothèque de *Nuremberg*. Celui que j'ai vu à la bibliothèque nationale contient quarante huit planches, dont les figures sont grossièrement coloriées. Celui dont Méerman fait mention, d'après les auteurs allemands, n'en a que trente.

6°. *Donatus, seu grammatica brevis in usum scholarum conscripta.* Le Donat, vocabulaire, ou catholicon fut imprimé, comme nous le dirons à l'article *Maïence*, par Guttenberg et Fust, en caractères fixes, gravés sur des tables de bois. Donat étoit un grammairien de Rome, du 4.e siècle, un

Digitized by Google

des maîtres de s^t. Jérôme. Il a composé un traité des huit parties du discours, que Cassiodore estimoit le plus méthodique et le plus propre pour les commençans. Santander en possède un manuscrit sur vélin, en vingt-quatre feuillets in-4°., écrit à longues lignes, en lettres minuscules carolines, les sept derniers mots sont en grandes lettres onciales: on le croit du 9.e siècle; j'en ai vu à la bibliothèque nationale une édition, petit in-4°. à longues lignes, en caractères gothiques, de trente-six pages, avec les signatures A, A 2, A 3, sans indication de temps, de lieu et d'imprimeur. Il est divisé en trente-six chapitres et commence: *Partes orationis quot sunt? Dicito. Quae? Nomen, pornomen, verbum, adverbium, participium, conjunctio, præpositio, interjectio*, etc.

Ce Donat étoit une grammaire usitée dans les écoles du moyen âge. Elle est un abrégé de celle *d'Ælius Donatus*, par demande et par réponse. Méerman assure que cet abrégé a été imprimé à Harlem en caractères mobiles par *Laurent*. On en conserve dans cette ville deux fragmens. Ils ont été trouvés en 1740 par un imprimeur de Harlem, nommé *Jean Enschedius*. L'un étoit collé à la reliure du *Psautier belgique*,

Digitized by Google

imprimé à Delft en 1498, in-8°., par *Henri Eckert Van Homberch*; l'autre d'un format in-4°. servoit d'enveloppe à des privilèges écrits en 1477. Si l'on croit les Hollandois, ils ont été imprimés avant le *Speculum Belgicum*. Ils sont sur membrane : ils ont une grande conformité de types et d'abréviation avec le *Speculum ;* ce qui prouve qu'ils sont sortis du même maître, selon *Méerman*. Il commence comme celui de la bibliothèque nationale, *Partes orationis* etc.

7°. *Speculum humanae salvationis*, ou *Speculum Salutis* (le Miroir du salut), petit in-folio. Cet ouvrage a été écrit en latin, dans le 13e. ou 14e. siècle par un moine de l'ordre de st. Bénoit. Dans une ancienne édition allemande, qui se trouve à la bibliothèque de l'évêque de Gurck, ville de la Carinthie, on lit ces vers, qui indiquent au moins l'éditeur de son abrégé; il s'appeloit *frère Jean*, du monastère de st. Ulric et de ste. Afre, à Augsbourg. Il le dédia à son abbé :

Explicit humanae salutis summula plane
A me fratre Johanne, tui, pater, ordinis, alme
Vir Benedicte, puto, quasi minimo monacho.

Digitized by Google

Il a été traduit en allemand, en flamand, en français-gaulois, en anglois. Méerman a donné une description de deux éditions latines et de deux éditions flamandes, avec la calque de leurs types différens, et les variantes du texte, imprimés en caractères mobiles de bois. On les conserve à Harlem. *Jean Veldener* en a donné deux éditions en langue flamande, à Culenbourg : la première est du 6 mars 1483. Les curieux pourront consulter Méerman, tom 1. Chap. V, et ses planches III. V. VI.

Fournier compte six éditions du *Speculum Salutis*. Il en a vu quatre exemplaires latins à Paris, et un en flamand. Il a exercé ses talens sur les différens caractères employés dans ces éditions, et les juge tous sculptés en bois. Papillon en admet une partie en fonte et l'autre sur bois.

J'ai vu à la bibliothèque nationale cet ouvrage rare et singulier. Il est composé de soixante-trois feuillets et de cinquante-huit estampes. La préface de cinq feuillets, imprimés à longues lignes, en bouts rimés, annonce le titre et le nom de cette compilation :

Prohemium cujusdam incipit novae compilationis
Cujus nomen et titulus est speculum humanae salvationis.

Digitized by Google

Le texte du corps de l'ouvrage est imprimé en deux colonnes, d'un seul côté du papier, en bouts rimés latins, de caractères gothiques. Les cinquante-huit estampes gravées au simple trait, représentent des sujets de l'ancien et du nouveau testament; elles sont placées au haut de chaque planche en forme de vignettes, séparées au milieu par une colonne, ou un tronc d'arbre et d'autres ornemens gothiques, chargées de quelques mots pour expliquer les figures. Elles ont toutes été gravées en planches de bois fixes. Mais il n'en est pas de même du texte explicatif qui se trouve au-dessous des vignettes. Des cinquante-huit planches, le texte, dans vingt-sept, est gravé en bois fixe; et, dans vingt-sept autres, il est en caractères mobiles de fonte. Les planches des figures ont également servi pour le tirage de l'imprimé et du gravé. Il y a cette différence sensible, que, dans les épreuves tirées sur des planches de bois fixes, l'encre du texte en est grise ou couleur de bistre, comme celles des estampes qui sont au-dessus; au lieu que dans les épreuves tirées sur les caractères mobiles de fonte, l'encre du texte en est très-noire, et celle de l'estampe au-dessus, très-grise; ce qui prouve, que, dans celles-ci,

Digitized by Google

le texte a été imprimé séparément des figures, qui sont plus anciennes. Il est probable que cet exemplaire est composé des parties séparées de deux éditions différentes. Chaque planche est distinguée par les signatures A B C, etc. Les lettres du second registre sont entre deux points.

Les *Célestins* à Paris avoient un exemplaire de cet ouvrage imprimé en lettres de fonte, selon *Chevillier*. La Sorbonne en possédoit un semblable à celui de la bibliothèque nationale : les Hollandois ont aussi quelques éditions de cet ouvrage en langue flamande et latine. *Verdussen*, ancien échevin d'Anvers, en possédoit un exemplaire, qui étoit une traduction du latin en flamand. Au reste, *Fournier le jeune* et *Papillon*, tous deux artistes célèbres, donnent en tout la préférence pour l'ancienneté aux cinq premiers livres d'images décrits ci-dessus. Il faut consulter *Heineken* sur l'auteur de cet ouvrage, sur ses manuscrits, ses différentes éditions, sur les variantes du texte, et sur les dessins des planches.

Il est, dans les anciennes dix-sept provinces, un artiste qui paroît avoir quelque titre aux honneurs de l'invention de la gravure, c'est *Israël van Mecken* ou

Digitized by Google

Van Mentz, *Van Mecheln*, *Meckelen*, appellé en français *Israël de Malines*, qui florissoit, comme peintre et graveur, vers l'an 1450. *James Hazard*, gentilhomme anglois, mort à Bruxelles le 3 août 1787, très-connu par son goût pour les beaux-arts, et par sa précieuse collection de gravures, qu'il avoit acquise dans ses voyages en Allemagne, en Hollande, en Flandre, en France, a connu seize estampes de cet artiste, scellées de son monogramme, ou de son nom en entier. De ces seize estampes, qui représentoient les principaux sujets de la vie de la Vierge, il en possédoit une qui figuroit son mariage. Sur une bande de l'autel de cette pièce, on voit le nom de l'artiste écrit de cette manière : *Israël Vā Meckeñ*; et au bas de l'estampe *Israël V. M.*

Dans la vente de la collection d'estampes de *Hazard*, qui s'est faite en avril 1789, on a vu trois pièces du même maître, notées dans le catalogue sous les n°. 508-509, marquées du monogramme I. M. et l'estampe n°. 510, représentant la Vierge au lit de la mort, marquée au bas *Israël V. M.*

Joachim *Sandrart* qui a donné la vie des plus célèbres artistes, en allemand, à Nurenberg, traduite en latin, en 1683, in-f°.

Digitized by Google

confirme l'assertion de Hazard, page 206, en appellant Israël van Mecken par son nom latin *Israël Mechliniensis*. Il est vrai qu'en Allemagne il est désigné par *Israël von Mainz*, Israël de Maïence ; et en France, par *Israël* de *Ments*; mais ce sont autant d'erreurs réfutées par la signature originale *Israël van Mecken*.

Ceux qui connoissent la langue flamande, assurent que *Mecken* abrévié de *Meckelen* ne signifie en flamand et en saxon que *Malines*. Ils observent très-bien que la lettre L peut être comprise dans le montant du K; d'ailleurs *Mecken* ne peut être l'abrégé de *Ments*, qui est le nom teutonique de Maïence. L'article *de* s'exprime en flamand par *van* et en allemand par *von;* donc ajoutent-ils, *Israël van Mecken*, qui est la signature de l'artiste, est flamand. Souvent il a été transformé en *Israël a Meckenich*, né dans le pays *d'Eiffle*, petite contrée d'Allemagne entre Trèves, Luxembourg, Cologne, Juliers : on le fait naître aussi à *Meckenheim*, petite ville d'Allemagne, à trois lieues de *Bonn*, ou à *Mechelen*, village du pays de Liège, au-dessous de Maestricht.... *Heineken*, p. 226, affirme qu'*Israël* est né à *Mecheln* petite bour-

Digitized by Google

gade que les habitans du pays appellent *Meckenen*, près de *Bocholt* ou *Boekhold*, ville située sur l'*Aa*, dans l'évêché de Munster, en Westphalie. Il met les gravures d'Israël père et fils entre 1450 et 1503.

Mais les estampes d'*Israël Van Mecklen* ont-elles été faites sur bois ou sur métal ? C'est ce que James Hazard nous laisse ignorer. Si l'on en croit Heineken, les premiers livres ornés de gravures en taille-douce ou sur métal, en Allemagne, datent de 1440 à 1455. Si l'on croit Mercier, le premier livre orné de gravures sur métal, que l'on ait découvert en Italie, est, *Libro intitulato monte santo di Dio, Florentie 1477. x septemb.* Il en est un exemplaire complet à la bibliothèque Casanate, à Rome : La Vallière en avoit un imparfait. Le second livre imprimé avec des figures en taille-douce, est le *Ptolomée*, à Rome, en 1478. Le troisième est le *Dante*, de 1481. Heineken et de Mur croient que les figures de la Montagne ste. et du Dante ont été dessinées par *Sandro Boticello*; gravées par lui ou par *Baccio Baldini.* André Manteigne, né à Padoue en 1431, mort à Mantoue en 1517, étoit aussi peintre et graveur célèbre. On connoît de lui un beau dessin

Digitized by Google

qui représente Hercule étouffant Anthée. Il est peint en miniature à la tête d'un exemplaire de *Clementis pape V. Constitutiones cum apparatu Joan. Andree, Epis. Aler. Maguntie, per Petr. Schoiffer* 1467, que possédoit la Valière.

Un des livres d'images, qui, depuis près de trois siècles, fait l'admiration constante et l'étude des graveurs et des bibliographes, est le *Tewrdanck*, quoique l'édition soit environ cent ans postérieure à celles dont je viens de donner la notice. Cet ouvrage in-f°. est l'histoire de la vie et des aventures périlleuses de *Maximilien I*, caché sous le nom du fameux héros et chevalier *Tewrdanck*; il est écrit en vers teutons, caractères gothiques de la plus grande beauté. Les uns prétendent que l'empereur Maximilien en est lui-même l'auteur, d'autres l'attribuent à *Melchior Pfintzing*, un de ses chapelains, prieur de s^t. Alban, près de *Maïence*, et de *s^t. Sébold*, à Nuremberg. Il est orné de cent-dix-huit estampes, aussi nettes et aussi fraîches que si elles sortoient des mains du graveur. Le texte et les figures sont imprimés sur grand papier, à marge large, et d'une encre bien noire. Chaque page ressemble

Digitized by Google

à un exemplaire d'écriture, décorée de traits hardis entrelacés les uns dans les autres, se perdant au long dans les marges, d'une égalité et d'un délié si soutenus, qu'on ne peut rien voir de plus parfait : c'est ce qu'on appelle *poche* (arrondissement d'une lettre, fait avec la plume à la manière des maîtres écrivains).

Il y a deux éditions de cet ouvrage. La première faite à Nuremberg en 1517, par Hans Schönsperger, citoyen d'Augsbourg. On en conserve un exemplaire, à la bibliothèque impériale à Vienne, imprimé sur membrane, avec les figures supérieurement enluminées en or et en diverses couleurs. Le bibliothécaire du Vatican en a montré un autre, d'égale beauté, à l'empereur Joseph II, lors de son voyage à Rome. L'abbaye de s^t. Florien, ordre de s^t. August. dans la Haute-Autriche, en possède un semblable. De *Boze* en avoit aussi un exemplaire sur papier, qu'il tenoit de *Uylenbroeck*. *Gaignat* en avoit recueilli trois. La bibliothèque nationale en conserve un. Ils ont été décrits par *Fournier*, de *Bure*, *Papillon*, et sur-tout par *Lambecius* dans ses *Commentariorum de bibliothecâ caesarea Vindobonensi lib. VIII.*

Digitized by Google

La seconde édition est d'Augsbourg, faite en 1519; c'est celle que j'ai vue à la bibliothèque du duc de *Saxe - Teschen*, à Bruxelles. Les deux sont exactement conformes entre elles. Les 118 estampes allégoriques ont été gravées sur bois, par *Hans Schaeuffelein*, et portent la marque monogrammatique de son nom *Hans* ou *Jean* (S entrelassée dans un H), et la figure d'une petite pelle, appellée en allemand *schaeuffelein*, diminutif de *schauffel*, pelle, dont les Belges ont conservé la racine dans les mots *schup*, *schop*, pour signifier pelle.

Les gravures ont servi aux deux éditions. Toutes les lettres du texte allemand ont été supérieurement gravées sur planches de bois, sous les yeux de *Hans Schaeuffelein*, par d'autres artistes. Les différences sensibles que l'on remarque dans la taille des mêmes lettres, prouvent qu'il n'y en a pas deux qui aient été fondues. Les entrelas des caractères donnent aussi lieu de penser que le texte entier a été gravé sur des planches de la grandeur des pages du livre. *Hans Schönsperger* en a été l'imprimeur.

Les feuillets ou les pages ne sont pas chiffrés, mais distingués seulement par cahiers de signatures, dont les lettres indicatives

Digitized by Google

sont au bas des pages. Dans l'édition de 1517 les feuillets sont signaturés a II. a III : dans celle de 1519, a ij. a iij.

On connoît aussi de Hans Schönsperger deux éditions de *Hortus Sanitatis*, faites à Augsbourg en 1486 et 1488 avec estampes : il est appelé *grand imprimeur de livres de figures.*

Outre le Tewrdanck, Maximilien I.er fit aussi graver en 1517, sur les dessins d'Albert Durer et de Jean Burgkmair, une fête qu'il avoit imaginée, dans laquelle toute sa maison passoit en revue. *Stabius*, son historiographe, en étoit le directeur. Elle est en soixante-dix-neuf pièces. On appelle ce livre en Allemagne *Triumpf-wagen* (le char de triomphe). On n'en connoît que trois exemplaires : l'un à la bibliothèque impériale à Vienne; l'autre chez le roi de Suède; le 3e. étoit à Paris chez Mariette; il passa à la Vallière.

CHAPITRE

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Décision du débat engagé entre Harlem, Strasbourg *et* Maïence *sur les inventeurs de l'Imprimerie.*

Semblables aux sept villes de la Grèce, qui jadis se disputèrent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère, trois villes de l'Europe prétendent à la gloire d'avoir donné naissance à l'imprimerie. L'amour de la patrie plutôt que celui de la vérité a perpétué ces trois opinions opposées dans l'esprit de chacun de leurs différens partisans. Ces opinions, depuis deux siècles, sont soutenues en sens contraire par les plus grands talens. Mais il me semble que la plupart des écrivains qui ont consacré leurs veilles à éclaircir l'origine de l'imprimerie, n'ont fait que grossir les nuages qui l'enveloppent, et accroître notre scepticisme. L'abus qu'ils ont fait des termes est une des premières causes de leurs ténèbres et des nôtres. Or, dit Helvétius, *donnez du jour à la ca-*

Digitized by Google

verne obscure des péripatéticiens ; forcez-les d'attacher des idées nettes aux mots dont ils se servent, votre triomphe sera assuré.

Je demande donc ; qu'est-ce que l'*imprimerie* ? C'est l'art de faire une empreinte sur un corps quelconque en le pressant par un autre. Or cet art a été pratiqué dans tous les siècles par le moyen des *sceaux*, des *anneaux*, des *cachets*, des *médailles*, des *monnoies*, sur la cire, sur le plâtre, sur le plomb, sur l'airain ; et par le moyen de planches sculptées, sur le coton, sur les perses, les indiennes etc. (V. les 1.er et 3.e chapitres). Donc l'imprimerie, dans ce sens, appartient à tous les peuples, et particulièrement aux Orientaux, aux Grecs, aux Romains, etc.

Qu'est-ce que la gravure ? c'est l'art de tailler en relief ou en creux, des figures, des lettres, des noms sur les corps solides. Or, les anciens ont exercé cet art en caractères fixes et en caractères mobiles (V. ch. 1, 3, 4). Mais, si l'on excepte les *Chinois*, les *Japonois*, les *Persans*, ils n'ont point tiré d'empreintes ou d'images en *taille-de-bois* ; pas un d'eux en *taille-douce*. Les Européens n'ont des monumens de la *taille-de-bois*

Digitized by Google

que dè la fin du 14e. siècle, et du commencement du 15e., et de la taille-douce que sur la fin de ce dernier. (Voyez chap. IV.)

Mais comment les lettres des livres d'images ont-elles été gravées?... En relief ou en creux?... A rebours ou au droit?... Je n'ai pas vu cette question agitée, encore moins résolue. Elle est toutefois de la plus grande importance. Cette espèce de gravure étoit la plus difficile à imaginer et à exécuter. Car les figures ou lettres gravées au droit sur bois ou sur métal, se trouvoient inverses sur l'empreinte; dès lors elles ne pouvoient être d'aucune utilité dans la véritable représentation des objets.

Or les monumens qui nous restent de la fin du 14e. siècle et du commencement du 15e., qui nous viennent de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, de la Batavie, prouvent invinciblement que les lettres du texte ont été sculptées inverses... Donc *Harlem*, *Strasbourg* et *Maïence*, ne peuvent s'attribuer exclusivement les honneurs de cette découverte.

La *fusion* des métaux; les *moules* destinés à les recevoir pour y prendre la figure et la forme tracées par l'artiste, sont aussi anciennes que les *monnoies*, les *statues*,

Digitized by Google

les *cloches*, les *canons*, les *poids*, les *mesures* (V. chap. I et VI). Donc leur invention ne peut être revendiquée par aucune de ces trois villes.

Dans la ciselure, la sculpture, la gravure, les anciens comme les modernes, ont employé trois procédés successifs. 1°. Ils ont sculpté le bois. 2°. Ils ont gravé les métaux. 3°. Ils ont *fondu* dans des *moules* ou *frappé* au marteau des figures, des caractères. C'est la marche naturelle et progressive de l'esprit humain dans les sciences et les arts. Sa foiblesse ne lui permet pas de s'élancer, du même bond, du principe à la fin, sans parcourir la ligne intermédiaire.

Telle fut la marche de ces hommes qui, dans la typographie, ont fait l'étonnement de leur siècle et des siècles suivans. Ils ne sont parvenus à ce dégré de perfection, qu'après avoir été de long-temps précédés par d'autres artistes, qui leur ont servi de modèles en différens genres. Tous ceux qui ont visité les ateliers des graveurs, des imprimeurs, des cartiers, des orfèvres, des fondeurs, des papetiers, et qui ont étudié leurs divers procédés, confesseront de bonne foi qu'il est impossible qu'un seul homme ait inventé la *typographie*; et qu'il est absurde

Digitized by Google

qu'une ville quelconque se couvre exclusivement de cette gloire. Je vais donner en preuve le précis des trois parties essentielles et distinctes, qui constituent l'art typographique. 1°. La gravure ou *taille des poinçons*. 2°. La fonte des caractères. 3°. L'impression. Fournier est mon guide, et les artistes, que j'ai interrogés dans leurs ateliers, sont mes garans.

La science du graveur consiste à connoître la figure la plus parfaite que l'on puisse donner aux caractères ; les dimensions qu'ils doivent avoir ; et à les représenter en *relief* sur l'acier, pour les frapper en *creux* sur le cuivre, afin d'en former des matrices, qui perpétuent les lettres à l'infini par la fonte.

Le *calibre* est un petit morceau de laiton, de tôle ou de fer-blanc carré, de l'épaisseur d'une carte, sur lequel on taille la hauteur que doit avoir la figure de la lettre. Le procédé s'en fait à l'aide de l'équerre, du compas et de la pointe d'acier. Ce calibre se divise en sept parties égales. C'est de l'exactitude de cette division et de la taille des lettres que dépend l'œil et la grace de l'imprimé, par la juste proportion qu'il donne au corps entier du caractère et des lettres

Digitized by Google

grandes et petites. L'*m* dans sa hauteur est la mesure et la règle de toutes les autres lettres.

Le poinçon est conformé sur le *calibre*, qui a déterminé la grandeur des lettres, leur épaisseur, leur forme, leurs traits. Ainsi, le poinçon est la figure de la lettre taillée en relief et à rebours sur une tige d'acier. C'est au graveur à saisir l'esprit et le goût du caractère qu'il doit produire, afin d'y conformer avec intelligence la taille de son *calibre*. C'est dans ce genre que se distinguent de nos jours les *Didot*, les *Fournier*, les *Vafflard*, les *Bodoni*, les *Ibara*, les *Baskerville*.

Les matrices sont le fruit et le résultat des poinçons. Ce sont de petits morceaux de cuivre rouge de quinze à dix-huit lignes de long, sur trois environ d'épaisseur, dont la largeur est relative à celle des *lettres*, des *ornemens*, des *vignettes*, des *notes*, etc. qu'on veut former. La lettre frappée en creux dans la matrice s'y voit dans son sens naturel. Il faut environ cent-cinquante-quatre matrices pour un caractère, qui comprend les grandes et petites capitales, les doubles-lettres, les lettres de bas-de-casse, la ponctuation, les accens, les chiffres.

Digitized by Google

La matière des caractères a été pendant long-temps composée de *plomb*, d'*étain*, de *cuivre cru*, appelé *potin*, et quelquefois de fer. Ces dernières parties étoient fondues séparément du plomb, avec de l'*antimoine*, puis mêlées ensemble. Cette opération ne produisoit qu'un métal imparfait. Il étoit très-grossier. On l'a perfectionné; on l'a simplifié, en le composant simplement de *plomb* et de *régule d'antimoine*.

Le moule est composé d'environ cinquante petites pièces de fer. Il est séparé en deux parties, l'un de dessous qui contient la matrice; l'autre de dessus, qui sert d'*entonnoir*. Elles s'ouvrent et se ferment à volonté. Ces deux parties s'emboîtent l'une sur l'autre, à chaque lettre que l'on fond. Lorsque le moule est fermé, la partie de dessus forme une espèce *d'entonnoir carré*, large par en-haut, et se réduisant par l'autre bout à la largeur du tiers du corps de la lettre. C'est par-là que se fait le *jet* et qu'on introduit le métal liquéfié dans toute la longueur du moule.

La tige du métal, sortant du moule, porte en tête la lettre empreinte dans la matrice, et cette *lettre est à rebours*. Dès qu'il y en a une quantité de fondues, on

Digitized by Google

travaille à les rendre égales entre elles, en longueur, en épaisseur. On les polit sur les côtés ; on les place dans le justificateur, afin de les raboter par le pied ; on retourne la lettre, et à l'aide d'un autre rabot, on dégage l'œil du caractère. La lettre est mise ensuite dans un composteur d'aprêt ; on les rend égales entre elles, en les grattant sur le corps avec un couteau... C'est ce que l'on appelle *justification de corps*... Ainsi, la fonderie est un fonds de matrices, de moules, de poinçons et d'autres ustensiles, propres à la fabrique et à la proportion des caractères.

Les lettres fondues et justifiées passent à l'imprimerie. Les fonctions de l'ouvrier *compositeur* ont pour objet la *distribution* des caractères, la *composition*, *l'imposition* et la *correction*. La distribution consiste à placer chaque lettre dans le *cassetin* qui lui est destiné ; les cassetins sont des compartimens de différente grandeur que l'on voit dans les casses. On met dans le *haut-de-casse* les grandes et les petites capitales selon leur ordre alphabétique, et au-dessous des unes et des autres les lettres accentuées, quelques lettres liées, et quelques signes, comme pa-

Digitized by Google

renthèses, paragraphes, etc. Dans le *bas-de-casse* on place les lettres minuscules pour le discours ordinaire, mais elles ne sont pas rangées par ordre alphabétique : les lettres qui sont le plus souvent employées, telles que les voyelles, sont placées sous la main de l'ouvrier. On met aussi dans le bas-de-casse les chiffres, quelques lettres liées, les signes de ponctuation, etc. Le compositeur prend de la main gauche le *composteur*, qui est une lame de fer, coudée en équerre dans toute sa longueur, et terminée d'un bout par un talon fixe : un semblable talon est attaché à une coulisse qui s'avance ou se recule sur cette lame, suivant la *justification*, c'est-à-dire suivant la longueur qu'on veut donner aux lignes. C'est entre ces deux talons que le compositeur place les lettres qu'il lève des cassetins les unes après les autres, en les prenant par la tête, et fixant la vue sur le *cran* qui lui indique le sens de la lettre. Il forme des lignes : il les espacie à mesure qu'il les forme : il les porte dans la *galée*, qui est une planche en quarré long, etc. Quand le nombre des lignes est complet pour former une page, le compositeur la lie en l'entourant d'une ficelle. Il continue à composer jusqu'à ce qu'il ait suffisamment de

Digitized by Google

pages pour compléter une feuille : c'est-à-dire quatre pour le format in-f°., huit pour l'in-4°., seize pour l'in-8°. vingt-quatre pour l'in-12, etc.

L'ouvrier, après avoir composé une feuille, doit l'*imposer*, c'est-à-dire placer les pages dans l'ordre qui leur convient, les entourer de différentes pièces de bois qui formeront la marge de ces pages, et serrer fortement le tout dans un châssis de fer. Cette imposition se fait en deux formes ; lorsque la forme est entièrement serrée dans le châssis par différentes pièces de bois, qu'on nomme *garniture*, telles que *biseaux*, *coins*, etc. l'ouvrier la soulève un peu à diverses reprises, pour examiner si rien ne tombe ; puis il la lève perpendiculairement sur le marbre, et dans cette situation il la porte à la presse pour en tirer une première épreuve.

Quand le compositeur a reçu du prote ou de tout autre correcteur l'épreuve, où les fautes sont indiquées sur les marges, il la corrige. Pour cette opération, il couche les deux formes horizontalement sur le marbre, desserre les coins pour rendre aux lettres leur mobilité ; puis avec la pointe (petit poinçon d'acier), il enlève les lettres fautives pour leur substituer celles qui conviennent ;

Digitized by Google

il les *justifie ;* il fait tous les changemens indiqués par le correcteur ; il *remanie* la page, s'il est nécessaire ; et lorsque les deux formes sont corrigées, il les serre comme il a fait en imposant, et il les reporte à la presse.

L'ouvrier de presse apprête le papier, prépare l'encre, distribue cette encre, imprime ou tire. Le papier doit être souple pour pouvoir prendre exactement les contours du relief des lettres, et enlever l'encre dont leur superficie est enduite. On lui donne cette souplesse nécessaire en le trempant. *L'encre* d'imprimerie est composée d'huile de lin, réduite par la cuisson en une sorte de pâte ou vernis, mêlée de noir de fumée. Elle doit être plus ou moins épaisse, selon la qualité du papier ou la nature du travail. C'est à l'ouvrier à lui donner assez de consistance pour l'empêcher de boucher l'œil de la lettre et d'y faire pâté. Pour employer cette encre si épaisse, on se sert de deux *balles* destinées à la recevoir : l'ouvrier les agite l'une sur l'autre, les fait tourner en sens contraire, afin de leur distribuer l'encre également.

La *presse* est d'un mécanisme très-compliqué. Considérée relativement à sa desti-

Digitized by Google

nation, qui est le foulage, on la divise en trois parties principales; 1°. celle entre laquelle se fait le foulage, c'est le corps de la presse, composé de deux *jumelles* et de deux *sommiers*; 2°. celle qui occasionne le foulage, c'est la *vis* et ses dépendances, qui comprennent l'*arbre de la vis*, le *barreau* qui fait tourner la vis, la boîte qui embrasse exactement l'arbre et qui a un jeu perpendiculaire; enfin la *platine* (plaque de fer ou de cuivre) dont la superficie de dessous est plane, et qui est attachée à la boîte; 3°. celle qui reçoit le foulage, c'est le *train*. Il est placé dans un châssis de menuiserie que l'on nomme le *berceau*. Vers le milieu est situé le *rouleau* ou cylindre, qui fait glisser le train sur les bandes du berceau. Le train est composé de la *table*, qui a un mouvement en avant et en arrière communiqué par la corde du rouleau : du *coffre*, qui est attaché sur la table qui lui sert de fond; son vuide est rempli par le *marbre* ou pierre très-unie, sur laquelle on pose la forme à imprimer. Les *tympans* et la *frisquette* sont les deux autres parties du train. C'est entre les peaux des deux tympans que l'on place les *blanchets*, qui sont deux morceaux d'étoffe de laine pliés en double; l'effet des

Digitized by Google

blanchets est de rendre le foulage plus moelleux, et d'empêcher que la platine n'écrase les caractères et ne perce le papier. Les *pointures* sont assujetties aux deux côtés du tympan. Ces deux pointures, au moyen de leur *ardillon*, font chacune un petit trou vers le bord latéral de la feuille de papier blanc, lorsqu'on l'étend sur le tympan pour être imprimé d'un côté. Quand on met cette feuille en *retiration*, c'est-à-dire, lorsqu'on l'imprime de l'autre côté, on fait passer les ardillons dans les trous précédemment faits, afin que les pages se rencontrent l'une sur l'autre, ligne sur ligne, ce qu'on appelle *être en registre*. La *frisquette* est un châssis composé de quatre bandes plattes, de fer, de la largeur et à-peu-près de la longueur du tympan. On étend sur ce châssis deux ou trois feuilles de papier, ou, ce qui vaut encore mieux, du parchemin, que l'on colle sur ses bords, et que l'on découpe ensuite à l'endroit où doivent se rencontrer les pages; de manière que la frisquette ne laissant à découvert que ce qui doit être imprimé, garantisse le reste de la feuille de papier et l'empêche de se noircir sur la forme enduite d'encre.

C'est à l'ouvrier habile à mettre en jeu

Digitized by Google

toutes les parties de la presse et à communiquer au papier blanc l'empreinte des caractères enduits d'encre, en conduisant le papier et la forme sous la platine, d'une manière prompte et facile, afin de leur y faire recevoir une pression suffisante. Pour le service d'une presse il y a deux ouvriers : l'un touche la forme avec les balles, broye l'encre, la distribue également, n'en prend que de trois en quatre feuilles au plus, afin de suivre le même ton de couleur : l'autre pose les feuilles sur le tympan, les tire et les porte sur un banc près de lui. Tous deux doivent avoir soin de jeter souvent un coup-d'œil sur les feuilles tirées, pour voir si le ton de couleur est le même, si les lettres ne se bouchent pas, si le foulage est uniforme, si l'empreinte est d'un relief égal, etc. Deux ouvriers à la presse, peuvent imprimer deux mille feuilles par jour... Alors, chaque lettre, dans l'imprimé, s'y voit dans son sens naturel, et c'est la quatrième fois qu'elle change de face. Celles de *l'imprimerie tabellaire* ne changent que deux fois...

Or, celui qui dans le même atelier a réuni la *gravure*, la *fonderie*, *l'imprimerie*, en imaginant tous les instrumens de mécanique propres à chacun de ces arts, et qui les

Digitized by Google

a mis en pratique, celui-là seul est l'inventeur de la *typographie*. La ville qui l'a vu naître lui doit des statues. Jetons maintenant un coup-d'œil rapide sur les titres des villes de *Harlem*, *Strasbourg* et *Maïence*.

L'histoire de Coster est une fable.

Un siècle s'étoit écoulé depuis l'invention de l'imprimerie, lorsque les Hollandois commencèrent à revendiquer les honneurs de cette découverte. *Adrien Junius* leur en a fait naître l'idée. Ce littérateur avoit commencé sur la fin de ses jours la *description de la Hollande*, sous le titre de *Batavia*, qu'il avoit dédiée aux états-généraux, le 4 janvier 1575. Sa mort arrivée le 16 juin de la même année, à l'âge de soixante-trois ans, mit fin à son entreprise. Elle fut continuée après son décès, et ne parut à Leyde qu'en 1588. C'est donc un ouvrage posthume, qu'un ou plusieurs continuateurs anonymes ont pu varier, interpoler, étendre à leur gré, dans le cours de treize années. Il ne peut donc inspirer aucune confiance. L'histoire de Jean-Laurent Coster qu'on y trouve n'en mérite pas plus.

Digitized by Google

En voici l'extrait fidèle tiré de *Meerman*.

« Je vais raconter (dit *Junius*, ou son » continuateur,) ce que m'ont appris des » hommes respectables par leur âge, par » leurs fonctions publiques, par la consi- » dération dont ils jouissent; et ce que par » tradition ils tiennent de leurs ancêtres. Il » existoit, il y a cent-vingt-huit ans environ, » à Harlem, dans une maison assez vaste, » une *fabrique* que l'on voit encore aujour- » d'hui, dont le premier auteur fut *Jean* » *Laurent*, surnommé *Coster* d'une charge » honorable et lucrative, héréditaire à sa » famille.»

Coster, en flamand, *koster*, *kuster*, signifie *marguillier*, maître de fabrique, sacristain, clerc d'une église; *Custos templi*, *aedituus*, *Hierophylax*. La grande Custodie étoit une dignité dans les chapitres des 12 et 13e. siècles.

» Un jour, se promenant hors de la ville, » dans un bois, il détacha des écorces de » hêtre et s'amusa à en *former des lettres*. » Il les imprimoit séparément l'une après » l'autre sur du papier, et prenoit plaisir à » en faire une ligne, puis une seconde, en » *sens inverse*, pour servir d'exemple et de » leçon à ses neveux.

» Encouragé

Digitized by Google

» Encouragé par ces succès, il poussa ses » expériences plus loin. Il essaya, avec son » gendre *Thomas Pierre*, de trouver un » genre d'encre plus glutineuse et plus té- » nace que celle de l'écriture ordinaire. En- » suite il tira des épreuves qui figuroient » les caractères qu'il avoit réunis. J'en ai vu » plusieurs, dit *Junius*, tirées dans ce genre, » sur un seul côté du papier. C'étoit les ru- » dimens de l'art. Ce livre étoit une traduc- » tion du *Speculum salutis* en langue vul- » gaire *belgique*. Les feuillets au *verso* étoient » collés à ceux qui étoient au *recto*, afin de » cacher la difformité des pages qui étoient » vides; ce qu'on ne remarquoit pas dans » aucun des premiers livres de l'imprimerie.

» Bientôt après *Laurent* changea *ses* » *types de hêtre* en types de plomb, puis » en types d'étain, afin de les rendre plus » solides et moins flexibles. On en voit encore » aujourd'hui des échantillons et des restes » dans le magasin de la fabrique de *Lau-* » *rent*, occupée par son arrière-petit-fils, » *Gérard Thomas*.

» Cette invention devint pour Laurent » et sa famille un surcroît de fortune, et » une nouvelle branche de commerce. L'art » croissant avec son produit, Laurent prit

Digitized by Google

» un domestique qu'il associa à ses travaux. » Ce domestique s'appeloit *Jean*, que l'on » soupçonne être *Jean Fust*, *(hero suo » infaustus)* ou un autre Jean.

» Cet ouvrier, tenu par le serment au » secret de l'invention, après avoir appris » l'art de former et d'assembler les caractères, de les fondre, et la fabrique de » tous les instrumens qui ont rapport à la » typographie, enleva pendant la nuit de » *Noël* les types et tous les ustensiles de » son maître, prit la fuite, en dirigeant sa » marche par *Amsterdam*, *Cologne*, et se » réfugia à *Maïence*, où il retira des fruits » abondans de son vol. C'est là que vers » l'an 1442, il s'est servi des propres caractères de Laurent, pour mettre au jour » une grammaire alors fort en usage appelée *Doctrinale Alexandri Galli.*

» Voilà, dit *Junius*, ce que j'ai appris des » vieillards dignes de foi, qui par tradition, » l'ont tenu de leurs prédécesseurs, comme » un flambeau allumé qui passe de main » en main sans s'éteindre. Je me souviens » aussi que *Nicolaus Gallius*, mon précepteur, homme d'une mémoire de fer, » avoit oui dire plus d'une fois qu'un cer- » tain *Cornelius*, relieur de livres, octo-

Digitized by Google

» génaire, qui avoit servi *Laurent* dans
» le même temps que *Jean*, fondoit en lar-
» mes toutes les fois qu'il se rappeloit le
» vol insigne fait par ce dernier à son maître.»

Tel est le titre sur lequel Harlem base ses prétentions... Mais lorsque la distance des lieux et des siècles dérobe à notre esprit et à nos sens un fait, un événement quelconque, quelles sont les voies que nous devons quêter pour l'atteindre, et obtenir une certitude morale de son existence?.. Il y en a quatre: 1°. La déposition des témoins oculaires, ou contemporains. 2°. La tradition orale. 3°. L'Histoire écrite. 4°. Les monumens.

Or, il n'est aucun témoin ou contemporain de Laurent, qui ait vu sa fabrique d'imprimerie, depuis l'an 1430 jusqu'à 1440: et quand même il l'eût vu, son témoignage isolé, dans une découverte aussi compliquée, seroit nul. Il ne pourroit acquérir de poids que par la concordance de plusieurs autres témoins oculaires, instruits, probes et dégagés de passions.

La tradition orale est une chaîne de témoignages rendus par des personnes qui se sont succédées les unes aux autres, dans toute la durée des siècles, à commencer à

Digitized by Google

l'époque où le fait s'est passé. Cette tradition n'est fidèle et sûre que lorsqu'on peut facilement remonter à sa source par les dégrés intermédiaires des témoins, et arriver à ceux qui ont été les contemporains du fait. Car, si cette chaîne est cassée, interrompue par intervalle, alors la série des témoignages ne tenant à rien, ne conduit qu'au mensonge. Or Laurent n'a point eu de témoins oculaires de son invention; donc il ne peut avoir de *tradition orale* en sa faveur.

L'histoire écrite rapporte un fait éclatant, arrivé sous les yeux d'une foule de témoins intègres, qui déposent en sa faveur. L'historien les a entendus; il a calculé leurs différens dégrés de lumière, de probité; il a combiné leurs passions, leurs intérêts divers; il a lié leurs dépositions au fait : il les a jugés sur les lieux : il ne peut en imposer à la postérité que son siècle ne réclame contre lui, ou ne s'entende avec lui. Or, de l'aveu même de Méerman, les historiens hollandois n'ont parlé de la découverte de *Laurent* que cent-trente ou cent-quarante ans après sa mort, savoir *Van Zuyren* en 1561; *Guichardin* en 1567; *Natalis Comes* en 1581; *Junius* en 1588. Avant eux, *Reinier de Snoy*,

Digitized by Google

Brassica, *Heda*, *de Roya*, *Erasme*, n'en ont dit mot.

Hadrianus *Barlandus... in libro historiarum ad ann. 1440*, dit : *Frederico tertio regnante, ars impressoria est inventa apud moguntiam Germaniae civitatem.* Erasme même, dans sa préface de l'édition de Tite-Live exécutée à Maïence en 1518 par Jean *Fust*, donne la gloire de cette invention à Maïence, et à Fust.

Il est vrai que, dans la chronique de Cologne de 1499, *Ulric Zel* témoigne que la première ébauche de l'imprimerie s'est faite en Hollande, et que ce sont les *Donats* qui long-temps auparavant y avoient été sculptés, qui en ont fourni l'idée. Mais l'opinion générale des savans et de Méerman même, est que six à sept autres ouvrages du même genre ont été gravés sur tables de bois en Allemagne, en Italie, avant les *Donats*. D'ailleurs, s'il eût été constant que les *Donats* eussent été sculptés à *Harlem*, Ulric Zel n'auroit pas manqué de désigner cette ville et Laurent, comme il a clairement déterminé *Strasbourg* et *Guttemberg* pour les essais de l'art, et Maïence pour sa perfection.

Les monumens qui remontent à l'origine

Digitized by Google

des faits qu'ils représentent sont sans contredit la plus forte preuve des vérités historiques. Leur nombre, leur conformité, leur accord prouvent la réalité du fait, du moment même qu'ils paroissent. Il est impossible que les contemporains qui les ont vu créer aient été trompés sur des faits notoires et multipliés. Il est impossible que les savans de nos jours, qui ont sous les yeux ces mêmes monumens authentiques et parlans, puissent tous se méprendre sur leur ancienne existence et sur les événemens qui y sont consignés.

Or, je demande, quel est le monument authentique de l'invention de *Laurent*?... Où se trouve-t-il? . . . . Méerman a travaillé cinq ans, il est vrai, à la confection de ses *Origines typographiques*. *Karnebeek* a gravé avec le plus grand soin les épreuves des prétendus types de *Laurent*. Il n'est guères possible de trouver plus de recherches et plus d'érudition dans cet ouvrage. Méerman a compulsé tous les auteurs allemands, espagnols, italiens, françois, anglois, suisses, hollandois, qui ont traité de la typographie, et les a fondus dans ses notes et ses preuves. Il a le mérite d'avoir été en relation avec les savans

Digitized by Google

de tous les pays, qui lui ont communiqué leurs observations, leurs lumières. Il a eu la ressource des meilleures bibliothèques publiques et particulières.

Ses voyages en Angleterre, en France, en Allemagne ont accru ses connoissances. Il a rendu les termes techniques de l'art en langue latine, avec une facilité, une clarté, une précision peu commune.

Personne ne lui contestera la science héraldique qu'il a montrée dans la généalogie de *Laurent Coster*, qu'il fait descendre d'un bâtard de la *maison* de *Brédérode*, et auquel il donne les mêmes armoiries. Mais jamais il n'a prouvé que les *fragmens des prières*, précédés de l'*alphabet*, trouvés par *Enschedius*, collés à un vieux livre, imprimés des deux côtés, soient l'ouvrage oraire de *Laurent*, pas plus que les *Donats*, les *Speculum salutis*, etc. qu'il lui attribue gratuitement.

Son système n'a pas même le mérite de la vraisemblance. Car est-il apparent que *Laurent*, à l'âge de soixante à soixante-dix ans, auroit tout-à-coup sculpté des lettres à rebours sur des écorces de hêtre; gravé des ouvrages *xylographiques*; détaché les types des planches pour les rendre mobiles; changé ses types

Digitized by Google

de hêtre en plomb, en airain ; justifié ses lettres, de manière à pouvoir imprimer des deux côtés du feuillet, avec une encre de son invention, un papier nouveau, une presse nouvelle; en un mot, imaginé tous les instrumens et tous les détails d'un art, que *Guttemberg*, aidé de plusieurs associés, n'a pu atteindre qu'après quinze années de travail et de frais énormes?

Est-il croyable que *Jean*, domestique de *Laurent*, qui lui avoit enlevé tout son secret, avant l'an 1440, pour le transporter à Maïence, ne l'eût fait valoir que douze ans après? Est-il croyable qu'aucun compagnon de son travail et de ses découvertes n'auroit mis son art à exécution?

Les inscriptions, les monumens érigés dans le siècle dernier, par le sénat et le peuple de Harlem à la gloire de *Laurent*; les médailles frappées; la fête jubilaire célébrée dans ce siècle; sa qualification de *prototypographe*; tous ces monumens élevés deux siècles après *Laurent* par l'amour de la patrie, par les préjugés, les passions, la crédulité, ne sont que des instrumens propres à donner du poids à la fumée. Ils ne peuvent rendre aujourd'hui le fait plus certain et plus croyable qu'il l'étoit alors.

Méerman, dans son hypothèse, a suivi la

Digitized by Google

marche de *Junius* ou de son continuateur. Plus instruit que ses prédécesseurs de la théorie et de la pratique de l'imprimerie, il est parvenu à enchaîner une foule de faits l'un à l'autre, à les expliquer, à rendre raison des procédés de l'art, à montrer son origine, ses progrès. Ses observations érudites prouvent ses talens, sa patience et sa faculté de lier tous ces rapports. Mais jamais il n'a prouvé la vérité du premier principe. Il avoue lui-même (dans son 1er t. page 147) que le premier livre qui a paru à *Harlem* avec la date de l'année, les noms de l'imprimeur et de la ville, est un ouvrage flamand traduit du latin de *Barth.*, Anglois, intitulé *De proprietatibus rerum*, imprimé par *Jacques Bellaert* en 1485.

J'ai vu chez Ermens cet ouvrage *Van de Proprieteyten der dingen. Harlem, Jacob Bellaert*, 1485, in-folio en deux colon. avec figures sur planches de bois; caractères flamands-gothiques, carrés, ressemblans à ceux du *Speculum Belgicum*, dont Méerman a donné la calque; *tabul.* VI. L'auteur de ce traité *des Propriétés des choses*, est Barth. de Glanvill, cordelier anglois, qui florissoit en 1360. Déjà en 1372 il avoit été traduit du latin en français, d'a-

Digitized by Google

près le commandement de Charles V, roi de France, par *Jehan Corbechon*, religieux augustin. Mais on avoit déjà imprimé à Harlem, en 1484, le dernier jour de mai, sans indication de typographe, *Somme le Roy*, *of de Konincx somme*, etc. in 4°. à longues lignes, avec figures sur planches de bois, caractères flamands-gothiques, semblables à ceux de l'édition précédente, lettres initiales de diverses couleurs, etc. J'ai vu cet ouvrage flamand chez Ermens. Selon lui, la première édition s'en est faite à Delft, en 1478. in-4°. On en a vendu un exemplaire à Bruxelles, en avril 1792. Voyez le 4.e *Catalogue des livres des couvens supprimés*, *N°. 1486*. La seconde édition est celle de Harlem de 1484, que *Marchand* et *Paquot* ont regardée, par erreur, pour la première.

Frère *Laurent*, des frères prêcheurs, a composé cet ouvrage en gaulois, par ordre de Philippe-le-Hardi, roi de France, l'an 1279, sous ce titre, *La Somme le Roy*, *ou la Somme des Vices et des Vertus*. Jean de Brédérode, de l'ordre des Chartreux, en a fait la traduction en flamand, et l'a achevée en 1409. *Théodore Petreius*, biblioth. de l'ordre des Chartreux, *Valere-André*,

Digitized by Google

Sweertius et *Foppens*, dans leur Bibliothèque belgique, n'ont point fait mention de cette traduction.

Je conclue donc avec *Chevillier*, *Fournier*, *Heineken*, et avec la grande majorité des bibliographes instruits et libres de préjugés, qu'il n'existe aucune preuve que *Laurent*, surnommé *Coster*, ait été graveur, sculpteur, imprimeur; et qu'il est même douteux qu'il ait été cartier ou faiseur d'images.

Strasbourg est le berceau de l'imprimerie.

La basilique que l'on élevoit à Strasbourg dès le commencement du 11.e siècle, et que l'on achevoit dans le 15.e, avoit attiré dans cette ville un grand nombre d'architectes, de maçons, de tailleurs de pierres, de serruriers, de sculpteurs, de fondeurs, d'horlogers de tous les pays et particulièrement de l'Allemagne. Le magistrat de Strasbourg avoit déjà fait ériger en 1291 les statues équestres de *Clovis*, *Dagobert*, et *Rodolphe* de *Habsbourg*, en mémoire des services qu'ils avoient rendus à l'Alsace. Je les ai vus au-dessus du portail de la cathédrale. Chaque prince y est

Digitized by Google

représenté à cheval, vêtu d'un manteau royal, la couronne sur la tête, le sceptre en main. Leur tête est entourée d'un cercle de fer, où on lit en *lettres gothiques d'airain*, à la première *Clodovæus*; à la seconde *Dagobertus magnus*; à la troisième *Ruodolphus de Habsburg*, *rex romanorum*. Au-dessus de l'inscription de Rodolphe est son écu, où sont sculptés l'aigle de l'Empire et le lion de Habsburg.

On fondoit des cloches à Strasbourg en 1316 et 1333. Celle d'*argent*, appellée aussi *cloche de la foire*, fut refondue en 1379, avec cette inscription en relief:

O rex gloriae, Christe, veni cum pace 1379.

Les orgues de la cathédrale furent renouvelées en 1326. L'horloge fut achevée en 1354. La tour en pierres de taille, une des plus élevées et des plus belles de l'Europe, fut terminée en 1439, après soixante-deux ans de travail. La toiture et les plattes-formes du chœur et de la nef furent couvertes de plomb en 1365 et en 1459, etc. (Voyez l'*Histoire de l'église cathédrale de Strasbourg*, *par Grandidier*).

Il est propable que la célébrité des artistes et des chefs-d'œuvres qu'on admiroit à Stras-

Digitized by Google

bourg y attira Jean Guttemberg, de Maïence, vers l'an 1438. Un document authentique en langue allemande, tiré du protocole du grand sénat de Strasbourg, daté du 12 décembre 1439, publié dans cet idiome et traduit en latin en 1760, par l'illustre *Schöpflin*, dans ses *Vindiciae tipographicae*, annonce que *Jean Guttemberg* commença dans cette ville ses premiers essais de typographie.. Mais quels furent ces essais? C'est ce que l'on ne sait point positivement.

Nous voyons par les instrumens du procès de *Jean Guttemberg* et par la sentence de 1439, qui en fut la suite, que *Guttemberg* avoit formé une société avec André *Drizehennius*, *Jean Riff* et *André Heilmann*, bourgeois de Strasbourg, par laquelle il s'engageoit à leur découvrir des secrets importans qui devoient assurer leur fortune. Ils stipulèrent d'abord entre eux une mise de quatre-vingt florins chacun; puis *Guttemberg* leur en fit ajouter une autre de cent-vingt-cinq. André *Dritzehen*, qui tenoit chez lui le laboratoire commun, vint à mourir. Guttemberg envoya son domestique *Beildeck* au frère du défunt, *Nicolas Dritzehen*, pour lui recommander de ne laisser

Digitized by Google

entrer personne dans ce laboratoire, de peur qu'on ne vint à découvrir leur secret, et enlever les *pages*, les *formes*, qui s'y trouvoient. Mais elles étoient déjà disparues. Cette fraude et la prétention de *Nicolas* qui demandoit à succéder à son frère André *Dritzehen* dans la société, devinrent la matière d'un procès entre les associés. Ils furent entendus. Les dépositions de cinq principaux témoins se réduisent, en substance, à celle du domestique de Jean *Guttemberg* dont voici la teneur latine :

» *Laurentius Beildeick dixit, se ali-*
» *quando a Joanne Guttenberg ad Nico-*
» *laum Dritzehen, post mortem Andreæ*
» *fratris ejusdem, missum esse, ut ipsi*
» *nunciaret ne* prelum, *quod apud se ha-*
» *beret cuiquam monstraret; idque se cu-*
» *rasse. Addidit Guttemberg ipsi insuper*
» *mandasse ut subitó ad* prela *se conferret,*
» *et illud* prelum, *quod duabus* cochleolis
» *munitum esset, aperiret, ut* paginæ *di-*
» *labantur in partes*, easque partes *vel*
» supra prelum *poneret* : *ita neminem rem*
» *vel inspecturum, vel aliquid ejus intel-*
» *lecturum.* »

Or, que signifient *prela, prelum, paginæ, formæ*, que l'on trouve dans les

Digitized by Google

dépositions des témoins?.. Il est certain qu'à la naissance de l'imprimerie les mots techniques manquoient pour en exprimer les instrumens. De là l'obscurité du texte original allemand, et la difficulté de le rendre en latin. Il dépendra donc toujours de ceux qui connoissent l'art, de contourner ces mots équivoques à leurs sens ou à leurs préjugés.

Les quatre pages (*formes*, *colonnes*), étoient-elles versatiles ou fixes? *Schöpflin* les soutient versatiles, et *Fournier* fixes.. Étoient-elles *métalliques* ou *xylographiques*? Schöpflin les soutient de plomb : *Fournier* et *Méerman* les soutiennent de bois.... Étoient-elles sculptées ou gravées en sens inverse? c'est la question principale qui n'a pas été mue.. *Prelum* signifie-t-il *pressoir*, lieu du laboratoire d'André Dritzehen?.. *Prela* signifie-t-il presse ou forme?. Voilà autant d'énigmes à expliquer.

L'ensemble des dépositions des témoins invite à croire que Guttemberg, qui avoit expressément recommandé de *rompre* les *quatres formes retenues par deux vis*, d'en *disperser les caractères*, et de les cacher sous le pressoir, de peur qu'on ne vît le secret de son mécanisme, tailloit des

Digitized by Google

caractères mobiles qu'il disposoit en *pages* ou *colonnes*. Tous les auteurs contemporains ont étayé et conservé cette opinion. Mais aucun d'eux ne fait mention de la presse d'imprimerie, *prelum*, dont réellement le pressoir-à-vin a donné l'idée et dont on voit l'ancienne forme dans presque toutes les éditions du 15e siècle de *Josse Bade* de *Assche*, en *Brabant*, avec la devise *sub prælo ascensiano*... Les auteurs à cette époque, ont souvent désigné l'imprimerie et les imprimeurs par les mots *torcular* et *torculares*.

Guttemberg, à Strasbourg, avoit absorbé son bien et celui de ses associés dans des essais infructueux. Il n'avoit pu réussir, dans le cours de quatre à cinq années, à atteindre son but, lorsque désespérant du succès, il retourna à Maïence en 1444. Là, aidé pendant quelque temps du conseil et des moyens subsidiaires de Jean *Fust*, orfèvre de profession, et de quelques autres citoyens de Maïence, ils s'associèrent pour continuer cette entreprise. Leur société subsista depuis 1450 jusqu'en 1455, où elle fut rompue. On prétend qu'après cette dissolution *Guttemberg* monta une imprimerie pour son compte. Il est même très-probable qu'il donna plusieurs éditions sans souscription de son nom, comme

Digitized by Google

comme on le verra à l'article *Maïence*. Au moins il est certain qu'en 1465 il fut reçu au nombre des gentils-hommes d'*Adolphe de Nassau*, électeur de Maïence, et qu'il mourut en 1468, à l'âge de plus de soixante ans.

Les chronographes, les historiens, les poètes allemands, italiens, espagnols, du 15e. siècle et du commencement du 16e., conviennent unanimement que *Guttemberg* a conçu le premier l'idée de l'imprimerie en lettres mobiles, à Strasbourg. Pierre *Schoeffer* le confirme par le récit qu'il en a fait à Trithème, que l'on trouve dans les *Annales d'Hirsauge*, année 1450. Jean *Schoeffer*, fils de Pierre, le confesse dans la dédicace qu'il fait à l'empereur Maximilien, en 1505, d'un *Tite-Live* traduit en allemand qu'il imprimoit à Maïence. La chronique de Cologne de l'an 1499 rend le même témoignage, d'après le rapport d'*Ulric Zell*, calligraphe, clerc du diocèse de Maïence, qui florissoit en 1467. Jacques *Wimphelingue*, qui vivoit à Strasbourg dans le milieu du 15e. siècle; les anonymes allemands, dans leurs *chroniques* des années 1453-1454; etc. Mathias *Palmieri*, dans sa continuation de la chronique

Digitized by Google

d'Eusèbe, qu'il donnoit depuis 1449 jusqu'en 1481; *Johannes Philippus* de *Lignamine*, dans sa chronique des souverains pontifes et des empereurs, publiée à Rome en 1474; et plus de trente autres historiens avouent que Guttemberg trouva à Strasbourg un nouveau *genre d'écrire (l'art incomplet de l'imprimerie)*, qu'il perfectionna à Maïence.

Il est donc certain que Guttemberg a taillé en bois des caractères mobiles. Il est douteux qu'il ait employé le métal, soit en gravure, soit en fonte, pour ses caractères. Les douze années qu'il passa en tentatives prouvent évidemment qu'il cherchoit la manière de graver en *relief* et à *rebours*, sans laquelle il lui étoit impossible d'imprimer utilement.

Schöpflin prétend que Guttemberg ne retourna point à Maïence en 1445; qu'il continua ses recherches à Strasbourg, où il s'associa *Mentel* et *Eggesteyn* : mais il a contre lui presque tous les auteurs contemporains.

Jean *Mentel*, il est vrai, est le premier qui exerça l'art typographique à Strasbourg. Les armoiries qui lui ont été données et à sa famille, en 1466, par un diplôme de l'empereur Fréderic III, en sont une preuve.

Digitized by Google

Joanni Mentelio primo argentorati chalcographo (graveur en cuivre). Il étoit originairement écrivain, enlumineur de lettres, *chrysographus.* Il fut admis en cette qualité parmi les notaires de l'évêque de Strasbourg, et en 1447 dans la communauté des peintres de cette ville. Il est probable qu'il aura appris son art à Maïence, dans la société de Fust et de Schoeffer, et qu'il sera revenu l'exercer à Strasbourg, où il mourut en 1478. J'ai vu six de ses plus célèbres éditions à la bibliothèque nationale à Paris.

1°. *De Arte predicandi...* C'est le quatrième livre de la Doctrine Chrétienne de s^t^ Augustin, dans lequel il donne aux orateurs des préceptes sur l'éloquence. L'éditeur de ce petit traité dit dans sa préface, que désirant en faveur des ecclésiastiques multiplier ce livre par la voie de l'impression il a jugé convenir le donner à Jean Mentel, afin qu'il l'imprimât conformément à son exemplaire. *Discreto viro Johanni Mentelin incole argentinensi impressarie artis magistro.* Cet ouvrage est sans date. Jean *Fust* l'a imprimé de même à Maïence, in-f°. contenant vingt-deux feuillets, en petits caractères. Il est aussi sans date, sans nom de ville et d'imprimeur. J'en ai vu

Digitized by Google

un exemplaire à la bibliothèque nationale. L'éditeur dit aussi dans son avertissement qu'il a persuadé de toutes les manières Jean Fust de l'imprimer. *Discreto viro Johanni Fust incole maguntinensi impressorie artis magistro modis omnibus persuasi, etc.* Fust mourut en août 1466. Il a donc imprimé cet ouvrage la même année, ou en 1465. On peut en dire autant de Mentel. Mais qui des deux imprima le premier ce traité ?...

2°. Une *Bible latine*, en 2 vol. in-f°. *max.* sans date, mais que l'on juge de 1466. Je l'ai vue chez le c^en^ *Servais*, datée par le rubricaire sous la même année 1466. Il y a à la bibliothèque du consistoire de Stuttgard un exemplaire de la *Bible allemande*, imprimée à Strasbourg par Jean Mentel. Quoique l'on n'y trouve aucune indication de ville, d'année et d'imprimeur, cependant *Nast*, dans ses Éclaircissemens historiques et critiques des six premières éditions allemandes de la Bible, qu'il a publiés en allemand, et *Steigenberger*, dans sa dissertation sur les mêmes éditions, affirment que celle-ci a été exécutée à Strasbourg en 1466 par Mentel. Ils appuyent leur assertion sur la souscription du Cal-

Digitized by Google

ligraphe qui a rubriqué les lettres initiales de cette bible de Stuttgard et les lignes suivantes. *Explicit liber iste anno Domini millesimo quadringentesimo**** sexagesimo sexto, formatus arte impressoria per venerabilem virum Johannem Mentell in argentina.* A la place des quatre étoiles, le même enlumineur avoit écrit *quinquagesimo*, mais voyant aussitôt son erreur, il effaça ce mot d'une ligne assez forte, et ajouta *quadringentesimo*. . . . Toutes ces éditions *souscrites et datées par des enlumineurs* sont très-douteuses.

3°. *Epist. s^ti Jeronimi ;* gros vol. in-f°. imprimé en deux colonnes sans date. Mais Jean Rickenback, chapelain, qui l'a relié, y a mis la sienne, de 1469. La première édition que l'on connoisse de ces épitres est celle de Rome de 1468, 2 vol. in-f°. par Conrad *Sweynheym* et Arnold *Panniartz.*

4°. *Summa de casibus conscientiae, per fratrem Astexanum, ord. frat. Minor. compilata.* in-f°. sans date, sans nom de ville et d'imprimeur, mais de *Jean Mentel* à Strasbourg. J'ai lu à la fin du premier volume la souscription et la date écrites en lettres rouges par le relieur. *Explicit primum volumen summe de casibus quem ligavi et*

Digitized by Google

clausi pro necessitate hujus ecclesiæ anno Domini 1469. Or ceci est conforme à l'assertion de *Schöpflin* et à la note exacte qu'a donnée *Santander* dans son catalogue n°. 650.

5°. J'ai vu une énorme compilation imprimée par Mentel à Strasbourg, en 10 vol. in-f°., depuis 1473 jusqu'en 1476 : intitulée *Vincentii Burgundi, ordi. præedicatorum et episcopi bellovacensis, bibliotheca mundi; seu speculum quadruplex; id est naturale, doctrinale, morale, et historiale; argentorati, per Johannem Mentellin, anno 1473.* Koberger l'a réimprimée à Nuremberg, en autant de volumes, depuis 1483 jusqu'en 1486.

Un des plus curieux ouvrages de *Mentel* est un petit in-f°. de dix feuillets, portant la date de 1477. Le texte est un poème allemand sur les expéditions guerrières de *Charles-le-Hardi*, duc de Bourgogne. On y voit huit estampes grossièrement coloriées, qui représentent les villes, les forts de *Granson*, *de Morat*, en Suisse, et de *Nancy*, devant lequel ce prince téméraire mourut le 5 janvier 1476.

Henri Eggesteyn, de Strasbourg, fut le contemporain et probablement le disciple

Digitized by Google

et l'associé de *Mentel*. C'étoit un homme lettré, maître-ès-arts en philosophie. J'ai vu à la bibliothèque nationale à Paris, quelques-unes de ses éditions, entre autres celle des *Constitutions* du *pape Clément V*, avec la souscription de 1471, qui annonce qu'il avoit déjà auparavant imprimé une infinité de volumes de droit civil et canon. *Hic Clementis quinti constitutionum liber, una cum apparatu famosissimi juris doct. domini Jo. An.* (Jean André, évêque d'Aleria) *suis rubricationibus bellissimé distinctus, per venerabilem philosophiae magistrum ac etiam inclitae argentin. Civitatis civem bene meritum dominum Henricum Eggesteyn, hujus artis peritissimum ut innumera ante hâc divini humanique juris per istum testantur volumina, summa cum maturitate ac diligentia impressus est, anno Domini* M. CCCC. LXXI. *kalend. decembris.* in-f°. *max.* imprimé en quatre colonnes. Les deux du milieu renferment le *texte*, les deux d'à-côté le *commentaire.*

Le *Decretum Gratiani cum Glossis*, en deux volumes in-f°. *max.* est imprimé de même, en caractères gothiques : les lettres initiales rouges et bleues faites au pinceau : la souscription du 2e vol. est : *Presens Gra-*

Digitized by Google

tiani decretum una cum apparatu Barthol. Brixiensis in suis distinctionibus causis et *Consecrationibus bene visum et correctum; artificiosa adinventione imprimendi absque ulla calami exaratione sic effigiatum, et ad laudem omnipotentis Dei est consummatum per venerabilem virum Henricum Eggesteyn artium liberalium magistrum, civem inclite civitatis argentin. Anno Domini* M. CCCC. LXXI. Son édition du 15 septembre 1472, *Justiniani imperatoris institutiones, cum apparatu*, in-f°. est très-connue.

Strasbourg peut donc se glorifier d'avoir été le berceau de l'imprimerie, et *Guttemberg* d'en avoir fait les premiers essais. *Jean Mentel*, en 1466, et *Henri Eggesteyn*, en 1471, avoient déjà rendu cette ville célèbre par leurs presses. Les chronographes contemporains nous apprennent qu'ils imprimoient trois cents feuilles par jour. *Johannes quoque, Mentelinus nuncupatus, apud argentinam ejusdem provinciae civitatem, ac in eodem artificio peritus trecentas cartas per diem imprimere agnoscitur.* Tel est le témoignage qu'on trouve dans la *chronique* de *Jean-Philippe de Lignamine.*

Tous ces faits, ces détails s'accordent avec

Digitized by Google

les témoignages des meilleurs bibliographes allemands, italiens, français. On conserve à la bibliothèque publique de l'université de Strasbourg le portrait de *Jean Guttemberg*, inventeur des caractères mobiles. On y voit aussi l'épitaphe de *Jean Mentelin*, premier imprimeur de Strasbourg après Guttemberg. C'est l'opinion des savans modernes de cette ville, *Koch*, *Oberlin*, *Lorenz*, etc. Marc *Reinhard*, de Strasbourg, et Nic. Phil. de *Bensheym*, imprimoient aussi en société dans cette ville. On connoît une édition latine de la Vulgate qu'ils ont donnée en 1482, in-f°.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Le complément de l'art typographique s'est fait à Maïence. Monumens primitifs de l'imprimerie.

GUTTEMBERG, de retour dans sa patrie vers 1445, étoit tourmenté sans cesse du projet dont il avoit fait des essais infructueux à Strasbourg. Épuisé de travail, dénué de ressources, il désespéroit de son entreprise, lorsque Jean Fust, un des notables de Maïence, que l'on dit orfèvre, lui proposa de l'aider de ses conseils et de ses moyens. Si l'on croit les historiens allemands, Jean Meydenbach, Conrad Henlif, Jacques Fust, frère de Jean, le secondèrent aussi de tout leur pouvoir. Ils commencèrent par imprimer en caractères fixes, gravés sur des tables de bois, un vocabulaire latin, appelé *Catholicon* (universel). C'étoit une petite grammaire ou *Donat*, dont j'ai parlé, p. 68, qu'il ne faut pas confondre avec le volumineux Lexicon de

Digitized by Google

Jean Balbi, de Gênes, qui porte le même titre. Il est probable qu'en gravant le Catholicon, ces artistes cherchoient à produire un meilleur type que celui qui, long-temps avant eux, avoit paru dans les livres d'images. Jean Trithème, abbé de Spanheim, contemporain de Schoeffer, qui lui avoit appris l'histoire de l'origine de l'imprimerie et de ses inventeurs, a consigné ce fait dans ses Annales d'Hirsauge, année 1450. *In primis igitur caracteribus litterarum in tabulis ligneis per ordinem scriptis, formisque compositis, vocabularium Catholicon nuncupatum impresserunt.*

Cette imprimerie tabellaire ne leur donna que les résultats déjà connus. Il falloit faire chaque fois autant de planches et y tailler autant de lettres qu'ils avoient de pages manuscrites à imprimer : ces caractères fixes ne pouvoient d'ailleurs servir que pour un seul ouvrage. Ils songèrent donc à détacher des planches les lettres les unes après les autres, à l'aide de la pointe, du canif, du couteau; ils en taillèrent même séparément sur des tiges de bois et de métal, afin de les employer à volonté. Mais on a démontré par des expériences réitérées la difficulté d'imprimer lisiblement une feuille

Digitized by Google

entière avec ces lettres de bois ou de métal sculptées à la main. En effet, une seule page in-f°. de trente-six lignes, telle que celle de la prétendue première bible, demandoit plus de trois mille lettres, sans compter la ponctuation et les signes d'abréviation. Comment pouvoir les tailler toutes en relief et à rebours, donner à chacune le même œil, la même proportion? Comment donner à la tige de bois la même longueur, la même épaisseur, le même poli, afin d'espacer également les lettres et les lignes? Comment enfin les joindre ensemble avec solidité dans le même châssis? Il étoit bien plus difficile encore de graver chaque lettre sur des tiges mobiles de cuivre. Et que de temps, que de frais de gravure, de main-d'œuvre ce mécanisme ne demandoit-il pas?

Guttemberg et Fust, après bien des spéculations, trouvèrent la méthode de fondre dans des matrices les formes de toutes les lettres de l'alphabet latin, comme dans le 13°. siècle les fondeurs de cloches mouloient les lettres d'inscription qu'on lit dans leur contour. *Post haec, inventis successerunt subtiliora, inveneruntque modum fundendi formas omnium latini alphabeti litterarum, quas ipsi matrices nominabant,*

Digitized by Google

ex quibus rursùm aeneos sive stanneos characteres fundebant, ad omnem pressuram sufficientes, quos priùs manibus sculpebant. Cette découverte leur donna quelque temps après l'idée d'imprimer la bible. Fust fournit les premiers fonds nécessaires à cette entreprise le 22 août 1450. C'est véritablement de cette époque qu'il faut dater l'acte de société de *Guttemberg* et de *Fust*, et l'invention de l'imprimerie. Trithème, Jean-Frédéric Faust, d'Aschaffenburg, dans sa Relation de l'imprimerie, extraite des documens de sa famille; Nauclerus, historien contemporain; Jean Schoeffer, neveu de Jean Fust, dans la chronique qu'il imprima en 1515, attestent le même fait. (Fust) *tandem imprimendi artem proprio ingenio excogitare specularique caepit anno Dom. nativit. 1450, indictione XIII. regnante illus. roman. imperat. Frederico III°., presidente sancte moguntinae sedi reveren. in chr. pat. Domino Theodorico Pincerna de Erbach, principe electore.*

Ces artistes n'étoient pas encore parvenus au troisième quaternion de leur bible, que déjà ils avoient absorbé un capital de quatre mille florins d'or; somme énorme dans ce temps-là, évaluée de nos jours à seize mille

Digitized by Google

francs, environ. Il est certain qu'outre la difficulté de pourvoir à tant d'avances, ils rencontrèrent encore quantité d'autres obstacles qui arrêtèrent la marche de leurs opérations. Ces obstacles venoient de l'imperfection des moules, du métal, de l'encre, du papier, de la presse, et sur-tout de l'inégalité et de la disproportion des lettres fondues; car sans leur justification, il est impossible de les aligner, par conséquent de s'en servir dans l'imprimerie. (Voyez le chapitre précédent, pag. 88.)

Pierre Schoeffer, appelé en latin *Petrus opilio* (berger), né à Gernsheim, ville du Rhin, dans le territoire de Maïence, un des ouvriers de Fust, homme ingénieux et réfléchi, suivoit avec zèle les opérations de son maître et souffroit de son embarras. Il imagina une méthode plus facile de composer des caractères et de leur donner une mesure, une forme plus régulière et mieux proportionnée; il trouva la taille des poinçons; il fit de nouvelles matrices abécédaires et d'autres instrumens qui élevèrent l'art typographique à un plus haut dégré de perfection, en 1452. Fust, enchanté de tant de découvertes, l'associa à son entreprise et lui donna sa fille Christine Fusthin

Digitized by Google

en mariage, par reconnoissance et par attachement. Alors ils s'engagèrent avec Guttemberg à garder le secret de leur invention, et obligèrent leurs ouvriers, leurs domestiques, sur la foi du serment, à ne le révéler à personne. Leur atelier étoit situé dans un édifice nommé *zum korb*, ou *zum jungen*, qui depuis a pris et conservé le nom de *Druckerhaus* (maison de l'imprimerie), où est aujourd'hui la chapelle des trois rois. *Anno autem 1452 perfecit, deduxitque eam div. fav. grat. in opus imprimendi, opera tamen ac multis necessariis adinventionibus Petri Schoeffer de Gernsheim, ministri suique filii adoptivi, cui etiam filiam suam Christinam Fusthin pro digna laborum multarumque adinventionum remuneratione nuptui dedit* (Voyez la chronique de Trithème, imprimée à Maïence, par Jean Schoeffer, en 1515). Il est possible, mais il n'est pas constant, que ces trois associés ouvrirent leur carrière typographique par l'impression de la Bible en 1452; mais en l'admettant, il n'est pas croyable que les trois quaternions ou cahiers, composés par Guttemberg et Fust un an ou deux auparavant, aient servi à son exécution. Il y auroit eu une diffor-

Digitized by Google

mité monstrueuse dans le corps de l'ouvrage. Les caractères grossiers, inégaux, de Guttemberg et de Fust ne pouvoient se marier aux nouveaux caractères de Schoeffer, plus perfectionnés.

Ceux qui possèdent une bible ancienne, en caractères gothiques, sans date, sans souscription, sans titre, sans lettres initiales, sans chiffres, sans signatures, sans réclames, etc. la donnent pour la première, *imprimée entre 1450 et 1455*. L'espace est long, et dans sa durée les premiers artistes ont pu en imprimer plus d'une. Aussi les bibliophiles en comptent-ils plusieurs. Mais quelle est la première? Quels sont les signes caractéristiques auxquels on peut la reconnoître? Où en trouve-t-on des exemplaires? Ces questions agitées contradictoirement depuis près de deux siècles ne sont point encore complétement décidées, et je pense qu'on n'en donnera pas la solution.

Schelhorn, dans sa Dissertation sur les anciennes bibles, soutient que la première est imprimée en gros caractères, sur deux colonnes de trente-six lignes dans celles qui sont entières, et que le duc de Brunswick-Lunebourg en possède un exemplaire. *Meerman* le nie positivement.

Sallier,

Digitized by Google

Sallier, dans le tome XIV des Mémoires de l'académie des inscriptions, a donné quelque détail sur celle qui est à la bibliothèque nationale. Il prétend qu'elle est de la première édition, sur papier marqué de la tête du bœuf, en caractères petit parangon; et que celle de la bibliothèque Mazarine est de la seconde. Le bibliothécaire de Berne juge la leur de première édition, par la ressemblance que les caractères ont avec ceux que Sallier a décrits, et par le papier qui porte la même marque de la tête du bœuf, marque caractéristique du papier que Fust employoit, selon le témoignage de *Naudé* et de David *Clément*.

De Bure a désigné les différences sensibles de caractères et d'abréviations qui se trouvent dans la bible de Gaignat, 2 vol. in-f°. sur membrane, et dans celle de la Mazarine, 2 v. in-f°. sur papier. Il les juge de 1450 à 1455; mais il assigne une date bien postérieure à l'édition sur membrane du second volume de la bible qui se trouve à la Mazarine.

Méerman a vu dans le monastère des Bénédictins du Mont-St.-Jacques, près de Maïence, la bible que l'on croit de la première édition. *Pestelius* a fait graver l'épreuve de ses caractères. Ce sont ceux qui approchent

Digitized by Google

le plus de la forme des lettres du Psautier de 1457, (cette bible ne s'y trouve plus). L'académie de Leipsick se flatte d'en posséder un exemplaire. *Stoschius*, bibliothécaire du roi de Prusse, a donné la notice de celle de Berlin, Claude *Duvius*, celle d'Hanovre. Méerman juge ces exemplaires et celui de la Mazarine imprimés entre 1450 et 1455. Ils sont exécutés sur deux colonnes, de quarante lignes dans quelques pages, de quarante-une dans d'autres, mais généralement de quarante-deux.

J'ai vu à la bibliothèque nationale deux exemplaires revêtus des mêmes signes que Méerman a observés dans celui du Mont-St.-Jacques. L'un est sur membrane, divisé en quatre volumes : l'autre est sur papier, avec une souscription en lettres rouges, portant la date de 1456, faite à la plume par Henri Cremer, enlumineur, vicaire de l'église collégiale de s^t^. Étienne de Maïence. Voici la souscription du premier volume: *Et hic est huis prime partis biblie scet. veteris testamenti. Illuminata seu rubricata et ligata per Henricum Albeh alius Cremer anno Domini M°. CCCC°. LVI festo Bartholomei apli... Deo gratias... Alleluia* (en bleu). A la fin de la seconde partie,

Digitized by Google

terminée par l'Apocalypse, on lit : *Iste liber illuminatus et completus est per Henricum Cremer, vicarium ecclesie collegiate sancti Stephani maguntine sub anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo sexto festo assumptionis glorioſe virginis Marie Deo gratias alleluia* (tout en encre rouge). Les caractères de cet exemplaire sur papier m'ont paru les mêmes que ceux de l'exemplaire sur membrane : tous deux en deux colonnes de quarante, quarante-une et quarante-deux lignes. J'ai vu chez les frères Gasparoli une édition à-peu-près semblable sur papier. J'ai vu aussi les deux bibles de la Mazarine ; la première en deux vol. sur papier ; et la seconde partie d'une autre, sur parchemin, dont les caractères sont tous différens.

Je puis d'autant moins prononcer sur la priorité de l'un ou l'autre de ces exemplaires, que je ne crois pas à l'existence de la bible de 1450 à 1455. Trithème, historien contemporain le mieux instruit, atteste que Guttemberg et Fust ont essayé d'imprimer la bible ; qu'ils ont rencontré de grandes difficultés ; qu'ils avoient dépensé plus de quatre mille florins avant de compléter le troisième quaternion de l'ouvrage ;

Digitized by Google

mais il ne dit nulle part qu'ils ont achevé d'imprimer la bible. *Impressuri namque bibliam priusquàm tertium complessent in opere quaternionem, plusquam 4000 florenorum exposuerunt.* Il ajoute de suite que Pierre Schoeffer leva les plus grandes difficultés en trouvant une méthode plus facile de fondre les caractères, et qu'il compléta l'art. *Faciliorem modum fundendi characteres excogitavit, et artem, ut nunc est, complevit.* La chronique de Cologne, imprimée en 1499, est le seul titre qui annonce qu'en 1450 on commença à imprimer, et que le premier livre qui sortit des presses fut une bible latine, imprimée en grands caractères semblables à ceux que l'on employoit alors (1499) dans les missels. *Anno autem Domini M. CCCCL., qui jubilæus erat, cœptum est imprimi, primusque liber qui excuderetur, biblia fuere latina, impressaque ea sunt scriptura grandiori, quali nunc missalia solent imprimi.* Voilà l'unique oracle sur lequel tous les auteurs, tous les bibliographes ont *plaqué* leur opinion, leurs raisonnemens, leur jugement; et il n'en est presque aucun qui ait examiné, vérifié cette relation, et qui l'ait comparée à d'autres.

Digitized by Google

1°. L'auteur est anonyme et n'a pas été bien à portée d'être instruit du fait de l'imprimerie, qu'il tenoit de Zel de Hanau, qui imprimoit encore à Cologne en 1499, selon son propre aveu. 2°. La teneur même de sa relation vague, infidèle dans plusieurs points, prouve qu'il ne connoissoit pas l'art dont il parloit. 3°. Il est en opposition avec Trithème, contemporain de Schoeffer, et avec tous ceux de la famille de Fust, sur l'impression de cette bible, dont ceux-ci ne font aucune mention dans leurs relations; et sur l'époque où l'art fut poussé au point de pouvoir imprimer: or, les premiers essais datent de 1450, et les progrès de 1452. 4°. L'anonyme n'indique qu'un inventeur, *Jean Gudenburch*, de Strasbourg, *patria argentinensis*, ce qui est faux; il ne parle ni de Fust ni de Schoeffer, qui ont élevé l'art typographique à son dégré de perfection. Il ignoroit donc les éditions du Psautier de 1457; du Rational de Durand de 1459; des Constitutions du pape Clément de 1460; de la Bible de 1462, etc.

Les efforts érudits qu'ont fait les bibliographes pour donner l'existence à cette bible ne la prouvent pas. Leurs notices, leurs descriptions, leurs observations sont presque

Digitized by Google

toutes contradictoires. Ils ne peuvent encore préciser le dépôt où se trouve cette édition originale, qui doit servir de base de comparaison. Les uns fondent leur opinion sur la *similitude de la taille des caractères de cette bible avec celle des caractères du Psautier;* il n'y a de différence, selon eux, que dans le corps de la lettre qui est plus ou moins gros. Mais le Psautier a été réimprimé en 1490 et 1502 avec les mêmes caractères, et les mêmes ornemens que ceux de l'édition de 1457; et dans les exemplaires de celle-ci, il y a des variantes dans le texte; on y voit différens caractères, différente ponctuation, dont on ne peut encore donner raison comme nous le ferons remarquer aux articles *Psautier* et *Bible*, et dans le chap. VIIe.... Les autres s'appuyent sur la grossièreté, la *difformité de quelques lettres simples, doubles et triples*, que l'on remarque dans la bible de 1450, et qui ont disparu dans l'édition de 1462; difformités, selon eux, qui annoncent l'imperfection de la taille des poinçons dans la première et sa plus grande perfection dans la seconde. Mais cette grossièreté de types, en gros parangon, *scripturâ grandiori*, les lettres doubles et triples, la même singularité d'a-

Digitized by Google

bréviation, de ponctuation se rencontrent dans quantité d'imprimés en Allemagne, en France, dans la Belgique, sur la fin du 15e. siècle; notamment dans la *Somme rurale de Bouteiller*, imprimée à Bruges par Colard Mansion en 1479; dans les *Métamorphoses d'Ovide moralisées*, exécutées par le même en 1484 : dans le *Fasciculus Temporum*, par Veldener, à Louvain, 1476. Il n'y a aussi de différence que dans le corps de la lettre... Enfin, quelques bibliographes, qui ont confiance aux souscriptions écrites à la main par les enlumineurs à la fin de ces sortes de bibles, telles que celle de la bibliothèque nationale avec la date de 1456, en caractères du 15e. siècle, les jugent imprimées entre 1450 et 1455. Mais on sait que ces sortes de souscriptions, dont on voit tant d'exemples dans les livres qui nous viennent de l'Allemagne, sont astucieuses, et que les éditions qui en portent le sceau sont apocryphes. La forme même de celle de *Cremer*, dont je viens de parler, inspire la défiance. Il a fini d'enluminer la première partie de la bible le 24 août 1456, et la seconde le 15 du même mois.

Il est plus naturel de croire que ces éditions sont l'ouvrage de Guttemberg ou de ses

Digitized by Google

ouvriers, après la dissolution de sa société avec Fust, en novembre 1455 (Voyez les remarques sur le *Catholicon*). En effet, est-il à présumer que ces deux artistes, après avoir inventé toutes les parties qui constituent la typographie, après avoir excité vivement la curiosité de leurs contemporains, avides de cette découverte, qui tenoit du prodige, seroient restés dans l'inaction pendant sept ans ? Nous remarquons depuis août 1457, jusqu'au 16e. siècle une série d'éditions qui sont autant de chefs-d'œuvres typographiques ; et nous n'en connoissons pas une seule authentique depuis 1450 jusqu'à 1457. J'ajoute qu'il n'est pas vraisemblable que Guttemberg et Fust auroient imprimé, à pure perte, la bible dont il y avoit des copies manuscrites dans toutes les bibliothèques des riches et des corporations ecclésiastiques.

Schelhorn, un des savans les plus célèbres de Memmingen, en Suabe, a découvert un ouvrage imprimé en caractères de fonte qu'il attribue à Fust et Guttemberg. Ce sont des lettres d'indult du pape Nicolas V, adressées à tous les chrétiens qui voudroient secourir le roi de Chypre contre les Turcs, qui, sous Mahomet II, se rendirent maîtres de Constantinople en 1453,

Digitized by Google

chassèrent les Grecs qui la possédoient, et en firent le siège de leur empire. Ces lettres sont imprimées sur parchemin. Deux mots qui se trouvent dans les deux premières lignes, *universis et paulinus*, en lettres capitales, sont exactement les mêmes que celles de la bible dont Schelhorn a donné le *fac simile*. *Méerman* qui possédoit cet exemplaire a communiqué cette observation à *Mercier*.

Breitkopff et *Heinecken* en ont vu un autre plus complet, découvert par *Gebhardi*, professeur de l'académie de Lunebourg, avec la date de l'année cccc. liiij. *Haeberlin* en a fait la description dans les *Analecta medii aevi*, publiés à Nuremberg et à Leipsic en 1764... Je respecte l'autorité de ces grands hommes; mais elle ne donne pas la certitude du fait et de la date du fait. La ressemblance de quelques lettres de l'*Indult* à celles de la Bible, prétendue de 1450, ne prouve pas plus l'antériorité que la postériorité de temps sur le Psautier de 1457. Les types de ce dernier, quoique gothiques, étoient d'excellens modèles à imiter par les ouvriers de Guttemberg et de Fust, qui après la dissolution de leur société n'étoient plus tenus au secret.... D'après l'idée que nous avons

Digitized by Google

du mécanisme compliqué de l'art typographique, je crois que le premier fruit des longs travaux de Fust et de Schoeffer, est la célèbre édition du Psautier de 1457, le plus beau monument de l'imprimerie naissante, qui, dans tous les siècles fera l'admiration des connoisseurs. On verra par le contenu de cet article, que le grand nombre de leurs nouveaux caractères de fonte n'ont servi que pour l'impression du Psautier; et que ce sont les corporations ecclésiastiques qui en ont fait les frais.

Heinecken a fait une description exacte et détaillée de cinq exemplaires de cette première édition, exécutée sur membrane, qu'il a vus, examinés, comparés. Le premier est celui qui se trouve à la bibliothèque impériale à Vienne. Il l'appelle *Exemplaire vierge*, à raison de sa beauté, de sa netteté, et parce que n'ayant point servi au chœur des églises, on n'y voit pas de notes de musique, point d'écriture, point de correction à la plume. Il est entier et comprend cent-soixante-quatorze feuillets, avec le calendrier, la litanie, les oraisons, les répons, les vigiles, les vêpres, l'appendix des hymnes qui le suivent. Le second est celui qu'il a vu à Paris chez *Girardot de Préfond*, qui a passé

Digitized by Google

dans le cabinet de Gaignat. Le plein-chant s'y trouve noté à la main : il y manque six feuillets dans la partie des hymnes. Le troisième se trouve à la bibliothèque de l'école publique de Freyberg, en Saxe. Il a servi long-temps dans le chœur de la cathédrale de cette ville. Il est sale, maculé : il n'est composé que de cent-cinquante-neuf feuillets. Le quatrième appartient au monastère de *Roth*, près de Memmingen : le plein-chant y est écrit à la main. Il ne va que jusqu'au 134e. feuillet inclusivement : les vigiles, les hymnes, la litanie, les oraisons, les vêpres ne s'y trouvent pas. Le cinquième existe chez *Duve*, conseiller du roi de la Grande-Bretagne, à Hannovre : il vient du couvent des Ursulines de Hildesheim : le livre entier finit au recto du 138e. feuillet.

J'en ai vu un sixième exemplaire à la bibliothèque de la cathédrale de Maïence, que le conservateur *Schulteis* m'a montré, avec l'erreur typographique qui se lit dans la souscription, *pñs spalmorum*; il est sans écusson.

Quoique tous ces exemplaires soient de la même édition, exécutée la même année, par les mêmes imprimeurs; il y a cependant entre eux des différences ou plutôt des varian-

Digitized by Google

tes si étranges, que l'on n'a pu jusqu'à ce jour en donner la cause ou le motif. Ils se ressemblent par les caractères, qui sont plus gros dans les psaumes et plus petits dans les nocturnes, les antiennes, les hymnes, les répons. Ils diffèrent entre eux, en ce que l'écusson de Fust et de Schoeffer ne se trouve que dans celui de Vienne. L'ouvrage n'a ni chiffres, ni réclames, ni signatures. La première lettre capitale du Psautier qui commence par *Beatus vir qui non abijt*, représente un *B*, orné de feuillages, de fleurs, d'un oiseau et d'un chien. Elle a environ quatre pouces de hauteur et de largeur. La lettre est en bleu; les ornemens dans lesquels elle est logée sont rouges; les figures et les fleurs sont transparentes sur un fond blanc, qui est le parchemin. C'est la chose la plus curieuse dans ce genre. Cette grande capitale est imprimée par rentrée de trois couleurs, bleu, rouge et pourpre, et cela avec une justesse et une précision que les typographes modernes atteindroient difficilement.

Chaque psaume commence aussi par une capitale en trois couleurs. Ces lettres ont incontestablement été gravées sur bois, avec les fleurs qui les décorent. Ces vignettes prou-

Digitized by Google

vent par leur fini, leur délié que les artistes excelloient déjà dans la gravure et l'impression. La souscription que je donnerai ci-dessous, est en caractères gothiques appelés *parangon*. On y remarque l'usage du point, de la virgule, des traits-d'union; les abréviations indiquées au-dessus du mot tantôt par une ligne horizontale, tantôt par un point, tantôt par une apostrophe, comme dans *vigl'ia*; *l'u* et le *v* sont employés indistinctement. Au-dessous de cette souscription est le double écusson : celui de Fust est à droite, celui de Schoeffer est à gauche, attaché à un tronçon d'arbre. Cet usage a été adopté dans la suite, par les autres imprimeurs, tels que Colard *Mansion*, *Veldener*, Gerard *Leeu*, comme nous le verrons à leur article.

La même faute typographique de *spalmorum* se trouve dans les six exemplaires cités ci-dessus. Mais dans les uns, la souscription est au revers du 134e. feuillet, dans les autres au verso du 138e.; et si l'on excepte celui de Vienne, qui est complet, tous les autres sont défectueux soit par les vigiles et les hymnes, soit par la litanie, les oraisons, et l'appendix. Le 29 du mois d'août 1459, Fust et Schoeffer ont publié une seconde édi-

Digitized by Google

tion du Psautier, avec les mêmes caractères, les mêmes capitales, ornées des mêmes couleurs que dans la première. Mais la forme, qui en est plus large, donne plus de lignes dans les pages. Heinecken, qui en a vu trois exemplaires à la Chartreuse de Maïence, qui depuis ont passé à la bibliothèque de l'université de la même ville, et un quatrième chez les Bénédictins de s^t. Jacques, leur donne par erreur, au complet, cent-soixante-trois feuillets de parchemin. Wurdtwein, qui a examiné et décrit ces mêmes exemplaires, ne leur en compte que cent-trente-six. Il en a marqué les variantes dans quelques initiales, qui sont sans ornemens, et dans quelques mots du texte qui sont écrits à la plume, tels que *clamavi in toto corde meo*. Quelques lettres ont été faites aussi à la plaque de laiton. On ne voit plus dans la souscription la faute typographique *spalmorum*.

C'est une tradition conservée à Maïence, que les religieux de s^t. *Alban* ont fait exécuter à leurs frais la première édition du Psautier, et les *Bénédictins* de s^t. *Jacques* la seconde. La souscription de celle-ci, 1459, paroît l'annoncer par ces mots, *ac honorem sancti Yacobi est consummatus*. Comme ces Psautiers étoient destinés uniquement pour

Digitized by Google

le chœur des églises des monastères, des cathédrales, des collégiales, il est tout naturel de croire que ces corporations auront fait, en tout ou en partie, les frais de leur exécution; et qu'ils auront fait disposer, chacune selon son rit, les oraisons, les hymnes, les répons, les vêpres, qui se trouvent à la fin du Psautier, dans quelques exemplaires, et qui souvent ne se trouvent pas dans d'autres. Telle est, je crois, la vraie raison des variantes que l'on voit dans les exemplaires de la même édition : raison qu'*Heinecken*, *Breitkopff* et d'autres bibliographes cherchent depuis si long-temps.

Le Psautier du 31 août 1490, a été imprimé par *Pierre Schoeffer de Gernsheim*, seul, avec les mêmes caractères que ceux de l'édition de 1457 et 1459, mais plus usés. Les ornemens des capitales sont en couleurs rouge et verte. Il est probable que ce sont les Bénédictins qui en ont fait les frais; puisque dans la souscription on lit, *ad laudem dei ac honorem S. Benedicti.* Il en donna une autre en 1502, au mois de février, avec la même souscription et les mêmes caractères que ceux de 1457. Il y en a un exemplaire au chœur de l'église de Notre-Dame, à Maïence. C'est le dernier ouvrage qu'il ait imprimé.

Digitized by Google

En étudiant bien le sens des souscriptions des premiers imprimeurs, on y découvrira une partie du secret de leur mécanisme; leur nom, dont ils ont varié l'ortographe; celui de leur pays natal; les ornemens de leurs éditions, et la cause de leurs variantes. Donnons pour exemple la souscription de la première et de la seconde édition du Psautier... *Presens spalmorum...* La seconde *(psalmorum) codex venustate capitalium decoratus rubricationibusque sufficienter distinctus, adinvencione artificiosa imprimendi ac caracterizandi absque calami ulla exaracione sic effigiatus, et ad eusebiam dei industrie est consummatus...* Dans la seconde (*absque ulla calami exaracione... et ad laudem dei ac honorem Sancti Yacobi est consummatus*) *per Johannem Fust civem Maguntinum et Petrum Schoyffer de Gernssheim...* Dans la seconde (*et Petrum Schoiffer de Gernsheym clericum*) *anno dñi millesimo* CCCC. LVII. *in vigl'ia assumpcionis...* Dans la seconde (CCCC. LIX. XXIX. *die mensis augusti*).

On voit par cette souscription, et par d'autres documens tirés des archives de l'église de s^t. Quentin, que *Jean Fust* étoit un des citoyens notables de la ville de Maïence,

Digitized by Google

Maïence : *Pierre Schoiffer, Scoifher, Schoyffer, Schoeffer* étoit *clerc*, c'est-à-dire, lettré, artiste distingué, enlumineur, scribe. Ils décoroient d'ornemens divers les lettres initiales des livres, et les gravoient sur planches xylographiques, *Venustate capitalium decoratus*. Ils distinguoient les chapitres par des *lettres grises*, gravées de même, et colorées rouges, bleues, vertes, lilas, pourpres : ils laissoient aux enlumineurs, aux copistes le soin de distinguer au pinceau les à-linea, les lettres initiales des phrases, de revoir le texte et de le ponctuer, *rubricationibusque sufficienter distinctus*. Ils inventèrent une méthode ingénieuse d'imprimer, *adinventione artificiosa imprimendi ;* de tailler et de fondre des caractères, *ac caracterizandi* ; et de former ainsi un livre sans aucun trait de plume, *codex... absque ulla calami exaracione sic effigiatus* ; et de l'achever avec habileté à la gloire de Dieu, *et ad eusebiam Dei industrie est consummatus*.

Le second ouvrage imprimé en caractères de fonte est celui de *Guillaume Durand*, évêque de Mende, dans le Gévaudan, qui florissoit en 1274 : c'est un traité de liturgie : *Durandi rationale divinorum officiorum* ; in-f°., exécuté en caractères gothiques, sur

Digitized by Google

deux colonnes. Celui que j'ai vu à la bibliothèque de la cathédrale à Maïence, est imprimé partie sur parchemin, partie sur papier. Celui de la bibliothèque nationale est tout entier sur parchemin : *Bâle* en a un exemplaire ; *Leipsick* un autre.

Heinecken a bien observé que plusieurs capitales du Psautier, gravées sur bois, ont été aussi employées par Fust et Schoeffer dans cette édition de 1459. Ils ont encore fait des exemplaires différens de cette même édition. Les uns sont sans lettres initiales : elles ont été peintes et ornées après par l'enlumineur : les autres sont imprimés avec les capitales du Psautier ; la souscription est la même que les précédentes : *Presens rationalis codex divinorum officiorum, etc. per Johannem Fust, civem maguntinum et Petrum Gernsheym clericum diocesis ejusdem. Anno Domini* MCCCCLIX, *sexta die octobris...* Et dans l'exemplaire de la bibliothèque nationale : *Anno Domino millesimo quadrigentesimo quinquagesimo nono. Sex. die octobris.* L'édition sur parchemin, qui appartenoit à *la Vallière*, a été vendue 2700 liv. *Gaignat* en avoit aussi deux exemplaires sur membrane.

Le *Catholicon* de Jean de *Janua* a été mis

Digitized by Google

sous presse en 1460. Jean Balbi, surnommé de *Janua* (Gênes), sa patrie, de l'ordre des frères prêcheurs, qui florissoit dans le treizième siècle, est auteur de ce Lexicon de la langue latine. Il l'intitula *Catholicon* (universel) ou *Summa Grammaticalis*, qui comprend la grammaire et les parties qui la composent, suivie d'un *vocabulaire*. On y trouve l'étymologie et la signification de certains mots qu'on rencontre fréquemment dans la bible, dans les ouvrages des pères, des orateurs, des poètes. Jean de Janua l'acheva en mars 1286. La première édition du *Catholicon* se trouve chez les religieux *du Mont-St.-Jacques* à Maïence. Ils en avoient trois exemplaires; le second a passé à Manheim, à la bibliothèque électorale; le troisième a été échangé en France, contre d'autres livres. La bibliothèque de Maïence possède trois exemplaires manuscrits et trois exemplaires de la première édition, dont *Würdtwein* a très-bien donné la description, et les variantes d'avec la seconde sans date.

La première est ordinairement sur membrane, quoique j'en ai vu une, chez *Kuypers*, sur papier. Elle est in-f°. max. sur deux colonnes de soixante-six lignes, dans celles

Digitized by Google

qui sont entières ; elle contient trois-cent-soixante-treize feuillets, ou sept-cent-quarante-six pages ; les lettres initiales sont en outremer et pourpre. Le livre commence *Incipit summa que vocatur Catholicon, edita a fratre Johanne de Janua, ordinis fratrum predicatorum.* La grammaire précède le vocabulaire qui finit par *Zozimus.* Il est suivi d'*immensas omnipotenti Deo* etc. Puis on lit la souscription, en encre noire, qui annonce d'un stile sublime, la préférence que le seigneur a donnée à Maïence sur toutes les autres villes du monde, en l'illustrant par la découverte d'un art, qui ne s'exécute point au *roseau*, au *stilet* ou à la *plume;* mais par un merveilleux rapport, et par une égale proportion entre les matrices, les lettres et les formes.

Altissimi præsidio cuius nutu infantium lingue fiunt disertae. quique nimio saepe, (d'autres lisent *numero saepe*, quoique les règles de syntaxe veulent *nimio saepe*) *parvulis revelat quod sapientibus celat. hic liber egregius. Catholicon. dominicae incarnationis annis* M. CCCC. LX. *alma in urbe maguntina nacionis inclitae germanicae. quam Dei clementia tam alto ingeny lumine. donoque gratuito. ceteris terra-*

Digitized by Google

rum nacionibus preferre. illustrareque dignatus est. non calami. stili. aut penne suffragio. sed mira patronarum formarum que concordia proporcione et modulo. impressus atque confectus est.

Hinc tibi sancte Pater nato cum Flamine sacro. etc.

Dans la page suivante, qui est la pénultième, *sequitur tabula rubricarum huius voluminis et primo de ortographia I. de littera II. de diphtongis III.*, etc. Enfin, *de synecdoche* CXXVII.

Tels sont les signes caractéristiques de la première édition du *Catholicon*. Elle peut se séparer et se relier commodément en deux volumes, comme les deux exemplaires de Gaignat, sur membrane; au lieu que l'édition, sans date, que nous appelons la seconde, ne peut se relier qu'en un seul volume. La seconde a encore d'autres variantes. Les lettres initiales, de même couleur que celles de la première, sont plus grandes: chaque colonne entière n'a que soixante-cinq lignes: elle diffère dans quelques mots, et souvent d'une ligne entière. Le feuillet 372 lui manque. C'est *Tabula Rubricarum huius voluminis.*

La bibliothèque de Maïence en a encore

Digitized by Google

deux exemplaires, sans date, exécutés sur papier. Ceux que j'ai vus chez les récolets à Louvain, et chez les frères Gasparoli, sont de même. Cette édition de 1460 ne paroît pas être sortie des presses de Fust et de Schoeffer. La forme de la souscription diffère absolument des leurs, qui ont très-peu variées : elle est dénuée de nom d'imprimeur, d'écusson et de rubriques. Les caractères du *Catholicon* ne sont point du tout conformes à ceux du Psautier, à ceux du *Rational* de Durand, ni à ceux des Constitutions de Clément V, imprimés le 25 juin de la même année, par Fust et Pierre Schoeffer, avec leur souscription ordinaire. *Presens Clementis, pape quinti, constitutionum codex una cum apparatu Dn. Joh. And. suis rubricationibus sufficienter distinctus*, etc. *ad eusebiam dei industrie est conformatus per Johannem Fust civem maguntinum et Petrum Schoiffer de Gernsheim clericum diœces : ejusdem. Anno Domini* MCCCC *sexagesimo.* XXV *die mensis junii.*

Les faits rapportés ci-dessus et cette dernière circonstance, prouvent indubitablement qu'en 1460, il y avoit à Maïence deux différentes imprimeries en activité. Or,

Digitized by Google

comme à cette époque on ne connoissoit dans cette ville d'autres artistes que *Guttemberg*, *Fust* et *Schoiffer*, on présume avec raison que le *Catholicon* est sorti des presses de *Guttemberg*, qui s'étoit séparé de Fust en 1455... On sait qu'il fut reçu dix ans après gentilhomme d'Adolphe, électeur de Maïence, et qu'il mourut, en février 1467 ou 1468. Cependant nous voyons que Fust et Schoeffer ont employé la partie de souscription du *Catholicon*, qui concerne l'invention due à Maïence, dans leur édition du *Sexte des décrétales*, du mois de décembre 1465; et que Schoeffer, après la mort de Fust, l'a continuée jusqu'en 1490, où il substitua *in nobili civitate moguntina, hujus artis inventrice elimatriceque prima.*

Fust et Schoeffer ont publié en 1462 la veille de l'assomption, une édition de la bible, qu'ils appellent *Opusculum*, dans leur souscription : eu égard, probablement, à la masse des volumes qu'ils avoient imprimés auparavant. Cette bible est divisée en deux tomes ; le premier est de deux-cent-quarante-deux feuillets, le second de deux-cent-trente-neuf, d'un format beaucoup moindre que la prétendue de 1450. Elle est exécutée sur deux colonnes : chacune contient

Digitized by Google

ordinairement quarante-huit lignes ; quelquefois quarante-sept, et même quarante-trois. Les lettres initiales sont ornées de diverses couleurs : on y remarque le point, les deux points en étoile, les traits-d'union marqués obliquement : la souscription est en rouge, de même que le double écusson qui est au-dessous. *Presens hoc opusculum artificiosa adinventione imprimendi seu caracterizandi. absque calami exaracione. in civitate maguntina sic effigiatum. et ad eusebiam dei industrie per Johannem Fust civem et Petrum Schoiffher de Gernsheym clericum diocesis ejusdem est consumatum. Anno Domini* M. CCCC. LXII. *In vigilia assumpcionis Virginis Marie.* On trouve aussi dans différens exemplaires de cette même édition quelques variantes, soit dans la souscription, soit dans le texte. Cela vient de ce que les imprimeurs, après avoir tiré une certaine quantité de feuilles, faisoient des corrections, des changemens, des additions au texte de ces mêmes feuilles, afin de les rendre plus parfaites.

Calmet (dans son 1er. tom. pag. 16 du Dictionnaire de la bible), connoissoit à Paris neuf exemplaires sur membrane de l'édition de 1462, et une sur papier chez le président

Digitized by Google

de *Harley*. Ceux que j'ai vus chez *De Servais* et *Kuypers* sont sur papier : ceux de la *bibliothèque nationale*, et de l'hôtel-de-ville à Francfort sont sur parchemin : celui de la Vallière, qui étoit de même, s'est vendu en 1783, à Paris, 4085 liv. Schoeffer, dans l'édition qu'il a donnée de la Bible, en février 1472, deux vol. in-f°. max. a suivi à la lettre, page par page, et ligne par ligne, celle de 1462. Il a employé les mêmes types, la même ortographe, la même souscription, les mêmes écussons.

Un des chefs-d'œuvres de Fust et de Schoeffer est le livre des offices de Cicéron, imprimé sur vélin, in-4°. à longues lignes. J'en ai vu un bel exemplaire à la bibliothèque nationale : *Presens Marci Tulii clarissimum opus. Johannis Fust moguntinus civis. non atramento. plumali canna neq3 aerea. sed arte quadam perpulcra. Petri manu pueri mei feliciter effeci. finitum. Anno. M. CCCC. LXV.* Après cette souscription on lit au *recto* du feuillet suivant, l'ode d'Horace, *Diffugere nives, redeunt jam gramina campis.* C'est le premier ouvrage où des caractères grecs ont parus. Le 4 février 1466, ils en ont donné une seconde édition exécutée comme la première,

Digitized by Google

avec cette différence, que dans la souscription *Fust* a ajouté le nom de son fils, Pierre de Gernshem. *Manu Petri de Gernshem pueri mei feliciter effeci.* Il n'hésite point d'attribuer à son gendre la gloire de l'invention des caractères mobiles de fonte. J'ai vu un exemplaire de cette édition sur vélin, à la bibliothèque des religieux de s^t. Jean de Jérusalem à Strasbourg : rarement on en trouve sur papier.

On conserve à la bibliothèque de la collégiale de s^t. Barthélemi à Francfort, un in-f°. de onze pages, intitulé *Grammatica vetus rhytmica*, imprimé sans nom de ville et d'imprimeur, mais avec la date de 1466, cachée énigmatiquement dans quatre vers, qui en sont la souscription : on y trouve aussi *Maïence*, le *Rhin*, et le nom de *Jean.* Après cette époque de 1466, on ne voit plus le nom de Fust dans aucune souscription. Celui de Pierre *Schoeffher de Gernsheim*, a commencé à paroître seul le 6 mars 1467, dans la souscription de *Secunda secundæ B. Thome de Aquino.* in-f°. max., sur membrane, sans écusson. Il y en a un exemplaire à la bibliothèque de Maïence.

C'est dans l'intervalle de février à juillet

Digitized by Google

1466, que Fust demeuroit à Paris, où il fit présent d'un exemplaire des *Offices* de *Cicéron*, édition de cette même année, à Louis de la Vernade, écuyer, chancelier du duc de Bourbon et d'Auvergne. Cet exemplaire est à la bibliothèque de Genève : on y voit la note suivante, écrite de la main même du possesseur : *Hic liber pertinet michi Ludoyico de la Vernade militi, cancellario domini mei ducis Borbonii et Alvernie, ac presidenti parlamenti lingue occitanie* (parlement de Toulouse), *quem dedit michi Joa. Fust supra dictus Parisiis in mense julii, anno Domini M. CCCC. LXVI. me tunc existente Parisiis pro generali reformatione totius francorum regni* (on voit que la Vernade étoit de la *Ligue du bien public*, formée par les princes mécontens contre Louis XI). On présume que Fust mourut la même année à Paris, de la peste qui enleva quarante-mille personnes, en août et septembre. Mais il n'est pas douteux, que dès l'année 1463, Fust, Schoeffer et leurs compagnons, ont vendu ou échangé en Allemagne, en Italie, en France, et dans les universités les plus célèbres, le grand nombre de livres qu'ils avoient imprimés, et qu'ils les vendoient pour ma-

Digitized by Google

nuscrits quand ils trouvoient des dupes. En voici la preuve. 1°. Depuis la bible de 1462, jusqu'à la première édition des Offices de Cicéron de 1465, espace de trois ans, nous ne connoissons aucun ouvrage sorti de leurs presses. 2°. Gabriël Naudé nous apprend que Fust apporta à Paris un grand nombre d'exemplaires de la bible de 1462. Comme ils étoient sur parchemin, et comme les capitales étoient de couleur bleue, pourpre et or, à la manière des anciens manuscrits, il les exposoit en vente comme manuscrits, et ne vendoit aucun exemplaire moins de 60 couronnes (évalués de nos jours à 550 liv. environ). Mais ceux qui les premiers en avoient achetés, comparèrent entre eux leurs exemplaires. Bientôt ils s'apperçurent de leur ressemblance parfaite. Ils apprirent ensuite que Fust en avoit encore vendu un grand nombre, et qu'il en avoit baissé le prix depuis 40 jusqu'à 20 couronnes. Ils découvrirent la fraude, et jugèrent enfin qu'il étoit impossible que tant d'exemplaires, aussi ressemblans, fussent manuscrits. Fust fut poursuivi en justice avec tant de chaleur, qu'il fut obligé de se sauver de Paris. Il retourna à Maïence, et ne s'y trouvant pas en sûreté, il se retira

Digitized by Google

à Strasbourg pendant quelque temps, et apprit son art à Jean *Mentelin*.

Naudé dit avoir examiné avec la plus grande attention les types de la bible de 1462, imprimée sur membrane, et reliée en deux vol. in-f°., dans la bibliothèque de *s^te^ Croix de la Bretonnerie*. Il en a trouvé les formes tellement ressemblantes à celles de l'écriture du 15e. siècle, que le plus habile connoisseur s'y méprendroit. En effet, qu'on ouvre un exemplaire semblable, à une personne qui n'est point prévenue, elle le jugera manuscrit. Il n'y a donc que la bible imprimée sur parchemin qui ait pu être vendue pour manuscrite. C'est donc la bible de 1462 que Fust et ses associés vendirent à Paris, et à laquelle, dans certains exemplaires, ils n'avoient mis ni date, ni souscription, qui pouvoient découvrir qu'elle étoit le fruit d'une nouvelle invention. *Artificiosa adinventione imprimendi absque calami exaratione* : et sur ce point je suis d'accord avec *Mercier*, *Meerman* etc.

Mais je ne sais sur quelle autorité ou sur quelle tradition se fondent ceux qui avancent que Fust vendoit à Paris ses premières bibles 4 à 500 couronnes chacune : prix énorme à cette époque, démenti par

Digitized by Google

de bons garans. On lit dans la chronique de Windesheim, que la bible entière, très-bien écrite, en trois volumes, coûtoit 100 couronnes; et c'étoit au commencement du 15e. siècle. Jean André, secrétaire de la bibliothèque du Vatican sous Paul II et Sixte IV, dans sa dédicace des Épitres de st. Jérôme, édition de 1468, dit qu'avant l'invention de l'imprimerie, un pareil ouvrage manuscrit eût été vendu 100 écus d'or; au lieu qu'imprimé il n'en coûtoit pas 20. Or, l'écu d'or peut être évalué de nos jours à 4 liv. 10 s. environ.

3°. On trouve dans le nécrologe de l'abbaye de st. Victor de Paris, année 1471, *tertio kalend. novembris*, que *Pierre Schoeffer*, et *Conrad Henlif*, et *Jean Fust* citoyens de Maïence, imprimeurs de livres, ont fondé dans l'église de cette abbaye un anniversaire pour eux, leur femme, leurs enfans, parens, amis et bienfaiteurs, pour lequel Schoeffer et Conrad ont donné un exemplaire des *Épitres de st. Jérôme*, imprimé sur parchemin (ils en avoient fait une édition le 7 septembre 1470) : cependant à la réserve *de douze écus d'or* que ces deux derniers imprimeurs reçurent, de Jean, abbé de cette église... (Voyez les

Digitized by Google

prix des manuscrits et des imprimés, à la fin de ce chapitre).

4°. Un octroi de Louis XI, donné à Paris le 21 avril 1475, en faveur de *Conrart Hannequis et Pierre Scheffer, marchands bourgeois de la cité de Maïence en Allemagne*, prouve que, long-temps avant cette date, ces imprimeurs avoient des magasins de livres à Paris, à Angers et ailleurs, comme on le verra par le texte même du diplôme que l'on trouve dans le 14e. vol. des Mémoires de l'académie des inscriptions.

Louis etc., de la part de nos chers et bien amés Hannequis et Scheffer, « nous » a été exposé qu'ils ont occupé grand par- » tie de leur temps à l'industrie, art et usage » de l'impression d'escriture, de laquelle » par leur cure et diligence ils ont fait faire » plusieurs beaux livres singuliers et exquis, » tant d'histoires, que de diverses heures, » dont ils ont envoyé en plusieurs et divers » lieux, et mesmement en notre ville et » cité de Paris, tant à cause de la notable » université, qui y est, que aussi, pourceque » c'est la ville capitale de notre royaume, » et ont commis plusieurs gents pour iceux » livres vendre et distribuer, et entre au-

Digitized by Google

» tres depuis certain temps en ça commi-
» rent et ordonnerent pour eux un nommé
» Herman de Stratten, natif du diocese de
» Munster, en Allemagne, auquel ils bail-
» lerent et envoyerent certaine quantité de
» livres pour iceux vendre là, au profit des
» dits Conrart Hannequis, et Pierre Schef-
» fer, aux quels ledit Stratten seroit tenu
» d'en tenir compte, lequel Stratten a vendu
» plusieurs des dits livres, dont à l'heure
» de son trépas il avoit les deniers par de-
» vers lui, et pareillement avoit mis en
» garde tant de notre dite ville de Paris,
» qu'à Anguers et ailleurs en divers lieux
» de notre dit royaume etc. etc.

Stratten vint à mourir sans lettre de naturalisation et sans puissance de tester. Les commissaires du roi, en vertu du droit d'aubaine, arrêtèrent, saisirent tous les livres et les effets qui se trouvoient chez cet étranger. La plupart furent divertis et vendus, parce qu'*Hannequis* et *Schoeffer* à qui ils appartenoient, ne purent, à raison de leur éloignement, les réclamer à temps. Enfin, instruits de cette saisie, ils recoururent à la protection du roi des Romains, Frédéric III, et à celle de l'élect^r. de Maïence, qui s'intéressèrent vivement en leur faveur.

Louis

Digitized by Google

Louis XI, eu égard à cette recommandation ; « et pour le bon amour et affection » qu'avons à lui, désirants traiter et faire » traiter favorablement tous ses sujets, ayant » aussi considération de la peine et labeur, que les dits exposants ont pris pour » la dite art et industrie de l'impression, » et au profit et utilité, qui en vient et » peut venir à toute la chose publique, tant » pour l'augmentation de la science qu'autrement » ; ordonna la restitution de la valeur des livres saisis, selon l'estimation qu'*Hannequis et Schoeffer* en avoient faite, montant à la somme de *deux-mille-quatre-cents-vingt-cinq escus et trois sols tournois*. Il est probable que l'état des finances de Louis XI ne lui permit pas de faire cette restitution tout-à-la-fois, puisqu'il enjoignit à Jean Briconnet, receveur général des finances, de payer à ces imprimeurs huit-cents livres chaque année jusqu'au parfait remboursement. Or, sous Louis XI, l'écu valoit 22 sols, évalués de nos jours à 4 liv. 10 s. environ : la livre tournois valoit 18 s. 2 d. La somme totale que *Conrart Hennequis* et *Pierre Schoeffer* avoient à récuperer, seroit donc évaluée de nos jours à 11000 frans, environ.

Digitized by Google

Mais Schoeffer ne se bornoit pas à la vente de ses propres éditions : il faisoit aussi commerce de celles des autres imprimeurs. Van Praet et De Bure ont vu à la fin d'un exemplaire de *Johannis Scoti (Duns) in quartum librum sententiarum opus anglicanum*, 1474, édition de Koburger, à Nuremberg, l'attestation suivante, écrite en ancienne bâtarde de la main même de Schoeffer : *Ego Petrus Schoeffer impressor librorum moguntinus recognosco me recepisse à venerabili magistro Johanne Henrici Cantore pisiensi tria scuta pro pretio huius libri, quod protestor manu propria.* (Voyez Catalogue de la Vallière, additions p. 26). Les trois écus valoient alors 66 s. évalués de nos jours à 13 liv. 10 s. environ.

Époque de la propagation de l'imprimerie.

Fust et Schoeffer avoient à peine achevé l'édition de la Bible de 1462, qu'*Adolphe*, comte de Nassau, vint mettre le siège devant Maïence. Il s'en rendit maître le 27 octobre de la même année. La ville fut presque entièrement réduite par le fer et le feu : elle perdit sa liberté politique : l'esprit de

Digitized by Google

parti divisa ses habitans : un grand nombre émigra : l'atelier de l'imprimerie fut fort endommagé : la plupart des ouvriers, des coopérateurs de Fust et de Schoeffer se débandèrent, et allèrent chez différens peuples porter le secret du mécanisme typographique.

Nous avons vu *Mentel* et *Eggesteyn* établis à Strasbourg vers 1466. *Olric* ou *Ulric Zel*, de Hanau, sa patrie, du diocèse de Maïence, clerc, c'est-à-dire calligraphe, enlumineur, lettré, porta le premier l'art de l'imprimerie de Maïence à Cologne. J'ai vu chez les frères *Gasparoli* sa première édition des deux petits traités de s^t. Augustin, l'un *De vita christiana*, l'autre *De Singularitate clericorum*, in-4°. à longues lignes, formant en tout cinquante-deux feuillets, de vingt-sept lignes dans les pages entières, avec la souscription, dans laquelle *Zel* supprima le millésime et les centésimes de la date, *anno sexagesimo septimo* (1467). Cet exemple fut imité par d'autres typographes. Méerman a donné l'épreuve de ses caractères dans la table IX. Ce bibliographe et Mercier avancent qu'ils sont semblables à ceux de Fust et de Schoeffer ; mais ils se trompent. A la vente de la Vallière, ce livret a été payé 850 liv. *Zel* n'est pas le seul

...r à Cologne : Pierre *de*
...en 1470, de même que
...e Lubek et Conrad *Winters*
... Arnold *Therhoernen*, en
... *eldener*, à-peu-près dans le
...s : Nicolas *Gotz*, de Schelestadt,
... : Jean *Landen*, en 1477, trop peu
... Henri *Quentel*, en 1479, etc. Mais
... vois que *Zel* qui, dans ses souscrip-
...ait pris le titre *d'artis impressoriæ*
...*gistrum*.

La chronique de Cologne dit que l'imprimerie passa d'abord de Maïence à Cologne, puis à Strasbourg, ensuite à Venise. Mais cette assertion est démentie par les monumens existans. Il est constant que Conrad *Sweynheim*, Arnold *Pannartz* et Ulric *Han*, de Vienne en Autriche, appelé en latin *Ulricus Gallus* (le coq), tous ouvriers sortis de l'atelier de Maïence, furent les premiers qui, en 1465, transportèrent leur art en Italie au commencement du pontificat de Paul II; soit qu'ils aient été mandés par le cardinal de *Cusa*; soit que d'eux-mêmes ils y aient été chercher fortune. Ils établirent premièrement leurs presses dans le monastère de Sublac, dans la campagne de Rome, où des religieux allemands leur avoient

Digitized by Google

donné l'hospitalité. Ils y formèrent des élèves, et imprimèrent le *Donat* sans date, et les œuvres de *Lactance*, en caractères romains, avec souscription et date du 30 octobre 1465. Ils y publioient encore, le 12 juin 1467, le livre de *la cité de Dieu* de s^t^. Augustin.

Deux frères, protecteurs des arts, *Pierre* et *François de Maximis*, attirèrent à Rome Sweynheim et Pannartz, leur donnèrent un local dans leur maison, où ils publièrent, en 1467, les *Épitres familières* de Cicéron. Ils y avoient déjà été dévancés par Udalricus *Han*, que le cardinal de *Turrecremata* avoit fait venir de Sublac. Celui-ci imprima le 31 décembre 1467, les *Méditations* de son bienfaiteur, avec figures ; édition in-f^o^. de la plus grande rareté ; et en 1470 ses *Commentaires* sur le Psautier. Il eut pour disciple Simon-Nicolas *de Lucques*, qu'il associa à ses entreprises. Ils imprimèrent ensemble quantité de bons ouvrages, dans la maison de Jean-Philippe *de Lignamine*, de Messine, un des érudits de Rome qui revoyoit et corrigeoit les éditions de ces deux artistes.

George *Laver*, de Wurtzbourg, appelé à Rome par le cardinal Caraffa, établit ses

Digitized by Google

presses dans le monastère de s'. Eusèbe, ordre des Célestins, vers 1469. Il avoit pour correcteurs Pompon *Lætus*, *Platina* et plusieurs autres gens-de-lettres qui florissoient à Rome... Adam *Rot*, clerc du diocèse de Metz, y exerça son art depuis 1471 jusqu'à 1475; on prétend qu'il introduisit dans l'imprimerie l'usage des diphtongues. On comptoit encore dans cette capitale, à-peu-près à la même époque, une vingtaine d'autres imprimeurs.

Lorsqu'on réfléchit sur ce grand nombre d'artistes, qui dans la même ville s'efforçoient par une noble émulation de se surpasser les uns les autres, soit par la beauté, la rondeur de leurs types; soit par la bonté, la blancheur, la force et le carré de leur papier; soit par le choix, le savoir et le mérite des correcteurs et des éditeurs; on n'est plus surpris de voir Sweynheim et Pannartz aux pieds de Sixte IV, pour le supplier de venir à leur secours, se voyant sur le point d'être ruinés par le peu de débit de leurs livres, et les avances considérables qu'ils leur avoient occasionnées. En effet, dans l'espace de sept ans ils avoient imprimé douze-mille-quatre-cent-soixante-quinze volumes de différens auteurs. Et quels auteurs? Lactance, Cl-

Digitized by Google

céron, s^t. Augustin, s^t. Jérôme, Apulée, Aulugelle, César, Platon, Virgile, Tite-Live, Strabon, Lucain, Pline, Suétonne, Quintilien, Ovide, etc.

La même émulation régnoit parmi les gens-de-lettres, leurs contemporains, leurs amis, leurs protes, qui revoyoient, collationnoient, épuroient, interprêtoient les manuscrits des auteurs grecs et latins, et leur rendoient la vie. Jean *André*, évêque d'Aleria; Antoine *Campanus*, évêque de Crotone; *Rodriguez*, évêque de Zamora; François *Aretin* ou *Accolti*; Mathias *Palmerius*; *Guarini*, de Vérone; Adam *de Montalto*, de Gênes; François *Piccolomini*, cardinal; Nicolas *Perolli*; Laurent *Valla*, le *Pogge*, *Bessarion*, etc. Que de noms illustres et chers aux sciences et aux arts!

A Venise, *Jean*, de la ville de Spire, imprimoit en 1469 les livres de Pline le naturaliste, in-f°. à longues lignes, de sept-cent-cinquante pages, achevés en trois mois: édition magnifique par la netteté, la rondeur, l'égalité des types, et par la beauté du papier; très-rare, parce qu'il n'y en a eu que cent exemplaires de tirés. J'en ai vu un à la bibliothèque nationale; un autre au collège Mazarin: les lettres initiales des chapitres

Digitized by Google

manquent; elles étoient réservées aux enlumineurs. Il publia la même année les Épitres familières de Cicéron, en mêmes caractères, dans un même espace de temps, et en même nombre d'exemplaires. Il avoit commencé l'édition de la *Cité de Dieu*, de s^t^ Augustin, lorsqu'il vint à mourir; *Vindelin* son frère l'acheva en 1470. La même année il donna les œuvres de Virgile.

Nicolas *Jenson*, Français d'origine, instruit à l'école de Fust et de Schoeffer, porta ses talens à Vénise. Il y imprimoit en 1470 les *Épitres de Cicéron*, d'après l'édition de Jean de Spire; et en 1471 le *Decor puellarum* que l'on attribue à Dom Jean-de-Dieu, chartreux, son intime ami, etc. Il est peu d'artistes qui ait acquis et mérité autant de réputation que lui dans les trois parties de la typographie (Voyez le chapitre suivant).

Aldus-Pius *Manutius*, chef de la famille des Manuces, qui s'est tant illustrée par ses éditions, imprimoit à Vénise en 1476, *Doctrinale puerorum*, ouvrage de grammaire, que l'on croit d'Alexandre de Ville-Dieu, franciscain du 13e. siècle (Voyez *Caractères italiques*, dans le chapitre suivant). Erhardus *Ratdolt*, d'Augsbourg, Bernardus *Pictor* et Pierre *Loslein*, de Langenzeen,

Digitized by Google

en Franconie, imprimoient en société l'*Histoire d'Appien d'Alexandrie* : édition à longues lignes, en lettres rondes de la plus grande beauté.

Rome et Vénise, qui avoient acquis un nouveau genre de gloire et de célébrité par l'imprimerie, eurent bientôt pour émules, *Bologne*, *Milan*, *Mantoue*, *Florence*, *Vicence*, *Parme*, *Padoue*, *Sienne*, *Udine*, etc. Peu de temps après, cet art merveilleux se répandit à Tolède, à Séville, à Barcelone, à Pampelune, à Grénade, à Madrid, à Londres, à Oxford, à Westminster, etc.

En France on croit que Louis XI, sur la fin de 1461 ou au commencement de 1462, avoit déjà dépêché à Maïence Nicolas Jenson, l'un des bons graveurs de la monnoie de Paris, *pour s'informer secrètement de la taille des poinçons et caractères, au moyen desquels se pouvoient multiplier par impression les plus rares manuscrits, et pour en enlever subtilement l'invention...* Jenson ne revint point dans sa patrie, déchirée en 1464 et 1465 par la ligue des mécontens, appelée *ligue de bien public*, formée contre le roi, par Charles, duc de Berri, son frère, par le comte de Charolois, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, etc. Il est pro-

Digitized by Google

bable que Jenson sera parti de Maïence pour l'Italie avec Sweynheim, Pannartz, Ulricus Han, Jean et Vindelin, de Spire.

Mais il est constant que, sous le règne de ce monarque, Jean *de la Pierre*, prieur de la maison de Sorbonne, fit venir de Maïence à Paris, en 1469, trois ouvriers imprimeurs, savoir, Martin *Crantz*, Ulric *Gering* et Michel *Friburger*, auxquels il donna un local en Sorbonne. Ils commencèrent par imprimer les *Épitres de Gasparini*, de Pergame, littérateur distingué qui florissoit au commencement du 15e. siècle. Ces épitres avoient été revues et rétablies dans leur pureté primitive par Jean *de la Pierre*. Ils donnèrent ensuite les *Épitres cyniques* de Cratès le philosophe; les six livres des *Élégances de la langue latine* de Laurent *Valla*; les Institutions oratoires de *Quintilien*, dont *la Pierre* fut aussi l'éditeur; le *Speculum vitae humanae* de Rodrigue de Zamora, etc. J'ai vu à la bibliothèque nationale et à la Mazarine les *trois livres de Rhétorique*, de Guillaume *Fichet*, docteur de Sorbonne, ami de *la Pierre*, imprimés par les mêmes artistes, sans date, et sans leur nom, in-4°. à longues lignes, en caractères romains assez gros, lettres initiales rouges et bleues; point et

Digitized by Google

deux points en étoile ; virgules en ligne oblique, et parenthèse : la première page encadrée en fleurons de couleur or, azur et verte : souscription *In Parisiorum Sorbona conditae fichetae rethoricae finis... Roberti Gaguini sequitur panagiricus in auctorem*, etc.

Robert *Gaguin*, général de l'ordre des Trinitaires, bibliothécaire au Louvre, travailla de concert avec la Pierre et Fichet à faire revivre en France le goût de la belle latinité, et à donner un nouvel éclat aux sciences et aux arts, ensevelis dans le chaos de la barbarie gothique. Leurs soins ne furent pas perdus. Ils firent sortir de la poussière des archives une multitude d'excellens ouvrages historiques, littéraires, moraux, etc. Les trois Allemands formèrent des élèves, et bientôt on compta dans Paris seul plus de quarante imprimeurs, qui multiplioient à l'envi les copies des manuscrits avec une rapidité surprenante. Peu de temps après, on vit cet art établi à Rouen, Lyon, Langres, Abbeville, Toulouse, Angers, Angoulême, Bourges, Provins, Nancy, etc. Les typographes de Paris eurent, dans le commencement, pour ennemis les copistes, qui gagnoient leur vie à transcrire les manuscrits et à les altérer par leur ignorance. Ceux-ci

présentèrent requête au parlement contre eux. Ce tribunal, aussi superstitieux que le peuple, qui prenoit les imprimeurs pour des sorciers, fit saisir et confisquer tous leurs livres. Louis XI défendit au parlement de connoître de cette affaire, l'évoqua à son conseil et fit rendre les imprimés aux typographes.

Ce prince, qui étoit le *Tibère* de la France, aimoit cependant passionnément les lettres et protégeoit ceux qui les cultivoient. C'est lui qui fit transporter de Fontainebleau à Paris tous les manuscrits que Charles VI et Charles VII y avoient amassés avec beaucoup de soins : il les fit placer au Louvre et chargea *Gaguin* de leur conservation. Il avoit appris que la faculté de médecine de Paris possédoit un manuscrit original de *Rasis*, célèbre médecin arabe au 10e. siècle : il ordonna au président Jean *de la Driesche* de donner à la faculté de médecine sa vaisselle d'argent pour gage, afin d'en avoir communication et le faire transcrire : c'est ce qui fut exécuté le 29 novembre 1471.

Cette anecdote n'aura rien d'étonnant pour ceux qui savent, que dans le courant du 14e. siècle et au commencement du 15e. les manuscrits étoient si précieux, si rares et si

Digitized by Google

chers qu'ils se vendoient par contrats, comme des immeubles, et qu'on les donnoit en dot, en gages, en fidéicommis, en héritage. On lit dans le 2ème. livre des *Antiquités de Paris*, qu'en 1332, Geoffroy de st Liger, l'un des clercs libraires, reconnoît et confesse avoir vendu, cédé, quitté, transporté sous hypothèque de tous et chacun de ses biens, et garantie de son corps même, un livre intitulé *Speculum Historiale in consuetudines Parisienses*, divisé et relié en quatre tomes, couverts de cuir rouge, à noble homme messire Girard de Montagu, avocat du roi au parlement, moyennant la somme de quarante livres parisis (évaluées de nos jours à plus de 200 francs).

César Nostradamus dans sa chronique de Provence, raconte que, vers l'an 1392, *Alazacie de Blevis*, épouse de Boniface de Castellane, baron d'Allemagne, faisant son dernier testament, laissa à sa fille une certaine quantité de livres, où étoit écrit tout le corps de droit, *formé et peint en belle lettre de main sur parchemin*, avec obligation, qu'au cas qu'elle vint à se marier, elle eût à prendre un homme de robe-longue, docteur, jurisconsulte, et *qu'à ces fins elle lui laissoit ce beau et riche trésor*,

Digitized by Google

ces exquis et précieux volumes, en diminution de sa dot.

Le 2 novembre 1447, *Lantimer*, de Gisors, passa un contrat en forme dans la même ville avec Guillaume *Tuleu*, procureur de l'Hôtel-Dieu de Paris, par lequel il donne audit hôpital, pour y demeurer et appartenir perpétuellement, un manuscrit intitulé le *Pélérinage de la vie humaine*, composé vers l'an 1358 par *Guilleville*, religieux bernardin de Chaalis, afin dit Lantimer, *d'avoir le pardon de ses péchés, que le s^t père le pape a promis, dans ses bulles octroyées audit Hôtel-Dieu* pour la somme nécessaire à son entretien.. *Et en intention sous la miséricorde de Dieu que luy, sa femme et enfans, son père, mère, amis, bienfaiteurs présens, défunts, et à venir, et en espécial son parrain feu maistre Nicole Ducar, jadis chirurgien du roy Charles, que Dieu absoille, qui luy delaissa ce livre, soyent accompagnez et participans ès bons pardons*, etc.

On lit dans les *Annales de Pavie*, que Jacques Piccolomini, cardinal, écrivit vers 1450, à son ami Donat *Acciaioli*, savant illustre de Florence, pour le prier de lui acheter un *Josephe* (Flavius). Celui-ci s'ex-

cusa de le prendre parce qu'il étoit trop cher ; mais il lui offrit trois volumes de *Plutarque*, au prix de 80 écus d'or, et les *Épitres de Sénèque* pour 16... Les Vies de Plutarque furent ensuite traduites en latin par Acciaioli, et imprimées à Florence en 1478.

Alphonse V, d'Aragon, roi de Naples et de Sicile négocioit lui-même des manuscrits. Antoine de Palerme, qui étoit à son service, nous apprend cette particularité dans le livre de ses Épitres : *Vous m'avez mandé de Florence*, dit-il à Alphonse, *que vous connoissiez un beau Tite-Live à vendre au prix de cent-vingt-cinq écus d'or. Je prie votre majesté de l'acheter pour mon compte et de me l'envoyer. Entretemps je me procurerai l'argent nécessaire pour vous rembourser. Mais je désirerois savoir de vous qui du Pogge ou de moi a le mieux fait? Le Pogge a vendu Tite-Live* (le roi des livres), *qu'il avoit très-bien écrit de sa main, pour acheter une campagne près de Florence ; et moi j'ai affiché mon bien à vendre pour acheter Tite-Live...*

On trouve dans la 20e Épitre de Gaguin à Fichet, dont j'ai parlé plus haut, qu'un de ses amis d'Italie l'avoit chargé d'acheter les *Concordances de la bible*, à Paris ; qu'il

Digitized by Google

n'en connoissoit qu'une, écrite supérieurement, que le libraire *Paschasius* lui vendroit au prix de cent écus d'or.

Pétrarque rapporte dans une de ses lettres à son ami Luc Penna, provençal, que Tuscus, son maître de grammaire et de rhétorique, grand libertin, fut obligé d'engager deux petits volumes de Cicéron manuscrits pour acquitter ses dettes.

L'invention de l'imprimerie fit tomber le prix des manuscrits et la main-d'œuvre des copistes. Déjà en 1468 les manuscrits perdoient plus de 80 pour 100. Jean André, évêque d'Aleria, dans son épitre dédicatoire à Paul II, placée à la tête de l'édition qu'il a donnée des épitres et des traités de s^t^ Jérôme, revus sur d'anciens manuscrits, dit au pape qui avoit introduit l'imprimerie à Rome : *Que d'actions de grâces ne vous rendra pas le monde littéraire et chrétien ! n'est-ce pas une grande gloire pour votre sainteté d'avoir procuré aux plus pauvres la facilité de se former une bibliothèque à peu de frais, et d'acheter pour vingt écus des volumes corrects, que dans des temps antérieurs on pouvoit à peine obtenir pour cent, quoique remplis de fautes de copistes. Sous votre pontificat les meilleurs livres*

ne

Digitized by Google

ne coûtent guères plus que le papier et le parchemin nuds... Maintenant on peut acheter un volume moins cher que ne coûtoit autrefois sa reliure... L'Allemagne, à laquelle nous devons cette invention si précieuse, sera donc honorée et célébrée dans tous les siècles; et tant que la république des lettres existera, ce bienfait, et celui que vous venez d'accorder à la capitale du monde, ne s'effacera pas de la mémoire des hommes.

CHAPITRE VII.

Remarques sur les éditions du 15e siècle et sur le mode de leur exécution.

Les caractères gothiques employés dans les éditions du 15e. siècle n'ont rien de commun avec ceux que les Goths apportèrent en Italie et en Espagne, lors de leurs incursions. Celui dont Ulphilas, évêque Arien, Goth de nation, est réputé l'auteur, se nomme *gothique ancien*, composé du grec et du latin. Le gothique moderne est la con-

Digitized by Google

sommation de la décadence de l'écriture dans les 13e. 14e. et 15e. siècles.

Né, dans le moyen âge, avec la scholastique, époque de la décadence des arts et des bonnes études, il est le fruit de la bizarrerie et du plus mauvais goût. C'est l'écriture latine dégénérée et chargée de traits absurdes et superflus. Ce gothique, qui avoit déjà paru dans le 12e. siècle, s'étendit dans tous les états de l'Europe dès le commencement du 13e. Les monnoies, les sceaux, les médailles, les monumens lapidaires, les cloches en furent empreintes. Les états du Nord en conservent encore aujourd'hui l'usage. Ce goût d'écriture se multiplia et fut diversifié selon le génie des peuples et le caprice des copistes dans les manuscrits et les abréviations.

Ces caractères, dans l'imprimerie, sont connus sous le nom de *lettres-de-forme*, à cause des traits angulaires, pointus, qui rendent la forme de ces lettres plus composée. Ils étoient d'abord destinés en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, en Flandre, pour les inscriptions publiques, pour les livres d'église, les livres d'images. La *Bible des Pauvres*, l'*Histoire de s' Jean*, le *Donat* et les autres ouvrages, dont j'ai

Digitized by Google

parlé, chapitre IV, ont été exécutés avec cette espèce de caractères, avant l'invention de la typographie. Guttemberg, Fust, Schoeffer et la plupart des imprimeurs du 15e. siècle, ont employé dans leurs éditions les *lettres* de *somme*, moins chargées d'angle et de pointes que les lettres de *forme*. Les Anglois les désignent sous celui de *black-letter*; les Flamands sous celui de *lettres-s'.-Pierre*; et la plupart des autres peuples sous celui de *caractères flamands* ou *allemands*.

La *bâtarde* ancienne, en usage en France dans le 14e. et 15e. siècles, dérive des lettres de forme, dont on a retranché les angles et quelques traits. Notre *ronde financière*, dont on ne s'est point encore défait, en conserve quelques traces. On les remarque plus particulièrement dans le livre de *la Civilité* que l'on donne aux enfans pour les préparer à la lecture des vieilles écritures.

L'*italique* tire son origine des lettres *cursives*, employées dans la chancellerie romaine. On les appelle aussi lettres *vénitiennes*, parce que les premiers poinçons en ont été faits à Vénise; *aldines*, parce que Alde-Manuce en est l'inventeur: mais le nom d'*italique* a prévalu, parce que ce caractère vient d'Italie: presque tous les peuples l'ont

Digitized by Google

adopté. Le pape Jules II, dans son privilège du 27 janvier 1513, accordé au premier Alde-Manuce, relativement à son invention des caractères *cursifs* ou de chancellerie, dit que dans l'impression, on les prendroit pour l'écriture. *Cum tu... græcorum et latinorum auctorum volumina summa cura et diligentia castigata, a paucis annis ad communem omnium literatorum utilitatem characteribus, quos vulgus cursivos seu cancellarios appellat, imprimi tam diligenter et pulchré curaveris, ut calamo conscripta esse videantur.*

Ange Roccha, dans sa *Bibliotheca vaticana*, dit qu'Alde-Manuce donnoit tant de soins à la correction des épreuves, qu'il n'imprimoit tout au plus que deux feuilles par semaine.

Le *caractère romain* fut renouvelé, en Italie, dans les sceaux des papes vers l'an 1430. L'empereur Frédéric III fit graver le sien en Allemagne en 1470, en même caractère. La France, sous Louis XI, l'employa dans les fabriques de monnoie. Bientôt ils eurent des imitateurs dans les autres états... Gunther Zayner, de Reutlingen, est le premier qui, dans l'imprimerie, ait introduit en Allemagne l'usage de ces caractères en 1472.

Digitized by Google

Nicolas *Jenson*, Français, principal graveur de la monnoie de Paris, fut au moins un des premiers artistes, qui détermina la forme et les proportions du caractère romain tel qu'il existe aujourd'hui dans les imprimeries. Il le forma de capitales latines, qui servirent de majuscules : il prit les minuscules des autres lettres latines, espagnoles, lombardes, saxones, carolines, qui se ressembloient beaucoup : il apprécia la figure de ces minuscules, en leur donnant une forme simple et gracieuse. Il est peu de typographes qui aient réuni autant de talens dans la taille des poinçons, dans la fonte des caractères et dans l'impression.

Ce furent Friburger, Guering, Crantz, et après eux, Simon *de Coline*, Robert *Etienne* et Michel *Vascosan* qui contribuèrent le plus à l'abolition du gothique en France. Il fut toujours chéri en Allemagne, en Hollande, en Flandre. Il n'y diffère que par ses formes plus ou moins grossières, plus ou moins carrées ou angulaires, dans les majuscules, les minuscules et les cursives. Les pointes et les angles multipliés, les jambages rompus en angles saillans et rentrans, caractérisent le *gothique majuscule* (Voyez les anciens livres d'images et la souscription

Digitized by Google

du Psautier de 1457). Les angles, les pointes et les carrés constituent le *minuscule* (Voyez le gothique flamand). La cursive, composée de ce deux élémens, est formée de lettres liées et conjointes avec la précédente, ou avec la suivante, ou avec les deux ensemble, et chargée d'abréviations qui la rendent presque indéchiffrable (Voyez les caractères gothiques des Frères de la vie commune, article *Bruxelles*). En un mot, le gothique *majuscule* répond au *parangon flamand*, le gothique *minuscule* répond au *s^t.-augustin flamand*, le gothique *cursif* répond au *cicéro* et *philosophie* flamand. Les figures de ces caractères n'ont point pris naissance si précisément avec un siècle, qu'on ne les trouve dans le précédent. Elles n'ont point non plus fini tout-à-coup avec le même siècle : elles se sont perdues insensiblement ou au commencement, ou au milieu du siècle suivant.

Les caractères employés dans la Belgique, par les imprimeurs du 15e. et du 16e. siècle, sont souvent mixtes. Ceux de Jean de Westphalie tiennent du romain et du gothique : je les nomme sémi-gothiques. Ceux de Martens d'Alost sont, tantôt d'un gothique affreux, tantôt d'un sémi-gothique, et, dans

Digitized by Google

le 16e. siècle, d'un beau romain. Ceux de Gérard Leeu sont sémi-gothiques et gothiques. Ils ont entre eux quelques nuances de grosseur et de forme, il est vrai ; mais, en général, les caractères allemands, hollandois, flamands, du même âge, ont une telle conformité, que sans indication d'imprimeur, de lieu, ou sans objets de comparaison, il est presque impossible de décider à quel typographe ils appartiennent.

Il n'est pas douteux que les Bataves et les Belges n'ayent imité et adopté les caractères des Germains, leurs prédécesseurs et leurs maîtres, ou la forme des lettres des manuscrits autographes qu'ils ont mis sous presse. Et comment les distinguer les uns des autres sans la règle de jugement que je viens d'établir?

Les lettres *torneures*, ainsi nommées à cause de leurs figures rondes et tournantes, servirent dans les premières impressions au commencement des chapitres, comme elles avoient servi dans les manuscrits.

Les lettres *grises* sont de grandes lettres initiales à la tête des chapitres et des livres, travaillées en marqueterie, en broderie, en points, en perles; historiées et représentans des figures d'homme, d'animaux, d'oiseaux,

Digitized by Google

de fleurs, de feuillages, etc. Les copistes dans les manuscrits, les imprimeurs dans leurs éditions, laissoient en blanc les initiales et les capitales des livres; ou y mettoient seulement une minuscule, afin que l'enlumineur eût la latitude et la liberté d'orner ce cartouche selon son goût. Les imprimeurs, dès le commencement de la typographie, avoient des moules particuliers pour les lettres grises. On les voit dans le Psautier de 1457.

Les abréviations datent de l'origine de l'écriture. Les sténographes, les tironiens, les notaires, les siglaires les ont imaginées : les scribes, les copistes, les clercs, les chancelistes les ont imitées. Ils les ont variées et multipliées au point qu'ils ont rendu leur écriture énigmatique, soit en conservant une partie des lettres d'un mot, soit en substituant des signes arbitraires à celles qu'ils supprimoient.

Ces abréviations devinrent tellement excessives dans le 13e. siècle, qu'au commencement du 14e. on en sentit tout le danger, les inconvéniens et les abus. Philippe-le-Bel, voulant bannir des minutes des notaires les abréviations, qui exposoient les actes à être mal entendus, ou falsifiés, rendit une

Digitized by Google

ordonnance en 1304, qui les fit disparoître des actes juridiques. Déjà, l'empereur Justinien, dans le 6e. siècle, et Basile, dans le 9e. avoient rendu des édits qui décernoient la peine de crime-de-faux contre ceux qui se serviroient d'abréviations ou de sigles, en copiant les lois de l'empire. Les *abréviateurs du grand parquet*, dans la chancellerie romaine, en ont conservé l'usage.

Les manuscrits des 13e. et 14e. siècles en fourmillent, et on les doit à la barbarie des temps scholastiques. Les éditions du 15e. siècle en sont tellement chargées que l'on a été obligé en 1483, de publier un traité sur la manière de les lire. *Liber dans modum legendi abbreviaturas* (Voyez article *Louvain*). *De la Curne de s^t^.-Palaye* a recueilli un alphabet des abréviations latines, pour aider à déchiffrer les écritures. *De Vaines* et les autres diplomatistes ont aussi donné le leur; mais l'usage aide plus à cette lecture que la théorie.

Les signes d'abréviations dans les *livres d'images*, dans les premières éditions de Maïence, dans celles de Cologne, de Strasbourg, de la Hollande et de la Flandre, etc. sont à-peu-près les mêmes. Ils diffèrent seulement en nombre.

Digitized by Google

Les abréviations sont désignées au-dessus des lettres par une petite barre horisontale, par une s courbée ꝰ dans le bas des lettres, à la fin des mots par la forme d'un 9, exemple : *decorat9 decoratus*; par la forme d'un 3, *rubricationibusq3 rubricationibus que;* par la forme d'un ɔ à rebours *ɔcipit concipit*; par un $\overline{xpm}$ *christum*; deux $\overline{ee}$ pour *esse*; $\ddot{z}c$ *et cetera*; *magistrum magist4*; quelquefois par un point *pponatur proponatur*; *profunditas pfunditas*; *paruipendere puipēdere*. Martens, d'Alost, excelloit dans ce genre d'abréviations multipliées.

La manière d'écrire les mots latins a varié selon les siècles, et selon l'idiome des peuples. La prononciation est la cause et la raison de cette variété. Un même mot prononcé par un Romain, un Italien, un Espagnol, un Allemand, un Français, un Anglois, un Batave, un Belge, est susceptible d'une différence étonnante de sons : de-là naît la différence de l'ortographe chez les différentes nations. L'ignorance ou le caprice des copistes, les systêmes des grammairiens, des philologues, ont encore infiniment étendu cette variété.

Dans les manuscrits et dans les imprimés du 15e. siècle, les voyelles et les consonnes

Digitized by Google

u et v, i et j, sont confondues, et indistinctement employées pour l'une et pour l'autre. On n'y trouve aucune diphtongue *æ-œ*, l'*e* simple, ou *ae-oe* en tiennent lieu; natio, oratio, s'écrivent *oracio, nacio, phantasma fantasma, michi, nickil*, pour *mihi, nihil*; *otemplacio, cotidiana, servicia, subjicias, soupnum, etc.* pour *contemplatio, quotidiana, servitia, subjicias, somnum.* (Voyez article *Louvain*), *epistole formulares viruli.*

Les Grecs et les Romains ont séparé chaque mot par un point, quelquefois par deux, dans les inscriptions et les monnoies. Ils ont distingué les pauses et le sens complet ou incomplet du discours de la même manière, et dans l'origine, par un espace en blanc.

On croit que la ponctuation des manuscrits est aussi ancienne qu'Aristophane, qui vivoit deux siècles avant l'ère des chrétiens. On accorde même à ce grammairien l'invention des signes distinctifs des parties du discours. Le point seul, placé tantôt en haut, tantôt au bas, tantôt au milieu de l'espace, qui suivoit la dernière lettre, marquoit ces trois sortes de distinctions. L'une n'étoit qu'une petite pause, nommée *komma* chez les Grecs, *incisum* chez les Latins, *virgule* chez nous. Dans les éditions du 15e siècle,

Digitized by Google

elle est désignée par une ligne oblique. La seconde étoit une pause un peu plus grande, mais qui laissoit encore l'esprit en suspens : on l'appeloit *kolon* chez les Grecs, *membrum* chez les Latins ; on la note par deux points perpendiculaires. Le demi-membre ou *sémi-kolon* est désigné par un point et une virgule. La dernière pause termine le sens complet du discours, et se marque par un point mis au bas du mot. Dans les imprimés du 15e. siècle il a la figure d'une étoile.

Démosthène, Cicéron, s^{t}. Jérôme ont introduit les *stiques*, ou divisions en versets et demi-versets, dans les manuscrits latins et grecs.

Vinrent ensuite les *à-linea*, désignés d'abord par un vuide dans le corps du texte ; puis par une lettre initiale majuscule, qui indiquoit le commencement du discours. Enfin, dans le même discours, on introduisît trois sortes d'à-linea, que l'on trouve dans les éditions du 15e. siècle et des suivans, savoir, les *à-linea alignés*, qui sont de niveau avec les autres lignes de la page : les *à-linea saillans*, qui outrepassent de quelques lettres les autres lignes : les *à-linea rentrans*, qui laissent une espace vuide au com-

Digitized by Google

mencement de la ligne, comme on les voit dans les éditions modernes.

Les *traits-d'union* ont été inventés par les anciens grammairiens pour marquer la jonction de deux mots et la jonction des lettres d'un même mot. On les a rendus par un simple trait horizontal ou par un double = quelquefois par un espèce de c couché ↄ. On les voit dans les premiers livres d'images, dans les premières éditions de Maïence, et assez généralement dans celles du 15e. siècle, désignée par deux petites lignes obliques // quelquefois par une seule.

Il en est de même des *guillemets*, qui portent le nom de leur inventeur, dont on se servoit déjà dans les anciens manuscrits, pour distinguer les citations : on les connoissoit sous la dénomination d'*anti-lambda*. Leurs signes ressembloient assez à ceux des traits-d'union. Dans l'imprimerie, ils sont désignés par deux petits ↄ renversés, ou virgules doubles ». On les remarque déjà dans les premières éditions des bibles de 1450 et 1462. Les anciens se servoient des mêmes signes que nous pour exprimer la *parenthèse*. Deux c (le premier en sens naturel, le second à contre-sens) désignoient des propositions incidentes, étrangères au sujet, ou

Digitized by Google

qui n'y étoient pas nécessairement liées. *Jean de Westphalie*, *Veldener*, *Gerard Leeu*, *Martens d'Alost* en ont fait usage dans leurs éditions.

Les *Astérisques* étoient connus du temps d'Aristophane, d'Origènes, de s^t. Jérôme, de s^t. Grégoire, dans les manuscrits grecs et latins. Ils étoient figurés en petite étoile, ou en × cantonné de quatre points. Ils servirent à différens usages. C'étoit tantôt une marque d'omission ou de restitution d'un texte: tantôt le signe d'un sens tronqué, ou de phrases dérangées : tantôt un indice des maximes, des sentences les plus remarquables d'un ouvrage, ou celui d'addition au texte. C'est dans ce dernier sens que je les ai vus employés en 1475, par Jean de Westphalie dans le *Breviarium dom. Joan. Fabri super codicem*, afin de distinguer le texte du codex d'avec le commentaire.

Les *signatures des livres* sont des lettres numérotées que l'on trouve au bas des premiers feuillets de chaque cahier. Ces signatures étoient dans les manuscrits, comme dans les imprimés, quelquefois en chiffres romains ou arabes, et quelquefois en lettres et en chiffres. Elles servent à marquer l'ordre que l'on doit suivre en accouplant,

Digitized by Google

ou en reliant les cahiers. Un cahier est composé d'une feuille, tantôt pliée en deux, c'est l'in-f°., tantôt en quatre, c'est l'in-4°., tantôt en huit, c'est l'in-8°., tantôt en douze, c'est l'in-12, etc. Les signatures se placent ordinairement au bas de la première page qui commence chaque cahier. On les remarque déjà dans les livres d'images avant l'invention de l'imprimerie, pour désigner l'arrangement des planches. Chacune de ces planches est distinguée par une lettre de l'alphabet. On en recommence un second, lorsque toutes les lettres du premier ont été employées : et afin de distinguer le second alphabet du premier, on marque les cahiers par des lettres *minuscules*, ou par des lettres *entre deux points*; ou par des lettres numerotées a 1. a 2. b 1. b 2. b 3., etc. Ulric Gering les employoit déjà en 1470. Dans les éditions du 15e. siècle, le mode de ces signatures varie. On voit quelquefois les quatre premiers feuillets signaturés a 1. a 11. a 111. a 1111, etc.; d'autrefois les lettres sont suivies d'un chiffre arabe, etc.

Le *registre* est l'ordre ou la rencontre des lignes et des pages, qui doivent être placées et rangées également les unes sur les autres. Il se trouve quelquefois au commen-

Digitized by Google

cement du volume; mais plus souvent à la fin. Il indique les signatures de 4, de 8, de 6 feuillets etc.

Les *réclames* sont des mots, mis au bas du *verso* des pages et répétés au haut du *recto* du même feuillet pour indiquer la suite de la phrase. Ces réclames, dans les manuscrits datent du 11e. siècle : elles devinrent communes dans le 14e. cependant je n'en ai presque point rencontrées dans les imprimés du 15e. (*initium sequentis paginae referunt*).

Les *chiffres*, appelés par les latins *custodes paginarum*, sont arabes ou romains. Les arabes étoient connus en Europe avant le milieu du 13e. siècle, dans les manuscrits pour marquer leurs dates. On en trouve quelquefois dans les imprimés du 15e. siècle, qui servent au même usage, soit dans les souscriptions, soit dans la première lettre grise de l'ouvrage ; mais ils sont rares. Les figures de ces chiffres ont subi le sort de l'écriture : Elles ont varié comme elle. Il y en a de particulières au 15e. siècle, dont les diplomatistes ont donné la forme. On en verra quelques modèles dans l'article *Louvain*.

Les chiffres romains ont été d'un usage presque universel dans les premières éditions,

Digitized by Google

tions, soit pour numéroter les pages au haut du *recto*, ou à la marge, soit pour marquer l'an, le mois, le jour, où elles ont été achevées. On croit que le nombre des pages a paru pour la première fois en 1469, dans l'édition de Tacite, faite à Vénise par Jean de Spire. Je les ai vus dans les éditions de *Ther Huernen*, exécutées à Cologne, en 1470 et 1471, marqués en marge; et dans les éditions de la Belgique, marqués en haut de chaque feuillet au *recto* seulement. Chevillier nous apprend que Crantz, Gering et Friburger ont employé pour la première fois les chiffres au bord supérieur des pages, en 1477, dans *Sermones aurei fratris Leonardi de Utino, ord. prædic.*

Dans les anciennes éditions les livres n'ont aucun *intitulé*, ni lettres initiales des chapitres. Le chrysographe ou l'enlumineur étoit chargé de les peindre et de les orner de diverses couleurs. Il distinguoit même dans le corps de l'ouvrage les initiales de chaque phrase par un trait rouge ou bleu. Le papier étoit gros, jaune, gris, épais, inégal. Les premiers typographes à Rome commencèrent à le perfectionner. On voit à travers, ces lignes transversales et ser-

Digitized by Google

rées, qui sont comme la trame apparente de l'étoffe, que l'on appelle *vergeures*; de même que les lignes écartées qui les traversent du haut en bas de la feuille, que l'on nomme *pontuzeaux*. Les papetiers étoient encore loin de ce nouveau procédé de fabrication qui, en faisant disparoître toutes ces inégalités dans le papier, lui donne cet éclat, cette blancheur, ce poli et ce coup-d'œil du vélin que l'on admire dans les belles éditions de *Didot*, d'*Ibarra*, de *Bodoni*, de *Baskerville*.

Les *marques du papier* sur lesquelles on insiste pour déterminer, par leurs ressemblances, le nom de l'imprimeur et souvent la date, ne prouvent absolument rien. Ces marques appartiennent au fabricant papetier et nullement à l'imprimeur.

Chaque page in-f°., in-4°., in-8°., étoit ordinairement divisée en deux colonnes : très-souvent aussi elle étoit imprimée à longues lignes. Ces lignes varioient de longueur et de nombre dans les pages, parce que les anciens artistes ne savoient pas encore donner à toutes les lettres de fonte une égalité parfaite de corps et de proportion; ils ne connoissoient pas assez l'*approche*, qui consiste à donner à la tige qui porte les lettres,

Digitized by Google

l'épaisseur juste qui leur convient, afin qu'elles soient entre elles dans une égale distance ; ils ignoroient l'usage des interlignes de fonte, qui sont des lames de métal justes et égales d'épaisseur, que l'on employe aujourd'hui dans l'imprimerie pour élaguer les lignes d'un caractère, et donner à chaque page une dimension géométrique ; enfin ils ont employé des caractères d'un œil différent, et fondus dans diverses matrices, pour composer une même forme.

Les *marges* dans les principales éditions étoient fort larges, soit afin que les auteurs ou les lecteurs pussent y ajouter leurs remarques à la plume ; soit afin que les possesseurs pussent les faire embellir d'ornemens de diverses couleurs, comme les anciens manuscrits.

L'encre à écrire, à raison de sa fluidité, ne pouvoit servir à imprimer. Il a fallu en imaginer une plus gluante qui pût tenir sur les caractères. Celle que l'on employoit dans l'imprimerie tabellaire, pour la confection des images, étoit claire et pâle. Jean et Hubert *Van Eyck*, en trouvant l'art de mêler avec les couleurs l'huile de lin ou de noix, pour en faire un corps solide et éclatant, ont probablement donné lieu à

Digitized by Google

l'invention de l'encre d'imprimerie. Elle s'est perfectionnée particulièrement à Maïence, en Hollande, en Flandre, où elle a atteint un noir d'une si grande perfection, qu'elle n'a éprouvé aucun déchet, depuis plus de trois siècles, comme on peut s'en convaincre en voyant les premières éditions.

Les ornemens typographiques étoient employés par les anciens artistes. On verra que Jean de Westphalie, en 1475; Jean Veldener en 1476; Colard Mansion en 1477; Gerard Leeu en 1480, et presque tous les imprimeurs bataves et belges, ont enrichi leurs éditions de portraits, d'écussons, d'images, de lettres grises et de figures gravées sur bois.

Quant au nombre d'exemplaires, que les premiers imprimeurs tiroient d'un ouvrage, généralement il n'excédoit pas trois cents. Le papier, le parchemin, la presse, les enlumineurs, les traducteurs, les correcteurs nécessitoient de grandes dépenses. De-là la rareté, la cherté même des livres de première édition. Ils imprimoient tout au plus trois cents feuilles par jour. Cette petite quantité procédoit du défaut de leurs presses, qui n'avoient ni la mobilité, ni le roulement des nôtres. Il est probable qu'ils en em-

Digitized by Google

ployoient plusieurs pour l'impression d'un même ouvrage. Ma conjecture est fondée sur le récit authentique de *Braun*. Il nous apprend que son abbé, *Melchior de Stamham*, voulant établir une imprimerie dans l'abbaye de s^t. Ulric à Augsbourg, prit en 1472 un habile ouvrier de cette ville, nommé *Saurloch*. Il employa une année à préparer tous les instrumens nécessaires. Il acheta de Jean *Schuessler* cinq presses, qui lui coutèrent 73 florins du Rhin (évalués de nos jours à 290 livres environ) : il en fit construire cinq autres petites; fit fondre des caractères d'étain, et commença à imprimer en 1473. Il donna une édition du volumineux *Miroir* de Vincent de Beauvais. Il en achevoit la troisième partie lorsqu'il mourut. Il avoit dépensé 702 florins à élever son imprimerie et à la faire valoir. Son successeur *Henri*, trouvant sa maison obérée, vendit les trois parties du *Speculum* pour 24 florins.

Le prix des livres varioit dans une même ville, à raison du nombre des imprimeurs et des imprimés. Nous avons déjà dit que, dans l'espace de sept ans, Sweinheym et Pannartz avoient imprimé à Rome plus de douze-mille-quatre cents volumes; et que

Digitized by Google

Philippe de Lignamine, dans la même ville, en avoit déjà vu sortir de ses presses plus de cinq mille en 1476. Souvent un typographe réimprimoit dans le même endroit l'ouvrage mis au jour par un de ses concitoyens. Les premières éditions étoient contrefaites dans d'autres états et circuloient de proche en proche : il se faisoit un commerce d'échange entre les principaux imprimeurs. Le prix des livres, pour les particuliers, varioit selon les localités et les circonstances. Le *Catholicon* de Jean de Janua fut vendu en 1465, au monastère de s^te^. Marie d'Altenbourg, quarante-un écus (évalués de nos jours à 170 liv. environ)... Le même, dix ans après, ne coûta que 13 florins d'or (52 liv.)... La *Bible de Maïence* de 1462, imprimée sur parchemin, fut achetée quarante écus d'or par Guillaume Tourneville, évêque d'Angers, et ce fut Herman de Stratten, facteur de Fust et Schoeffer, qui la lui vendit en 1470... Le *Missel de Würtzbourg*, imprimé sur membrane, fut cédé à William *Kewsth*, Anglois, pour 18 florins d'or, en 1481 (72 liv.)... Mais on a toujours fait payer plus cher aux Anglois qu'aux autres nations.

Digitized by Google

Résumé.

C'est donc un principe adopté par les plus habiles connoisseurs en bibliographie et en gravure, que la grossièreté des types et du dessin n'est pas toujours la marque distinctive de l'ancienneté des éditions. Les modes d'abréviations, d'ortographe, le défaut de ponctuation, de réclames, de signatures, de chiffres, d'intitulés, etc. ne prouvent pas plus la priorité que la postériorité de temps. Ces différens signes sont souvent les effets des localités, des auteurs, des copistes, des éditeurs, des correcteurs, du savoir ou de l'ignorance de l'imprimeur. Pour s'en convaincre, il suffira de comparer les éditions exécutées la même année, dans les différentes villes d'Allemagne, d'Italie, de France, de la Belgique, etc. etc.

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENT

Digitized by Google

ÉTABLISSEMENT DE L'IMPRIMERIE

A LOUVAIN

Par Jean de Westphalie... Jean Veldener... Gilles van der Heerstraten... Louis Ravescot.... Conrard de Paderborn.... Conrard Braem... Martens d'Alost.

Les annales typographiques font foi que l'on doit, en grande partie, les progrès et l'extension de l'imprimerie aux universités, où se trouvoit le plus grand nombre de savans; aux monastères, aux églises métropolitaines, qui étoient les dépositaires des manuscrits les plus précieux de l'antiquité (Voyez le chapitre VI). L'université de Louvain, fondée en 1426 par *Jean IV*, duc de Brabant, devenue bientôt illustre par les bienfaits de ses successeurs *Philippe-le-Bon*, *Charles-le-Hardi*, *Maximilien I*; favorisée par les immunités, les privilèges des papes *Martin V*, *Eugène IV*, *Paul II*, *Sixte IV*; enrichie par les fondations de Louis *de Rycke*, sénateur de Louvain, d'Antoine *Hanneron*, docteur aux décrétales, de *Charles Virulus*, et de quantité d'autres testateurs, attira d'abord dans son sein

Digitized by Google

les plus habiles professeurs en théologie, en droit canon et civil. Les *Fastes académiques*, recueillis par *Valère-André*, attestent que, dans l'origine, les premiers docteurs, régens, professeurs furent appelés des autres universités plus anciennes, telles que *Paris*, *Cologne*, *Heydelberg*, *Bologne*, *Pavie*, *etc.* Le traitement annuel d'un docteur en droit étoit alors de 500 ducats d'or; d'autres de mille écus. Le nombre des étudians, sur la fin du 15e. siècle, étoit environ de trois mille.

Il est bien étonnant que *Juste-Lipse* qui, dans la Belgique, jouissoit d'une si grande réputation d'érudition, ne nous ait rien laissé sur l'art de l'imprimerie, ni sur la vie et les talens de *Jean de Westphalie*, dans son *Histoire de la ville de Louvain et de l'académie*, dont il étoit un des plus grands ornemens. Il est plus surprenant encore que *Valère-André*, à qui nous sommes redevables de quelques-uns des meilleurs ouvrages sur la bibliographie belgique, ait gardé un profond silence sur les premiers typographes de son pays. Chargé, en 1636, de la direction de la bibliothèque publique de l'université de Louvain, qui venoit d'être établie, il en a donné l'histoire et celle de ses fondateurs, dans un discours inaugural : il y a présenté le catalogue des livres et des manuscrits qui la composoient. On n'y trouve que deux éditions du 15e. siècle, et pas un mot

Digitized by Google

de l'origine de l'imprimerie dans la Belgique. Ses *Fastes académiques*, qui sont les annales les plus complètes et les plus exactes de l'université de Louvain, de son origine, de ses privilèges, de ses recteurs, chanceliers, conservateurs, docteurs, professeurs, et des événemens les plus mémorables qui s'y sont passés, depuis 1426 jusqu'à 1650, ne nous apprennent rien de ses premiers imprimeurs.

Erycius Puteanus (Henri du Puy, vulgairement appelé *Van de Putte*), disciple de Juste-Lipse, a publié en 1639 à Louvain, un discours inaugural sur la *bibliothèque* publique de l'université; il y a joint celui de *Valère-André* et son catalogue: on y remarque le même silence. Cependant, ces hommes illustres ont dépouillé les archives de la ville et de l'académie... Il ne nous reste donc plus à consulter, sur l'établissement de l'imprimerie dans la Belgique et sur ses premiers artistes, que les monumens encore existans qui les constatent.

Jean de Westphalie, ou *Jean de Paderborn*, nom qu'il prenoit indistinctement, soit du cercle de l'Empire où il étoit né, soit de son diocèse, est le premier imprimeur qui soit venu s'établir à Louvain, vers l'an 1473. On le surnommoit aussi de *Aken* ou *Haeken*, comme on le verra plus bas, à raison du lieu de sa naissance (Haeken étant un bourg situé à deux lieues d'Arensberg,

Digitized by Google

le seul de ce nom, dans l'évêché de Paderborn)... On sait que les auteurs, les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les architectes prenoient, presque tous, le nom du lieu de leur naissance et omettoient celui de leur famille... Son nom et sa patrie font augurer qu'il avoit appris son art à Maïence, ou à Cologne. Du reste, nous ignorons les particularités de sa vie, l'époque de sa naissance et de sa mort, et le lieu de sa sépulture. Si l'on réfléchit au sens des souscriptions des différentes éditions de *Jean de Westphalie*, on verra 1°. qu'il a d'abord établi ses presses dans l'université même; qu'il y résidoit : *in alma ac florentissima universitate Lovaniensi residentem* : ce qui prouve qu'il y avoit été appelé par les recteurs de l'université, comme *Krantz*, *Gering*, et *Friburger*, Allemands, furent appelés en Sorbonne; 2°. qu'ensuite il prit maison à Louvain, des associés, des compagnons : *impressus in domo Johannis de Westfalia... Lovanii, per Johannem de Westfalia, ejusque Sodales.* En rapprochant les dates, on remarque qu'il faisoit rouler ses presses tout-à-la-fois à l'université et chez lui. 3°. Que, quoiqu'établi à Louvain, il alloit de temps-à-autre exercer son art dans d'autres villes et former des élèves, particulièrement à Alost : mais il est très-douteux qu'il ait imprimé à Nimègue, comme le prétendent la plupart des bibliographes.

Digitized by Google

Éditions avec date.

Prosper Marchand, dans son *Histoire de l'imprimerie*, page 63, annonce une édition de Jean de Westphalie faite à Louvain en 1473 de *Gesta romanorum ad moralitates dilucide reducta.* Il cite pour garans le *Spicilegium veterum editionum ex catalogo Will. van Ruym* p. 155, et le catalogue de Cangé, p. 203. 1473

Visser a suivi *Marchand* dans le titre de cet ouvrage et dans sa date. Il ajoute que cette édition se trouve in-f°. à la bibliothèque nationale à Paris, avec la date de 1473. Il se trompe : la date de 1473 est écrite à la main : le format du livre est in-4°. minor : nous l'avons vérifié avec le citoyen *Van Praet*, un des conservateurs de cette bibliothèque.

J'ai vu, au moins, cinq exemplaires de cette édition, tous sans date, avec le nom de Jean de Westphalie et celui de Louvain. Mais la souscription, qui annonce les erreurs corrigées dans cette édition et l'addition de quelques autres histoires, indique indubitablement une édition antérieure. Je classe celle que j'ai vue, dans les imprimés sans date, exécutés par Jean de Westphalie.

Maittaire, dans ses *Annales typographiques*, tom 4, p. 334, copié par *Mercier*, *Visser*, etc. rapporte que Jean de West-

Digitized by Google

phalie imprima à Alost, le 6 mai 1474, avec son associé *Thierry Martens*, un livre in-8°.
1474 intitulé *Liber predicabilium*, avec cette souscription : *in Alosto oppido comitatus Flandrie per Johannem de Westphalia Paderbornensem cum socio suo Theodorico Martini 1474, May die sexto.*

J'ignore absolument la nature de cet ouvrage et le nom de son auteur : je n'en sais pas plus que *Maittaire* : je crois cependant que ce livre est celui de *Porphire*, qui traite des cinq *prédicaments*, ou cathégories, auxquelles ce philosophe rapportoit tous les objets de nos pensées. Il est connu sous le nom de *Porphirii liber predicabilium.*

Dans le catalogue de *Wauequier*, imprimé à Tournay en 1763, on trouve N°. 3325. *Rikel speculum de confessione et conversione. Lovanii 1474, in-f°....* Verdussen, d'Anvers, cite aussi cette édition, avec la même date, dans son catalogue. Je n'ai vu que celle sans date, exécutée à Louvain avec la souscription de Jean de Westphalie. (Voyez la fin de cet article).

On met au rang des premières éditions de cet imprimeur un ouvrage d'agriculture, composé l'an 1300 par Pierre *de Crescentiis*, de Bologne, dédié à Charles II, roi de Sicile. Il l'a divisé en XII livres : il y traite des animaux, des arbres, des plantes et de toute l'économie rurale, comme *Caton*, *Pline*, *Columelle* et *Varron*... La première édition

Digitized by Google

est de 1471, faite à Augsbourg par Jean Schussler, citoyen de la même ville : l'abbaye de *s*. *Ulric* en possède un exemplaire. Il est probable que J. de Westphalie l'aura prise pour modèle de la sienne. Si l'on croit les bibliographes, l'ouvrage rural de *Crescentiis* est sorti quatre fois des presses de Jean de Westphalie : savoir, en 1473, 1474, 1478, et une autre fois sans indication d'année. Mais après avoir examiné ces assertions, nous avons trouvé qu'ils se sont trompés. Ils ont annoncé des éditions qui n'existent pas; et ils ont gardé le plus profond silence sur une autre, qui existe réellement. L'édition de 1473 alléguée par *Orlandi*, *Visser*, *Mercier*, *Denis*, est fabuleuse, comme l'a très-bien soupçonné *de Bure* dans sa *Bibliographie instructive*. Il en est de même de l'édition de 1478, annoncée par *Maittaire* et *Visser*. L'une et l'autre n'ont été citées par ces bibliographes que sur la foi de quelques catalogues où l'on a substitué une fausse date à la véritable. Il est donc prudent de ne point asseoir son jugement sur ces sortes d'index, dressés à la hâte, où les titres des ouvrages et les dates sont souvent altérées par l'inexactitude du rédacteur ou de l'imprimeur.

D'après ce que nous venons d'exposer, nous ne connoissons que trois éditions de cet ouvrage exécutées par J. de West. à Louvain : la première dans le local de l'univer-

Digitized by Google

sité avec la date de 1474 ; les deux autres dans la maison même de J. de West. mais sans date. Comme nous avons attentivement examiné ces éditions nous en donnons une description détaillée, de concert avec le citoyen *Douglas*, qui les possède toutes les trois.

L'édition qui porte la date de l'année 1474, est sans contredit la première. Elle est sans chiffres, signatures, réclames, et lettres initiales. Elle est sur deux colonnes, dont celles qui sont entières contiennent quarante-deux lignes. L'imprimeur ne s'est servi que du point et des deux points. Les points sur les i sont des petites virgules, placées horizontalement; on n'y voit pas de traits d'union. Il existe un exemplaire de cette édition, in-f°., dans le cabinet du citoyen *de Servais*. Ce volume de cent-quatre-vingt-seize feuillets, commence, *In nomine sancte et individue Trinitatis amen*: ces mots sont suivis immédiatement de l'épitre de l'auteur à Aimery de Plaisance et de cet intitulé : *Incipit liber ruralium commodorum a Petro de Crescentiis cive Bonon: ad honorem Dei omnipotentis : et serenissimi regis Karoli compilatus...* On trouve ensuite les sommaires des livres et la table des chapitres, l'épitre dédicatoire au roi de Jérusalem et de Sicile, la préface de l'auteur, et le corps de l'ouvrage, à la fin duquel on lit cette souscription imprimée en rouge : *Presens opus ruralium*

Digitized by Google

ruralium commodorum Petri de Crescentiis. quodam industrioso caracterisandi stilo, novissime omnipotentis dei suffragio adinvento. extitit hac littera vera modernata. abscisa et formata. impressum. per Joannem de Westfalia Paderbornen: dyocesis. in alma ac florentissima universitate Lovaniensi residentem annò incarnationis Dominice. M°. CCCC°. LXXIIII°. mensis decembris die nona.

La seconde édition est sans date, exécutée comme la première, avec cette différence que les colonnes n'ont que quarante-une lignes, dans celles qui sont pleines, et qu'il y a des signatures, qui se suivent depuis la lettre A jusqu'à la lettre O inclusivement; puis elles recommencent par les lettres aa et finissent par ll. On n'y voit pas les deux points, mais les virgules marquées par une petite ligne oblique : la souscription est aussi différente... *Presens opus ruralium commodorum Petri de Crescentiis, hoc industrioso caracterizandi stilo ad cunctorum utilitatem omnipotentis dei suffragio, novissime impressum est. per me Johannem de Westfalia, alma ac florentissima in universitate Lovaniensi.*

La troisième est aussi in-f°., sans date, chiffres, réclames, lettres initiales : mais on y voit des signatures depuis la lettre A jusqu'à la lettre Z. Les deux derniers cahiers ont des signatures particulières, placées,

Digitized by Google

hors de coutume, à côté de la dernière ligne. L'imprimeur ne s'est servi que du point et de la virgule : les mots qui sont coupés d'une ligne à l'autre, sont liés par cette dernière. On verra par la souscription que l'édition sans date, annoncée par *Maittaire*, *Visser* et *Laire*, est celle qui fait l'objet de cet article. L'ouvrage comprend cent-quatre-vingt-seize feuillets, comme dans la seconde édition : il commence de même au *recto* du second feuillet par *In nomine, etc.* suit l'épitre dédicatoire ; puis l'intitulé : *Incipit liber ruralium commodorum a Petro de Crescentiis cive Bononiensi ad honorem dei omnipotentis et serenissimi regis Kraoli* (au lieu de *Karoli*) *compilatus*. La souscription diffère aussi des précédentes. *Presens opus ruralium commodorum Petri de Crescentiis hoc industrioso caracterizandi stilo ad cunctorum utilitatem omnipotentis dei suffragio, novissime impressum est. in domo Johannis de Westfalia. Alma ac florentissima in universitate Lovaniensi.*

J'ai vu six à sept exemplaires de l'édition de 1474, tant à Paris que dans les départemens réunis ; et deux de l'édition sans date. La souscription de la première annonce l'invention nouvelle de l'imprimerie, *industrioso caracterizandi stilo* ; la taille et la forme modernes des lettres, *extitit hac littera vera modernata, abcisa et formata.* Elle nous apprend que Jean de West. impri-

Digitized by Google

moit pour le compte de l'université qui lui avoit donné un local. Les deux sans date nous prouvent qu'il imprimoit dans sa maison pour son compte particulier : *in domo Johannis de Westphalia.* Il n'est donc pas étonnant qu'il ait donné trois éditions du même ouvrage, avec quelques variantes, dans la même année, ou dans des années subséquentes, avec la même forme de caractères, qui sont *sémi-gothiques*... Ce traité a été traduit à Florence en italien, et imprimé en 1478 par Nicolas *Laurent*, du diocèse de Breslau, en Silésie. Il est bon de remarquer que Théod. *Martens* a employé les mêmes caractères des trois éditions susdites pour imprimer à Alost, en 1473 et 1474, le *Speculum conversionis peccatorum*, de Denis le chartreux; et le traité *De vitâ beatâ*, de J. B. *de Mantoue.* Et ceci ne doit pas étonner, puisque Jean de West. avoit pris cet imprimeur pour son associé, comme nous le prouverons à l'article *Alost.*

J'ai vu à la bibliothèque nationale, et 1475
chez les frères Gasparoli, le Répertoire du droit canon, par ordre alphabétique, de Jean *Milis*, ou *AEmilien*, docteur en droit. La souscription de l'imprimeur, semblable à celles de ses éditions précédentes, modelée sur celles de *Fust*, de *Schoeffer* et de *Zel de Hanau*, rapporte la découverte de l'art industrieux de l'imprimerie, substitué au roseau, à la canne, à la plume, *non fluviali*

Digitized by Google

calamo. Cette édition est in-f°. en deux colonnes, avec le point et les deux points en étoile, lettres initiales et celles de la souscription en rouge. *Presens in jure canonico repertorium insigne. ab egregio ac spectatissimo domino domino Johanne Milis in utroque jure doctore eximio editum. Extitit a Joanne de Westfalia Paderbornen. Dyocesis in alma ac florentissima universitate Lovaniensi residente : nō fluviali calamo sed arte quadam industriosa imprimendi cunctipotentis auxilio consummatum. Anno incarnationis dominice. M. CCCC. LXXV. mensis aprilis die penultima.*

J'ai vu à la bibliothèque nationale les satyres de Juvenal et de Perse, in-4°. très-bien conservé : lettres initiales en rouge et bleu, au pinceau, la première lettre de la première satyre de *Juvenal*, de même que celle de *Perse*, en filigrammes rouges et bleus, points et deux points en étoile; virgules en ligne oblique; parenthèse; sans chiffres, sans réclames : le livre entier de quatre-vingt-six feuillets de papier fort. Il est composé de seize satyres de Juvenal et de huit de Perse : il commence *Junii Juuenalis aquinatis liber primus Cur scribere velit et quare satiram.* Il finit : *Satyrarum Iunii Iuuenalis aquinatis poete florentissimi explicit liber feliciter.* Suit *Juli Flacci Persii satyra prima.* Souscription : *Presens satyrarum opus insigne Juuenalis et Persii poe-*

Digitized by Google

tarum clarissimorum : extitit per Joannem de VVestfalia in florentissima universitate Lovaniensi residentem : arte quadam caracterisandi modernissima : feliciter consummatum anno Domini. M°. CCCC°. LXXV. mensis septembris die vicesima.

Maittaire, *De Bure*, *Visser*, annoncent une édition in-f°. de la Morale d'Aristote, traduite du grec en latin, par Léonard Aretin ou *d'Arezzo*, un des beaux génies de son siècle, mort vers 1444. Titre : *Aristotelis liber de moribus, latine, Leonardo Aretino interprete.* Souscription : *Per Johannem de Westfalia in Florentissima universitate Lovaniensi residentem, non fluviali calamo, sed arte quadam caracterizandi modernissima feliciter consummatum. Anno Domini M°. CCCC°LXXV. decima junii.*

La *bibliothèque Harléienne*, *Visser*, indiquent une autre édition du même ouvrage de Léonard Aretin, imprimé avec un traité de Cicéron sur les orateurs les plus célèbres, sous le titre : *Cicero de claris oratoribus et Leonardi Aretini in libros morales Aristotelis ysagogicum. Lovanii per Johan. de Westphalia 1475, in-f°.*

Les quatre livres des Institutes de l'empereur Justinien ont été imprimés avec des gloses, in-f°. à Louvain, le 21 novembre 1475, avec la souscription de *Jean de Paderborn, en Westphalie*, selon les témoignages de *Maittaire* et de *De Bure*.

Digitized by Google

C'est la sixième édition de cet ouvrage, depuis la première faite à Maïence en 1468. Le titre, *Imper. Justiniani institutionum libri IV, cum glossis. Lovanii per Johannem de Paderborne in Westfalia. Anno M°. CCCC°. LXXV. mensis novem. die vicesima prima.*

N. B. Le même ouvrage avec la glose continue de *Bon Accurse* avoit été imprimé à Nuremberg, le 24 juin de la même année, par André Frisner.

Une des éditions les plus anciennes de Jean de Westph. qui, selon son aveu, lui a coûté le plus de peines et de frais, est celle que j'ai trouvée chez *Kuypers*, sous le titre, *Breviarium domini Jo. Fabri super codicem per multum vtile in vtriusq3 iuris facultate incipit feliciter.* C'est un in-f°. minor pet. form. de trois-cent-quarante-cinq feuillets, ou six-cent-quatre-vingt-dix pages, en deux colonnes, sans date, sans chiffres, réclames, signatures; mais avec parenthèse, le point, les deux points en étoile, la virgule en ligne oblique, de même que les points sur les i; lettres initiales en rouge au pinceau. On remarque dans chaque colonne des pages quantité d'étoiles en noir, qui distinguent le texte du *codex*, d'avec le commentaire de *Jean Fabri*. On voit aussi, en haut et au bas des marges de chaque feuillet, des trous qui sont les marques des pointes de fer, qui fixent la

Digitized by Google

feuille de papier qu'on imprime. Jean de *Westph.* a employé indistinctement, dans cette édition, l'*u* pour le *v* et le *v* pour l'*u*; par exemple, *seruum-vsura*, etc. Le texte et le commentaire sont fort abréviés. Cet exemplaire a appartenu aux chanoines réguliers de Bethléem, près de Louvain.

Jean de West. avoit demandé à *Egidius Zudendelf* son jugement sur l'ouvrage de droit de *Fabri*, qu'il vouloit imprimer, d'après le conseil qu'il lui en avoit donné; mais il craignoit de ne point en avoir un grand débit, parce que, disoit-il, l'auteur et l'ouvrage n'étoient pas connus. Zudendelf, dans sa lettre imprimée *au verso* du premier feuillet, qui sert de prologue, lui répond *Egidiꝰ 3udendelf Joanni d' Paderborne in Westfalia ꝯgnōiato d' Aken salutē.* J'extrais la lettre latine :

« Ne pensez pas que ce livre soit aussi » inconnu que vous le dites. Il n'est pas » un de nos docteurs, ou de nos grands » praticiens, qui n'admire les ouvrages de » *Fabri*, et particulièrement celui-ci. C'est » le premier de tous les livres de droit civil. » Il est d'une grande autorité au parlement » de Malines, et dans les cours supérieures » de Liège, d'Artois, etc. Il est cité par » l'illustre et savant chancelier du duc de » Bourgogne, et de l'université de Louvain. » Et vous croyez que celui, que tant d'hom- » mes célèbres ont révéré, soit inconnu !

Digitized by Google

» *totâ mehercle erras vid.* . . Pensez-vous » qu'une infinité de livres, d'abord rares, » maintenant communs par la voie de l'im- » primerie qui les a multipliés, *divinitus* » *nostris temporibus datam*, soient mépri- » sés, parce qu'ils ont été long-temps incon- » nus? C'est aujourd'hui l'art de l'impri- » merie qui les révèle... Vous recevrez donc » abondamment, mon aimable Jean, le prix » de vos travaux et de vos avances ».

Après cette lettre curieuse, on voit la souscription de Jean de Westphalie, surnommé *de Aken*, au milieu de laquelle son portrait en buste est placé. Il a suivi en cela l'usage pratiqué plus anciennement par les cartiers, les dessinateurs, graveurs d'images, qui scelloient leurs ouvrages de leur écusson, de leur monogramme, de leur anneau, de leur portrait.

Et ego Johannes universitate Lovanum duxi opus hoc ferme tam laboriad finem usque lito signo consigpite libri palam

prenotatus alma in niesi residens dignsignе immensis bus quam impensis perductum meo sonando huius in cafieri.

A la fin du livre, dernière page, seconde colonne, on lit

Laus tibi sit
Christe quóniam liber explicit iste.

Le

Digitized by Google

Le chancelier, dont il est ici parlé, ne peut être qu'*Antoine Hanneron*, d'Arras, docteur aux décrétales, prévôt de s^t. Donat à Bruges, chancelier de *Charles-le-Hardi* et de *Maximilien Ier.*, fondateur du collège de s^t. *Donat* à Louvain, qui florissoit en 1470.

J'ai vu aussi chez Kuypers deux exemplaires de l'édition d'*Humanae vitæ speculum*, sans date, tous deux bien conservés, et sortis des presses de *Jean de Westphalie*, à-peu-près à la même époque que celle du *Breviarium Dom. Fabri.* J'en ai vu un troisième à la bibliothèque nationale; j'en rendrai compte à l'article des éditions sans date.

La découverte d'un livre si rare, que l'on ne connoît aucun bibliographe qui en fasse mention, excepté *Ermens*, n°. 2784 du quatrième catalogue des livres des couvens supprimés dans la Belgique, a fait naître depuis 1792 des difficultés sur la date de son édition et sur le nom de l'imprimeur qui ne se s'y trouve pas.

J'ai vu et revu cette édition originale et très-rare, qui est passée à *de Servais*, à Malines. Le titre : *Incipit solemnis et aurea lectura famosissimi legum doctoris domini Angeli de Gambiglionibus de Aretio super titulo de actionibus institutionum in almo studio Bononiensi edita...* A la fin de la table placée au commencement de l'ouvra-

Digitized by Google

ge, on lit : *Explicit tabula hujus solemnis operis Lovanii impressa per ordinem alphabeti singula quae in presenti continent : volumine procul dubio in se demonstrans : anno Domini* (1ϒ∧7). Voyez *De Vaines*, chiffres anciens, tome premier page 270.

Or, en confrontant avec G. J. De Servais d'autres chiffres de même espèce, qui se trouvent dans quelques anciennes éditions, soit dans la souscription, soit à chaque feuillet, soit dans la lettre initiale de l'ouvrage, peinte en rouge ou en bleu, nous avons jugé que la date est incontestablement de 1475, par la ressemblance parfaite que ces chiffres arabes ont avec ceux dont *Ther Hoernen* a numéroté ses pages dans l'édition qu'il a donnée à Cologne, en 1471, du *Liber de remediis utriusque fortunae.*

Mais nous avons des doutes sur le nom de l'imprimeur de ces *leçons de droit, données à Bologne* par le célèbre *docteur Ange d'Arezzo*... En comparant les caractères et la ponctuation de cette édition faite à Louvain, en 1475, avec ceux de *Jean Veldener*, nous les avons jugés exactement semblables à ceux du *Prohemium* et de la table du *Fasciculus temporum* de ce dernier artiste ; la forme des chiffres arabes est aussi la même : elle étoit particulière aux 13, 14 et 15e. siècles... Cependant en 1474 et 1475, nous ne connoissons dans cette ville d'autre impri-

Digitized by Google

meur que *Jean de Westphalie*.... (Voyez plus bas l'article *Veldener*. Le même ouvrage d'Arezzo a été imprimé, a Toulouse en 1480, par *Jason de Mayno*, qui florissoit dans son art avant 1479.

La *bibliothèque Harleïenne*, et *Visser* d'après elle, annoncent une édition de Virgile faite à Louvain en 1476, in-f°. *Virgilii opera per Joannem de Westphalia. Lovanii* 1476. C'est tout ce que j'en sais. 1476

J'ai vu chez *Santander* une édition très-rare, inconnue de tous les bibliographes, d'un livre écrit en flamand, intitulé *Kaetspel*. On en trouve une petite description dans son catalogue, n°. 1498; mais on n'y voit point le sujet du livre. Il est imprimé à longues lignes, sans chiffres et sans réclames; la moitié de ce volume, petit in-f°., est avec signatures, et l'autre moitié sans signatures. Je priai le c^en J. J. *Thirion*, qui possède parfaitement l'ancien idiome flamand, d'étudier ce *kaetspel*: voici la notice qu'il en a faite en flamand et en français.

« Le kaetspel est un traité du jeu de bal moralisé, fait à l'imitation du jeu d'échecs moralisé : le premier contient des leçons pour administrer la justice, comme le second en donne pour la guerre. L'auteur donne son nom d'une manière énigmatique dans les vers, qui sont à la fin, intitulés: « *Die superscriptie* ». Selon ces vers il devoit s'appeler *Ian Van den Berghe*.

Digitized by Google

Il composa cet ouvrage à Bruges, et le finit le 23 décembre 1431, à la sollicitation d'un chevalier gaulois, demeurant à
1477 Gand. L'auteur en donne aussi le nom par énigme; «Mettez une *r* entre deux fois *ke*» (*kerke*). Ce chevalier étoit attaché à la personne du roi, et doit avoir été un comte de Bulloys, si j'ai bien compris les vers intitulés : » *Die superscriptie* » qui sont à la fin et forment une espèce d'adresse ou d'envoi. Le 49e. et dernier chapitre contient la conclusion de l'ouvrage et la *dédicace* adressée aux juges de Bruges. »

Vers du commencement :

Om recreacie, tzins verlichtinghe
Wert menich vremt motiif ghelesen
Moralisacie, proze, oft dichtinghe
Daer zalichheyt vut comt gheresen
Ende in dezen boeck wert bewesen
Wat den rechters behoort oft niet
Figuererende trecht ghepresen
Çomen een kaetspel spelen ziet
Tuyghende, menich schoon bediet,

Traduction libre.

« On lit plusieurs sujets singuliers par manière de récréation et pour soulager l'esprit : prose ou versification moralisée, d'où l'on tire des conseils salutaires. L'on fait voir dans ce livre ce qui convient ou ne

Digitized by Google

convient pas aux juges. La justice y est représentée sous la figure du jeu de bal, ce qui fournit plusieurs belles allégories. »

Vers de la fin. *Die superscripcie.*

Aen eenen ridder eersaem end wiis
Royael gheselle goet fiin galoys
Van wiens name ic u doe bewiis
Als die vroemste grave van Bulloys
Want vut siinder oorname gaet eersam voys
Tusschen tweewerf *ke* een *r* ghestelt
Van woensten soe es hii een Gantoys
Die name es ghezeit toenaeme gespelt.

Traduction libre. *Adresse.*

« A l'honorable et sage chevalier, compagnon royal, bon et brave gaulois, le très-vaillant comte de Bullois, dont la renommée célèbre le nom : mettez une *r* entre deux fois *ke*; il est Gantois de domicile; le nom est dit, le surnom épelé. »

Die subscripcie.

De derde dierste dese twee vocalen
Ende daer toe een *n* ghedaen
Nemet tuerkeerde van den dale
Soe moechdi tsmakers name ontfaen.

Traduction libre. *Souscription.*

« Mettez la 3e. voyelle avant la 1re. et une *n* après (cela fait *Ian*); prenez l'opposé de *Van den Dale* (de la Vallée) et vous aurez

Digitized by Google

le nom de l'auteur *Van den Berghe*, c'est-à-dire *Du Mont*. »

Les vers qui sont au *verso* de la dernière page ont été faits à l'occasion de l'impression faite à Louvain en 1477, par maître Jean de West., quarante-six ans après les premiers, et peut-être par quelque autre. Les voici:

Ongheblameert, ieesten, historien
Soe es dit boeck, nuttich voir al
Tes een verlichten, der memorien
Wel zii den rechtere diet volghen sal
D'auctoriteyten groot ende smal
Elc capittel figuerlic wesen
Gheexempleert, der duecht, ghetal
Elc poent, bii gheliiken, ghepresen
Edel sinnen, wilt hier in lezen
Want men hier groote duecht, in vint
Tliet maken een ridder om druc ghenesen
Die hier voirtiits, woende te Ghint
Binnen Louene eest nieu gheprint
Int jaer XIIII. C. en LXXVII mede
By meester Jane vut Westfalen vrinden ghemint
Xpistus gheue elken zinen vrede
Diet leest, oft hoort, in elke, stede.

Traduction des derniers vers.

« Ce livre exempt de blâme est très-utile. Il soulage la mémoire. Le juge qui le suivra s'en trouvera bien. Chaque chapitre représente allégoriquement les autorités grandes et petites : chaque point de même se raporte à une vertu. Bons esprits, lisez et vous trou-

Digitized by Google

verez ici beaucoup de choses utiles. Un chevalier demeurant autrefois à Gand, fit faire ce livre pour se consoler dans ses afflictions. Il fut imprimé pour la première fois à Louvain, en l'an 1477, par maître Jean de Westfalie, cher à ses amis. Christ veuille donner sa paix à tous ceux qui le liront ou l'entendront lire, en quelque lieu que ce soit». Au bas de la souscription est le portrait de *Jean de Westphalie*, semblable à celui que l'on a vu p. 216. L'épreuve en est un peu usée.

N. B. Nous connoissons *le jeu des échets moralisé*, imprimé à Paris en 1505, in-4°. C'est une traduction faite sur le latin. Déjà il avoit été traduit en 1357 dans la même langue, par *Cessoles*, religieux dominicain, Français. Cet ouvrage ne contient pas la manière de jouer aux échecs; mais les règles pour se bien conduire, dans tous les états, appliquées à la marche de ce jeu (Voyez La Vallière, *manuscrit*, n°. 1321).

On trouve dans *Maittaire*, dans le catalogue de *Major*, n°. 6380; et dans *Visser : Ludovici Bruni carmen in adventu Maximiliani ducis Austriæ. Lovanii per Joannem de Westphalia*, in-4°. De Servais, à Malines, possède un exemplaire de ce poème, qui a été fait en juillet ou août 1477, temps où Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, vint à Bruges épouser Marie de Bourgogne, la plus riche héritière de l'uni-

Digitized by Google

vers... Louis *Bruni* étoit Italien, poète couronné, reçu docteur à l'université de Louvain, le 31 juillet 1477. Son poème se trouvoit à la bibliothèque de la cathédrale de Tournai. Titre : *Ludouici Bruni poetæ laureati carmen sapphicum ad agendas Deo gratias in aduentu illustrissimi domini Maximiliani ducis Austriæ nouique Burgundiæ ducis, etc...* On lit au verso du 3e. feuillet l'inscription suivante : *Ad serenissimi ac semper Augusti fœlicissimi Frederici Romanorum imperatoris inclitum filium dominum Maximilianum illustrissimum ducem Austriæ Burgundiæ, etc. Ludouici Bruni poetæ laureati, de illius ex Germania in Belgas aduentu ac fœlici coniugio, gratulatio...* On peut juger de la verve et du stile du poète par ce début :

Tempore que longo cupidi expectauimus omnes
Maximus ille ducum Maximilianus adest.
Musa veni tantoque viro perferre salutem
Perge modo. hae partes officiumque tuum est...

Souscription. *Ad illustrissimi principis ducis Austriæ Burgundiæ, etc. sueque conthoralis honorem. ac omnium poeticæ ceterarūque humanarum artium studiosorum ellectamentum, Ego Joannes de Westfalia Paderbornesis dyocesis opusculum istud in florentissima vniuersitate louaniensi impressi feliciter. Anno Domini millesimo. cccc.*

Digitized by Google

cccc. lxxvii. mense nouembri. in-4°., avec le portrait de Maximilien, très-mal gravé, et signatures, sans chiffres ni réclames ; lettres inititiales minuscules.

On a vendu, à Bruxelles, en 1792, parmi les livres des couvens supprimés : *Nova compilatio decretalium Gregorii IX, et constitutiones Clementis papæ V... Lovanii per Johan. de Westfalia*, 1480, in-f°. (Voyez Ermens, 4e. catalogue, n°. 2537, *Item, Joan. Andreæ Tractatus super arboribus consanguinitatis. Lovanii. Joan. de Westfalia*, 1480, in-f°. J'ai vu chez Ermens un traité de *Jean André* sur les dégrés de parenté, d'affinité et d'alliance spirituelle, in-4°., à longues lignes : magnifique édition ; caractères ronds, nets, avec peu d'abréviations ; contenant dix feuillets, avec trois figures ou planches qui représentent les trois différens arbres généalogiques d'alliance. La souscription. *Finit tractatus magistri Joannis Andree super arboribus consanguinitatis affinitatis nec non spiritualis cognationis. Anno Domini* M. CCCC. LXXX. *Lovanii impressum per Jo. de Westfalia.* 1480

Jean André, de Mugello, près de Florence, étoit un des professeurs les plus célèbre en droit, à Bologne. Il y florissoit en 1336 : il y mourut de la peste en 1348, le 7 juillet. C'est à tort qu'on lui attribue ce traité d'affinité : il est d'un autre auteur qui por-

Digitized by Google

toit le même nom. Il avoit déjà été imprimé à Nuremberg, par Frédéric *Kreusner*, en 1477.

D'après les témoignages de Marchand, Mercier, Visser, etc. on croit que Jean de Westphalie imprima à Nimègue en 1479, l'Épitre suivante : *Epistola declaratoria iurium et priuilegiorum fratrum ordinum mendicantium contra quosdam articulos erroneos condemnatos quorūdam magistrorum et curatorum ecclesiarum parrochialium....* A la fin du feuillet 79, on lit : *Explicit epistola declaratoria edita et compilata in conuentu Nouimagensi ord' predicatorum per reuerendum Magistr. Engelbertum cultificis ord' eiusd' ac sacre theologie professorem eximium. Anno domini* M. CCCC. LXXIX... Le feuillet suivant qui commence par la signature L renferme : *Epistola breuis ac perutilis. d'symonia vitanda in receptione nouicior. et nouiciarum ad religionem.....* A la fin du feuillet 86, on lit.... *Explicit epistola breuis ac perutilis de symonia vitanda in receptione nouiciorum et nouiciarum ad religionem. collecta per reuerendum magistr. Engel. cultificis sacre theologie professorem ordinis predicator. Anno Domini* M. CCCC. LXXIX. *mensis julii. die.* IX *in Nouimagio. Impressa per me Joannem de Westfalia...* in-4°., dont chaque page entière contient trente lignes, quelquefois vingt-neuf ; sans lettres initiales, chiffres, ni ré-

Digitized by Google

clames; mais avec des signatures : les caractères ont la même forme que ceux du *Crescentiis* de 1474, sans virgules, avec le point seul.

Or, par cette souscription, G. J. De Servais et moi, ne voyons pas que ces deux Épitres aient été imprimées à Nimègue par Jean de West. mais qu'il a réimprimé à Louvain celle qui avoit été publiée à Nimègue par un typographe anonyme, en 1479. Celle-ci, qui est la première, est aussi in-4°. de soixante-dix-sept feuillets, dont les pages entières n'ont que vingt-six lignes, avec signatures, et des caractères qui ne ressemblent point à ceux de J. de West. La souscription annonce clairement que cet ouvrage a été composé par Engelbert dans son couvent des frères prêcheurs à Nimègue, et qu'il a été imprimé la même année dans la même ville. Nous ferons remarquer les mêmes erreurs bibliographiques, dans les articles *Alost* et *Bruges*.... Souscription : *Explicit epistola declaratoria ac defensoria jurium et privilegiorum, etc. compilata in conventu novimagensi ordin. predicator. per rever. Mag. Engelbert, etc. Anno Domini* M°. CCCC°. LXXIX°. *Atque eodem anno in predicto opido diligenter et fideliter impressa ad honorem Dei omnipotentis cuius nomen est benedictum per secula amen...* Dans la préface on voit que cet ouvrage est chaudement écrit par un enthousiaste des

Digitized by Google

toit le même nom. Il avoit déjà, vivement mé à Nuremberg, par Frédéric des églises en 1477.

D'après les témoignages Cas sommaires Mercier, Visser, etc. on *Sexte*, de Boni- Westphalie imprima à avec un choix l'Épitre suivante : *Epis* en deux colonnes. *iurium et priuilegio* nonce, dans sa sous- *dicantium contra quig* exactement les fau- *neos condemnatos* ditions. *Liber iste casus et curatorum eccl decretalium sexti ac* A la fin du feuil *cum glosularum medulla* *tola declarato impressor* correctis) *emen- uentu Nouiuinet. Artificio ac opera Joan- reuerendum* *falia in alma ac floridissima* *cis ord' eiu Lovaniensi impressum est. Anno* *rem exim* CCCC. LXXX. Magnifique Le feuil papier très-blanc, lettres initiales signatur bleues; points, virgules en ligne *perutile.*

nous vu chez les récolets de Louvain une A très-curieuse, quant à la matière de ouvrage et quant à l'exécution. C'est un *parvo*, où les lettres initiales man- quent, parce qu'elles devoient être faites au pinceau, après l'impression du livre. Titre : *Epithoma prime partis dialogi B. Ockam que intitulatur de hereticis que et continet septem libros recollectum per magistrum Henricum de Zoemeren in Vienna Austrie ad instantiam reverendissimi in Christo patris domini Bissarionis episcopi Tusculani*

Digitized by Google

...e *ecclesie cardinalis Niceni*
...*nati.*

...héologien scholastique,
...ordelier de profession,
..., surnommé dans le 14e.
...r invincible. Il entra dans
...s papes et des empereurs, et
...son général, *Michel de Cézène*,
...en faveur de *Louis de Bavière*
Jean XXII.. Ces deux moines furent
...munis, comme on peut bien se l'ima-
...er, et furent traités comme des *serpens*
venimeux que l'église nourrissoit dans son sein.

Bessarion, cardinal, archevêque de Nicée, légat du s^t^. Siège en Allemagne et dans la Belgique, résident à Vienne, un des littérateurs les plus célèbres de son siècle, appela *Henri de Zoemeren* près de lui, et l'engagea à publier un abrégé de la première partie du dialogue d'*Ockam*, sur les hérétiques.

Henri de Zoemeren étoit docteur en théo- 1481
logie, de Paris. Il succéda, à Louvain, à la prébende et à la leçon ordinaire, en théologie, à *Heimeric de Campo*, l'an 1460. Il fut fait ensuite doyen de la cathédrale d'Anvers. Se rendant aux instances de *Bessarion*, il publia son *Épithome*, que Jean de West. imprima à Louvain en 1481, sous la préfecture de Maximilien d'Autriche, duc de Brabant. Souscription : *Eruditissimi viri ma-*

Digitized by Google

gistri Henrici de Zoemeren sacre theologie professoris et decani Antuerpiensis epithoma in primam partem dialogi B. Ockam finit feliciter impressum Lovanii per me Johannem de Westfalia sub anno Christiane nativitatis M. CCCC. LXXXI. *Maximiliano illustrissimo Austriae duce Brabantie presidente.* Petit in-f°. à longues lignes. J'en ai vu un exemplaire à la bibliothèque nationale à Paris : *Verdussen*, d'Anvers, en possédoit un magnifique. On a encore *Magistri Henrici de Zoemeren Epistolarum liber*, *in-f°*. 1481. Imprimé par Jean de West. (Voyez *Visser*).

Il est bon de remarquer une singularité de la vie de *Zoemeren*. Il eut à l'université de Louvain une dispute sur la matière des *futurs contingens*, sur la prescience divine, et sur quelques autres points de controverse, avec Pierre *de Rivo*, prêtre du diocèse de Liège, maître-ès arts et licencié, professeur en philosophie. L'université prit parti en faveur de ce dernier et fit condamner *Zoemeren*, comme suspect d'hérésie, par *Nicolas de Mera*, recteur magnifique. *Henri de Zoemeren* appela de cette sentence à Rome, et partit lui-même pour cette capitale, en 1472. L'université y députa de son côté *Pierre de Rivo* et *Antoine Peek*, de Bergue, pour soumettre les propositions agitées à la décision du pontife Sixte IV. Il annula la sentence de l'université, en septembre 1472. *Zoemeren*

Digitized by Google

mourut la même année, en revenant de Rome. On peut lire tous les détails de cette dispute théologique dans *Valere André, fasti academ.* p. 84 et 339.

Zoemeren, dans la matière des futurs contingens, avoit cité en présence de ses juges, à Rome, les passages de s^t^. Augustin, de s^t^. Thomas, de Hugues de s^t^. Victor, et de la consolation de la philosophie par *Boëce*. Jean de West. imprima en 1481, ce dernier ouvrage, avec le commentaire prétendu de s^t^. Thomas d'Aquin, in-f°. sous le titre *Boethii de consolatione philosophiæ, libri V. cum commentariis B. Thomæ.* Je ne l'ai point vu. C'est Maittaire qui annonce cette date. La première édition est celle de 1476, faite à Nuremberg, par Antoine Koburger.

Dans la vente des livres du marq^is^ de Wes- 1482
terloo, à Bruxelles, il s'est trouvé au catalogue, n°. 249, une édition de l'école de Salerne, commentée par *Magnini*, médecin de Milan, que J. de West. a imprimé in-4° à Louvain. *Magnini medici mediolanensis regimen sanitatis salernitanum, sive schola salernitana. Lovan. per Joan. de West.* 1482. Il en a fait encore d'autres éditions, comme on le verra.

Maittaire, *Orlandi*, *Visser*, annoncent une édition in-f°. des Épitres familières d'*Æneas-Sylvius Piccolomini*, de Sienne, connu dans la littérature sous ce nom, et au s^t^. Siège, sous celui de *Pie II.* Titre: *Enee*

Digitized by Google

1483 *Sylvii senensis poete rerum familiarium epistole peramene. Lovanii, per Johannem de Westfalia* 1483. Il s'en trouve un exemplaire à la bibliothèque d'Utrecht; un autre à celle de *s^t. Ulric* à Augsbourg... On connoît les talens politiques et littéraires de *Piccolomini*. Le concile de Bâle l'honora de différentes commissions : il fut secrétaire de l'empereur *Frédéric III*, qui lui décerna la couronne poétique, et qui l'envoya en ambassade à Rome, à Milan, à Naples, à Prague, etc. Revêtu de la pourpre romaine par Calixte III, il lui succéda, deux ans après, au souverain pontificat, le 27 août 1458.

On a donné différentes éditions de ses Épitres, en Allemagne, en Italie, en France. *Ambrosius Archintus* en a publié une à Milan en 1496, et *De Vingle* à Lyon en 1497 in-4°. L'éditeur milannois dit dans son avertissement, qu'il s'est donné toutes les peines pour corriger les fautes des éditions faites en Allemagne : il dit que les Germains ignorent le vocabulaire des noms latins... Il finit... *Teneat itaque barbara germania codices suos*... Si ces deux auteurs vivoient de notre temps, ils changeroient d'opinion.

Dans le même siècle, *Antoine Campanus*, Italien, ami de *Bessarion*, évêque de Crotone, envoyé par Paul II à la diète de Ratisbonne, où il signala son éloquence, n'avoit pas non plus une grande idée des lumières de l'Allemagne. Ce pays lui déplut si fort, qu'à

Digitized by Google

qu'à son retour en Italie, ce prélat se trouvant au sommet des Alpes, abaissa ses culottes, et dit en tournant le derrière à l'Allemagne : 1483

Aspice nudatas, barbara terra, nates...

La plus belle édition que je connoisse des *Épitres familières* d'*Æneas Silvius*, à ses amis, est celle de Jean de West. qui se trouve à la bibliothèque nationale à Paris. C'est un *in-f°. minor.* à longues lignes, de trente à la page : caractères ronds, nets : les lettres initiales sont encore en blanc ; elles étoient destinées à être enluminées, fleuronnées : le papier en est très-blanc ; les marges larges ; les chiffres sont au bas des pages, en stile romain : les signatures placées en ce sens

Titre : a II a III a IIII

Enee Silvii senensis poete laureati imperialisque secretarii viri omnium facile prestantissimi. Rerum familiarium incipiunt feliciter epistolae peramenae. La souscription annonce ce que j'ai dit de l'auteur ; *Pii secundi pontificis maximi cui ante summum episcopatum primum quidem imperiali secretario mox episcopo ; deinde etiā cardinali senesi. Enee Silvio nomē erat. Familiares epistole date ad amicos in quadruplici uite ejus statu finiunt per me Joannem de UUestfalia in alma universitate Louaniensi commorantem. Anno incarnationis Dominice* M. CCCC. LXXXIII.

Digitized by Google

On remarque dans cette édition les points, les deux points, les traits-d'union en ligne oblique. Chaque lettre est précédée d'un court argument, et finit par la date du lieu, de l'année et du jour où elle a été écrite : on y trouve beaucoup d'abréviations et plusieurs fautes d'ortographe. L'exemplaire est relié en maroquin vert, doré sur tranche. Cette édition ne contient que trois-cent-trente-deux lettres, au lieu que celle de Nuremberg, faite en 1481 par Antoine Koburger, en renferme quatre-cent-trente-deux.

La bibliothèque de l'université de Louvain possédoit *Cicero de officiis cum interpretatione Petri Marsi. Lovanii per Johan. de Westfalia 1483 in-f°.* Valère André en fait aussi mention dans son catalogue. Pierre Marsi a dédié cet ouvrage au cardinal D. F. *Gonzaga*, de Mantoue.

Ciceronis paradoxa cum commentariis. Laelius de amicitia. Cato major, vel de senectute. Lovanii, per Joan. de Westfalia 1483 in-f°.

En avril et mai 1792, on a vendu parmi les livres des couvens supprimés, à Bruxelles, deux traités reliés ensemble, in-f°., exécutés à Louvain; le premier avec date, *Vocabularius utriusque juris, 1483* : Pierre Drach l'avoit imprimé à Spire en 1477. Le second sans date, mais avec le nom de la ville et de l'imprimeur : *Liber dans modum legendi abbreviaturas in utroque jure. Lo-*

Digitized by Google

vanii per Joan. de Westfalia. (Voyez 4e. *catalogue d'Ermens* n°. 2788), Pierre Drach l'avoit aussi déjà imprimé à Spire. J'ai vu chez *Kuypers* ce dernier traité, qui enseigne la manière de lire les abréviations des livres de droit; cette méthode est un autre grimoire.

Visser dit qu'il existe à la bibliothèque d'Utrecht *Eximius judiciarius ordo panormitanus quem tradidit aquila juris. Per Johan. de West. In florentissima universitate Lovaniensi. in-f°.*

Item, *De modo legendi abbreviaturas in utroque jure, et ordo judiciarius panormitani. Per Johan. de Westfalia. inf°.*

Et à la bibliothèque de Navarre à Paris, *Libellus docens abbrevationes utriusque juris cum rubricis juris tum civilis, tum canonici. Impressus in alma universitate Lovaniensi. Per Johannem de Westfalia.* in-f°., sans date.

Je crois que ces ouvrages, dont les titres sont différens, sont les mêmes, quant à la matière, que ceux qu'*Ermens* a vendus en 1792.

Antoine de Palerme, appelé le *Panormitain*, poète et jurisconsulte, également célèbre, mort à Naples en 1471, est l'auteur de ces différens traités. Il eut, comme *Le Pogge*, des querelles littéraires très-vives avec *Laurent Valla*, dont je vais parler.

J'ai vu à la bibliothèque nationale deux

Digitized by Google

ouvrages reliés en un volume in-4°, imprimés à Louvain, en 1483. Les caractères en sont menus et gothiques. *Van Praet* et moi, n'avons pu juger à qui ils pouvoient appartenir. Le premier ouvrage est de Laurent *Valla* ou *Vallensis*, docteur en théologie, chanoine de l'église de s^t. Jean-de-Latran, mort à Rome, sa patrie, en 1465. Il étoit un des littérateurs les plus distingués et le plus mordant de son siècle; le rival et l'implacable ennemi du *Pogge*, de Florence, qui le déchiroit à son tour. Ambroise le Camaldule, leur contemporain, qui n'avoit pu parvenir à les reconcilier, disoit, *qu'on devoit faire peu de cas des savans qui n'ont ni la charité d'un chrétien, ni la politesse d'un homme-de-lettres.* Son livre traite du souverain bien: c'est un apologue dirigé contre *Le Pogge.* Le titre: *Eloquentissimi doctissimique viri Laurentii de Valla in librum suum pangeticon de vero bono.* La souscription: *Doctiss. eloquentiss. viri Laurentij Vallen. in pogium florentinum apologus finit feliciter. Impressus Lovanii. Anno Domini* M. CCCC. LXXXIII.

Le second ouvrage renferme neuf livres des différens traits de l'histoire grecque et romaine, recueillis par Pétrarque, sous le titre: *Francisci Petrarche poete Laureati rerum memorandarum libri novem.* Il est sans date, et sans indication de ville et d'imprimeur.

J'ai vu chez *Ermens* un ouvrage curieux,

Digitized by Google

qui traite de la manière de procéder en matières civiles et canoniques. Ces formules sont datées de Rome, l'an 1476 : on les croit faites auparavant par *Pierre d'Ailly*, sous Martin V. Il paroît que dans cette édition de *Jean de West.* on a corrigé les fautes des précédentes, ou collationné d'autres manuscrits. La souscription l'annonce : *Instrumentorum perutilium optimo stilo conceptorꝫ ac vigili cura correctorum circa negocia et contractꝰ hominum occurentium liber finit. Per ingeniosum artis imppressorie uirum magistrum Johannem de Westfalia in insigni opido Lovaniensi residentem. Anno Domini* M. CCCC. LXXXIII. C'est un in-f°. à longues lignes, de quarante-une à quarante-deux dans les pages pleines, sans titre, avec signatures, les virgules et les traits-d'union en ligne oblique, point et deux points en étoile ; lettres initiales en rouge et jaune, au pinceau. Il est de quatre-cent-soixante pages : la bibliothèque de Bruxelle en a un exemplaire.

J'ai vu chez Ermens deux exemplaires d'une édition exécutée par *Jean de West.* et ses compagnons, à Louvain, en 1484, in-f°. en deux colonnes. L'ouvrage est une compilation de cinquante sermons sur l'oraison dominicale, recueillis par *Herman de Petra*, chartreux, né à *Scutdorpe*. Souscription : *Finit compendiosa quidem sed utilis sermonum quinquaginta super dominicam* 1484

Digitized by Google

oronem compilatio. Pressorieque laudatissime ac utilissime artis fructuosa inventione accuratissime elaborata devotissimi preclarissimique viri ac domini domini Hermanni cognomento de Petra de Scutdorpe oriundi, etc. avec la parenthèse (). *Impressum Lovanii per me Johannem de Westfalia meosque sodales dominice incarnationis supra* M. CCCC. LXXXIIII.

Uno ferant laudes cuncta creata Deo.

J'en ai vu un troisième exemplaire chez les récolets à Louvain.

Les frères Gasparoli, d'Anvers, ont une magnifique édition de *Boece*, de la consolation de la philosophie, avec un commentaire: in-f°. min. avec point, les deux points, les réclames, les lettres initiales rouges et bleues. Souscription: *Libri quinque de consolatione philosophie Boecii Rhomani consulis ac oratoris splendidissimi una cum commentaria editione: per me Johannem de Westfalia in alma Lovaniensi universitate diligenter elaborati expliciunt. Anno gratie millesimo quadringentesimo octuagesimo quarto.* (V. article *Gand*).

J'ai vu chez *Ermens* des éditions de 1484 de quelques sermons de *Jacques de Voragine*, de l'ordre des dominicains, archevêque de Gênes, en 1292. Ces sermons ont été imprimés à Louvain, tantôt avec le nom de *Jean de West.*, tantôt avec celui de *Louvain*,

Digitized by Google

sans autre indication : quelquefois avec la date, *Sermones de sanctis Jac. de Voragine, in-f°.* : ou *Sermones de tempore per totum annum, editi a Jac. de Voragine ord. predicat. impressi per me Johan. Westfalia,* in-f°. exécuté sur deux colonnes, date de 1484. (Vid. 4e. catal. des couv. supprim. N°. 1620 et suivans).

Hugonis de prato florido sermones dominicales totius anni. Lovanii per Johannem de Westfalia. 1484, in-f°. Crassier en avoit 1485
un exemplaire (Voyez son catal. N°. 585).

Maittaire, et *Visser* d'après lui, annoncent une troisième édition de la consolation de la philosophie de Boece, avec un commentaire, suivi d'un autre traité de l'instruction des écoles. *Boetius de consolatione philosophiae et de disciplina scholarum cum commentario. Lovanii per Joannem de Westphalia 1485, in-f°.* Je crois qu'ils se trompent tous deux quant au premier traité.

La bibliothèque de s^t. Ulric possède *Boetius de disciplina scholarum (et scolarium), cum commentariis Louanii per Joannem de Westfalia* 1485, in-f°. Cet opuscule contient huit feuilles avec signatures a-h par quaternions, et deux sortes de caractères gothiques, l'un majuscule, c'est celui du texte, l'autre minuscule, c'est celui du prologue et du commentaire. Mais il n'est pas sur que l'auteur soit *Boece* le Romain; c'est un autre inconnu. Souscription: *Fini-*

Digitized by Google

tur Boecii, de disciplina scolarium. Fideliter nec non diligenter alma in universitate Louaniensi impressus. In Domo magistri Joannis de Westphalia. Anno incarnationis dominice. Millesimo quadringentesimo octuagesimo quinto... La Vallière en avoit un exemplaire.

Quetif et *Echard*, dans la bibliot. des écrivains des frères prêcheurs, annoncent un ouvrage ascétique d'un de leurs confrères, *Jean Gobius*, surnommé *le Jeune*, sous le titre de *Liber qui dicitur scala celi.* Ce livre ressemble à celui de *Sucquet*, intit. *Via vitæ*. Il est divisé en trois parties : Voie des commençans; voie des avançans; voie des parfaits. Je l'ai vu chez *Ermens*. C'est un petit in-f°. sur deux colonnes, de quarante lignes dans celles qui sont entières, avec signatures, points, et traits-d'union en ligne oblique. La souscription souslignée en rouge; *anno Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo quinto liber iste uocat9. Scala celi Louanii impressus per Johanne3 de Westfalia feliciter explicit.* L'abbaye de s^t. Ulric en possède un exemplaire... *Maittaire* cite une édition de la même année, *Fragmentum vitae sancte Odae. Lovan. apud Joan. de Westphalia* 1485.

Douglas, possède un traité sur les *heures canoniales*, composé par *Albert de Ferrariis*, docteur en droit, de Plaisance; in-4°. à longues lignes, au nombre de trente dans les

Digitized by Google

les pages entières; caractères gothiques, avec signatures. Titre : *Alberti de Ferrariis tractatus de horis canonicis*. Souscription : *Explicit libellus de horis dicendis impressus Lovanii anno Domini* M. CCCC. LXXXV. Visser en a aussi un exemplaire.

Verdussen, imprimeur distingué d'Anvers, possédoit un commentaire de *Jean de Viterbe*, dominicain, sur l'apocalypse, touchant l'état de l'église depuis 1481, époque où il florissoit, jusqu'à la fin du monde : suivi des victoires éclatantes remportées sur les Turcs et les Mahométans. Il l'a noté de sa main, dans l'ouvrage de *Visser*, interfeuillé, qui se trouve à bibliothèque nationale. Titre : *Joannis Annii viterbiensis glosa super apocalypsim de statu ecclesie ab anno presenti 1481 usque ad finem mundi: et de preclaro triumpho in Turcas et Mahometos. Lovanii 1485, per Johan. de Westfalia, in-4°.*

Visser, possède une édition de l'école de Salerne, avec le commentaire de Magnini, célèbre médecin de Milan, dédié à l'évêque d'Arras, imprimé à Louvain chez Jean de West. C'est une seconde édition. Voyez p. 19. Titre : *Regimen sanitatis Magnini mediolanensis medici famosissimi. Lovanii in domo Joannis de Westphalia.* 1486, in-4°, divisé en quatre parties, comprenant vingt-deux feuilles d'impression, avec signatures *a-y*, caractères très-beaux. 1486

Maittaire, Visser, et le 4e. catalogue

Digitized by Google

des livres des couvens supprimés, 1792, n°. 2391, indiquent: *B. Isidori Hispalensis* (Séville) *Episcopi libri tres de summo bono. Lovanii per Joan. de Westf. 1486, in-4°.*

J'ai vu chez Ermens le Répertoire du droit, composé par De Montalvo, professeur aux décrétales, conseiller, auditeur référendaire de Ferdinand III, roi de Castille, avec les additions de Louis de Campis, in-f°. sur deux colonnes, avec signatures, et chiffres romains au *recto* des pages. *Repertorium juris éditum a M. de Montalvo decretorum professore eximio, cum additionibus Ludo. de Campis. impressum Lovanii in domo Johannis de West. M. CCCCLXXXVI.*

On trouve dans le catalogue de la bibliothèque de *De Witt*, à Bruxelles, l'épitre apologétique de *Paul Gerard de Middelbourg*, en Zélande, docteur en théologie de l'université de Louvain, très-connu par son éloquence et sa belle latinité; fait évêque de *Fossombrone*, dans le duché *d'Urbin*. Il se fit beaucoup d'ennemis par son savoir et par ses opinions sur le temps précis de la célébration de la pâque, et sur l'année, le jour et la férie de la passion de notre Seigneur. C'est lui qui sollicita *Jules II*, *Léon X* et les pères du concile de Latran à réformer le calendrier. L'édition de De Wit porte l'année 1487, in-4°. Je ne la connois pas; mais j'en ai vu une sans date, chez G. J. *De Servais*, in4°., avec les points,

Digitized by Google

la parenthèse, les virgules en ligne oblique, les traits-d'union et les signatures. Nous y lisons que *Gerard de Middelbourg*, de retour d'Italie, dédia son apologie aux doc- docteurs de Louvain. Titre : *Epistola apologetica magistri Pauli de Middelburgo ad doctores Lovanienses.* Souscription : *Opus impressum in alma universitate Lovaniensi per me Johannem de Westfalia.* 1487

Pierre *De Rivo*, docteur de Louvain, dont j'ai parlé, a fait une réponse à cette apologie, imprimée à Louvain en 1488 par *Ravescot*, dont je ferai mention plus bas. (Article *Ravescot*).

La Vallière possédoit *Boethii de consolatione phisolophie libri V. cum Commentariis B. Thome. Lovanii, per Joan. de West. 1487*, in-f°., (Voyez son catalogue n°. 1272, Voyez aussi l'article Bruges).

Maittaire et Visser désignent : *s^ti. Augustini de civitate Dei libri XXII. cum commentariis Thomae Vallois et Nicolai Triveth ordinis prædicatorum. In alma universitate Lovaniensi ingenio ac industria Joannis Westfalensis 1488* in-f°, On sait que cet ouvrage, avec les mêmes commentaires, ont été imprimés pour la première fois à Maïence, en 1473, in-f°, par *Schoeffer.* 1488

La bibliothèque du chapitre de s^te. Marie à Utrecht possède : *Petri de Rivo responsum ad epistolam apologeticam M. Pauli*

Digitized by Google

de Middelburgo, de anno, die, et feria
1492 *Dominice passionis. Lovanii per Joannem de Westfalia*, 1492, *in-f°*. (Voyez plus haut, *Epistola apologetica M. P. de Middelburgo*, et plus bas l'article *Ravescot*).

Maittaire annonce : *Johannis de Westphalia instrumenta juridica*, *in-f°*. 1493.
1493 Il ajoute que si Jean de Westphalie en est l'auteur, il est vraisemblable qu'il l'a imprimé à Louvain... Mais quels sont ces actes juridiques? quel en est le motif? quel genre de procédure Jean eut-il à soutenir, soit de la part de l'université, soit de la part de ses associés? C'est ce que nous ignorons. Je n'ai pu découvrir ce monument, qui jetteroit un grand jour sur la biographie de cet artiste.

Aurelius Augustinus in libros de trinitate. Lovanii per Joannem Padelblroen
1495 *de Westfalia* 1495, *in-f°*. Ita, *Maittaire*, tom. 1 p. 330 édit. 1719 et *Visser*.

Schwartzius, dans son index des livres du XVe siècle, p. 53, cite : *Sancte Anne*
1496 *legenda, atque benedictissime virginis Marie Rosarii præconia, Lovanii per Johannem de Westfalia*, 1496, *in-8°*.

Éditions de Jean de Westphalie sans date, mais avec sa souscription.

Nous connoissons environ quarante-cinq à quarante-six éditions de *Jean de West-*

Digitized by Google

avec dates certaines. On ne peut déterminer celles des éditions dont je vais parler, qui sont au nombre de cinquante-deux à cinquante-quatre. Rien de plus arbitraire et de plus futile que les *circum* ou les *circa annum*, que la plupart des bibliographes appliquent aux éditions sans date (Voyez la fin de l'article *Bruxelles*).

Schelhorn, dans ses *Amœnitates littérariae*, a donné un extrait d'une rapsodie superstitieuse, sous le titre : *Ex gestis romanor3 historie notabiles de viciis virtutibusq3 tractantes, cum applicationib3 moralisatis et misticis* (Voyez page 205).

J'ai vu quatre exemplaires de cet ouvrage, qui se ressemblent tous : l'un à la *biblioth. nation.*, l'autre chez *Douglas*, le troisième chez les *Récolets* de Louvain, le quatrième chez les *Minimes*, à Mons. Cette édition est in-4°. à longues lignes, de trente dans les pages entières. Elle contient cent-quatrevingt-un chapitres, suivis chacun de la moralisation. Les lettres initiales des chapitres sont en rouge : celles des phrases en jaune, avec le point seul, les virgules en ligne oblique; l'usage de la parenthèse, et les signatures des feuilles. Ce volume est de trois-cent-huit pages, comprises les deux tables, l'une des chapitres, l'autre des matières par ordre alphabétique : ce qui n'annonce pas une édition très-ancienne.

La correction des fautes, mise en paren-

Digitized by Google

thèse dans la souscription, indique des éditions antérieures, ou de nouveaux manuscrits. *Gesta Romanorum, (cum quibusdam aliis hystoriis eisdem annexis, ad moralitates dilucide reducta hic finem habent. que (diligenter correctis aliorum viciis). Impressit Johannes de Westfalia almd in universitate Lovaniensi.*

De Bure, dans sa *Bibliograph. instruct.*, N°. 3581, dit que l'édition de *Gouda* faite en 1480, par *Gerard Leeuu*, est la première de cet ouvrage : il se trompe. *Douglas* a très-bien observé que *La Vallière* en possédoit une de 1473, faite à *Utrecht*, par *Nicolas Ketelaer* et *Gerard de Leempt*, ne contenant que cent-cinquante-un chapitres, sans table (V. le catal. de La Vallière, N°. 4940). Je ne connois point l'édition latine de 1480 de *Gerard Leeuu* : mais j'ai vu celle qu'il a donnée en flamand, en 1481; dont je parlerai à l'article *Anvers*.

J'ai vu une autre édition in-f°., sur deux colonnes, avec les signatures, les points carrés, les virgules en perpendiculaire, d'un très-beau caractère sémi-romain, chez les *Minimes*, à Mons. Elle a été faite à *Husselt*, ville des Provinces-Unies dans l'Over-Yssel, à deux lieues de *Zwol*. Souscription : *Presens h opus ex gestis Romanorum q^d fert. recollectoriu3 : cum pluribus applicatis hystoriis : de virtutibus ac viciis mistice ad intellectum transsumptis Dei*

Digitized by Google

dono in Hasselt finitum. Anno Domini M. CCCC. LXXXI. Et au-dessous les deux lettres P. B... Mercier a vu un exemplaire de cette édition, chez les *Jésuites*, de Bruxelles. J'augure que les lettres P. B. sont les initiales du prénom et de la ville de l'imprimeur, *Peter os de Breda*, qui avoit ses presses à *Zwol*, en 1479 et 1480.

Liber de remediis utriusque fortunæ prosperæ et adversæ. L'auteur de ce traité de morale, est *Adrien*, savant chartreux, professeur en théologie. *Douglas* possède un exemplaire de cette édition in-f°., imprimée sur deux colonnes de quarante-deux lignes sur celles qui sont entières. Souscription : *Explicit liber de remediis utriusq3 fortune. Prospere et adverse. Copulatus per quēdam Adrianum Cartusien. et sacre theologie professorem. Impressusq3 in alma universitate Lovaniensi in dōmo magistri Johannis de Westphalia.* Elle est avec signatures. La première édition de cet ouvrage est celle de Cologne de 1471, faite par *Ther Hoernen*; G. J. De Servais la possède. *Petrarque* a composé un traité sur le même sujet.

Humanæ vitæ speculum (Voyez page 170). J'ai vu chez *Kuypers* deux éditions de cet ouvrage, sans date, toutes les deux bien conservées, sorties des presses de Jean de Westphalie. L'une est dédiée par l'auteur,

Digitized by Google

Rodrigue de Zamora, à Paul II, élu pape en 1464; et c'est la plus ancienne. L'autre est un in-4°., comme la précédente, distinguée par le point, les deux points, la virgule en ligne oblique, avec la souscription qui annonce les peines, les dépenses et les talens de l'imprimeur. *Humane vite speculum, (opus profecto excellentissimum), in quo duplicis hominum status. temporalis scilicet et ecclesiastici, dulcia et amara. prospera et adversa luce clarius enarrantur. diligentiis pariterque expensis magistri Johannis de Westphalia, (viri quidem in impressoria arte non parum industrii. florida in universitate Lovaniensi clarissimorum impressione caracterum), ad cuntipotentis laudem finitum.*

J'ai vu à la biblioth. nation. une troisième édition de cet ouvrage morale de Rodrigue; c'est aussi un in-4°. sur deux colonnes, qui contient trente chapitres, sans compter la dédicace au pape, et la conclusion du traité. La souscription annonce la correction des fautes des éditions précédentes : elle diffère aussi de celle de *Kuypers. Humane uite speculum (opus profecto excellentissimum in quo duplicis hominum status. temporalis scilicet et ecclesiastici dulcia et amara. prospera et adversa luce clarię enarrañt.) emendatis aliorum viciis in hoc volumen ad quoruncunqȝ eruditionem multa cum diligentia redactum. diligentiis pariter*

Digitized by Google

pariter et expensis magistri Johannis de Westfalia. Uiri quidem in impressoria arte non parum industrii. florida in universitate Lovaniensi clarissimorum impressione caracterz, ad cunctipotentis laudem finitum est. Benedicti in seculorum secula amen.

La première édition de cet ouvrage est celle de Rome, de 1468, revue par Jean André, évêque d'Aleria, dédiée à Paul II, exécutée par Suueynheym et Pannarts. Zainer de Reutlingen en a donné une à Augsbourg en 1471. Martin Crantz, etc. à Paris, en 1475. On en fit une autre a Besançon en 1488. Barthel. *Buyer* en imprima une traduction française, en 1477, etc.

On trouve dans le même volume cinq autres *miroirs* de même genre et de même goût, de divers auteurs, imprimés aussi sur deux colonnes in-4°., avec les mêmes caractères et la même ponctuation, par J. de West. savoir : *Speculum de Confessione*; ouvrage qui contient 72 chapitres. C'est une compilation courte, faite en faveur des confesseurs, pour les diriger dans l'administration du sacrement de pénitence; composée par Antoine *de Butrio*, de Bologne, docteur en théologie. On lit à la fin : *Et hoc opus accuratissime cum omni diligentia effigiatum. Impressum est per me Jo. de West.*

Speculum aureum anime peccatricis. a quodam cartusiense editum finit feliciter.

Digitized by Google

Impressum per me Johannem de Westfalia. Il renferme sept chapitres : l'auteur est probablement *Denis Rikel*, chartreux.

Tractatus artis bene moriendi, en dix feuillets.

Speculum ecclesie, domini Hugonis primi cardinalis ordinis predicatorum, en huit feuillets ; cet ouvrage de *Hugue* de s^t. Cher, dominicain du 13me. siècle, docteur de Sorbonne, a été aussi imprimé à Paris, en 1480.

Speculum conversionis peccatorum. Ouvrage ascétique de *Denis-le-Chartreux*, appelé de *Rikel* ou de *Leuwis*, mort à la Chartreuse de Ruremonde, en 1471. Il a été imprimé in-4°., de quatorze feuillets, sur deux colonnes, à Louvain par Jean de West. Titre : *Speculum conuersionis peccatorum editꝫ a venerabili patre et domino, domino Dyonisio Rikel alias de Leuwis ordinis cartusien. professore (in sanctimonia uite litteraturaqꝫ velut sidus emicuit. ut in hoc opusculo, velut et in ceterisqꝫ optimis voluminibꝰ fere innumeris patet) feliciter explicit.*. Les lettres initiales de *Speculum Dyonis. Rikel* sont en rouge. On a recueilli à Cologne tous les ouvrages de Denis en vingt-un volumes in-f°. (V. p. 206 de cet article, année 1474, et l'article *Alost*, année 1473).

J'ai vu quatre exemplaires de l'édition, sans date, du *Liber aureus qui antidotarius animarum dictus est...* Deux chez *Ermens*, un troisième chez *Santander*, un

Digitized by Google

quatrième chez les *Récolets*, à Louvain. C'est un in-f°. min. à deux colonnes; chaque feuillet est numéroté au *recto*, en chiffres romains, le dernier marque CCLXXVI, avec signatures. Les premières lettres des chapitres sont en filigramme bleu, rouge et blanc; les traits-d'union en ligne oblique. Au *verso* du dernier feuillet la souscription : *Liber quem antidotarium anime vocant predicatoribus ac etiam contemplationi insistere volentibus perutilissimus correctus et sollicite emendatus impressus que in alma universitate Lovaniense in domo Johannis de Westfalia...* Ce qui annonce encore des éditions antérieures. Cet ouvrage ascétique est un recueil d'oraisons, de méditations, et d'antidotes contre les maladies spirituelles de l'ame.

Crassier, de Liège, possédoit *M. T. Ciceronis de officiis libri tres, cum commentariis Petri Marsi, in-f°.* sans date, avec cette souscription : *Impressum est autem hoc divinum Ciceronis opus alma in universitate Lovaniensi per Joannem de Westfalia. Omnipotens laudetur Deus in secula benedictus. Amen.*

Epistolares formulae quas correctoria vocant lectae in pedagogio Lilii per magistrum Carolum Viruli. impresse per Johannem de Westphalia. Lovanii, in-8°. *ita Maittaire et Visser* p. 56. (V. *Veldener* sur l'auteur de ces lettres.)

Digitized by Google

Jean Nyder, dominicain allemand, professeur en théologie, à Paris, mort dans son couvent à Nuremberg vers 1440, a composé trois ou quatre petits traités théologiques, tels, *Manuale confessorum venerabilis magistri Johannis Nyder sacre theologie professoris ordinis predicatorum.*

Tractatus venerabilis magistri Joh. Nider ord. pred. de morali lepra.

Joan. Nider tractatus de contractibus mercatorum et de lepra morali. Lovanii impressus in domo Johannes de Westphalia. On a encore de Nyder *Formicarii libri V. moralisati*, *in-4°*. La première édition des deux premiers traités est de Paris, 1473, par Crantz et Friburger .... J'ai vu chez *De Servais* et chez *Ermens*, les éditions de ces ouvrages, exécutées à Louvain, in-4°., avec la souscription de Jean de West., le point, les deux points, la virgule en ligne oblique, les traits-d'union et les signatures. Santander a tous ces traités, imprimés à Cologne par Ulric Zel de Hanau, sans date.

Joannis Gerson, cancellarii Parisiensis alphabetum divini amoris, de elevatione mentis in Deum ; in-f°. à longues lignes. *Impressum Lovanii per me Joha. de West.*

Item *Johan. Gerson de imitatione Christi et de contemptu omnium vanitatum mundi, in-4°.* Deux ouvrages imprimés à Louvain avec la souscription de Jean de West-

Digitized by Google

phalie, vendus en 1792, à Bruxelles, (Voyez le quatrième catalogue d'Ermens, n°. 2322 et 2386).

B. Gregorii pape dialogorum libri IV. J'ai vu trois ou quatre exemplaires de cette édition, exécutée in-4°., à longues lignes, de vingt-neuf et trente dans les pages entières, avec signatures et les traits-d'union en ligne oblique, chez *Douglas*, *Santander*, et chez deux amateurs. Souscription: *Explicit liber quartus dyalogorum Gregorii. Impressus per me Johannem de Westfalia.*

J'ai vu chez *Kuypers* et chez *Santander* un ouvrage de *Gualter Burley*, théologien anglais, du 14e. siècle, sur la vie et les mœurs des philosophes et des poètes, imprimé à Cologne en 1472; réimprimé à Louvain par Jean de West. C'est un in-4°. à longues lignes, de trente dans les pages entières, avec signatures et parenthèse, points en étoile, virgules en ligne oblique. Titre: *Libellus de vita et moribus philosophorum et poetarum.* Souscription: *Hoc opusculum (philosophorum vita) insigne, ob legentium utilitatem editum, feliciter explicit. Impressum Louanii per me Johannem de Westfalia.*

Item, chez *Kuypers* et chez *Gasparoli* deux exemplaires... *Regimen sanitatis salernitanum nec non et magistri Arnoldi de nova villa Cathalono omnium medicorum viventium gemma. Impressum Lovanii in*

Digitized by Google

domo magistri Johan. de Westfalia. Edition in-4°., à longues lignes, avec signatures, point, deux points, traits-d'union en ligne oblique. Arnoux de Ville-Neuve exerçoit la médecine à Barcelone, en 1280. On l'appeloit la perle des médecins. Son école a été sous les presses de presque tous les anciens imprimeurs. On sait que l'école de Salerne a été publiée par les docteurs en médecine de cette ville, du royaume de Naples, pour l'usage du roi d'Angleterre. Robert, duc de Normandie, fils de Guillaume-le-Conquérant, au retour du siège de Jérusalem, où il avoit été blessé au bras droit d'une flèche envenimée, alla consulter cette école célèbre. L'abbaye de s^t. Ulric en possède un exemplaire.

Anglorum regi scripsit schola tota Salerni.

J'ai vu chez les récolets, à Louvain, et chez P. *De Goesin*, imprimeur à Gand, une édition des Sermons de frère Guillibert, de Tournai, de l'ordre des mineurs, dont *Foppens* fait mention dans sa bibliothèque belgique, en se trompant de date. C'est un in-f°. à longues lignes, de quarante-une dans les pages entières, avec signatures. Les fautes des éditions précédentes sont corrigées dans celle-ci, où les lettres initiales des sermons manquent. Souscription : *Fratris Guilliberti Tornacensis sacre pagine egregii doctoris ordinis minorum sermones pera-*

Digitized by Google

meni ad status diversos pertinentes finiunt feliciter. Quos summa cum diligentia correctos abrasis aliorum viciis. Impressit Johannes de Westfalia alma in universitate Lovaniensi..... Ermens en a vendu un exemplaire à Bruxelles en 1792 (Voy. 4e. catal. des liv. des couv. supp., n°. 1708).

A la vente des livres de *Crassier*, n°. 3242 de son catalogue, on voyoit *Libellus de regimine rusticorum, qui etiam valde util. est, curatis; capellanis; drossatis; scultetis; ac aliis officiariis eisdem in utroq3 statu presidentibus*; *Lovanii in domo Joh. de West.* In-4°., à longues lignes, avec signatures; les pages entières ont vingt-sept lignes. L'auteur est Wernerus Rolewinck, chartreux.

Éditions exécutées avec les caractères de Jean de Westphalie.

Il est probable que ces éditions auront été faites du vivant de Jean de West. par ses associés; ou après sa mort par ses héritiers. J'en ai vu un très-grand nombre que j'ai comparées avec les caractères de cet imprimeur : les connoisseurs les ont jugées, comme moi, lui appartenir.

J'ai vu à la biblioth. nation. quatre ouvrages de différens auteurs, reliés en un seul

Digitized by Google

volume in-4°. imprimés avec les caractères de Jean de West.

Prudentissimi senecæ opusculum de quatuor virtutibus... Marci Tullii Ciceronis de officiis libri tres. (Voyez p. 234). Idem *de Amicitia.*

Flores poetarum de virtutibus et viciis ac donis s. Spiritus. Materia libri.

Quicquid agunt homines votum, timor, ira, voluptas,
Gaudia, discursus. Nostri est farrago libelli.
Juven.

Vu à la même bibliothèque et chez *Santander* : *s^t. Ambrosii officiorum libri tres, in-4°.*, à longues lignes, contenant cent-un feuillets, avec signatures.

Vu chez Santander : *Adelardi Bathoniensis questiones naturales perdifficiles* : in-4°. à longues lignes, avec signatures. Je crois cet ouvrage d'*Adelard, de Bath*, ville d'Angleterre, célèbre par ses bains. L'auteur dit de lui-même :

Qui petit occultas rerum cognoscere causas
Me videat, quia sum levis explanator earum.

La Vallière en avoit un exemplaire.

J'ai vu chez Kuypers la Légende des saints (Légende dorée), compilée par *Jacques de Voragine* de l'ordre des dominicains, évêque de Gènes; imprimée avec les caractères

Digitized by Google

tères de Jean de Westphalie, in-f°. en deux colonnes, avec signatures, traits-d'union en ligne oblique; sans chiffres, sans réclames. Intitulée : *Legende sanctorum per anni circulum venientium quas compilavit frater Jacobus de Voragine ordinis predicatorum, quondam episcopus januensis.*

Chez le même, j'ai trouvé un livre de piété, composé par Lothaire Conti, cardinal, puis pape, sous le nom d'Innocent III; intitulé : *Liber miserie conditionis humane a Lothario Diacono cardinali sanctorum Sergi et Bachi qui postea Innocentius papa appellatus est.* In-4°. à longues lignes avec signatures, sans chiffres, sans réclames.

G. J. *De Servais*, qui réunit aux talens d'un vrai connoisseur, ceux de laver les anciennes éditions, en rendant au papier sa blancheur, et aux caractères leur netteté, m'a montré quatre éditions de différens ouvrages que j'ai vus aussi à la biblioth. nat. et chez *Douglas*, in 4°. à longues lignes avec les signatures, les points, les virgules et les traits-d'union en ligne oblique : les initiales des chapitres rouges et bleues (le bleu souffre lorsque l'imprimé passe à l'eau). Titre : *Sermones XIII. vniuersales magistri Michaelis de Vngaria* : avec signatures, dont la dernière est Q 3. : ouvrage composé pour servir de thème aux prédicateurs, farci de passages de l'écriture s^te^., des pères, des philosophes et des poètes,

Digitized by Google

H. V. D. B.... en a aussi un exemplaire.

Augustinus de virtute psalmorum. Santander en a un exemplaire. *Manuale divi Augustini de aspiratione anime ad Deum ex dictis sanctorum patrum elegantioribus recollectum.*

Invocatio Augustini ad Deum pro auxilio... Psalterium beati Augustini...

Septem psalmi ad laudem gloriose virginis Marie.

N. B. Édition dont l'imprimeur est inconnu à *Seemiller.*

Defensorium curatorum contra eos qui privilegiatos se dicunt. C'est un discours prononcé à Avignon le 8 novembre 1357, par Richard, archévêque d'Armach, en Irlande, en présence du pape Innocent VI et des cardinaux, en faveur des curés contre les ordres mendians (Voyez les privilèges des mendians cités plus haut). Cette défense est une diatribe contre la mendicité des moines, et contre les privilèges qu'ils s'arrogeoient. Édouard *Brown* a inséré ce discours dans l'édition qu'il a donnée à Londres, en 1690, du *Fasciculus rerum expetendarum et fugiendarum.* Vol. II. p. 466.

Item, *Epistola domini Pii pape transmissa Ludovico XI, xtianissimo francor. Regi ad quassationem seu destructionem sanctionis pragmatice.* La lettre du pape est du 26 octobre 1461, par laquelle il exhorte Louis XI, à abolir la pragmatique-

Digitized by Google

sanction et à se croiser contre les Turcs, qui menaçoient l'Europe.

Douglas possède aussi une édition, semblable aux précédentes, des nouvelles règles de la chancellerie romaine, sous le titre : *Nove regule cancellarie apostolice per sanctmum dominum nostrum Innocentium papam VIII, sup. gratiis expectativis per ipsum dādis edite et facte.*

J'ai vu chez les frères *Gasparoli* trois traités imprimés in-f°. min. de la même manière que les précédens : l'un sur la pluralité des bénéfices ecclésiastiques : l'autre sur l'usure et l'achat des rentes viagères et perpétuelles : le troisième sur la permutation des bénéfices ecclésiastiques ; sans signatures, sans chiffres ni réclames. *Tractatus de pluralitate beneficiorum ecclesiasticorum Joan. de Ligniano utriusque juris doctore*, en deux colonnes. Kuypers. *Tractatus Guilhelmi Bont de usuris et emptione redituum vitalium et perpetuorum. Bont* étoit docteur en droit canon et civil à l'université de Louvain, archidiacre d'*Anvers* : il avoit lu ce traité à ses disciples, en 1450. *Tractatus permutationum beneficiorum ecclesiasticorum egregii D. D. Egidii de Bellamere utriusque juris doctoris eximii. Nec non episcopi Havinonensis*, en deux colonnes. Kuypers.

Sermones discipuli super epistolas dominicales, in-f°., sur deux colonnes, de trente-huit lignes dans les pages entières, sans chif-

Digitized by Google

fres, sans réclames, sans signatures. Ces sermons de *Jean Herold*, Allemand, de l'ordre des frères prêcheurs, ont été imprimés à Cologne en 1474; et réimprimés ensuite dans d'autres villes.

Hugonis de Prato ord. predic. sermones dominicales super epistolas et evangelia, in-f°. max. sur deux colonnes, de soixante-une lignes dans les pages entières, sans chiffres, sans réclames, sans signatures. *Hugues*, de Prato, ville de Toscane, dominicain en 1276, se fit une réputation par ses sermons, qui, comme tous ceux des autres sermonaires, se ressentent de la grossièreté de leur siècle. On croit ses sermons imprimés à Louvain, en 1484: je n'en sais rien; mais ceux-ci sont exécutés avec les caractères de Jean de West. (Voy. *Maittaire*, *Quetif* et *Echard. Ermans*, 4°. catal., n°. 1680).

Guy de Columna, de Messine, en Sicile, composa en 1287 une histoire curieuse de la ruine de Troye, à la fin de laquelle on lit les épitaphes en vers d'*Hector* et d'*Achille* et une complainte sur la même ville. Cette histoire a été imprimée à *Cologne* en 1477, in-4°.... Jean de West. la réimprima sous anonyme, en in-4°., à longues lignes, sans date. Je l'ai vue chez *Ermens*. Titre: *Historia destructionis Troie composita per Judicem Guidonem de Columna Messanensis. Factum est presens opus anno dominice incarnationis millesimo ducentesimo*

Digitized by Google

octuagesimo septimo eiusdem prime indictionis feliciter.

Complainte qui se trouve à la fin :

Vatibi Troia peris jam non mihi Troia videris.
Jamjam bobus eris pascua lustra feris.
Causa rei talis meretrix fuit exicialis.
Femina fatalis femina feta malis.

J'ai vu chez les bénédictins de s^t. Denis, près de Mons, le premier livre du poème héroïque de l'*enlèvement de Proserpine*, pièce remplie de verve et d'enthousiasme, composée par le poète *Claudien*, de Sicile; le reste de l'ouvrage manque. Il n'y a que quinze feuillets in-f^o., à longues lignes, qui se trouvent à la fin de l'édition de *Petri de Crescentiis opus ruralium commodorum*, imprimé avec les mêmes caractères de Jean de West. (Voy. pag. 209). Titre : *Claudiani siculi viri imprimis doctissimi de raptu Proserpine tragedia prima heroica incipit feliciter.* Visser en parle.

Tractatus de instructione seu directione simplicium confessorum editus a domino Anthonino archiepiscopo Florentino; *in-f^o.* sur deux colonnes, avec signatures, traits d'union en ligne oblique, lettres initiales en rouge et bleu, et les beaux caractères de Jean de Westphalie. J'ai vu cette édition chez *Ermens* : elle appartenoit ci-devant au monastère de *Groenendael*, dans la forêt de

Digitized by Google

Soignes. Elle diffère entièrement de celle d'*Ulric Zel* exécutée à Cologne, in-4°, en lettres carrées, dont Santander a un exemplaire ou deux.

On a vendu parmi les livres des couvens supprimés dans la Belgique, en 1792, *Libellus de modo confitendi et penitendi*, ouvrage ascétique que je crois être de *s^t. Bonaventure :* le cardinal *Bona* le cite dans son traité, *de sacrificio missae.* Item : *Johan. Gerson tractatulus de remediis contra pusillanimitatem, scrupulositatem, contra deceptorias inimici consolationes*, deux in-4°. exécutés avec les caractères de Jean de West. (Voyez 4°. catal., n°. 2407). Ce petit traité a été imprimé à Cologne, par *Zel* de Hanau.

J'ai vu à la biblioth. nation. un gros in-4°., exécuté en deux colonnes, avec les caractères de *Jean de West.* et les signatures au bas des feuilles de ce vocabulaire. Titre : *Vocabularius copiosus et singularis unus ex diversis, diligentissime theutonicatus feliciter incipit.*

J'ai vu à la même bibliothèque : *Aurelii Augustini ypponensis episcopi de consensu quatuor evangelistarum, libri quatuor, ex libris retractationum*, in-4°., à deux colonnes, lettres initiales en rouge, points, virgule en ligne oblique, avec signatures, sans date, sans nom de ville et d'imprimeur; mais incontestablement de *Jean de West.*

Maittaire, Orlandi, Visser, ont re-

Digitized by Google

connu les caractères de Jean de West. dans les éditions des ouvrages in-4°. suivans, dont il est difficile d'avoir même une juste idée, d'après le simple titre qu'ils nous en ont laissé. Tous ces ouvrages ont été imprimés à Cologne, à Augsbourg, à Ulm, en 1475 et 1485, etc., sans nom de typographe. Presque tous les caractères gothiques allemands se ressemblent.

Æneæ silvii de curialium miseriis liber.

Idem, *Historia de duobus amantibus.*

Idem, *De quatuor virtutibus cardinalibus.*

Senece proverbia in ordinem alphabeti. de moribus.

Columelle Ortuli commentaria.

Bernardus de Silvestris super gubernatione rei familiaris.

Martialis epigrammata.

Isagogicum moralis discipline (V. p. 213 de cet article).

Liber qui dicitur mensa philosophica, in-8°.

Epistolares formule... Viruli impressa per Johan. de West., in-8°. (V. *Veldener*).

Visser possède aussi trois traités assez singuliers de Jean *Gerson*, exécutés in-4°., avec les caractères de Jean de West. *Tractatulus Johannis Gerson de pollutione nocturna, an impediat celebrantem an non.* Verdussen en avoit un exemplaire, qui est chez les frères *Gasparoli.*

Digitized by Google

Ejusdem Gerson : De cognitione castitatis et pollutionibus nocturnis.

Ejusdem Gerson : Forma absolutionis sacramentalis. Tous ces petits traités, avoient été imprimés à Cologne, par *Zel de Hanau.*

Un des ouvrages les plus curieux que j'ai vus, du commencement du 15e. siècle, relatif à la géographie, à l'astronomie et à la cosmographie, est : *Imago mundi seu ejus imaginaria descriptio* : in-f°., à longues lignes, de quarante à quarante-une dans les pages entières, qui sont au nombre de trois-cent-trente-huit, avec signatures, point, virgules en ligne oblique, et seize figures ou planches, qui représentent le système céleste et terrestre de Ptolémée; la quantité de terre habitée; la figure du ciel au commencement du monde; les dégrés de longitude et de latitude des trois parties du globe, alors seulement connues, etc. Magnifique édition, exécutée avec les caractères de Jean de West, sans date, il est vrai, sans souscription; mais je la crois de 1483. En comparant la forme des caractères, celle des abréviations, la ponctuation, et la marque du papier de cette édition, avec ceux d'*Instrumentorum perutilium*, dont j'ai parlé page 237, avec la date de 1483, j'ai trouvé la ressemblance la plus parfaite. Il n'existe qu'une différence dans les *d* minuscules : ajoutez que ces deux ouvrages du même auteur sont reliés en un seul

Digitized by Google

seul volume. Ils se trouvent chez Ermens : ils appartenoient aux chartreux de *Bruges*. L'auteur est Pierre d'*Ailly (Petrus de Ayliaco)*, né à Compiegne, en 1350 : docteur en Sorbonne, en 1380 : chancelier de l'université de Paris : maître de *Jean Gerson*, qui lui succéda dans cette charge : confesseur et aumonier de Charles VI : évêque de Cambrai : cardinal en 1411 : second fondateur du collège de Navarre : légat de Martin V, à Avignon, où il mourut en août, 1419. Son livre est divisé en plusieurs traités, qui portent différentes dates. *Imago mundi* a été achevée le 12 août 1410. C'est un extrait fidèle et concis des anciens auteurs qui ont donné des descriptions du globe-terrestre, tels que *Ptolémée*, *Aristote*, *Pline* le naturaliste, *Lucrèce*, *Isidore* de Charax, *Averroès* de Cordoue, *Sénèque*, etc., dont il compare les opinions avec le récit de Moïse et de ses commentateurs... *Epilogus mappe mundi* est son second traité... *Tractatus de legibus et sectis contra superstitiosos astronomos*, daté du 24 décembre, 1410. *D'Ailly* en combattant les sectes des Astronomes superstitieux, croit lui-même à l'astrologie judiciaire. Il a composé un ouvrage très-curieux sur les défauts du calendrier et sur la nécessité de le réformer, dédié au pape *Jean XXIII*, et adressé à un concile général, sous le titre : *Exhortatio ad consilium generale super kalendarii cor-*

Digitized by Google

ractionem. Le cinquième traité est *Compendium cosmographie*, divisé en vingt-deux chapitres; avec les climats et les dégrés de longitude et de latitude. Le sixième traité a été achevé à Cologne en 1414, époque où il voyageoit pour éteindre le schisme, qui désoloit alors l'église. Titre: *Vigintiloquium de concordia astronomice veritatis cum theologia.* Le 10 mai, 1414, il acheva à Bâle un supplément à sa concorde des vérités astronomiques avec la théologie et les faits historiques, sous le titre *Elucidarium astronomice concordie cum théologica et historica veritate.* Enfin l'apologie de la vérité astronomique, faite à Cologne, le 26 septembre, 1414, *Apologetica defensio astronomice veritatis a domino P. cardinali Cameracen...*

A la suite de ces traités, qui méritent la peine d'une bonne analyse, on en trouve trois autres analogues au même sujet, composés par *Jean Gerson*, disciple de Pierre d'Ailli, et son successeur à la dignité de chancelier de l'université. Ils font partie du même ouvrage. Le premier, daté de Lyon, 1419, est adressé au dauphin de France, fils de Charles V, surnommé *le sage. Trigilogium Astrologie theologisate.* Le second, *Opusculum Joannis de Gerson contra superstitiosam dierum observationem.* Le troisième est la réfutation de la doctrine d'un certain médecin de Montpellier, qui prétendoit gué-

Digitized by Google

rir les maux de reins, par des *amulettes*, sur lesquelles étoit gravée la figure du *Lion*, signe du zodiaque. *Joannes Gerson adversus doctrinam cuiusdam medici in monte pessulano sculpentis in immismate* (lisez numismate) *figuram leonis cum certis caracteribꝰ pro curatione renum.*

RÉSUMÉ.

Si les bibliographes veulent déposer tout préjugé et tout esprit de partialité; s'ils veulent renoncer de bonne foi à la fausse gloire de nous donner des sistêmes pour de prétendues découvertes; s'ils veulent enfin se rendre à l'évidence d'environ 120 éditions que nous venons d'indiquer (sans comprendre celles qui nous sont encore inconnues), ils avoueront que Jean de Westphalie a exercé son art, sans interruption, depuis environ 1473, jusqu'en 1496. Il n'y a point de doute qu'il n'ait été appelé par l'université de Louvain, qui lui donna un local dans son enceinte: ses souscriptions l'annoncent. Elles nous apprennent aussi qu'il avoit à Louvain une maison particulière, où il imprimoit avec ses associés, ses compagnons. Le grand nombre de ses éditions, leur importance quant aux sujets, leur volume; la beauté, la netteté de ses caractères, qui tiennent du *romain* et très-peu du *gothique*; les progrès sensibles qu'il a faits dans son art; la célé-

Digitized by Google

brité que son imprimerie a donnée même à l'université, *florida in universitate Lovaniensi clarissimorum impressione caracterum*, tout nous invite à croire qu'il est le premier imprimeur de la Belgique.

Jean Veldener ou *Veldenaer*.

L'imprimeur le plus célèbre, à Louvain, après *J. de Westphalie*, est *Jean Veldener*. Il étoit encore à Cologne en 1475, où il imprimoit un livre, sans date et sans souscription, que cependant on sait être de lui, intitulé : *Jacobi de Theramo (alias Ancharano), liber qui consolatio peccatorum intitulatur, et vulgo belial appellatur.* Déjà il avoit été imprimé à Augsbourg en 1472, par Jean Schüssler in-f°. C'est un ouvrage du 14e. siècle, aussi bizarre que *Processus Luciferi contra Jesum coram judice Salomone*, composé l'un et l'autre par Jacques de *Theramo*, docteur en droit canon de l'université de Padoue, archidiacre de l'église *d'Averse*, dans le royaume de Naples. J'ai vu ces deux ouvrages à la bibliothèque du duc de Saxe-Teschen, à Bruxelles.

Ce ne fut que vers la fin de la même année que J. Veldener vint s'établir à Louvain, où il imprima une chronique, qui contient en abrégé tous les événemens qui se sont passés depuis la création du monde, jusqu'au

Digitized by Google

temps du pape Sixte IV, 1474. Cette chronique avoit déjà été imprimée à Cologne en 1474, par *Arnold Ther-Huernen*. J'ai vu chez G. J. *De Servais*, cette édition première, avec les figures coloriées, la date, le nom de l'imprimeur et son écusson. Elle est si bien lavée, si fraîche, qu'on la croiroit de nos jours. *Veldener* a pris cette édition pour modèle de la sienne. La première a été faite d'après le manuscrit original, et la forme même des caractères de l'auteur: *Ac sicut propriis cuiusdam devoti carthusiensis viri historiarum studiosissimi manibus.* Ce pieux chartreux est *Werner Rolewinck, de Laer*, bourg de l'évêché de Munster, religieux de la chartreuse de Cologne.

J'ai vu six à sept exemplaires de cette édition; savoir, à la bibliothèque de l'université de Louvain; à la bibliothèque nationale; chez *Kuypers*, *Ermens*, *Santander*; chez le margrave de Baden, à Carlsruh; et les plus belles chez G. J. De Servais. Ils contiennent en tout cent-quarante-trois pages, petit in-f°. sans chiffres, sans réclames et sans autre ortographe que le point. On y remarque dans la chronologie l'usage des chiffres arabes du 15e. siècle et du nôtre; et trois caractères différens. Celui de la table est un gothique assez gros; les lettres initiales en rouge : celui du prologue est moindre; les lettres sont souvent liées l'une

Digitized by Google

à l'autre : celui du corps de l'ouvrage est plus menu, d'une lecture difficile par ses abréviations, et orné de figures gravées sur bois. A la fin du prologue est le titre : *Fasciculus temporum omnes antiquorum chronicas complectens.* Souscription : *Impressa est hec presens cronica que fasciculus temporum dicitur in florentissima universitate Lovaniensi. Ac sicut propriis cujusdam devoti Carthusiensis viri historiarum studiosissimi manibus. a mundi inicio usque ad Sixti huius nomine pape quarti tempora contexta erat. Per me Johannem Veldener summa diligentia majorique impensa nonnullis additis ymaginibus ad finem usque deducta. et proprio signeto signata. Sub anno a natiuitate Dni. M.CCCC.LXXVI. quarto kalendas januarias secundum stilum romane curie de quo sit deus benedictus amen.* Au bas est l'écusson double : les armes de Louvain sont à droite : celles de l'imprimeur à gauche ; au milieu le nom de *Veldener.*

Digitized by Google

J'ai vu chez les récolets de Louvain une autre édition du même ouvrage continué dans la chronique, jusqu'en 1484, sous Innocent VIII. Elle est sans date et sans souscription : les caractères gothiques ne sont pas de *Veldener*.

Le second ouvrage, imprimé dans le courant d'avril 1476, par *Veldener*, sans titre et sans table, commence ainsi : *Continet iste libellus epistolares quasdam formulas judicio componentis puerorum captui non absimiles, quas correctoria vocant.* C'est un *in-f°. minor.* de soixante-douze feuillets, ou cent-quarante-quatre pages, à longues lignes, caractères sémi-gothiques, les mêmes que ceux du *Prohemium* du *Fasciculus temporum* ; gros papier, encre très-noire ; lettres initiales en rouge ; chaque épitre, ou formule de lettres en demande et en réponse séparée d'un doigt ; sans chiffres, sans réclames ; mais avec le point, les deux points, et la virgule en ligne oblique. J'ai vu deux exemplaires de cette édition, l'un à la bibliothèque de l'université de Louvain, l'autre chez *Kuypers*. *Rega*, docteur de Louvain, en avoit aussi un. Cet ouvrage curieux est un recueil de modèles de lettres, fait par Charles *Virulus* (Vulgo *Manneken)*, fondateur de la pédagogie du Lys, à Louvain, où il fut régent, pendant cinquante-six ans. Il y est mort, à l'âge de quatre-vingt ans, l'an 1493 (V. pag. 251 de cet article).

Digitized by Google

Il donna à *Veldener*, pour imprimer, les lettres qu'il lisoit à ses écoliers, pour leur servir d'exemples. On y voit dans les mots latins cette variation d'ortographe, que *Meerman* a remarquée dans les mots flamands du *Fasciculus temporum*, d'Utrecht, 1480. *Veldener* suivit, dans son édition, la copie de *Virulus* : par exemple, dans la dernière lettre, en forme de demande, il dit : *Queritur causa cur plures dictiones hujus libelli vario modo ut jam uno jam alio impresse sint ?*... V. G... *Michi* et Mihi. *Nichil* et Nihil. *Jucundus et* Jocondus. *Pulchrum* et Pulcrum. *Sequutum* et Secutum. *Exsurgo* et Exurgo. J'ai vu l'ortographe de ces premiers mots suivie dans la chroniqne originale des ducs de Lorraine et de Brabant, de 1445, d'*Emond de Dynter*, où on lit, *eciam*, *nichil*, *Brabancie*, *etc.* Je l'ai vue dans l'édition de 1460 du *Summa que vocatur catholicon*, où on lit, *Nichil*, *Sequutum ;* et dans les bibles anciennes (V. abréviations p. 187). *Virulus* répond à sa demande, que ce n'est point par ignorance, par témérité, ou par hasard qu'il a varié dans son ortographe, en ajoutant ou en retranchant des lettres dans le même mot ; mais uniquement pour se conformer tout-à-la-fois à l'art, à l'usage, à l'opinion. L'écusson de l'imprimeur est à la fin de l'ouvrage : il est de même que celui du *Fasciculus temporum*. Au *verso* de ce même feuillet est une épitre de Veldener

Digitized by Google

Veldener au lecteur, dans laquelle il lui apprend qu'il a commencé à imprimer cet ouvrage le 1er. avril 1476, et qu'il l'a achevé le dernier jour du même mois à Louvain, dans sa maison, située *in Monte Calci* (vulgo *Keyberg*). La figure du Lys, arme parlante du collège de même nom, est gravée au-dessous de cette épitre; et plus bas, le frontispice du *Château César*. Le rédacteur du catalogue des livres de *Rega*, attribue à *Jean de West.* cette édition, et fixe la date de 1473, quoiqu'il avoue que l'exemplaire de *Rega* soit sans date et sans souscription. On voit qu'il s'est trompé; et que probablement il n'aura pas lu la lettre de *Veldener* au lecteur, ou que cette lettre manque à cet exemplaire. D'ailleurs, à la fin du volume, l'imprimeur dit *que son nom est Veldener, qu'il entend l'art de tailler, de graver, de tourner et de fondre des caractères, qu'on pourroit même ajouter, qu'il savoit faire des figures et peindre.*

J'ai vu chez M. H. Van den Block, à Bruxelles, une édition sans date, petit in-8°., exécutée avec signatures, qui finissent a-g, le point seul, la virgule en ligne oblique, traits-d'union de même, caractères gothiques et menus de Veldener, intitulé *Alphabetum divini amoris, de elevatione mentis in Deum venerabilis magistri Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis.* Souscription : *Explicit alphabetum divini amoris*

Digitized by Google

de elevatione mentis in Deum. Impressum in alma vniuersitate Lovaniensi per me Johannem Veldener.

Veldener quitta Louvain vers l'an 1478, et alla s'établir à Utrecht. Il y imprima la même année des *épitres et des évangiles avec des sermons pour toute l'année*, en flamand : Santander en possède un exemplaire. Il les réimprima en 1479 dans la même ville : Ermens en a vendu en 1792 un exemplaire, avec la souscription de *Jan Veldenaer.* Il a donné en 1480 une édition du *Trône d'or, ou des vingt-quatre anciens*, en flamand, ouvrage ascétique, tiré de l'Apocalypse, composé par Otton de Passau, récolet : et la même année, le *Fasciculus temporum*, traduit en flamand, augmenté d'autres chroniques. J'en ai vu deux exemplaires à la bibliothèque de l'université de Louvain, avec les armoiries coloriées de la famille de Bréderode, plaquées sur deux feuillets séparés, placées au commencement et à la fin des exemplaires. L'écusson miparti de Veldener s'y trouve ; mais on n'y voit plus les armes de la ville de Louvain, puisqu'il avoit changé de domicile. Meerman a parfaitement rendu les épreuves des caractères gothiques de cette édition dans sa table 8e.... Visser annonce que Veldener imprimoit aussi, en 1483, à Culembourg, dans la Gueldre hollandaise.

Veldener, à Utrecht, avoit été précédé

Digitized by Google

par Nicolas *Ketelaer* et Gerard de *Leempt*, deux imprimeurs célèbres, les premiers que l'on connoisse avoir exercé l'art typographique en Hollande. Ils ont donné, avec date et souscription, une édition in-f°., sous le titre : *Scolastica historia super novum testamentum Petri Comestoris.* Souscription : *Scolastica hystoria super novum testamentum cum additionibus atque incidentiis. explicit feliciter. impressa in traiecto inferiori per magistros Nycolaum Ketelaer et Gherardum de Leempt. M.CCCC.LXXIII.* La Vallière en possédoit un exemplaire. Cet ouvrage est de Pierre *Comestor* (le mangeur), chancellier de l'église de Paris, qui florissoit vers la fin du 12e. siècle : il est plutôt dogmatique qu'historique, chargé de dissertations bizarres et de fables ridicules, à la manière scholastique.

Imprimeurs du second ordre.

On voyoit encore à Louvain, sur la fin du quinzième siècle, d'autres artistes d'un ordre inférieur aux premiers. *Egidius Van der Heerstraten* a donné deux ou trois éditions d'un ouvrage de Pierre d'Ailly, intitulé, *Libellus sacramentalis Petri de Alyaco card. et epis. Cameracen.* Le 4e. catalogue d'*Ermens*, n° 2363, nous en a fait connoître une édition de 1481. J'en ai vu

Digitized by Google

une autre de 1487 chez les frères Gasparoli, in-4°., avec cette souscription : *Explicit sacramentale domini Petri de Alyaco, cardinalis et episcopi Cameracensis. Alma in universitate Lovaniensi impressum per Egidius Van der Heerstraten. Anno Domini M. CCCC. LXXXVII. die XIV°. aprilis.*

Visser, d'après *Maittaire*, annonce une édition in-f°., exécutée en 1484, de Bocace, sur les femmes illustres. Je ne l'ai point vue: mais bien celle de 1487, à la bibliothèque de l'université de Louvain. C'est un petit in-f°., orné de figures à chaque page, gravées sur bois, caractères gothiques, d'une lecture difficile par ses abréviations, avec le point, les deux points, la virgule en ligne oblique, les réclames, et le titre des chapitres. Cet exemplaire appartenoit aux jésuites de Louvain. Souscription : *Explicit compendium Johannis Boccacii de Certaldo* (ville de Toscane), *quod de préclaris mulieribus ad famam perpetuam edidit feliciter. Impressum Lovanii per me Egidium Van der Heerstraten. Anno domini M. CCCC. LXXXVII.* Visser en annonce encore une autre édition, en 1488. Jean *Zeyner*, de Reutlingen, avoit imprimé le même ouvrage à Ulm avant 1480.

On a vendu à Bruxelles, en 1792, deux exemplaires in-4°. du *Tractatus de arte loquendi et tacendi per Albertanum Causi-*

Digitized by Google

dicum Brixiens. ad instructionem suorum filiorum compositus. Lovanii. Egid. de Heerstraten, 1485. (Voy. 4me. catalogue, n°. 2398, et l'édition de *Gerard Laeu*, à *Anvers*).

J'ai vu, du même artiste, chez *Ermens*, quatre exemplaires de l'édition d'un ouvrage de *Jean de Beetz*, carme brabançon, docteur en théologie de l'université de Louvain, mort à Tirlemont en 1470. Intitulé : *Commentum insignis sacre theologie profess. Mag. Joh. Beets super decem preceptis decalogi.* Souscription : *Impressum in alma nec non florentissima universitate Lovaniensi per Egidium Van der Heerstraten (artis impressorie magistrum) sub anno christiane nativitatis supra millesimum quadringentesimum octuagesimo sexto die decima nona mensis aprilis*, in-f°., sur deux colonnes ; lettres initiales en filigramme rouge et bleu, avec signatures. Dans trois exemplaires que possède *Ermens*, on a effacé à la plume la qualité d'*artis impressorie magistrum*, que s'étoit donnée cet imprimeur. Dans un quatrième, cet artiste l'a omis entièrement, soit qu'on lui ait contesté cette qualité, soit qu'on l'ait obligé de la retrancher. Ce qui prouve que *Jean de West.* avoit seul le droit de porter le titre de *Magister artis impressorie*, que l'on voit dans ses souscriptions.

N. B. J'ai vu chez Kuypers deux livres de

Digitized by Google

droit civil et canon, imprimés dans le même mois, le premier le 5 février, l'autre le 23, de l'année 1488, in-f°., en deux colonnes, avec signatures, sans chiffres et sans réclames. Souscription du premier : *Explicit libellus dans modum legendi abbreviaturas utriusq3 iur3 tam canonici q3 civilis in se continens tytulos sive rubricas eiusdem iuris per me Egidium Van der Heerstraten alma in Lovaniensi universitate impressus. Anno Domini.* M. CCCC. LXXXVIII *quinta februarii.*

Titre du second : *Utriusq3 iuris methodus incipit feliciter.* Souscription : *Finiunt tituli totius libri autenticorum et per consequens omnium librorum juris canonici et civilis impressi per me Egidium Van der Heerstraten. An. Domine m,cccc.lxxxviii. Vicesima tertia februarii.*

Ravescot.

On connoit aussi quelques éditions de *Louis de Ravescot*, faites à Louvain ; entre autres une réponse de *Pierre de Rivo* à la lettre apologétique de *Paul de Middelbourg*, dont nous avons parlé pag. 242, de cet article. Titre : *Opus magistri Petri de Rivo sac. theolog. professoris legentis in universitate Lovaniensi responsivum ad epistolam apologeticam M. Pauli de Middel-*

Digitized by Google

burgo de anno die et feria dominice passionis. Dans le prologue on lit la date : *In universitate generalis studii Lova. anno incarnationis Doñi.* M.CCCC.LXXXVIII. Souscription : *Impressum in alma universitate Lovaniensi per me Lodovicum de Ravescot*, in-f°., en caractères gothiques, à longues lignes, sans chiffres, sans réclames, mais avec signatures, et des figures gravées sur bois. *Santander* en possède un exemplaire (Voyez encore *Ermens*, 4e. catalogue, n°. 2347). L'écusson de l'imprimeur est sous sa souscription (Voy. aussi p. 270 de cet article).

Louis Ravescot.

L'abbaye de s^t. Ulric et de s^t. Afre à Augsbourg, possède, *Boni Accursii compendium elegantiarum Laurentii Vallensis. Lovanii per Ludouicum Rauescot*, in-4°. C'est un extrait des phrases les plus élégantes de *Laurent Valla*, composé par *Bon-Accurse*, de Pise, pour servir de modèle dans l'art de parler et d'écrire. Cette édition, en caractères gothiques, comprend soixante-deux feuillets. La souscription, *Finis compendii elegantiarum dissertissimi viri Laurentii Vallensis. Impressi in alma uniuersitate Louaniensi. Per me Ludouicum Rauescot.* Plus bas on voit une estampe gra-

Digitized by Google

vée sur bois, qui représente la vierge Marie et l'ange qui lui annonce le mystère de l'incarnation. *Maittaire* n'a point connu *Rauescot*, ni ses éditions. On a encore de cet artiste *Kalendaria Petri de Rivo. Lovanii Per Ludovicum de Rauescot*, in-f°.; ouvrage qui fait suite au traité de Paul de Middelbourg, sur l'année, le jour et la série de la passion de N. S.

Conrard de Paderborn en Westphalie.

J'ai vu à la bibliothèque nationale, un petit traité, contenant vingt feuillets, in-4°. à longues lignes, sans signatures, sans réclames, sans date, imprimé en caractères gothiques et du corps du *gros-romain*, par Conrard de Paderborn en Westphalie, intitulé, *Tractatus fratris Hugonis de scō Victore sup. offitio missè q̄d dicit. speculū ēcclie*, avec la souscription : *Impressū Lovanii per magistrum Conrardum de Westvalia Paderbornēn.* C'est le seul ouvrage que j'ai rencontré de cet imprimeur, dont les caractères ne ressemblent en rien à ceux de *West*. La bibliothèque de Gand en possède un exemplaire.

Conrard

Digitized by Google

Conrard Braem.

On voit dans le catalogue de J. Le Long, N°. 390, rapporté par Visser, *Eneas Sylvius de duobus amantibus Euralio et Lucrecia. Lovanii per Conrardum Braem*, in-4°. que Visser croit de 1479 : je ne l'ai point vu.

Martens d'Alost.

Il est probable qu'après la mort des célèbres imprimeurs, dont je viens de parler, *Martens d'Alost*, aura quitté sa patrie, pour s'établir à Louvain. Nous avons un grand nombre de ses éditions qui prouvent par leurs souscriptions, qu'il y a imprimé pendant vingt-huit années consécutives. *Meert* et *de Gand* s'appliquent à recueillir les éditions de leur compatriote, et toutes les particularités de sa vie. Mais avant de traiter dans toute son étendue l'article *d'Alost*, je rapporterai une édition de *Thierry Martens*, qu'ils n'ont point rencontrée.

Kuypers possède *Venerabilis patris Hugonis de sancto Victore questiones concinnae et argutae quicquid erat in divi Pauli epistolis obscurum mira brevitate elucidantes nusquam ante hac impressae.* Au bas de la première page, on lit, *Venundantur e*

Digitized by Google

regione scholæ juris civilis in aedibus Theodorici Martini Alostensis qui et typis tornatiss excudebat ; souscription soulignée en rouge : *Doctissimarum questionum venerabilis patris Hugonis de s^to. Victore in epistolas divi Pauli apostoli finis. Lovanii in aedibus Theodorici Martini Alostensis decima quarta calendas decembris anno a natali Christiano XII. supra* M. CCCCC. *Regnante divo Maximiliano electo Romanorum imperatore semper augusto :* magnifique édition, in-4°., à longues lignes, de deux-cent-quarante-deux pages, sans interlignes ; les lettres initiales en rouge, au pinceau ; les points, les virgules, les traits-d'union en rouge par-ci, par-là : beau papier ; caractères romains, polis, égaux, arrondis.

Or, en comparant cette édition qui annonce clairement les progrès de l'art typographique (*qui et typis tornatiss excudebat)* avec l'édition du *Speculum conversionis peccatorum*, datée d'*Alost*, *1473*, j'ai trouvé une grande ressemblance entre elles (Voyez l'article suivant).

Digitized by Google

ALOST.

Martens *ou* Mertens, *d'Alost, est-il le premier imprimeur du 15e. siècle, dans la Belgique ?*

Les Belges et les Bataves préjugent que *Martens* d'Alost est le premier, qui, vers l'an 1472, apporta l'art typographique de l'Italie, de l'Allemagne et de la France, dans la Belgique. Cette erreur a pris un air de vérité sous les plumes érudites de *Meerman* et de *Ghesquière*. Je ne leur contesterai point les grands moyens qu'ils ont de l'accréditer et de la perpétuer; mais comme leur opinion est fondée sur des monumens contestables, il me semble permis de la combattre par la nature de ces mêmes monumens. Avant d'ouvrir la discussion, je commencerai par donner le tableau des titres du quinzième siècle, qui en sont la base.

Marchand, dans son *Dictionaire historique, tom.* 2, au mot *Martens*, a donné une liste de cinquante-quatre volumes imprimés par cet artiste, connu sous le nom de *Theodoricus-Martinus Alosti*, sa souscrip-

Digitized by Google

tion ordinaire. Cette liste a été, depuis, grossie du double par d'autres découvertes, entre autres par celles de deux de ses compatriotes, les citoyens *Meert* et *de Gand*. Mais les uns et les autres n'ont encore pu signaler vingt-quatre éditions du 15e. siècle; et dans ce nombre il en est quatre ou cinq que l'on peut contester à *Martens*. D'ailleurs, dans son exécution typographique, il y a une interruption de dix ans, savoir, depuis 1476 jusqu'en 1487.

La première édition que l'on attribue à *Martens*, quoique sans nom d'imprimeur, est celle de 1473. J'en ai vu deux exemplaires, l'un chez *Meert*, l'autre chez *Douglas*. C'est un in-4°. à longues lignes, de trente-trois dans les pages entières, sans chiffres, signatures et réclames, contenant en tout vingt-six feuillets d'impression ou cinquante-quatre pages. Titre : *Speculum coūersionis peccatorꝫ magistri Dyonisii de leuuuis alias Rikel ordinis cartusiensis*. Souscription : *Impressum Alosti in Flandria anno* M°. CCCC°. LXXIII°. Les points sur les i ressemblent aux accens aigus (Voy. article *Louvain*, p. 250).

Marchand, dans son *Origine de l'imprimerie*, page 63, annonce d'après le *Spicilège* ou recueil des anciennes éditions, un ouvrage littéraire d'*Eneas Sylvius*, sous le titre : Histoire de deux amans, *Euryale et Lucrèce*. *Rega* possédoit un exemplaire de

Digitized by Google

l'édition exécutée à Alost, en 1473, sans nom d'imprimeur. Il a passé chez *Van Damme*, libraire hollandois. C'est un in-4°., à longues lignes, de quelques feuillets d'impression, exécuté comme l'ouvrage ci-dessus. Souscription tirée de *Marchand : Explicit opusculū Enee Siluii de duob9 amātib9 ipssu3 Alosti anno Dni M°. quadringentesimo septuagesimo 3°.* Ce même opuscule a été imprimé pour la première fois à Cologne, vers 1470, par *Ulric Zel*, de *Hanau*. Il a aussi été exécuté, sans date, et sans nom de typographe, par *Jean de Westphalie* (V. p. 263).

Maittaire, Mercier, Visser rapportent que le 6 mai 1474, J. de West. imprima à Alost, avec son compagnon Thierri Martens, le *Livre des prédicamens*, in-8°. (V. article *Louvain*, p. 206).

J'ai vu chez Meert et Douglas, l'ouvrage ascétique de Jean-Baptiste de Mantoue, de l'ordre du Mont-Carmel, imprimé avec la date et la souscription célèbre de Martens. C'est un in-4°. à longues lignes, de vingt-neuf et trente dans les pages entières, contenant vingt-neuf feuillets d'impression ; cinquante-huit pages. Titre : *Fratris Baptiste Mantuani ordinis carmeli professoris de uita beata libellus incipit feliciter.* Souscription : *Consumātus Alosti tractatul9 fratris Baptiste Mantuani de uita beatā anno Domini millesimo quadringītesimo*

Digitized by Google

septuagesimo quarto die sancti Remigii.

Hoc opꝰ ĩpressi Martin' Theodoricꝰ Alosti.
Qui Uenetum scita Flandrensibꝰ affero cũcta
Explicit feliciter.

et non pas *offero*, comme l'écrit *Visser*.

On suppose que les deux opuscules ascétiques suivans ont été imprimés entre 1473 et 1474, parce que Martens a employé le même papier, les mêmes caractères que dans les éditions précédentes. Le premier est un in-4°. à longues lignes, de trente dans les pages entières, renfermant dix pages en tout. Il commence. *In fratruꝫ ordinis deifere uirginis marie de carmelo subsequens tabulare, exordialis prefaciuncula feliciter incipit.* A la fin on lit : *Explicit tabulare fratrum ordinis deifere uirginis Marie de carmelo.*

Ex Alosto Flandrie octobris xxviii.
Theodorico Mertens impressore peractum.

Cet ouvrage est un précis historique de l'établissement de l'ordre des Carmes. Selon l'auteur, le prophète *Elie* en est l'instituteur.

Le second ouvrage, de même genre, est aussi in-4°. à longues lignes de trente-trois dans les pages entières, comprenant vingt-deux feuillets. Il commence : *Beati Augustini de salute siue aspiratõne ãie ad deum incipit feliciter. Sequitur inuocatio*

Digitized by Google

Augustini ad deum pro auxilio. Au bas de la page : *Sequitur psalterium beati Augustini.* A la fin : *Explicit psalterium sancti Augustini. Alosti... Sequūtur septem psalmi ad laudem gloriose uirginis marie.*

O Maria. o regina casta. simplex colūbina.
Que es mūdi medicina. ad medēdū me festina.

Les quatre éditions que j'ai vues chez *Meert* et *Douglas* sont exécutées avec les mêmes caractères, sur le même papier, et dans le même format. Martens s'est servi d'une ortographe singulière, inconnue à cette époque : les points sur les i ressemblent aux accens : les phrases invocatives et incidentes sont distinguées par des étoiles. On y remarque l'usage de l'*u* voyelle à la place de l'*v* consonne ; le point, les deux points, le signe d'interrogation. Il n'y a aucune marque de liaison entre les mots coupés d'une ligne à l'autre : on n'y voit point de réclames, de signatures, de chiffres des pages.

Marchand affirme que *Enee Silvii historia de duobus amantibus*, est imprimé sur même papier et en mêmes caractères que le *Tabulare fratrum* et le *Speculum conversionis peccatorum.* Voilà donc cinq opuscules imprimés à-peu-près à la même époque, par Martens. Mais ces cinq livrets ne forment point collectivement deux-cents pa-

Digitized by Google

ges in-4°... Tels sont les titres originaux sur lesquels les *Martinistes* établissent en faveur de *Thierry d'Alost* une supériorité de talens et la priorité de temps, sur tous les imprimeurs de la Belgique, du XVme. siècle. Or, en confrontant, à livre ouvert, avec Douglas, les caractères des quatres premières éditions de *Martens*, avec ceux de *Jean de Westphalie*, dans l'édition de *Petri de Crescentiis opus ruralium commodorum*, nous avons trouvé identité de types, et le même œil dans presque toutes les lettres de l'alphabet. J'invite les connoisseurs et les incrédules à s'en convaincre, en faisant la même épreuve.

Martens a donné à Anvers, le 22 mai 1476 une édition originale et très-rare, d'un ouvrage assez important, intitulé *Practica medicine que thesaurus pauperum nuncupatur.* L'auteur est maître *Pierre*, Espagnol, fils d'un médecin, médecin lui-même, élevé à la papauté en 1276, sous le nom de *Jean XXI.* Sa médecine pratique, autrement dite *le trésor des pauvres*, est divisée en seize chapitres. Il traite des différentes espèces de fièvres, de petites véroles et d'autres maladies. C'est une compilation des ouvrages des médecins les plus célèbres, tels qu'*Avicenne* et *Rasis*, Arabes, *Galien*, Romain, *Dioscoride*, d'Anazerbe, en Asie, et de quelques autres plus modernes. On lit à la fin de la souscription : *Studiose correctus exaratus*

Digitized by Google

exaratus Antwerpie per me Theodoricum Martini. Anno Domini 1476, die 22 Mai, in-f°., imprimé sur deux colonnes, avec signatures, sans réclames; composé de quarante feuillets ou quatre-vingt pages, environ. Les chapitres sont numérotés en chiffres romains au *recto* de chaque feuillet, et forment l'intitulé des pages du même *recto*. Les caractères de cette édition ne ressemblent en rien à ceux des éditions précédentes. Ils sont d'un gothique épais, lourd, dans le genre du *s^t. augustin flamand*. *Santander* en possède un exemplaire, et la bibliothèque d'Utrecht un autre. Je regarde *Martens* comme le premier imprimeur à Anvers. Je n'ai point encore découvert de titres authentiques en faveur de tout autre. Clément, dans sa bibliothèque curieuse, tom. 1, page 78, cite une édition sans nom d'imprimeur, faite dans la même ville en 1476. *Rodulphi agricolæ opuscula. Antverpie 1476, in-4°*... Depuis cette édition du 2 mai 1476, jusqu'au 22 mars 1487, les bibliographes ne font plus aucune mention de *Martens*. Je n'ai moi-même trouvé aucune trace de son art, ni de son existence, durant cette espace de dix ans. Nous le voyons enfin reparoître dans sa patrie, où il imprima *Beat. Joannis Crisostomi ad stagirium monachum de prouidentia dei libri tres;* suivi de *Beati Joannis Crisostomi sermo de dignitate humane originis*... L'auteur de ces

Digitized by Google

deux opuscules est *Ambroise le Camaldule*, général de son ordre en 1431, un des savans les plus distingués de son siècle, possédant parfaitement la langue grecque et la parlant avec facilité. Il a traduit du grec en latin ces deux ouvrages de Jean Chrisostome et sa vie. J'ai vu chez Meert et Kuypers deux exemplaires de cette édition in-4°. à longues lignes, avec signatures, sans chiffres et réclames, avec point et deux points : lettres initiales peintes en rouge au pinceau : le premier ouvrage contient trente-neuf feuillets d'impression, le second trois pages. Les caractères ne ressemblent en rien à ceux des premières éditions de Martens. Ici ils sont gothiques, grèles et obscurs par leur abréviation, cependant moins carrés, et moins gros que ceux du *Thesaurus pauperum*. Souscription : *Explicit sermo beati Joannis Crisostomi de dignitate humane originis. editum a fratre Ambrosio abbate generali ordinis camaldulèn. qui transtulit e greco in latinum vitam sancti Joannis Crisostomi q3 dicavit Sigismundo imperatori. Impressum p. me Theodoricum Martini. In oppido Alosten. comitatus Flandrie. die XXII. marcij. Anni. M. CCCC. LXXXVII.*

Vu chez *Ermens* quatre exemplaires des Sermons sur l'antienne *Salve regina*, imprimés le 9 juillet 1487, par Martens à Alost : *Expliciunt sermones compositi su-*

Digitized by Google

per particulis antiphone salve regina magno et ingenio et diligentia ad honorem uirginis matris marie ad utilitatem omnium $\overline{xpi}$ *fidelium eos legentium ac audientium ordinati a docto sacrarum litterarum nec non virgini matri devoto viro cui nomen olim invenietur in libro vite. Impressum per me Theodoricum Martini in oppido Alosten. comitatus Flandrie die IX Julii. Anni. M. CCCC. LXXXVII.*.. soixante-seize feuillets. Le même ouvrage et le *Tractatus beati Bernardi abbatis clarevallensis d' laudibus beate Marie virginis*, ont été imprimés le 2 août, même année, à Anvers, par *Gérard Leeuu.* Je les ai vus reliés ensemble, à la bibliothèque de s^{t}. Denis, ordre des bénédictins, près de Mons.

Maittaire, Marchand, Visser, annoncent un ouvrage de même genre, imprimé la même année à Alost par Martens, sous le titre de *Quodlibetum de veritate fraternitatis rosarum B. M. V. sive psalterii beate marie virginis*.., Je remarque que ce même opuscule a été imprimé à Gouda par Gérard Leeuu, en 1484, et que Martens s'est servi des mêmes caractères dans son édition de 1487.

J'ai vu à Bruxelles, chez M. H. Van den Block, amateur, *Alphabetum divini amoris de eleuatione mentis in Deum venerabilis magistri Joannis Gerson cancellarii Pari-*

Digitized by Google

siensis, in-8°., avec signatures, finissant a-g, point et deux points en étoile, caractères sémi-gothiques très-nets, ressemblans à ceux de Gérard Leeuu. Souscription : *Explicit alphabetum diuini amoris : de elevatione mentis in Deum venerabilis magistri Joannis Gerson cancellarii Parisiensis. Impressum per me Theodoricum Mertini. in oppido Alostēn. comitatus Flandrie. Anni. M. CCCC. LXXXVII. Sexta die februarii.*

Christophe Valdarfer avoit imprimé ce même ouvrage à Milan, en 1484. Veldener, à Louvain, entre 1476 et 1477, comme nous l'avons dit dans son article. Martens a suivi cette dernière édition dans le texte, le format, et le nombre des lignes, longues de vingt-deux dans chaque page; je les ai comparées. On attribue cet ouvrage à Gerson, chancelier de Paris; mais je crois que c'est à faux. Il est d'un anonyme qui a recueilli les différentes voies pour élever l'ame à Dieu, qui ont été données par s^t^. Benoît, Anselme, Augustin, Grégoire, Jérôme, Bonaventure, et par *Jean Gerson*, chancelier de Paris, comme le prouve le texte de cet opuscule ascétique.

Vu chez *Ermens* deux exemplaires d'un ouvrage ascétique sur les sept douleurs de la vierge, traité dans le même genre que le *Quodlibetum de veritate fraternitatis Rosarum*, que je viens de citer.... Dans

Digitized by Google

les écoles du moyen âge, les philosophes et les théologiens donnoient le nom de *quodlibetum* et de décisions quodlibétaires, à des questions sur diverses matières, qu'ils proposoient aux étudians pour exercer leur esprit. Les Français ont adopté le terme *quolibets* pour signifier des propos oiseux, sans ordre, sans objet... Martens a imprimé à Anvers, sans date, mais avec sa souscription *Quodlibetica decisio perpulchra et devota de septem doloribꝰ christifere virginis marie.* Petit in-4°. à longues lignes. Au *recto* du premier feuillet est la figure de la vierge, percée de sept glaives : sa tête est parsemée d'étoiles : le tout gravé sur bois. Cette édition est suivie de *Officium de doloribus seu compassione beatissime virginis marie*, sur deux colonnes. Souscription : *Impressum Antwerpie per me Theodoricū Martini.* Au dernier feuillet, on trouve les armoiries de la porte du château d'Anvers, assez bien sculptées sur bois. Kuypers en a aussi un exemplaire. Le même libraire possède les éditions suivantes : *Pectorale dominice passionis sive divini amoris*, in-4°. de soixante-dix-huit feuillets, imprimés à longues lignes sans date, sans nom de ville et d'imprimeur.

Manuale beati Augustini d'aspiratione anime ad Deum ex dictis sanctorum patrum elegantioribus recollectum, in-4°., de vingt-un feuillets.

Digitized by Google

Tractatus beati Bernardi abbatis clarevallensis de laudibus beate marie virginis super evangelium missus est angelus Gabriel, etc. On voit sur le premier feuillet la figure de la vierge et de l'ange, de la bouche duquel sortent ces paroles : *Ave gratia plena;* exécuté comme l'ouvrage précédent, sans date, sans indication de ville et d'imprimeur.

Incipit vtilissim9 tractat9 qui intitulatur horologium eterne sapiē. Suivi de *Hore de eterna sapiā.... complete nec non finite Allosti per Theodoricum Martini*, in-4o., de quatrevingt-neuf feuillets. *Ermens* en a deux exemplaires, *Santander* un autre.

Ces neuf éditions d'opuscules, qui, dans leur ensemble, ne forment pas quatre-cent-cinquante feuillets d'impression, ont été toutes exécutées in-4°., à longues lignes, de quarante dans les pages entières, avec signatures, point et deux points, les lettres initiales en rouge, et l'usage de l'*u*, du *v*, indistinctement et du double *w*. Les caractères sont menus, serrés, assez ronds, et offrent un assez beau coup-d'œil. Le papier, de même fabrique, est fort, uni et blanc. Ils ne ressemblent en rien à ceux des éditions de Martens, des années 1473, 1474, 1476.

Or, en raprochant les quatres éditions, souscrites par cet imprimeur, des cinq autres qui ne le sont d'aucun, j'ai trouvé identité de ty-

Digitized by Google

pes, de papier, d'ortographe, d'abréviation. Mais tous ces caractères ont la même forme, le même œil, la même rubrication dans les initiales, que ceux de *Gérard Leeuu*, dans les éditions qu'il a données à Anvers, en 1487, avec les armoiries du château de cette ville en frontispice; nommément dans les éditions du *Speculum sermonum B. M. V.... Colloquium peccatoris et crucifixi Jesu... Catho moralissimus. etc.* J'invite les connoisseurs à faire le rapprochement de ces éditions, afin d'en tirer comme moi les mêmes conséquences.

Maittaire, Marchand, Visser annoncent une édition faite à Alost en 1489, par *Martens*, d'un commentaire de *Jean*, Anglois, de l'ordre des frères mineurs, sur les universaux du docteur subtil *Jean Scot*. Ce même commentaire avoit été imprimé à Venise en 1483, par *Jean Persan Dauuome*, in-f°. en deux colonnes, caractères gothiques minuscules; sous le même titre : *Joannis Anglici ordinis minorum commentum in Joannis Duns Scoti, questiones de universalibus.*

J'ai vu quatre exemplaires de *Summa Angelica de casibus conscientiae* : deux chez *Ermens*, un troisième chez *Meert*, un quatrième à l'abbaye de *s*t. *Denis*, près de Mons. C'est un dictionnaire de cas de conscience compilé par *Angelus Carlatus*, surnommé de *Clavasio*, sa patrie, dans l'état

Digitized by Google

Tractatus beati Bernardi abb
revallensis de laudibus beate
ginis super evangelium missus
Gabriel, *etc.* On voit sur le
let la figure de la vierge et
bouche duquel sortent ces
tia plena; exécuté com
dent, sans date, sans
d'imprimeur.

Incipit vtilissim *ralem cis*
tur horologium et *antic compi*
de eterna sapia. *xécuté sur deux*
Allosti per The *rèles*, avec beau-
de quatreving *s* chiffres arabes sont
deux exempl *chaque feuillet*, les si-
Ces neuf *Il comprend trois cent-*
leur ensem *s*, sans la table qui précède
cinquant *e registre qui le suit. Souscrip-*
toutes *icit summa angelica de casib9*
de qv *e per fratrem Angelum de Clava-*
sign *ata. magna cum diligentia revisa. et*
tres *studio emendata sicut ipsum opus per*
dr *satis attestabit. Impressa Alosti comitaꝯ*
F *landrie per Theodoricuꝫ Martini. Anno*
Domini M. CCCC. XC. die v°. quarta
Julii. Cette édition prouve que *Martens*
n'avoit pas fait encore de grands progrès
dans son art.

Marchand et Visser nous donnent le titre d'un ouvrage in-4°., imprimé à Louvain en 1492 par Martens, sous le titre, *Dialogus senis et juvenis de amore disputantium.*

Digitized by Google

connois pas. (Voyez *Anvers*,

liographes, avec Mait-
édition de *Martens*,
Anvers en 1493,
lexandri Galli
a latina, seu
e grammaire a-
ise en 1485, in-f°.
ndrinus. L'auteur est
-Dieu, de Dol en Bre-
des frères mineurs, poète
célèbre du treizième siècle.

e :

re clericulis paro doctrinale novellis.

ı ouvrage est extrait de *Priscianus* ou Priscien, grammairien de Césarée qui florissoit dans le 6e. siècle. Cette grammaire, qui contient cinq à six feuillets d'impression, est composée en vers *léonins*, fort goûtés dans ce temps-là. On sait que ces vers qui ont pris leur dénomination de *Léonius*, poète du 12e. siècle, qui excelloit dans ce genre, sont latins, et que la dernière syllabe rime avec la finale qui fait la césure, comme dans le vers cité ci-dessus.

Martens, selon les mêmes bibliographes, a imprimé à Anvers en 1494, deux ouvrages dont ils ne nous ont laissé que les titres, le premier, *Fratris Michaelis Fran-*

de Gênes, vicaire général de l'ordre des mineurs en déça des Alpes, mort vers l'an 1495. Cette somme avoit déjà été imprimée, à Vénise, par George de *Riuabenis* en 1487. *Martens* l'a copiée mot pour mot, avec la souscription, où il n'a fait que substituer son nom à celui de *Riuabenis*. Titre : *Incipit summa angelica de casibus conscientie per fratrem Angelum de Clavasio ordinis minorꝫ vicarium generalem cismontanorum fratrum observantie compilata...* C'est un in-f°., exécuté sur deux colonnes en caractères grèles, avec beaucoup d'abréviations; les chiffres arabes sont placés au *recto* de chaque feuillet, les signatures au bas. Il comprend trois cent-dix-neuf feuillets, sans la table qui précède l'ouvrage, et le registre qui le suit. Souscription : *Explicit summa angelica de casibꝰ conscientie per fratrem Angelum de Clavasio ꝯpilata. magna cum diligentia revisa. et fideli studio emendata sicut ipsum opus per se satis attestabit. Impressa Alosti comitaꝰ Flandrie per Theodoricuꝫ Martini. Anno Domini M. CCCC. XC. die v°. quarta Julii.* Cette édition prouve que *Martens* n'avoit pas fait encore de grands progrès dans son art.

Marchand et Visser nous donnent le titre d'un ouvrage in-4°., imprimé à Louvain en 1492 par Martens, sous le titre, *Dialogus senis et juvenis de amore disputantium.*

Digitized by Google

tium. Je ne le connois pas. (Voyez *Anvers*, Gérard Leeuu).

Les mêmes bibliographes, avec Maittaire, désignent une édition de *Martens*, petit in-4°., exécutée à Anvers en 1493, avec sa souscription : titre *Alexandri Galli seu de Villa-Dei grammatica latina, seu doctrinale puerorum.* Cette grammaire avoit été imprimée à Venise en 1485, in-f°. par *Thomasius Alexandrinus.* L'auteur est Alexandre de Ville-Dieu, de Dol en Bretagne, de l'ordre des frères mineurs, poète et grammairien célèbre du treizième siècle. Il commence :

Scribere clericulis paro doctrinale novellis.

Son ouvrage est extrait de *Priscianus* ou Priscien, grammairien de Césarée qui florissoit dans le 6e. siècle. Cette grammaire, qui contient cinq à six feuillets d'impression, est composée en vers *léonins,* fort goûtés dans ce temps-là. On sait que ces vers qui ont pris leur dénomination de *Léonius*, poète du 12e. siècle, qui excelloit dans ce genre, sont latins, et que la dernière syllabe rime avec la finale qui fait la césure, comme dans le vers cité ci-dessus.

Martens, selon les mêmes bibliographes, a imprimé à Anvers en 1494, deux ouvrages dont ils ne nous ont laissé que les titres, le premier, *Fratris Michaelis Fran-*

Digitized by Google

cisci decisio quodlibetica super VII principalibus B. M. V. doloribus. Ne seroit-ce pas le même ouvrage de dévotion, dont j'ai parlé page 293 ? Le second titre est *Gemma vocabulorum*, dictionaire de mots latins, que Mathias *Goes* avoit imprimé en 1487, à Anvers, sous le titre de *Gemmula vocabulorum* (Voyez son article). *Martens* a donné une seconde édition de cet ouvrage, corrigé et augmenté, le 29 avril 1511, à Anvers, in-4°., gothique, de cent-quatre-vingt feuillets, sans chiffres et réclames, intitulé : *Dictionarium quod gemma gemmarum vocant.* Meert le possède.

Scriverius, *Marchand*, *Visser*, annoncent sous la date de 1496 une autre édition de la *Somme des cas de conscience*, recueillie par Ange de Clavasio, exécutée une seconde fois à Alost par Martens. J'en doute.

Les Bollandistes, à Anvers, possédoient un bréviaire, selon l'usage de l'église de Salisbury, en Angleterre, imprimé in-12, à Louvain, sur la fin de mai 1499, par l'ordre et aux fais de *Martens*, qui prit soin de le revoir et de le corriger, comme il l'annonce dans sa souscription. *Ghesquière* en a donné le titre: *Breviarium secundum usum ecclesie sarum.* Souscription : *In laudem et gloriam celorum regis et beatissime virginis marie totiusque militie celestis : ad honorem quoque et decorem sancte ecclesie sarum Anglicane : ejusque cleri devotissimi*

Digitized by Google

hoc breviarium divinorum officiorum : vigilanti studio : et diligentia revisum : emendatum que jussu et impensis Theodorici Martini Alostensis : hac characterum cum formula tum arte laudatissima in alma Lovaniensium academia feliciter absolutum est : anno salvatoris nostri M.CCCC.XCIX. *ad quart. calend. junii.*

Jusqu'à ce jour, on n'a point découvert d'autres éditions, du quinzième siècle, de Thierry *Martens*. Dans ce nombre, il n'en est pas quinze qu'il ait souscrites de son nom. J'en ai trouvé une chez *Kuypers*, assez curieuse, sans date, sans indication de ville et d'imprimeur, dont aucun bibliographe ne fait mention, mais exécutée par *Martens*, dans le même siècle : c'est le voyage de *Jean de Mandeville*, chevalier militaire, Anglois de nation, qui florissoit en 1350. Titre : *Liber pñs cuiꝰ auctor ferꝫ Iohannes de Mandeville militañ ordinis, agit de diverſ patrijs, regionibꝫ, ꝑuincijs et insulꝭ Turchia, Armenia maiore et miõre, Egipto, Libia bassa et alta, Suria, Arabia, Persia, Caldea, Tartaria, India. et de infinitꝫ insulꝭ, civitatibꝫ, villis, castris et locis que gentes legum, morum et rituum inhabitant diversorꝫ.* Souscription : *Explicit itinerarius a terra Angliae in ꝑtes Ierosolimitanas et in ulteriores transmarinas editus ꝑmo in lingua Gallicana a domino Iohanne de Mandeuille milite suo auctore. Anno*

Digitized by Google

incarnacionis Domini M. CCC. LV. *in ci-vitate Leodiensi et paulo post in eadem ciuitate translatus. In dictam formam lati-nam. Quod opus ubi inceptum simul et completum sit ipsa elementa seu singularum seorsum caracteres Trarum quibus impres-sum vides Venetica, monstrant3 manifes-te.* Edit. in-4°., à longues lignes, de soixante-deux feuillets, avec signatures au milieu des pages inférieures. *Martens* a employé les caractères de Jean de Westphalie, qu'il ap-pelle caractères *vénitiens*, tandis que ce sont des sémi-gothiques. Les caractères de Jean de Westphalie, comme nous l'avons déjà remarqué, ne sont ni ronds, ni absolument carrés. Ils tiennent des uns et des autres.... A Venise, les imprimeurs les plus célèbres n'ont fait usage que des caractères romains et ronds. Les Allemands, établis dans cette ville, se servoient aussi de caractères gothi-ques. Ici *Martens* a voulu dévier ses lecteurs par la forme des types, par le mode des abré-viations, par la singularité et la diversité de son ortographe. Comme Jean de Westphalie, il a employé indistinctement l'*u* et le *v*; l'*r* et 4; l'*et* et 7; le point simple et le point en étoile; la virgule en ligne oblique; l'*i* et le *j*; en un mot, il a singé son maître et son rival. Cet itinéraire a paru à Venise in-4°., sans date; et à *Zwol*, dans le même format, en 1483. *Ortelius*, dans son itinéraire; *Boxhornius*, dans sa description du pays

Digitized by Google

de Liège, et quelques lexicographes se sont trompés en nous donnant l'épitaphe de *Mandeville*, et en alléguant que son voyage a été imprimé à Liège en 1455. La plupart des *Dictionnaires historiques* avancent qu'à la fin de l'itinéraire, on lit, *Editus anno* M. CCCC. LV. *in civitate Leodiensi : ce qui prouve*, ajoutent-ils, *que l'art d'imprimer n'a pas tardé d'être connu à Liège.* Il est bon de réfuter ces erreurs et cet anachronisme par les monumens existans, dont j'ai constaté l'ingénuité. Jean de Mandeville étoit gentilhomme anglais, de l'ordre de la chevalerie, chevalier lui-même, *Miles;* terme latin, qui d'abord signifioit *guerrier, militaire*, mais, qui depuis le 10e. siècle, signifie *chevalier*, titre qui fut la récompense de la vertu et de la valeur : il étoit professeur en médecine : on le surnommoit le barbu : *alias dictus ad Barbam.* Le goût des voyages le conduisit en Turquie, en Arménie, en Egypte, dans la Libie, en Syrie, en Arabie, en Perse, en Tartarie, dans la Caldée, dans l'Inde, et dans une infinité d'îles, où il observa les lois, les mœurs, les coutumes des différens peuples qui les habitoient. Au retour de son voyage d'outre-mer, il traversa l'Allemagne et se fixa à Liège. Là, il fit sa relation en français, ou plutôt en langage roman, et la termina en 1355 ; *editus primo in lingua gallicana :* (*Editus*, publié, mis au jour, et point du

Digitized by Google

tout imprimé)... Peu de temps après, cette relation fut traduite en latin, dans la même ville, *et paulo post in eadem civitate translatus in dicta forma latina.* Il en existe encore différens manuscrits. *Santander* en a un du 15e. siècle : les plus recherchés sont ceux du 14e. Les imprimeurs, dans leurs éditions, ont suivi littéralement et copié le titre, l'exposé et la souscription du manuscrit latin de l'itinéraire de Mandeville. Les lecteurs, peu instruits, ont attribué à l'imprimé ce qui n'est propre qu'au manuscrit. (Voy. Louvain, page 227, et *Brito*, article *Bruges*).

Mandeville mourut à Liège, le 17 novembre 1372. Il fut enterré au monastère des *Guillelmins*, (religieux de l'ordre de Cluni institués par Guillaume, duc d'Aquitaine, dès l'an 910) situé au bout du quai d'*Avroi*. J'ai vu la pierre sépulcrale qui couvre ses cendres, sur laquelle j'ai copié l'épitaphe qui fait l'éloge de ses qualités morales, ainsi conçue. *Hic. jacet vir. nobilis dominus Johannes de Mandeville. ali'. dictus. ad. barbam. Miles. dominus de cāpdi. nat'. de Anglia. medicine. pfessor. devotissim9 orator. et bonorum suorum largissim9 paupib9. erogator. à toto. quasi. orbe. lustrato. Leodii. diē. vite. sue. clausit. extremū. ānō. Domini. M. CCC. LXXII. mensis novembris. die. XVII...* Autour de la tombe, sur laquelle Mandeville est sculpté, on lit, en

Digitized by Google

idiome liégeois : *Vos. ki. passeis. sor. mi. por. l'amor. di Diex. pries por mi.*

Éditions du 16e. siècle.

Quoique les éditions du 16e. siècle n'entrent point dans le plan de mon ouvrage, j'ai cependant jugé nécessaire d'en détailler quelques-unes, afin de mieux faire connoître l'art de *Martens* dans la typographie, la variété de ses types et sa jactance dans ses souscriptions. *Meert* et *de Gand* s'occupent du recueil de toutes ses éditions, dont le plus grand nombre a paru depuis 1500 jusqu'à 1528, à Louvain, et à Anvers.

Le Long et Visser datent de l'année 1500 un ouvrage imprimé sans date, et sans nom de ville, par Martens, intitulé : *F. Jeronymi Savonarole expositio in psalmum miserere mei Deus, dum erat in vinculis. Per Theodoricum Martini*, in-4°. Il faut lire la vie, le fanatisme, et l'auto-da-fé de ce religieux dominicain de Ferrare, brûlé en mai 1498, écrite par Pic de la Mirandole et le P. Quétif.

J'ai vu chez Douglas les *statuts synodaux* de l'évêché de Liège ; les additions, les corrections qui y ont été faites par l'évêque *Adolphe* ; les modifications par *Arnaux* ; les statuts de Jean de *Heynsberg* de 1445, confirmatifs des précédens ; enfin, le concor-

Digitized by Google

dat passé entre l'évêque et le grand-chapitre et les archidiacres : sous le titre : *Statuta synodalia Leodiensis.* Souscription, sans indication de lieu : *Statuta synodalia Leodiensia cum modificationibus eorundem : per Teodoricum Martini Alostensis post exactam revisionem diligenter exarata : feliciter desinunt. Anno salutis millesimo quingentesimo mensis vero julij die ultima;* in-4°., en caractères gothiques, assez gros, avec signatures, et des sommaires au haut des pages; sans chiffres et sans réclames.

La confirmation de ces statuts par le pape Nicolas, a été imprimée l'année suivante, en lettres rondes (et c'est la première fois que je les remarque dans cet artiste), avec cette souscription : *Confirmatio et approbatio statutoꝝ synodalium et curiæ Leodiensis, et illorum modificationum auctoritate apostolica facta expliciunt per Theodoricum Martini Alostensem. post exactam revisionem diligenter exarata : faeliciter desinūt. Anno salutis millesimo quingentesimo primo mensis vero januarii die decima quinta:* in-4°. (Vu chez *Douglas.*) La même année, à Louvain, il a imprimé en beaux caractères romains un petit in-4°. d'onze feuillets, avec signatures, réclames, traits-d'union en guillemets, point, deux points et fort peu d'abréviations : titre : *Bonagarsi pistoriensis. Legum doctoris consultissimi oratorisqꝫ percelebris declamatio. inter Publium Cornelium*

Digitized by Google

Cornelium Scipionem et Cayum Flamineum de nobilitate disceptantes. La souscription en toutes lettres rubriquées, annonce que Martens avoit un prote; il dit de lui-même qu'il est très-habile maître imprimeur : *Impositus est declamationi periocundae finis. in celebri vniuersitate Lovaniensi. Joanne Lucenborchensi mendarum vindicatore. et magistro Theodorico Alostensi impressore sollertissimo. Anno natalis Christiani millesimo quingentesimo primo ad calendas decembris.* On voit qu'il a employé indistinctement dans cette édition, l'*u* et le *v*, l'*i* et le *j*. (Vu chez *Verbeyst* à Bruxelles.)

Deux mois auparavant *Martens* avoit imprimé en beaux caractères romains, un ouvrage in-4°. de dix feuillets, composé par *Philippe Beroalde*, littérateur distingué de Bologne, qui florissoit à la fin du 15e. siècle. Il est comme le précédent en forme de dialogue, que l'on faisoit déclamer par les jeunes gens dans les collèges. C'est le troisième de même genre qu'il a publié à Louvain. Titre : *Philippi Beroaldi opusculum eruditum quo continetur declamatio philosophi medici et oratoris de excellentia disputantium.* Il est suivi des louanges de la vierge, poème italien de Pétrarque, traduit en latin : Souscription : *Trium fratrum declamationem Beroaldinam· beateq3 virginis laudes Theodoricus Martini Alostensis accuratissime impres-*

Digitized by Google

sit in preclarissimo Lovaniensium gymnasio. Anno a natali christiano millesimo quingentesimo primo ad duodecimum calendas septembris. (Vu chez *Meert*).

En 1502, *Martens* a donné à Anvers une édition originale d'un ouvrage sur la prééminence de la puissance impériale, en réponse aux calomnies de l'Aretin, composé par Jacques de Middelbourg, professeur en droit, vicaire-général de Henri de Bergues, évêque de Cambrai : Titre imprimé en rouge : *Elegans libellus ac nunc primum impressus de precellentia potestatis imperatorie... Conscriptus a viro undecumque doctissimo Jacobo Middelburgensi juris pontificii professore, etc.* Au-dessous est une gravure en bois, qui représente l'empereur, recevant la couronne et l'épée des mains du pape, etc. Souscription : *Finis apologie de precellentia ditionis imperatorie... Summa cura et nitide (ut apparet) impresse Hantwerpie in officina optimi chalcographi Theodorici cognomine Mertens. Anno Domini millesimo quingentesimo secundo calendis aprilibus.* (Chez *Meert.*) In-4°. de soixante dix feuillets, en caractères romains, sans chiffres, réclames, mais avec des sommaires à la marge ; très-bien exécuté. On voit que Martens avoit une imprimerie montée à Anvers, et qu'il se donne pour le meilleur *chalcographe.*

Il a impriné à Anvers, presque sans in-

Digitized by Google

terruption, jusqu'en 1513. A cette époque, il prit maison à Louvain, près de l'école de droit civil, où il fit rouler ses presses jusqu'en 1528 ou 1529. Il se lia d'amitié avec *Martinus Dorpius*, célèbre théologien de cette université; avec *Adrianus Barlandus*, professeur de rhétorique, au Porc, et *Desiderius Erasmus*, inscrit à la matricule de la même université, l'an 1516: quatre amis inséparables, comme nous le dirons plus bas.

Martens imprimoit à Louvain, le 2 juin 1513, en magnifiques caractères romains, un in-4°. à longues lignes, de treize feuillets, avec signatures : *Devotissimi patris Petri Dorlandi ordinis carthusiensis de nativitate, conuersione et vita inuictissimae martiris beatisimaeq3 virginis Katherinae oratione soluta non inelegans libellus.*

Sous ce titre est une figure représentant ste. Catherine. Souscription : *Imprimebat Louanii Theodoricus Martinus Alostensis anno Domini millesimo quingentesimo decimo tertio. secunda mensis Iunii.* (Chez Kuypers et Meert). Dans la même année, il imprimoit à Louvain, *Compendium institutionum juris.*

En 1514, il publioit, en caractères gothiques, menus, serrés et abréviés, sans signatures, chiffres, réclames, un in-4°. min. à longues lignes, comprenant huit feuillets, un traité mystique du même chartreux :

Digitized by Google

Tractatus venerabilis patris Petri Dorlandi ordinis carthusiensis de mysterio seu spirituali habitus carthusiensis significatia cum remedio circa carnalem delectationem. Souscription : *Imprimebat Louanij Theodoricus Martinus Alostensis anno a partu virgineo* M.CCCCC. *decimo quarto die virginis Apollonie.* Dans ces deux éditions il a employé indistinctement l'*u* et le *v*; le point en étoile. Il a imprimé dans la même année une églogue sacrée d'un de ses compatriotes, Corneille *Graphæus*, ou *Schriver* d'Alost, littérateur, secrétaire de la ville d'Anvers, sous le titre : *Cornelii Graphei Alostensis Androtheogonia, id est hominis dei nativitas*, in-8°., de douze feuillets, en caractères romains, (chez *Meert.*)

Martens établi à Louvain, au commencement du 16e. siècle, se trouva en relation avec les savans les plus distingués de cette université. Il donna tous ses soins aux éditions qu'il fit de leurs ouvrages. Il n'épargna rien pour leur exécution. C'est là la véritable époque de sa gloire, qu'il dut à ses talens et à la célébrité des auteurs qu'il mit sous presse. Je vais extraire, du grand nombre des ouvrages que j'ai vus, ceux qui m'ont parus mériter le plus d'attention. Adrien *Florent*, fils d'un tisserand d'Utrecht, élevé à Louvain au collège du Porc, professeur de philosophie au Faucon ; docteur en théologie en 1491, aux frais de Marguerite d'Angle-

Digitized by Google

terre, veuve de Charles-le-Hardi; doyen de s^t. Pierre, prévôt de l'église de s^t. Sauveur d'Utrecht; choisi par l'empereur Maximilien I, pour être le précepteur de Charles-Quint; ambassadeur en Espagne; créé cardinal par Léon X; élevé à la papauté en 1522, sous le nom d'Adrien VI; mort à Rome en 1523, fut un des hommes les plus distingués par sa piété, la pureté de ses mœurs, sa simplicité, son économie et son savoir modeste. Il est rangé parmi les écrivains ecclésiastiques. Il a donné divers ouvrages, ent'autres douze *questions quodlibétaires*, lorsqu'il professoit la théologie, et qu'il étoit chancelier de l'université de Louvain. Martens les imprima en 1515, sous le titre : *Questiones quodlibetice. excellentissimi viri artium et sacre theologie professoris longe celeberrimi M. Hadriani Florentii de trajecto, etc.* Au-dessous de ce titre on voit l'écusson de *Martens* soutenu de deux lions, suspendu à un arbre : plus bas, on lit : *Venundantur Lovanii e regione schole juris civilis in ædibus Theodorici Martini Alustensis : qui exactissima diligentia, majoribusque, quam credatur, impensis, primus ad archetypos impressit.* L'artiste annonce le grand soin qu'il a pris de cette édition; les dépenses qu'elle lui a occasionnées, et dit qu'il est le premier qui l'ait faite sur les originaux. C'est un in-f^o. de cent-trente-quatre feuillets, sur deux co-

Digitized by Google

lonnes : les pages, au *recto*, sont numerotées en grands chiffres romains. A côté des colonnes il y a des lettres de renvoi pour l'*index*. Le corps de l'ouvrage est en caractères gothiques : le titre est en lettres rondes, rouges et noires. La souscription est très-longue et fort ampoulée. L'artiste y fait la critique amère des imprimeurs de son temps, qui, dans les éditions des meilleurs ouvrages, n'employoient que des caractères usés, diffus, retouchés; qui déshonoroient les auteurs par quantité de fautes d'impression; et qui les *opprimoient* plus qu'ils ne les *imprimoient*... Cet artifice servoit à relever la beauté de ses éditions particulières et de ses caractères ronds. *Absolute sunt hec questiones anno a partu virgineo* MDXV. *mense martio. Lovanii in edibus Theodorici Martini Alustensis : majori vigilantia, tornatioribusque characteribus, quam quivis chalcographi nostre tempestatis consueverant sacra et theologica excudere, etc.* (Vu chez Meert et Douglas).

Adrianus Barlandus, né à *Barlande*, village de la Zélande, excelloit dans la philologie, professoit la réthorique au collège de Standonck, vulgairement appellé *le Porc*. C'étoit un homme sans fard, dit Érasme dans son épitre XXIV, loyal, ami sincère, doué de la faculté de s'énoncer promptement et purement. On l'appeloit *politioris litterature armarium*. Il a donné

Digitized by Google

des scholies sur les épitres familières de Pline-le-jeune, imprimées in-4°., de 82 feuillets, en caractères romains, par Martens, en 1516. *C. Plinii secundi epistole familiares cum Barlandi Scholiis.* Souscription, au bas de laquelle se trouve son écusson : *Vendit Theodoricus Alustensis qui et impressit cum gratia et privilegio. An.* M. CCCCC. XVI. *mense aprili.* (Vu chez Meert).

La même année, Martens imprima les quatre livres de la grammaire grecque de *Théodore Gaza*, un de ces savans, qui transplantèrent en Italie les arts de la Grèce. Le cardinal *Bessarion* étoit son plus ardent protecteur. Il mourut à Rome en 1475. Erasme traduisit en latin le premier livre de la Grammaire grecque de *Gaza*, et l'enrichit de notes et d'éclaircissemens. *Martens* l'imprima en caractères romains, in-4°., de trente-quatre feuillets. *Venales reperiuntur Lovanii d' regione scholæ juris civilis, apud Theodoricum Martinum Alustensem diligentissimum et fidelissimum chalcographum. An.* MDXVI. (Vu chez *Meert*).

En 1517 il imprima, en mêmes caractères, la vie et les fables d'Ésope, traduites par Alde-Manuce, très-bien exécutées.

En 1518 il donna en caractères gothiques une seconde édition des questions quodlibétaires, dont j'ai parlé p. 309; il l'a augmentée de celles de *Jean Briard*, d'Ath, vice-chancelier de l'université de Louvain, etc.

Digitized by Google

En 1520 il publia les *Paraboles d'Erasme*, en beaux caractères romains... En 1523 il imprima in-8°., en caractères italiques, le catalogue de tous les ouvrages d'Erasme, que lui donna l'auteur même. Erasme, docteur en théologie de l'université de Pavie en 1505, de Bologne en 1506, fut inscrit à la matricule de Louvain en septembre 1516. Il eut des démêlés sanglans avec les docteurs de cette dernière académie, ent'autres avec les théologiens *Nicolas d'Egmont*, carme, avec *Vincent de Harlem*, de l'ordre des frères prêcheurs; avec *Martin Dorpius*, qu'il appelle cependant son ami. On lit dans la bibliothèque belgique les propositions erronées, scandaleuses, hérétiques d'*Erasme*, qu'on appeloit *Doctor Bullatus*, recueillies par ordre de la faculté de théologie, sur les cérémonies humaines, sur les vœux, le célibat, le mariage, le pouvoir des papes, la différence des mets, sur les fêtes, les jeûnes, la guerre, et sur ses sarcasmes contre les théologiens, les évêques, les princes, etc. disant qu'il parloit au nom de J. C., des apôtres, des évangélistes, et voulant ramener les choses et les hommes au temps de la primitive église. Comme ses idées étoient infiniment au-dessus de son siècle, il ne trouva que des détracteurs dans la caste des théologiens. Aussi ne voit-on point son nom dans les fastes des docteurs de Louvain.

Martens

Digitized by Google

Martens a donné aussi quelques éditions des œuvres de son ami *Martinus Dorpius*, entr'autres un dialogue dans lequel Vénus et Cupidon employent tous leurs moyens pour faire échouer la vertu la plus solide. C'est un in-4°. exécuté en beaux caractères romains. *Dorpius* étoit un célèbre théologien de Louvain, professeur au collège du Lys en 1513, né à Naeldwik, ancien village dans le Delfland, recteur de l'université en 1520, mort en 1525. *Erasme* le loue d'avoir purgé la théologie des vaines questions scholastiques et de la barbarie du stile qui la déshonoroient.

Enfin, en 1528, il imprima en grec, quelques ouvrages de *Xénophon*; les Idylles de *Théocrite*, et la Grammaire hébraïque de Jean *Campensis* (Van Campen), professeur de cette langue à Louvain, dans la même époque. (Vu toutes ces éditions chez Meert.)

Discussion sur Martens d'Alost.

Martens d'Alost est-il le premier imprimeur du 15e. siècle, dans la Belgique?.... A-t-il exporté de Venise l'art typographique dans sa patrie?..... Telles sont les deux questions que je me propose d'agiter.

Les bibliographes, qui soutiennent l'affirmative de ces deux propositions, la fondent

Digitized by Google

1°. sur deux éditions faites à Alost en 1473; 2°. sur une souscription, en vers léonins, apposée par Martens à un de ses imprimés du 1er. octobre 1474 : 3°. sur l'opinion de Meerman et sur l'épitaphe qu'il a donnée de cet artiste. Or, 1°. il n'est pas certain que le *Speculum conversionis pescatorum* et *l'Eneae silvii de duobus amantibus* (p. 284) soient sortis des presses de Martens. Est-il à présumer qu'à l'époque de l'invention d'un art aussi merveilleux, Martens eût eu la modestie de ne pas sceller de son nom deux ouvrages très-bien exécutés, qui lui assuroient la gloire de l'établissement de l'imprimerie dans la Belgique? Il est aisé de voir que ces éditions ne sont pas des coups d'essai, mais des chefs-d'œuvres, à l'époque de 1473; d'ailleurs, il est démontré par les connoisseurs, qu'elles ont été travaillées avec les caractères de Jean de Westphalie. Il faut donc convenir de deux choses l'une: ou Martens a fondu des caractères sémi-gothiques pour l'usage de *Jean de Westphalie*, en 1473; des gothiques-flamands pour son compte particulier en 1476, à Anvers; d'autres gothiques plus menus pour *Gérard Leeuu* en 1487; de très-beaux caractères romains à Louvain, en 1501, pour son imprimerie : ou Martens a tiré des fonderies des uns et des autres les différens types dont il s'est servi à différentes époques, et dans des villes différentes. Je demande mainte-

Digitized by Google

nant s'il est un connoisseur tant soit peu versé dans la typographie ancienne et moderne, qui puisse se déterminer pour la première partie de ce dilemme? Nous avons des preuves que Jean de West. avoit des associés, des compagnons d'imprimerie à Louvain : ses souscriptions les attestent (voyez son article). Maittaire, Mercier, Visser annoncent que le 6 mai 1474, Jean de West. imprima à Alost, avec son associé Thierry Martens, *Liber predicabilium*, avec cette souscription : *In Alosto oppido comitatus Flandrie per Johannem de Westphalia paderbornensem cum socio suo Theodorico Martini* M. CCCC. LXXIV. *maij die sexto.* Ce fut donc Jean de Westphalie qui s'associa *Thierri Martens*, à Alost : car, dans toute société quelconque de commerce et d'art, la maison ou la compagnie prend la raison du fondateur ou du chef, et jamais celle de l'associé. Lorsque Jean *Fust* prit à Maïence pour compagnon de ses travaux Pierre Schoeffer, et qu'ils imprimèrent en société, le nom de Fust précéda toujours dans la souscription de leurs éditions le nom de Schoeffer.

Dans les éditions douteuses, en prenant pour règle de notre jugement les souscriptions revêtues d'une date certaine, et scellées du nom ou de l'écusson de l'imprimeur, nous accorderons à Jean de Westphalie, sur Martens, une priorité de six mois dans l'exé-

Digitized by Google

cution de leurs ouvrages ; puisque celui-ci n'a imprimé, avec l'indication de son nom, que le premier octobre 1474, et celui-là le 6 mai de la même année. Les deux livrets qui ont parus à Alost en 1473, avec les caractères de Jean de Wesphalie, ne nous donnent pas même la probabilité que Martens en soit le prototypographe.

2°. Ghesquière, un des savans les plus distingués parmi les bollandistes, dans ses *Réflexions sur deux pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie*, publiées à Nivelles en 1780, page 17, allègue que Martens apprit son art à Venise ; *et assurément, dit-il, il n'étoit pas bien jeune, lorsqu'il mit à la fin d'un livre qu'il imprima à Alost* en 1474, *cette souscription*, etc. Ce livre est le petit traité de frère Batiste de Mantoue, sur la vie heureuse dont j'ai parlé page 286 ; sa souscription en vers énigmatiques est ainsi conçue :

Hoc opus impressi Martin' Theodoricus Alosti
Qui Venetum scita Flandrensibus affero cuncta.

Ghesquière a donné Venise pour le mot de l'énigme *Venetum*... Mais a-t-il bien deviné?... Traduisons. « J'ai imprimé cet ouvrage, moi, Thierri Martens d'Alost, qui apporte de Venise aux Flamands tout ce qui est connu, ou tout ce qui est connu des Vénitiens. » Or, ce savant ne peut ignorer que dans le premier cas, la question

Digitized by Google

de lieu, en terme de syntaxe, veut l'ablatif, *venetis* ou *venetiis* : dans le second cas, il est absurde de s'imaginer que Martens n'auroit apporté aux Flamands que les connoissances des Vénitiens. Je présume que *venetum* signifie à vendre... La plupart des grammairiens modernes nous enseignent, il est vrai, que *veneo*, être vendu, n'a ni participe, ni gérondif, ni supin. Mais Calepin lui en donne un, *veneo-venii*, *venûm*, quoique, ajoute-t-il, l'analogie et la règle de composition semblent exiger *venitum* : *Quamvis analogiae compositionisque ratio videatur exigere venitum.* La souscription de *Martens* peut donc signifier, *j'apporte à vendre aux Flamands tout ce qui est su*, et c'est un sens naturel, puisque l'attribut de l'imprimerie est de multiplier et de répandre toutes les connoissances. D'ailleurs, Martens dans le 16e. siècle, annonçoit par ses souscriptions ses éditions à vendre..... *Venundantur Lovanii e regione scholae juris civilis... Venales reperiuntur in aedibus Theodorici Martini*, ou *Apud Theodoricum Martinum*; annonce que je ne trouve chez aucun autre.

« Dans les souscriptions des imprimés du » 15e. siècle, et dans leur prose rimée, dit » Ghesquière, il ne faut pas toujours chercher » la belle latinité, ni l'exactitude dans la » quantité des syllabes des mots latins, mais » la simple vérité d'un fait ou d'une époque. »

Digitized by Google

Cette maxime peut être vraie pour les artistes médiocres et astucieux, qui ont intérêt à obscurcir leurs souscriptions; mais elle n'est pas applicable aux grands maîtres. J'en appelle aux souscriptions de Fust, de Schoeffer, d'Eggestein, de Mentelin, de Zel de Hanau, de Wendelin de Spire, de Jean de Westphalie, etc. Quoi de plus clair, de plus précis et de plus correct dans leur énoncé, quant aux dates, et quant au style? Manquant de termes propres à signifier un art nouveau peu connu, qui consistoit à donner aux caractères métalliques la ressemblance des caractères manuscrits, ils l'ont appelé *adinventio artificiosa imprimendi ac caracterizandi absque calami ulla exaracione... ars formularia... Impressum formis... Scriptura... Scripturæ impressio... exaratio... Chalcographia... Ars impressoria...* enfin, *typographia...* Il n'y a donc de difficile à entendre dans leurs souscriptions que les mots techniques... *In antiquis enunciativa probant*, ajoute Ghesquière... J'adopte le principe, quand l'énoncé est clair et qu'il est répeté dans plusieurs éditions; car un seul énoncé ne donne qu'un doute. Or, ce savant est le seul qui met en fait que Martens apprit son art à Venise, et qui fonde ce fait sur l'énoncé *venetum*, qui ne se trouve que dans cette édition. Il est en opposition avec Meerman, qui avance que Martens *apporta l'art typographique*

Digitized by Google

de la France et de la haute-Allemagne, dans l'Allemagne inférieure. (Voyez tom. 1. C. V. §. 1. note E). Pas un des contemporains ou des amis de *Martens*, tels qu'*Erasme*, *Guichardin*, *Dorpius*, *Barlandus* ne parle de ses voyages en Italie; pas un ne lui attribue la gloire d'avoir introduit l'imprimerie dans la Belgique; son épitaphe originale n'est pas même précise sur ce point, comme nous le dirons plus bas... Martens, dit-on, quitta sa patrie dès sa jeunesse : il voyagea en Italie, en Allemagne, en France; il revint à Alost sur la fin de 1472 : il y apporta cet art magique de propager par la presse les connoissances humaines : il est mort octogénaire, le 28 mai 1534, selon son épitaphe.... Martens n'avoit donc que dix-neuf ans, lorsqu'au retour de ses voyages il vint étonner sa patrie par l'exécution d'une découverte aussi merveilleuse. Or, je demande à tout homme impartial, si cette assertion est probable?... D'ailleurs il n'est pas à présumer qu'il eût établi ses presses à Alost, qui ne lui offroit aucune ressource littéraire. On ne pouvoit ignorer dans la Belgique que l'on imprimoit à Maïence en 1457; à Strasbourg en 1465; à Cologne la même année; à Paris en 1470; à Utrecht en 1473, etc. Pourquoi donc aller chercher à Venise un art pratiqué avec tant d'éclat, dans des villes plus contigues d'Alost?

Landy, dans son histoire littéraire de l'Ita-

Digitized by Google

lie, et les éditions de Jean et de Wendelin de Spire, attestent que l'imprimerie à Venise date de 1469. *Martens*, âgé de 15 à 16 ans, auroit donc eu, dans sa patrie, plus promptement connoissance de ces artistes célèbres que de ceux de Maïence, de Strasbourg, de Cologne, de Paris, etc.; c'est ce qui n'est pas vraisemblable. D'ailleurs, si Martens eût été à l'école de Venise, il se seroit conformé au goût de ses maîtres : il auroit transmis à ses compatriotes ces beaux caractères romains, qui font aujourd'hui l'admiration des connoisseurs. Mais nous avons vu que dans ses premières éditions il s'est servi des sémi-gothiques de Jean de Westphalie; des gothiques allemands et grossiers en 1476; de ceux de Gérard Leeuu en 1487; et qu'il n'a employé les types ronds que dans le seizième siècle. Ses différentes souscriptions le prouvent : *Majori vigilantia, tornatioribusque characteribus quam quivis chalcographi nostre tempestatis, etc. qui et typis tornatis excudebat, etc.* (V. p. 310). 3°. Meerman, dans son chapitre V, p. 97 et suiv. pose en fait que Martens apporta de France et d'Allemagne l'art de l'imprimerie, dans la Germanie inférieure; qu'il amena avec lui des compagnons, entr'autres Jean de Westphalie. Dans la huitième table de ses origines typographiques, il a rendu parfaitement l'image des types de l'édition du *Repertorium juris*, de Jean Milis, dont j'ai

j'ai parlé, article *Louvain*, page 212. Cet ouvrage à été incontestablement imprimé par Jean de Westphalie ; et Meerman avance que ses *types sont sortis de l'école de Martens*... Comment peut-il attribuer au disciple des caractères qui appartiennent au maître ? Pourquoi n'a-t-il pas choisi ses modèles dans les éditions avérées de Martens ?... Il est probable qu'il n'a pas assez bien connu les unes et les autres... Jean de Westphalie n'a jamais changé la forme de ses caractères ; il les a perfectionnés, à mesure qu'il a fait des progrès dans son art. Martens, au contraire, a changé de types cinq à six fois, et l'on ne sait ceux qu'on peut lui attribuer comme calcographe. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier la série des éditions de l'un et de l'autre... *Il amena des compagnons avec lui*.... Où en est la preuve ?... Martens lui-même, dans ses souscriptions, n'en dit mot; et nous avons un titre qui prouve que le 6 mai 1474, il fut, à Alost, l'associé de Jean de West. ; nous en avons beaucoup qui certifient que ce dernier avoit plusieurs compagnons. Rien de plus faux et de plus contraire aux monumens existans que les assertions de Meerman sur Martens. Il a falsifié son épitaphe qu'il a contournée de cette manière : *Hier leit begraven Dierk Martens, die de letterkunst uit Duitschland en Vranckrick in deze Nederlanden heeft (supple gebracht) hy sterft An. XV^c. XXXIIII. den XXVIII. dach*

Digitized by Google

van maie... c'est-à-dire, ici repose Thierry Martens, qui transporta de la haute-Allemagne et de la France dans cette Allemagne inférieure l'art de caractériser. Il mourut l'an 1534, le 28 mai.

Les grands noms servent souvent à éblouir le peuple et les esprits crédules qui ne vivent que d'emprunt. La célébrité de Meerman a donné la plus grande vogue à ses erreurs. Presque tous les Bataves et les Belges l'ont cru sur sa parole et sans examen; de manière que leur témoignage se réduit au sien, qui en est le principe. Mais peut-on juger sainement des objets, en se rendant l'esclave de l'opinion d'un autre? Peut-on affirmer leur convenance ou leur disconvenance, si l'on n'a pas soi-même observé, combiné, éclairci leurs rapports par la voie des sens et de la raison? Or, quiconque a vu le sarcophage de Martens d'Alost et l'inscription originale, qui s'y trouve gravée, conviendra que celle de Meerman, adultérine, interpolée, présente un sens contraire à la vérité. Comme j'ai étudié ce monument, en me transportant plusieurs fois sur les lieux, je vais le décrire tel qu'il est en original (dont on verra la copie p. 326) en y ajoutant quelques particularités sur la vie de Martens, les seules que l'on connoisse jusqu'à ce jour.

Thierry Martens, Mertens, *Théodoricus Martini*, nâquit à Alost l'an 1453, et au

Digitized by Google

plus tard, dans les premiers mois de l'année 1454.

Octavam vegetus preterii decadem

dit Erasme, son ami, dans l'épitaphe particulière qu'il lui fit. Il avoit donc quatre-vingts ans écoulés lorsqu'il mourut. Il n'en avoit que vingt, lorsqu'en 1474 Jean de Westphalie l'associa, à Alost, à ses travaux typographiques. Il imprima à Anvers en 1476, et depuis cette époque jusqu'en 1487, où il revint dans sa patrie, nous n'avons aucune trace de ses pas et de ses éditions. Il est toutefois à présumer que, *dans cet intervalle de dix ans*, il aura visité les ateliers de *Gouda*, *d'Utrecht*, dont il a emprunté les caractères, de même que ceux de Louvain, dans ses œuvres du 15e. siècle. Peut-être a-t-il parcouru la France, l'Allemagne, l'Italie. Une lettre de Dorpius à Erasme, datée de Louvain du 14 juillet 1518, que l'on trouve dans la collection des œuvres du philosophe de Rotterdam, tom. 3, page 331, me le fait soupçonner. « *Thierry* parle presque toutes » les langues; l'allemand, le français, l'ita» lien, le latin : vous croiriez que c'est un » nouvel apôtre, ou un Jérôme auquel il » pourroit disputer, sinon l'élégance, au » moins le nombre des langues ».

Il est possible, mais invraisemblable, que depuis 1474 jusqu'à 1513, il eût eu des presses montées toutes à-la-fois à Alost, à An-

Digitized by Google

vers, à Louvain, et qu'il les eût fait rouler alternativement, en passant d'une ville à une autre. La véritable époque de la célébrité de Martens est celle de son établissement à l'université de Louvain, au commencement du 16me. siècle. *Jean de West.*, *Jean Veldener*, *Vander Heerstraten*, *Ravescot*, *Conrard de Paderborn*, *Conrard Braemen* n'étoient plus. L'université manquoit de typographes; Martens vint y figurer et faire usage des caractères romains, inconnus à ses prédécesseurs. Ses talens d'artiste et de littérateur le lièrent avec les savans de cette académie. Il avoit pour Érasme une affection particulière. Celui-ci logeoit chez lui, lorsqu'il venoit de Bâle à Louvain sur son pégase. Les gens-de-lettres donnoient un nouvel éclat à leurs œuvres, en les soumettant aux presses de Martens, qui les rendoient dans toute leur pureté et sous l'œil le plus favorable. La gloire de l'un réjaillissoit sur l'autre. L'imprimeur, dans ses souscriptions, faisoit l'éloge du savant dont il publioit les ouvrages; et le savant celui de l'artiste qui faisoit les frais de l'impression. La célébrité de Martens dans la typographie du seizième siècle n'a donc rien d'étonnant. Il la mérite à juste titre. L'on peut même s'en rapporter à sa jactance.... *Qui exactissima diligentia, majoribusque quam credatur impensis primus ad archetypos impressit... Majori vigilantiâ, formatioribusque characteribus,*

Digitized by Google

quàm quivis chalcographi nostre tempestatis... Magistro Theodorico Alostensi impressore sollertissimo... In officina optimi chalcographi Theodorici. Enfin, en parlant des caractères *vénitiens*, employés dans l'itinéraire de Mandeville.... *Quod opus, ubi inceptum simul et completum sit, ipsa elementa, seu singularum seorsum caracteres litterarum, quibus impressum vides, Venetica monstrant; manifeste...* ruse de souscription, sans date, que Martens a employée pour faire remonter son édition à des temps beaucoup plus reculés que celui où il l'exécutoit avec des caractères, *soi-disant vénitiens* qui, dans le fait, sont les sémi-gothiques de Jean de Westphalie. Il avoit pour devise *in vino veritas*, et l'on assure qu'il la trouvoit souvent avec son ami *Érasme*. L'ancre, symbole de l'espérance, étoit aussi la marque distinctive dont il scelloit ses éditions. Érasme l'a fait entrer dans l'épitaphe de Martens, que nous donnerons plus bas.

Thierry, après avoir exercé son art pendant soixante ans, particulièrement à Louvain, jusque dans l'année 1528, se retira dans sa patrie. Le monastère des Guillelmites d'Alost fut sa retraite. Il lui légua son bien et sa biblioth.: il y mourut. Les religieux déposèrent ses cendres dans leur église, et les couvrirent d'une pierre noire, sur laquelle ils firent sculpter en relief la figure entière de Martens. Sa tête est appuyée sur un coussin; au-dessus de ce coussin

Digitized by Google

sont ses armoiries; il a les mains jointes; il est en robe longue; les manches à la jésuite : les figures des évangélistes sont aux quatre coins de sa tombe. On lit dans son contour l'épitaphe flamande, sculptée en relief, en lettres gothiques : *Hier leit begraven Dierick Martens deerste letendruckere van Duitschlant Vrankeryke ēn desen Nederlanden, hy sterf. a°. xv^c xxxiiij de xxviii dach j maie....* c'est-à-dire : Icī est enterré Thierry Martens, le premier graveur de lettres de l'Allemagne, de la France et de ces Pays-Bas; il est mort l'an 1534, le 28e. jour de mai. Or, cette épitaphe est comme presque toutes les autres un ouvrage d'adulation. Elle nous apprend que *Martens* fut un des plus célèbres imprimeurs de l'Allemagne, de la France, de la Belgique, et rien de plus. *Heylen*, dans sa dissertation *de Inventis Belgarum*, qui se trouve dans le 5e. volume des Mémoires de l'académie de Bruxelles, page 102, dit en parlant du sens de cette épitaphe, *crudo modo id nequit intelligi.* L'auteur à voulu nous faire entendre que Martens tenoit un rang distingué parmi les imprimeurs de son temps, soit à raison de la correction et du grand nombre de ses éditions, soit à raison de la beauté des caractères romains dont il s'est servi dans le 16e. siècle; mais non qu'il fut le premier imprimeur des dix-sept provinces.

Digitized by Google

Digitized by Google

Hier leit Begraben Dierick martenz

Der sein nberstanden hat Anno 1.xx.xxxiiii De 28 Darch I mase

Les artistes qui ont introduit l'imprimerie chez les différens peuples, ou qui s'y sont rendus célèbres, se sont aussi la plupart attribué les honneurs de cette invention. L'amour national s'est fait gloire de les partager avec eux. On voit dans la cathédrale de Strasbourg le mausolée de *Jean Mentelin*, sur lequel on grava une presse, avec une inscription allemande, dont voici la traduction : *Je repose ici, Jean Mentelin, qui, par la grâce de Dieu, ai le premier inventé à Strasbourg des caractères d'imprimerie*, etc. Ce qui est absolument faux... Christophe *Plantin*, Français, fondateur de la fameuse imprimerie d'Anvers, mérita du roi d'Espagne, Philippe II, par son habileté, la beauté et la correction de ses éditions, le titre de *proto-typographus regius*; titre qui annonce la prééminence des talens dans cet art, et point du tout l'inventeur.

Le sénat et le peuple d'Alost ne se sont point écartés du sens naturel de l'épitaphe ancienne de Martens, lorsqu'ils en ont fait une moderne, où ils le qualifient de proto-calcographe (premier graveur sur cuivre) de l'Allemagne, de la France et de la Belgique. Voulant conserver l'ancien monument dans toute son intégrité, ils l'ont fait relever du pavé de l'église des Guillelmins, où il étoit placé horisontalement, et foulé par les passans qui en altéroient tous les traits, et

Digitized by Google

l'ont dressé verticalement contre la muraille. Ils l'ont ensuite fait encadrer dans un ouvrage d'architecture pyramidale de marbre noir et blanc, orné de guirlandes et de différens dessins. Les armes de la ville sont sculptées en traits noirs, sur une feuille de marbre blanc, au haut de la pyramide. Au-dessous est une urne sépulcrale que figure le vase renfermant les cendres de Martens. Cette pyramide est appuyée sur un sarcophage, ou table de marbre noir, carrée, sur laquelle on a gravé le 9 octobre 1774 l'inscription suivante :

D. O. M.

Theodorico Martino Alostano
Germaniae Galliae et Belgi huius
Proto-chalcographo
Cuius genuinum ne obliteretur
Proterundo epitaphium
Eminus cominus adulterate promulgatum
Vt vindicet defendat solidet
Vetus hocce monimentum
E pavimento sublatum
Civi suo
Sub ascia dedicandum curavit
S. P. Q. A.
CIↃ IↃ. CC. LXXIV.

Le

Digitized by Google

Le mélange de gothique et de moderne, employé dans cet ordre d'architecture, en forme un monument simple et de très-bon goût. A la suppression des Guillelmins, opérée sous le règne de Marie-Thérèse, le magistrat d'Alost le fit transférer à la collégiale, et placer verticalement dans la chapelle de s^t. Sébastien, vis-à-vis l'autel.

On ne peut qu'applaudir au zèle et à l'amour des arts, dont les compatriotes de *Martens* ont donné des preuves dans l'érection et la conservation de ce monument. J'aurois désiré qu'ils eussent supprimé *sub ascia*. Une inscription est une instruction adressée au spectateur. C'est une tablette destinée à expliquer le sujet sur laquelle il est posé. Le monument et l'inscription sont faits pour conserver dans les siècles à venir la mémoire et les traits de la vie des hommes auxquels ils sont consacrés. L'inscription doit donc être laconique, claire et vraie dans tous ses points. Or, les plus savans antiquaires ne sont pas encore d'accord sur la signification des mots *sub ascia*, que l'on trouve sur les sépulchres des Romains, des Celtes, des Gaulois. Cet instrument étoit-il une doloire, une hache, une gâche, un marteau, une houe ou marre, ou un lieu couvert de l'ombrage des bois? C'est ce que l'on ne sait pas encore... (V. *la Religion des Gaulois, tom. 2, p. 236, in-4°...*) Pourquoi donc employer dans l'inscription

Digitized by Google

un mot pompeux et obscur, dont le sens et l'usage ne sont point déterminés?

Erasme a fait aussi l'épitaphe de son ami *Martens*. On la voyoit gravée sur une planche de cuivre près de sa tombe. Voici son sixain qui annonce avec élégance sa patrie, son art, son âge, ses talens, sa piété et le sceau de ses éditions, *l'ancre sacrée* :

Hic Theodoricus Jaceo prognatus Alosto;
Ars erat impressis scripta referre typis.
Fratribus, uxori, soboli, notisque superstes.
Octavam vegetus praeterii decadem.
Anchora sacra manet, gratae notissima pubi:
Christe, precor nunc sis anchora sacra mihi.

De l'ensemble de ces faits, de ces monumens, je conclus que *Maittaire*, *Meerman*, *Ghesquière*, etc. ne nous ont donné que des hypothèses sur *Martens* et sur sa priorité typographique dans la Belgique.

Digitized by Google

BRUXELLES.

Clercs ou Frères de la vie commune.

Fratres vitae communis.

Parmi les Israélites, on donnoit le nom de clerc, *clerus* (*kleros*, en grec, qui signifie partage, héritage), à ceux qui étoient consacrés au culte de Dieu d'une manière particulière. S^t. Augustin, dans le 4e. siècle, est le premier qui, de sa maison épiscopale, fit une communauté de *clercs*, c'est-à-dire, de sous-diacres, de diacres et de prêtres, qui desservoient son église. Ce mot s'entend également des lettrés, des laïques, comme des ecclésiastiques. Ceux-ci, dans les huit à neuf premiers siècles, avoient le notariat des églises : puis ils firent les fonctions de *notaires publics*, à cause de l'ignorance des séculiers. Le premier notaire que l'on trouve avoir pris la qualité de clerc dans les diplômes, date du 9e. siècle. Clerc dans le quinzième siècle signifioit scribe, copiste, enlumineur.

Gérard de Groot ou Gérard-le-Grand, *Gerardus magnus*, est l'instituteur des *frères de la vie commune* dont je parle. Né à

Digitized by Google

Deventer, capitale de l'Over-Yssel, en 1340, sa famille opulente prit le plus grand soin de son éducation. A l'âge de quinze ans il alla à Paris faire ses études de philosophie et de théologie. Trois ans après il passa à Cologne, où il se fit admirer par son savoir, qui lui fit donner le surnom de *grand*. Pourvu d'un canonicat d'Utrecht et d'un autre à Aix-la-Chapelle, il se distinguoit par sa science et son luxe. Un entretien qu'il eut à Utrecht avec un de ses anciens condisciples, prieur de la chartreuse d'Arnhem, le fit entièrement changer de vie. Il renonça aux pompes du siècle, à ses bénéfices; n'usa de son patrimoine que pour le nécessaire; se revêtit d'une robe grise et du cilice, et se retira pendant trois ans chez les chartreux de *Munikhuysen*, dans la Gueldre, où, appliqué à la prière, à la lecture, il exerça toutes les austérités d'une vie pénitente. Ce fut là qu'il prit l'ordre de diacre; puis il se livra au ministère de la prédication dans toute l'étendue du diocèse d'Utrecht, qui comprenoit alors les sept Provinces-unies actuelles. L'un des principaux fruits de ses prédications fut la conversion des concubinaires et d'une multitude de fidèles, qu'il rassembla en communauté dans sa maison paternelle, à Deventer, en leur fournissant tous les moyens de subsistance.

A l'exemple de s^t. Augustin, Gerard-le-Grand fit observer à ses prosélytes la vie

Digitized by Google

commune que les premiers chrétiens avoient pratiquée. *Florentius Radewinius* (Florent Radewyns), alors chanoine de s^t. Pierre à Utrecht, renonça à sa prébende, s'unit à Gérard, et fut le plus vertueux de ses premiers disciples. Ce prêtre érudit et pieux, fut quelques années après, à Deventer même, le maître et le préfet de *Thomas à Kempis*, auteur de l'imitation de Jesus-Christ.

Ces clercs, qui n'étoient liés par aucun vœu, pratiquoient dans toute la rigueur la vie des apôtres et des chrétiens de Jérusalem, qui n'avoient qu'un cœur, qu'une ame, et qui mettoient tous leurs biens en commun. Ils demeuroient ensemble, sous l'obéissance de l'ordinaire et de leurs supérieurs locaux. Ils ne mendioient point : ils vivoient du fruit de leurs travaux manuels : *laboramus operantes manibus nostris.* Il n'étoit pas permis à ces *cleros* de briguer la prêtrise ou des bénéfices. Les supérieurs les envoyoient à l'ordination, lorsqu'ils s'étoient rendu dignes du sacerdoce, et ils en envoyoient peu. Leur vêtement semblable à celui qu'avoit pris, par humilité, leur fondateur, lors de sa conversion, étoit une robe grise, fort simple, sous laquelle ils portoient continuellement le cilice. Un capuce noir leur tomboit par derrière jusqu'à la ceinture. Ils s'enveloppoient d'un manteau grossier, qui descendoit jusqu'aux talons, lorsqu'ils sortoient. Leurs cheveux étoient coupés en forme de

Digitized by Google

couronne, comme ceux des moines en général. (*Voyez la figure ci-jointe et l'Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, par Héliot, tom. II. p. 339, in-4°).

La manière de vivre de ces *clercs*, qui ne possédoient rien en propre, et qui déposoient dans une bourse générale le prix de leurs travaux manuels, sans aucune réserve particulière, les fit appeler par la suite *Frères de la vie commune*. Leur nombre se multiplia: la bonne odeur de leurs vertus se répandit au loin. Bientôt on en demanda des colonies en *Frise*, en *Hollande*, en *Gueldre*, en *Westphalie*, en *Saxe*, dans le *Brabant*, la *Flandre*, le *Cambresis*, etc.

L'institut de Gérard de Groot fut approuvé par le pape Grégoire XI, sous la règle de s^t. Augustin, en 1376. Ce même instituteur établit aussi une communauté de filles auxquelles il prescrivit la vie commune comme aux clercs. On en comptoit dans les Pays-Bas jusqu'à quatorze.

Le pape Eugène IV accorda l'an 1431, des privilèges aux maisons des *frères de la vie commune*, à *Deventer*, *Zwol*, etc.; et l'an 1439, à celles de *Munster*, *Wezel*, *Cologne*..... En 1444 et 1462, Pie II combla de faveurs tous les établissemens qu'ils avoient à *Doesburg*, *Groningue*, *Horne*, *Gouda*, *Nimègue*, *Utrecht*, *Bois-le-duc*, *Emmeric*, *Amersfort*, *Rostock*, etc.

Gérard-le-Grand, en instituant la com-

Frere de la Vie Commune.

Digitized by Google

Digitized by Google

nauté des *clercs*, avoit encore le dessein de les conduire à une plus haute perfection. La réputation de sainteté dont jouissoit *Jean de Ruysbroek*, prieur des chanoines réguliers du Val-Vert ou Groenendael, (*Viridis-Vallis*) dans la forêt de Soigne, près de Bruxelles, l'engagea, de même que *Jean Schel*, recteur de l'école de Zwol, à aller le voir en 1381. Il fut tellement édifié de la pauvreté et de la simplicité religieuse de ce monastère, du même ordre que celui de *s^t. Victor*, de *Paris*, qu'il prit la résolution d'en établir un semblable : mais la mort le prévint à l'âge de de quarante-quatre ans, le 20 août 1384.

Son successeur, Florent Radewyns, directeur de l'école de Deventer, exécuta l'entreprise que lui avoit expressément recommandée Gerard-le-Grand. *Windesheim*, près de *Zwol*, lui parut et à ses disciples, le lieu le plus favorable. Ils obtinrent les permissions nécessaires de Guillaume, duc de Gueldres, et de l'évêque d'Utrecht. Ils y jetèrent, l'an 1386, les fondemens de ce monastère d'où la *congrégation de Windesheim* a pris le nom. Six frères de la vie commune y firent vêture d'habit de chanoines réguliers, et y prononcèrent leurs vœux solemnels, selon la règle de s^t. Augustin.

En 1402, sept monastères reçurent, dans un chapitre général, les nouvelles constitutions dressées pour le gouvernement spirituel et temporel de Windesheim, qui fut reconnu

Digitized by Google

le chef de la congrégation... De la Gueldre, cette congrégation s'étendit rapidement dans la haute et la basse-Allemagne. Quinze monastères voulurent vivre dans un plus grand recueillement; obtinrent la permission du chapitre général de se réformer; embrassèrent une clôture perpétuelle, et s'y engagèrent par un quatrième vœu : entr'autres ceux du Val-Vert ou Groenendael; de Rouge-Val, (Rouge-Cloître) *Rubræ-Vallis*, dans la forêt de Soigne : de *s*t. *Martin*, de Louvain, et de *s*te. *Marie de Bethléem* près de la même ville : *de Fontaine*, près d'Arnhem; *de s*t. *Jean*, l'évangéliste, près d'Amsterdam, etc.

Comme les *clercs* de la vie commune, et les *chanoines réguliers* de la congrégation de Windesheim ont eu le même fondateur, à-peu-près à la même époque : comme ces deux corps ont toujours été unis par les liens de la confraternité et la pratique des mêmes vertus, souvent il est arrivé qu'on les a confondus. Mais, par la nature des vœux solemnels de religion, les *chanoines réguliers* sont essentiellement distincts des *clercs de la vie commune*. La calligraphie étoit commune aux uns et aux autres et formoit un des points principaux de leur institut. Après les heures de la prière, et les autres exercices de la congrégation, il leur étoit prescrit par la règle de transcrire l'écriture s*te*., les ouvrages des s*ts*. pères, des moralistes, des

des ascétiques, et de les collationner sur les anciens originaux. On les vendoit ensuite et on en déposoit le prix dans la bourse commune; pour servir à l'entretien des *clercs*. *Pretium laborum manuum suarum de singularium scripturis, septimanatim exactum, in bursam communem reponentes.* (Chron. Windesheim. page 6.)

Le P. Héribert Rosweyde dit positivement que *Thomas à Kempis*, élevé dans le collége des clercs, à *Deventer*, qui étoit regardé comme l'athénée de la Belgique vers 1394, sous la préfecture de *Florent Radewyns*, copioit des manuscrits anciens avec beaucoup d'habileté, et versoit le prix de son travail manuel dans la procure commune. *Dum in collegio fratrum clericorum versatur, quidquid calligraphiâ lucrari potuit (nam antiquarii manu valebat) omne id manupretium in commune subsidium conferebat...* (V. vie de Thom. à Kempis). Les ouvrages qui nous restent de sa main, ajoute-t-il, tels que la *Bible* entière, divisée en quatre tomes; un très-gros *Missel* et quelques opuscules *de s*t. *Bernard*, prouvent que Thomas à Kempis excelloit dans cet art. Meerman, dans la table VIIe. de son ouvrage, le confirme par l'annonce des sermons, des épitres, des traités de dévotion, que ce religieux a compilés, dictés et distingués par des chapitres et des titres, et qui ensuite ont été imprimés sur

Digitized by Google

son manuscrit. *Incipit tabula diversor. sermonum ac epistolarum devotorūq3 tractūum quos inter alia ad gloriam et honorem scē et individue trinitatis, glorioseq3 virginis marie dei genetricis compilavit dictavit titulisq3 ac capitulis distinxit devot9 ac religiosus vir frater Thomas a Kempis presbiter canonic9 regularis professus ac defunctus in monte sce Agnetis virginis ac martiris spē Zwollis diocesis trajectensis.*

J'ai vu à Louvain, chez Kuypers, un volume renfermant une partie de la Bible, manuscrite en 1434 par les mêmes frères du *Mont-s'-Jérôme*, près de Hattem, petite ville des Provinces-Unies, à deux lieues de *Zwol*. Le copiste y a mis son nom, avec la date de l'année et le nom du lieu... *Scriptus et finitus est liber iste in congregatione fratrum Montis sti Jheronimi ppe Hattem. Anno Domini m..ccoc. xxxiiij. xv. kalend. aprilis.*

Codice finito miserere Deus Godefrido.

La chronique de *Windesheim* dont Jean *Buschius* est l'éditeur : celle du monastère de *s^te^. Agnès*, près de Zwol, faite par *Thomas à Kempis*, publiée par *Rosweyde*, l'histoire de *Sept-Fontaines* et du *Bois-Seigneur-Isaac*, toutes de l'ordre des chanoines réguliers de s^t^. Augustin; et les monumens existans dans presque toutes les maisons religieuses du même ordre, et de celui de *s^t^. Benoît*, de *s^t^. Bernard*, de *s^t^. François*, etc. prouvent évidemment l'a-

Digitized by Google

sage de la calligraphie, établi de temps immémorial dans tous les monastères.

J'ai vu à l'abbaye de *Lobbes*, ordre de s^t. Benoît au pays de Liège, une bible sur parchemin de l'an 1084, en deux gros vol. in-f°. écrite par un religieux du même ordre, qui fut porté au concile de Trente. L'abbaye de Neuf-Moustier près de Huy, ordre des chan. régul. de s^t. Augustin, fondée par Pierre l'Hermite qui y est enterré, possède un 2e. volume d'une bible manuscrite que lui donna Alexandre, évêque de Liège, l'an 1130. J'ai vu de même, à l'abbaye d'Alne, au pays de Liège, une bible supérieurement écrite sur membrane, en quatre volumes in-f°. max. Elle avoit appartenue à Philippe, archidiacre de Liège, prieur de Clairvaux, ami de s^t. Bernard. Il l'avoit apportée avec lui à Alne en 1154. Cette bible a été écrite par les ordres de *Geraldus*, troisième abbé du monastère de *s^t. Sauveur de vertu*, diocèse de Châlons près de Troye. Or, cette bible avoit été manuscrite quinze à vingt ans auparavant; puisqu'il conste par le *Gallia Christiana*, que *Geraldus* est mort en 1140.

Les récolets du couvent de la Trinité à Louvain, avoient une bible manuscrite par un de leurs pères, sur parchemin, en trois grands volumes in-f°., dont les capitales sont en or et azur : le premier en 1237; le second en 1238; le troisième en 1239.

Digitized by Google

On trouve dans la chronique de Windesheim, page 126, que la *bible entière* très-bien écrite, en trois vol. coûtoit alors cent couronnes. *Totum corpus bibliae in tribus voluminibus optime conscriptum, centum coronarum in valore* : et qu'un missel fut vendu *vingt écus vieux. Prior de Windesem dedit eis bonum missale, quod post modum pro 20 antiquis scudatis vendiderunt.* Id. p. 158.

Des Roches, dans ses *Recherches sur l'imprimerie*, qui se trouvent dans le premier vol. des *Mémoires de l'académie de Bruxelles*, a tiré des termes de cette chronique une conséquence aussi fausse qu'injurieuse, en alléguant qu'ils étoient une preuve *que les moines faisoient un commerce des manuscrits qu'ils copioient :* tandis que, contre la vérité des faits, il a confondu ceux qui, par état, copioient afin de pourvoir à l'entretien de leur subsistance, avec ceux qui, étant fondés et rentés, copioient pour l'instruction, l'édification de leurs frères et l'usage des bibliothèques communes.

Les prêtres et les *frères de la vie commune* augmentèrent la célébrité de leur nom, de leurs vertus et de leurs talens, lorsque, vers le milieu du 15e. siècle, ils ouvrirent des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse. Comme ils avoient pris pour patrons de leurs écoles *s^t^. Grégoire* et *s^t^. Jérôme*, et que les maisons qu'ils habi-

Digitized by Google

toient en portoient presque toutes le nom, telles qu'à *Grammont*, à *Bois-le-Duc*, maison de s^t^. Grégoire; à *Gand*, maison de s^t^. Jérôme, etc. on appela aussi ces clercs les *frères de s^t^. Grégoire*, les *frères de s^t^. Jérôme*, ou Hiéronimites. Les petites écoles des Pays-Bas avoient l'usage de célébrer la fête de s^t^. Grégoire, leur patron, par une messe solemnelle qu'elles faisoient chanter tous les ans, en mars et en novembre.

Les chroniques et les annales du Brabant attestent que le magistrat de Bruxelles fit venir, vers 1460, de l'Over-Yssel, une colonie de ces *frères de la vie commune*, pour leur confier l'instruction publique. Il leur donna pour demeure et pour collège la *maison de Nazareth*, près de *s^t^. Géry* (aujourd'hui couvent des Riches-Claires), Philippe *Van-den-Heetvelden*, *Miles* (chevalier), dont la famille patricienne brille dans les *fastes consulaires de la ville de Bruxelles*, depuis 1422 jusqu'après 1474, fut le principal bienfaiteur de cet établissement. Cette maison, avantageusement située sur la rivière de *Senne*, portoit le nom de l'annonciation de la vierge, vulgairement *Nazareth*. Les *frères de la vie commune* n'y avoient pour célébrer l'office divin qu'une chapelle domestique et un autel portatif. *Honofrius* ou *Onufrius* de s^te^. Croix, évêque de Tricarico, dans le royaume de

Digitized by Google

Naples, légat du s^t. siège, dans les contrées de l'Allemagne et des Gaules, et particulièrement dans les diocèses de Cologne, Trèves, Liége, Tournay, Utrecht, résident alors à Bruxelles, diocèse de Cambray, avec les pleins-pouvoirs de *légat-à-latere*, leur remit une bulle, en date du 10 janvier 1469, l'an 5 du pontificat de Paul II, indiction II, par laquelle le pape donne aux *frères de la vie commune* de Bruxelles, les mêmes privilèges accordés à ceux des maisons de *Bois-le-Duc*, d'*Amersfort*, de *Gand*, de *Grammont*, etc., d'ériger leur chapelle en église collégiale, avec cloches, cloîtres, sacristie, et autres édifices nécessaires, *cum campanis, campanilibus, claustris et aliis necessariis officinis.*

J'ai vu chez Kuypers, à Louvain, un missel, *Secundum consuetudinem Gallicorum*, imprimé le 31 mai 1480, par Henri Alding, à Messine, en Sicile, sous le pontificat de Sixte IV, et sous le règne de Ferdinand V, roi de Castille et d'Arragon. C'est un chef-d'œuvre de typographie, par la netteté des caractères, la blancheur et la force du papier, la largeur des marges, etc. Il est in-f°., de 133 feuillets. Ce missel a appartenu aux frères de la vie commune de la maison de Nazareth, à Bruxelles, comme il conste par la note manuscrite placée au-dessus du calendrier et de la messe du 1er. dimanche de l'avent. *Liber domûs Dei*

Digitized by Google

dicte Nazareth in Bruxella. Ces frères l'avoient reçu en présent de *Judocus Kampaert*, pour l'usage du prêtre célébrant tous les samedis à l'autel des martyrs *Sébastien* et *Adrien*, selon la fondation de *Kampaert.* Une note écrite sur un morceau de parchemin collé à ce missel, l'annonce en ces termes : *Liber iste pertinet ad fratres domus annunciationis beate Marie, vulgariter dicte Nazareth in Bruxella ex donatione Judoci Kampaert, et ad usum verò celebrantis ad altare storum martyrum Sebastiani et Adriani diebus sabbati ex fundatione prescripti Judoci Kampaert.*

Les frères de la vie commune de Bruxelles vécurent pendant plus d'un siècle en collège, observant la règle et la vie commune, ordonnée de tout temps par les canons des conciles a tous les *clercs*, à tous les chanoines des cathédrales, des collégiales, et à tous les chanoines réguliers, qui n'ont reçu cette dénomination que de leur vie régulière; et qui, dans l'origine, ne portoient d'autre nom que celui de *frères.* La bulle de Paul II aux *frères de la vie commune* de Bruxelles, est très-expresse sur ce point. (Voyez *Miraei opera diplomatica*, tom. IV, pag 442.) Cette congrégation de *frères* n'existe plus depuis long-temps. La plupart de leurs maisons furent ruinées par les protestans de Hollande et d'Allemagne, dans les guerres de

Digitized by Google

du 16e. siècle : quelques-unes ont passées à d'autres corporations religieuses.

Je ne sais par quelle fatalité la maison de Bruxelles fut convertie en séminaire ou école publique, même sans avoir entendu les *frères*, qui en avoient fait la gloire et l'ornement. L'acte de mutation du 17 mars 1569, *stilo scribendi tunc Mechliniensi*, rapporté par *Miræus*, tome IV, pag. 444, est trop intéressant et répand trop de jour sur la maison de *Nazareth*, pour n'être point ici analysé.

» Le 17 mars 1569, comparurent dans le temple de la maison des *frères de Nazareth*, de cette ville de Bruxelles, *Maximilien Morillon*, archidiacre de l'église de Malines, grand-vicaire du cardinal de Granvelle ; *Ghislain de-Vroede*, curé de N. D. de la Chapelle ; *Denis Sgroote*, docteur en droit, assesseur de l'official, conseiller du cardinal ; *Henri Blyleven*, de la part du chapitre de ste. Gudule ; les députés de la part du magistrat de Bruxelles, nobles et prudes *Charles Van-den-Timpel*, chevalier de la toison-d'or ; *Jean De Dongelberghe* ; *Jacques Taye*, seigneur de Goyke, *Guillaume Buslyden*, tous échevins ; et *Jean Boischot*, pensionnaire de la même ville, lesquels, après avoir entendu la messe du st. Esprit, et après lecture faite des motifs qui ont engagé les pères du concile de Trente à établir dans chaque métropole, et

Digitized by Google

et dans d'autres églises inférieures, un séminaire ou école, pour y élever et faire instruire dans la discipline et les fonctions éclésiastiques un certain nombre d'enfans, proportionné aux facultés et à l'étendue des diocèses, etc.

» Après avoir ouï le seigneur cardinal de Malines, chargé par les conciles du soin de ces sortes d'établissemens, lequel a considéré qu'il n'y a point de lieu plus convenable, plus commode que la *maison de Nazareth des frères de la vie commune*, située presque au milieu de la ville, près des eaux de la *Senne*, et du temple de s^t. Géry; vu sur-tout que cette maison, dès sa première institution, a été destinée pour élever et instruire la jeunese, etc. *attento praesertim quod eadem domus a primaeva sui erectione et institutione ad juventutem instruendam et docendam fuerit destinata*, etc.

» Nous, du consentement du chapitre de s^te. Gudule et du magistrat de la ville de Bruxelles, avons trouvé bon de convertir à l'usage et à l'utilité du séminaire, tous les biens-meubles, immeubles, héritages, dépendances, possessions réelles et actuelles *des frères de la vie commune*, sans toutefois préjudicier à ceux qui sont dans cette maison, mais au contraire pourvoir convenablement à leurs besoins et à leur alimentation. *Non intendens tamen propterea iis qui nunc actu in domo erant prae-*

Digitized by Google

judicare; sed eorum rationem habere et necessitatibus convenienter subvenire, etc.

» Ainsi fait et passé dans la maison des *frères de la vie commune*, en présence de *Jean Raetshoven*, prêtre, doyen de la *chrétienté* de Bruxelles; et de *Gérard de Pauw*, receveur des émolumens de la cour de Malines ».

Les *frères de la maison de Nazareth* furent donc supprimés et réduits à une pension alimentaire.

Dans les guerres de religion, l'école et le séminaire de la maison de Nazareth furent destinés à l'éducation et à l'entretien de cent pauvres garçons calvinistes, en vertu d'un arrêt du conseil de guerre des rebelles, tenu à Bruxelles le 15 novembre 1580. On y plaça un régent et six professeurs, salariés de la caisse des biens ecclésiastiques confisqués.

En 1585 le collège de Nazareth fut rendu aux catholiques romains, et rétabli sur le même pied où il avoit été avant les troubles, en vertu de deux capitulations, signées le 10 mars de la même année, au camp de *Bevern*, dans le pays de Waes, en Flandre.

Les Urbanistes ou Riches-Claires, dont le monastère, existant depuis 1345, hors de la porte de Halle, avoit été détruit par les hérétiques, obtinrent pour leur demeure, en 1588, cette même maison de *Nazareth*, qu'elles occupoient et qui porte leur nom.

Digitized by Google

Première imprimerie établie à Bruxelles.

L'éducation publique et la copie des manuscrits étant deux points principaux de l'institut des *frères de la vie commune*, l'art typographique leur étoit de la plus grande utilité pour multiplier leurs connoissances, et leur rendre un temps précieux qu'une ennuyeuse calligraphie absorboit. On voyoit aux *Célestins* de Paris un exemplaire des canons de Gratien, manuscrit : celui qui l'a copié, marque qu'il a été vingt-un mois à le faire. D'après cet aveu, il faudroit mil-sept-cent-cinquante ans à trois hommes pour fournir trois mille exemplaires ; au lieu que par le moyen de l'imprimerie, ils peuvent être achevés en moins d'un an par le même nombre d'hommes. C'est aussi ce que dit Jean-Ant. *Campanus* dans ce vers mis au bas des éditions d'Udalricus Gallus, de 1470 :

Imprimit ille die, quantum non scribitur anno.

Il est probable que les *frères de la vie commune*, de Bruxelles, auront appris tout le mécanisme de la typographie à l'université de Louvain, chez *Jean de Westphalie ;* ou plutôt à Cologne, où ils avoient une maison de leurs frères.

Ceux du Val-s^te.-Marie, dans le Ringkau, diocèse de Maïence, imprimoient en mars 1474, le psautier et le bréviaire, selon l'usage de ce diocèse, avec la souscription :

Digitized by Google

ou deux livres. Le premier livre contient seize rubriques, et chaque rubrique est partagée en vingt, trente et trente-cinq questions. Ces rubriques traitent des sept péchés capitaux; des dix commandemens; des conseils évangéliques; des pêchés contre le s^t. Esprit, etc. Le second livre renferme les rubriques sur la *censure ecclésiastique*; sur les différentes *excommunications* portées dans les *décrétales*, les *clémentines*, les *extravagantes*; sur les *suspenses*, *l'interdit*, *l'irrégularité*, *etc.* enfin sur *l'absolution*.

Ce gros volume in-f°. est près de huit-cents pages : le papier en est épais et gris. Il est exécuté sur deux colonnes, de cinquante lignes chacune, dans les pages qui sont pleines. Le titre est au *recto* et au *verso* de chaque feuillet : les citations sont très-multipliées dans les marges : les lettres initiales des rubriques sont en filigrammes rouges, bleus et blancs : les capitales de chaque phrase sont distinguées par un trait rouge au pinceau : les points et les deux points en étoile. On n'y trouve ni chiffres, ni réclames, ni signatures. Le caractère est un gothique-cursif, assez menu, diffus par les abréviations et la conjonction des lettres, qui le rendent d'une lecture difficile. Il a été tracé et gravé sur l'original même de l'auteur, avec la plus grande précision. Car il n'est point de doute que les graveurs et les fondeurs de caractères ne conformoient alors leurs types

Digitized by Google

sur les lettres des manuscrits autographes des auteurs qu'ils vouloient imprimer. Les anciens imprimeurs l'annonçoient dans presque toutes les éditions qu'ils donnoient. Les *frères de la vie commune* ont souscrit cette vérité, avec le nom de la ville de Bruxelles et la date du 27 mai 1476, au *verso* de la vingt-deuxième page de leur *Gnotosolitos*, en ces termes : *Presens hoc speculum conscientiæ, quod gnotosolitos dicitur, humilem sui et dei consequenter docens cognitionem..... magna et exacta diligentia non solum ex originali ipsius autoris manu exarato effigiatum verum etiam ex autoribus quam plurimis... arte impressoria multiplicatum et quantum humana suffecit industria satis solerter elaboratum. Bruxelle oppido Brabancie est finitum feliciter anno dni 1476. 27 mēs. may.* Au-dessous de cette souscription, on trouve seize vers, dont les derniers répètent la même date :

Virginis a partu dum fluxissent simul annī
Mille quadringenti septuagintaque sex.

Or, le format et la grosseur de ce volume font conjecturer qu'il a fallu plus de cinq mois, sur-tout l'hiver, pour l'achever, et qu'il a été commencé en 1475. J'en ai vu un exemplaire bien conditionné chez *Ermens*, et à la bibliothèque nationale ; les *récolets* de Louvain en avoient un autre, qui est

Digitized by Google

maintenant à la bibliothèque de Bruxelles.

Le second livre imprimé à Bruxelles, avec le nom de la ville et la date, quoique sans nom de typographe, est : *Sporta fragmentorum magistri Egidii Carlerii, decani ecclesiae Cameracensis : impressa in oppido Bruxellensi ducatus Brabantiae. Anno domini M. CCCC. LXXVIII.* J'en ai vu un exemplaire à Malines, chez *de Servais*. Il s'en est vendu deux à Bruxelles, en avril 1792, tirés des bibliothèques des couvens supprimés. Cet ouvrage et les deux suivans se trouvent toujours reliés ensemble.

Gilles Charlier, savant docteur de Sorbonne, né à Cambrai, élu doyen de la cathédrale de cette ville en 1431, se distingua au concile de Bâle en 1433, et mourut doyen de la faculté de théologie de Paris en 1472. On a de lui divers ouvrages sur les cas de conscience. *Sporta et sportula fragmentorum*, en forment deux vol. in-f°.

Le troisième livre imprimé à Bruxelles porte cette souscription : *Explicit sportula fragmentorum magistri Egidij Carlerij decani ecclesie Cameracēn. Impressa in oppido Bruxellensi ducatus Brabātiē Anno Domini M. C C C C. L X X I X.* J'ai vu cette édition chez *Ermens*. L'ouvrage de Charlier est un recueil de réponses à certaines questions théologiques, faites à l'instance de l'inquisiteur de la foi, et à celles des professeurs les plus célèbres en

en théologie de ce temps-là, tels que *Henri de Pomerio*, religieux à *Sept-Fontaines*; Egid. *Barlaren*, religieux *à Groenendael*; de l'évêque d'Arras; de quelques prélats, etc. et d'autres réponses à certaines propositions téméraires, suspectées d'hérésie. Dans le même volume on trouve un écrit de *Jean de Ecoute*, ou plutôt de *Eechaute*, professeur en théologie, trésorier de l'église de s^t. Pierre à Lille, qu'il dédie à son très-docte et très-honoré maître Egid. *Carlier*, doyen et chanoine de l'église de Cambrai. C'est une réfutation de l'opinion de ceux qui soutiennent « que s^t. Jean l'Évangéliste est devenu » fils naturel de la vierge, par la transubs- » tantiation du corps de Jean au corps du » Christ, en vertu des paroles adressées par » le Christ sur la croix, à sa glorieuse mère » vierge Marie, en disant de Jean : femme ! » voilà votre fils ! »

Ces deux éditions sont à longues lignes, de trente-huit à quarante sur chaque page in-f°. Le premier ouvrage est de cent-trente-cinq feuillets; le second de vingt-quatre. Les lettres initiales sont en rouge et bleu : les points en étoile : les *comma* en ligne oblique : les caractères cursifs, gothiques, serrés et diffus; le texte fort abrévié : titre : *Scriptū domini Johis de Ecōte sācte theologie profess: thesaūr: eccle s^ae. Petri insul. contra dicentes sactum Johēm evangelistam factum fuisse filium virginis verum et na-*

Digitized by Google

turalem per transubstantiationem corporis johannis in corpus christi vi verborum a christo in cruce pendente directorum matri sue glōse marie virgini de ipso Jōhe, mulier ecce filius tuus, etc.

J'ai vu chez les frères Gasparoli un commentaire de Pierre Balbi, évêque de Tropea, ou Torpia, ville du royaume de Naples, dans la Calabre, sur les vingt-une homélies du docteur Jean Chrisostome, traduites du grec en latin. C'est un in-4°. parvo, à longues lignes, de vingt-sept dans les pages entières; avec point et les deux points en étoile; les virgules en lignes obliques; sans chiffres, sans réclames, mais avec la date de IXAQ (1479) à la fin. Les caractères et la forme entière de l'édition sont incontestablement des frères de la vie commune. Titre : *Incipit epistolaris petri Balbi episcopi torpieij ad pontificē maximū pīū secudū in librū viginti unius omeliarū reverēdi patris et eximij doctoris beati johannis crisostomi presulis cōstantinopolitani è greco in latinū translatarū linguagiū* : sans souscription.

Le quatrième livre imprimé à Bruxelles, avec date, est : *Joan. de s^to. Laurentio postillae evangeliorum dominicalium totius anni et aliquorum festorum*, in-f°. avec cette souscription : *Explicit insigne opus postillarū per reverendum magistrum Johannem de sancto Laurentio, supp evangelijs dnica-*

Digitized by Google

lib⁹ utillissime compositā. in inclita Bruxellesium ducatus Brabantie civitate summa cum industria impressum, ac anno domini M°. CCCC°. LXXX°. sub quarta die nonarum octobrium festo beati Francisci feliciter terminatum.

J'ai vu plusieurs exemplaires de cette édition du 4 octobre 1480, chez *Ermens*, *De Servais*, *Gasparoli*. Cet in-f°. de cent-quatre-vingt-dix-sept feuillets, est exécuté en deux colonnes, sur un papier fort et beau. Les lettres initiales sont de diverses couleurs; la ponctuation comme dans les éditions précédentes : le caractère grêle et abrévié.

Le cinquième livre imprimé à Bruxelles avec date, est : *Beati Bernardi abbatis sermones*, avec cette souscription : *Expliciunt sermones beati bernardi clarevallensis abbatis utriusque partis tam de tempore quam de sanctis. Impressi ac completi Bruxell: insigni oppido ducatus Brabancie. Anno Domini M°. CCCC°. Octuagesimo primo alme penthecostes in profesto....* C'est un in-f°. imprimé sur deux colonnes, de quarante lignes chacune; sans chiffres, sans signatures, sans réclames, et dans la même forme que les précédens... *Santander* en a un exemplaire.

Le sixième livre imprimé avec la date de 1481, est selon La Vallière, n°. 518. *Sancti Bernardi primi Clare-Vallensis abbatis*

Digitized by Google

epistole. Bruxellis, tertio idus aprilis 1481, in-f°... Je ne l'ai point vu : la bibliothèque du *collège de Navarre* à Paris, en possédoit un exemplaire ; et d'après le témoignage de *Visser*, il s'en trouve un autre à la bibliothèque publique à Utrecht.

Le septième livre imprimé à Bruxelles, est *Legende sanctorum Henrici imperatoris et Kunegundis imperatriois virginum et conjugum*, in-4°., à longues lignes, de vingt-sept dans les pages entières, point et deux points en étoile, parenthèse, et signatures, dont la dernière est *k v*... Les caractères sont d'un gothique-cursif : les lettres sont liées tantôt avec celle qui la précède, tantôt avec celle qui la suit ; la virgule est en ligne oblique : l'édition est chargée d'abréviations.

Au *verso* du premier feuillet est une gravure en bois, qui représente *Henri* et *Cunégonde*, à côté d'un petit autel, sur lequel est placé l'enfant Jesus, qui tient une couronne de chaque main, qu'il pose sur la tête de l'un et de l'autre. Au *recto* du dernier feuillet on voit une aigle éployée, portant sur sa tête la couronne impériale, et tenant dans ses serres l'écusson de Henri : ces deux gravures sur bois sont assez bien exécutées. Au bas de chacune il y a des vers latins et flamands qui ne sont pas dignes d'être cités.

L'ouvrage commence par deux prologues sur les légendes du saint et de la sainte. Celle-ci est une compilation des autres chro-

Digitized by Google

niques, éparses en divers lieux, découvertes par l'auteur, notamment à Bruxelles. Suit la vie de Henri : *Incipit vita sti Henrici xp̄ianissimi imp̄atoris et ꝯfessoris.* Dans le premier chapitre on trouve l'arbre généalogique de Henri II, dont la tige est Otton duc de Saxe, très-bien exécuté. Cette légende est remplie de faits historiques assez intéressans : elle est partagée en quatorze chapitres : la vie de Cunégonde suit celle de Henri, divisée en six.

Les leçons et l'office de la messe, propres à Henri et à Cunégonde, pour le jour de leur fête, sont placées à la fin des légendes et font partie du livre. Souscription : *Ad laudem et gloriam om̄potētis dei. gl'ose virginis marie. et omnium sc̄oꝝ finiunt feliciter legende scorꝝ Henrici ip̄atoris et Kunegundis ip̄atricis virginum et c̄oiugum summa cum diligentia impresse in famosa civitate Bruxellen: p̄ frēs c̄ois vite in Nazareth. Anno dn̄i m. cc oc. lxxxiiij.* Édition très-soignée : lettres initiales rubriquées : très-rare, très-recherchée à raison de la souscription par les frères de la vie commune, que l'on ne rencontre point dans les autres éditions qu'ils ont données. Je n'en ai vu qu'un exemplaire chez M. H. V. D. B. Il s'en est vendu un autre en 1792 à Bruxelles. (Voyez le 4e. catalogue d'Ermens, n°. 2387).

Il s'en est trouvé un exemplaire à Bruxelles dans le second catalogue des couvens sup-

Digitized by Google

primés, vendu le 13 mars 1786, avec la date de 1474. Mais cette date est une erreur du copiste, ou de l'imprimeur (Voyez ce 2e. catalogue, page 78).

De Cheratte, tréfoncier de Liége, possédoit un petit in-12, d'un pouce d'épaisseur, qui est la partie d'hiver du véritable ordinaire de l'église de s^t^. Lambert de Liége, imprimée avec soin, à Bruxelles, ville célèbre du duché de Brabant, et achevée dès le commencement de l'année 1487. Ce livret est sans titre, et sans nom d'imprimeur: mais la nature de la souscription, sa forme modeste et identique à celles que nous avons rapportées ci-dessus, indiquent que cet ouvrage est sorti des presses des *frères de la vie commune de Bruxelles*. D'ailleurs nous ne connoissons, à cette époque, d'autres imprimeurs qu'eux. On trouve ce livret dans le catalogue de *Cheratte* (*Liturgies*, n°. 114), dirigé par le savant *Paquot*, sous le titre: *Pars hiemalis veri ordinarii ecclesie Leodiensis sancti Lamberti. Que satis magna cum diligentia in solempni civitate Bruxellensi ducatus Brabantie feliciter est impressa an. incarnationis dni m. cccc. lxxxvii. jam incipiente....* Il est probable qu'ils auront imprimé les trois autres parties de ce bréviaire, qu'on ne retrouve plus.

Digitized by Google

Éditions attribuées aux frères de la vie commune.

Si les *frères de la vie commune*, de Bruxelles, n'avoient employé qu'une même forme de caractères, et une même qualité de papier, il seroit facile de juger leurs éditions, quoique anonymes, par la confrontation. Mais, comme il est absurde de ne leur supposer qu'un seul *caractère* et un seul papier; il ne l'est pas moins de décider, sur la ressemblance des types et l'identité de papier, que tel ou tel livre, sans souscription, est sorti de leurs presses. Plusieurs fois j'ai rapproché les unes des autres les éditions du *Gnotosolitos*, de *Sportula fragmentorum*, des *Postillae evangeliorum*, afin de mieux les comparer et les juger. J'ai remarqué chaque fois une telle différence dans l'œil du caractère particulier de chaque édition, et dans l'espèce du papier, que, sans la certitude de la souscription, je les aurois jugées de différens imprimeurs. Il n'est personne qui ne puisse vérifier cette observation. Je me bornerai donc à indiquer les imprimés, dont les caractères sont les plus approximatifs de ceux qui sont décidément avoués appartenir aux *frères de la vie commune*.

Petri de Aillyaco commentarius in IV libros sententiarum, in-f°. sur deux colonnes, de trente-neuf lignes chacune, dans les

Digitized by Google

pages entières : les points en étoile; les *commd* en ligne oblique, sans chiffres, sans réclames, sans titre bien distinct, avec les signatures a ij, a iij, etc. L'œil du caractère ressemble assez à celui du *Gnotosolitos*, et plus encore à celui des *Postillae evangeliorum*; mais le papier en est beaucoup plus blanc et plus fin. *Ermens* en a un exemplaire, qui, en 1484, appartenoit aux *croisiers* de Namur : *Santander* un autre.

Ce Pierre d'Ailly, *Petrus de Aillyaco*, étoit de Compiègne, docteur de Sorbonne, chancelier de l'université de Paris, confesseur, aumonier de Charles VI, évêque de Cambrai, cardinal en 1411, un des fondateurs du collège de Navarre à Paris; appelé de son temps, le *marteau des hérétiques*; homme éloquent et profond, très-célèbre dans les écoles de son siècle, comme l'annonce le prologue de cet ouvrage : *Incipit prologus super lecturam sententiarum reverendissimi in Christo patris et domini magistri Petri de Aillyaco in sacra pagina professoris fama super æthera noti, nec non cardinalis quondam cameracensis meritissimi.* Il mourut à Avignon en 1419, en revenant du concile de Constance.

J'ai vu chez les frères Gasparoli le livre des épitres de Pierre de Blois sur la discipline et les règles ecclésiastiques. On sait que cet auteur, appelé *de Blois*, du lieu de sa naissance, après avoir étudié à Paris et à Bologne,

Digitized by Google

logne, fut précepteur, puis secrétaire de Guillaume II, roi de Sicile. Il fut mandé en Angleterre par Henri II, plantagénet, et obtint l'archidiaconé de Bath, dans le Somersetshire. Il fut aussi chancelier de Richard, archevêque de Cantorberi : il mourut en Angleterre l'an 1200. On a de lui cent-quatre-vingt-trois épitres, imprimées par les *frères de la vie commune*, in-f°., sur deux colonnes, avec point et les deux points en étoile ; les virgules, les traits-d'union en ligne oblique, sans signatures, sans chiffres, sans réclames, sans souscription. La première lettre adressée au roi d'Angleterre sert de prologue. Titre : *Incipiunt epistole magistri Petri Blesensis bathoniensis archidyaconi quarum prima vicem p̄rlogi continet ad regem Anglie.*

Les mêmes amateurs et *Douglas* ont aussi deux éditions de ces mêmes *frères*, exécutées en lettres gothiques, in-f°., en deux colonnes, avec la même ortographe que ci-dessus, et les mêmes types. Il n'y a de différence que dans les lettres *s* et *f* qui sont carrées, au lieu que dans presque toutes les autres éditions elles sont crochues par le haut et aiguës par le bas. Titre du premier ouvrage : *Legenda sancti Silvestris pape ab Eusebio Cesariensi palestine greco sermone conpilata.* A la fin : *Explicit legenda sc̄i Silvestris p̄pe....*

Titre du second ouvrage : *Incipit prologus*

Digitized by Google

In libro sci Athanasij habito contra hereticos Sabellium, Fotinum et Arrium. A la fin : *Explicit liber tertio sancti Athanasij de fide catholica.* C'est la défense du dogme de la trinité et de l'incarnation contre les hérésies de Sabellius et d'Arius, chef des Ariens.

Vu chez Ermens, *Collationes sanctorum patrum quas scribit Johannes Cassianus*, in-f°. sur deux colonnes, de trente-huit lignes chacune, dans les pages entières ; sans chiffres, sans réclames, sans signatures : les points et les deux points en étoile ; sans comma ; les lettres initiales rouges, au pinceau : l'œil du caractère est plus gros et plus usé que celui du *Gnotosolitos*. Il ressemble plus particulièrement à celui des *Postillae de s°. Laurentio*, etc. Cet ouvrage ascétique renferme les *vingt-quatre conférences des pères du désert*, que Jean *Cassien*, solitaire de la Thébaïde, a composées au commencement du 5°. siècle.

Les dix premières conférences ou collations sont dédiées à *Léonce*, évêque de Fréjus, et à *Helladius*, supérieur d'un monastère établi en Provence : les sept suivantes à *Honorat* et à *Eucher* : les dernières à *Jovinien*, *Minerine*, *Léonce* et *Théodore*, comme l'annonce le prologue... On croit communément que la première édition de ces collations est celle de Bâle de 1485 : mais j'en doute.

Casus breves super totum corpus legum

Digitized by Google

per magistrum Johan. de Turnout, in-f°, à longues lignes, sur beau papier : sans chiffres, sans signatures, sans réclames : les points en étoile ; les virgules en ligne oblique : caractères conformes à ceux des *Postillæ evangeliorum*, *etc.* L'exemplaire que j'ai vu chez *Ermens* venoit du monastère de *Rouge-Cloître*, dans la forêt de Soigne. On remarque que les *frères de la vie commune* s'attachoient à imprimer les ouvrages des savans, avec lesquels ils étoient le plus liés ; et que les monastères voisins recueilloient avec soin leurs éditions... Cet ouvrage est un abrégé des cas de tous les livres des *digestes*, mis en ordre par Jean de *Turnhout*, appelé aussi Jean *Noyens* ou *Nouts*, maître-ès-arts, licencié en droit et professeur aux *institutes* à l'université de Louvain ; revu, corrigé, augmenté des leçons de différens autres professeurs en droit.

Valère-André, Foppens, Paquot avancent que cette édition a été faite en Allemagne : ils se trompent. Seemiller dit qu'il est plus naturel de croire qu'elle a été exécutée à Louvain, puisque l'auteur y professoit. Je suis de son avis sur sa présomption ; mais il se trompe sur le lieu de l'impression. L'édition appartient incontestablement aux *frères de la vie commune* de Bruxelles. Pour s'en convaincre, il suffira de rapprocher et de comparer leurs caractères. Il est même probable que cet ouvrage a été imprimé entre 1481

Digitized by Google

et 1482, puisque Noyens n'est devenu professeur à Louvain qu'en décembre 1480, et docteur en droit, en 1482. Dans l'intitulé de son livre il se dit maître-ès-arts, licencié en droit et professeur ordinaire aux institutes : or, si à l'époque de l'impression de ses *cas*, il eût été docteur, il n'auroit pas omis cette qualité. (Voyez *fasti academici*).

Outre les sermons de s^t. Bernard de 1481, et le commentaire de *Pierre d'Ailly* sur les quatre livres des sentences, que possède *Santander*, il a encore les éditions suivantes que nous jugeons être des *frères de la vie commune*, par la comparaison que nous avons faite de leurs caractères. *B. Gregorij pape omeliae in Ezechielem.* Il commence par *Epistola beati Gregorij pape de expositione Ezechielis ad Marianum episcopum*; et finit par *Explicunt omelie Gregorij pape in Ezechielem prophetam. Deo gracias amen.* Ces homélies sont imprimées in-f^o. sur beau papier, en deux colonnes de trente-huit lignes chacune dans les pages entières; sans chiffres, sans réclames, sans signatures, et sans titre au haut des feuillets. Les frères *Gasparoli* en ont un exemplaire.

B. Bonaventure stimulus amoris seu itinerarium mentis in Deum. Cet ouvrage ascétique est un in-4°., exécuté à longues lignes, au nombre de vingt-sept dans les pages entières, avec signatures, mais sans

Digitized by Google

chiffres et sans réclames. Ermens en possède un exemplaire. J'ai vu le même ouvrage à la bibliot. nation. : titre : *Incipit liber qui dicitur stimulus amoris quem composuit dñus frater Bonaventura de ordine fratrum minorum.* A la fin : *Explicit itinerarium Bonaventure mentis in Deum* : mêmes caractères et mêmes abréviatures que le *Gnotosolitos*, divisé en trois parties ou *gradus*, chaque partie en seize, dix-sept et vingt chapitres.

Joannis Salesberiensis, carnotensis episcopi, de nugis curialium et vestigiis philosophorum opus praeclarum. Cette édition in-f°. est faite sur deux colonnes, de quarante lignes chacune, sans chiffres, sans signatures, sans réclames. La souscription : *finit opus preclarum de nugis curialium et vestigiis philosophorum cujus Johannes Salesberiensis actor fuit...* Les frères *Gasparoli* en ont un exemplaire.

Ce traité des *vanités ou des sottises de la cour*, traduit en français par Mezeray, a été composé en latin, dans le 12e. siècle, par *Jean de Salesberi* ou *Sarisberi*, *Salisburi*, Anglois de nation, élevé en France, élu évêque de Chartres, où il est mort vers l'an 1182. C'étoit un des plus beaux génies de son siècle, il étoit l'ami de *Thomas Becquet*, chancelier d'Angleterre, archevêque de Cantorberi, qui fut assassiné dans son église l'an 1170. La relation de la vie

Digitized by Google

et du martyre de *Thomas Becquet*, composée par Jean Salesberi, se trouve manuscrite à la fin de l'exemplaire de *Santander*.

Ce même bibliographe possède *Summa collacionum ad omne genus hominum* : in-f°. imprimé sur deux colonnes, de quarante lignes chacune dans les pages pleines, sans chiffres, réclames, signatures ; avec les titres au haut des pages. Souscription : *Finitum est hoc opus. Anno Domini. 1. 4. 72. Die 17 mensis julij.* Cheratte, à Liège, en possédoit un exemplaire semblable (Voyez son catalogue N°. 380). La Vallière en avoit un autre (Voyez son catalogue N°. 542). Cet ouvrage politico-morale est divisé en sept parties, et chaque partie en plusieurs distinctions : l'auteur est anonyme... Santander, dans son catalogue N°. 1501, présume que cette édition appartient aux *frères de la vie commune* de Bruxelles, à raison de la ressemblance des caractères. Sa conjecture est encore appuyée sur un feuillet de vélin, placé à la tête de son exemplaire, où on lit une note manuscrite, en lettres gothiques, d'*Antoine Estournel*, chanoine de Liège, qui marque l'avoir acheté à Bruxelles en 1473. *Hunc libellum ego Anthonius Estournel emi Bruxelle. anno xpi m. iiijc. lxxiij.* Une autre main contemporaine a écrit plus bas que ce livre appartient aux *frères réguliers de la maison de s^t. Léonard*, près de Liège, et qu'il leur

Digitized by Google

a été donné par vénérable homme *Antoine Estournel.*

Mais toutes ces présomptions ne font pas preuve : d'autres considérations les renversent. 1°. Les caractères des frères de la vie commune ont une si grande ressemblance avec ceux de *Ther-Hoernen*, qui imprimoit à Cologne en 1471, et sur-tout avec ceux de la préface de son *Fasciculus temporum*, que l'on croiroit qu'ils les ont tirés de sa fonderie. 2°. Avec ceux de Heynricus Heynrici, imprimeur à Leyde en 1484, du *Tractatus B. Thome de Aquino de humanitate Christi*, dont Ermens a un exemplaire. 3°. L'acquisition de *Summa collacionum*, faite à Bruxelles, prouve (et rien de plus) que dans cette ville florissante et célèbre par la cour éclatante de *Philippe-le-Bon*; de *Charles-le-Hardi*; de *Marie de Bourgogne* et de *Maximilien*, il y avoit des communautés ou *métiers* de *librairiers*, d'écrivains, d'imprimeurs, de relieurs, de faiseurs d'images, comme à Anvers en 1442, à Bruges en 1445, etc. J'opine donc, avec Van Praet et de Bure, que cette édition a été exécutée à Cologne par Ther Hoernen.

Quant aux *circum* ou *circa annum*, que la plupart des bibliographes se plaisent à mettre aux éditions sans date, rien de plus arbitraire et de plus futile... Pour donner les à-peu-près de l'époque de l'édition d'un livre quelconque, qui n'a pas de date, il faut des

Digitized by Google

raisons déterminantes, des inductions tirées soit de la nature et de l'histoire de l'ouvrage; soit de l'âge de son auteur, de son imprimeur, de son possesseur, etc. Je vois, par exemple, dans l'édition sans date de *Petri de Aillyaco. in IV lib. sentent.* (page 360), que les religieux de s^te^. Croix, à Namur, en possédoient un exemplaire en 1484, d'après la note manuscrite et la date qu'ils y ont ajoutés : je peux donc conclure que cet ouvrage a été imprimé vers l'an 1483. Du reste, je n'admets en preuve des vérités typographiques que les souscriptions authentiques.

Arnaud de Bruxelles.

Bruxelles avoit déjà donné en 1473, à Naples, un artiste typographe très-célèbre, dans la personne d'*Arnaud*. J'ai vu chez *Kuypers* une édition qu'il a exécutée à Naples, le 21 juillet 1473, en magnifiques caractères romains, des sermons de *Robert Caraccioli*, surnommé *de Lice*, sa patrie, du royaume de Naples; religieux de l'ordre des frères mineurs, un des grands prédicateurs du 15e. siècle : titre : *Sermones clarissimi in sacra theologia magistri fratris Roberti Caratzuli de Litio ordin. minor. de timore judiciorum dei : impressi in civitate Neapolis per Arnaldum de Bruxella. die xxi mensis julii. Anno M. CCCC. LXXIII.*

Josse

Josse Bade, *Jodocus Badius*, né en 1462, à Assche, en Brabant, de là surnommé *Ascentius*, fit de bonnes études en Flandre et en Italie : il professa le grec à Lyon : fut le correcteur ou le prote de Jean *Trechsel*, imprimeur de cette ville : devint lui-même imprimeur et auteur : il publia divers classiques qu'il commentoit lui-même : ses presses étoient généralement connues, sous l'enseigne de *prelum ascensianum*, dont on voit l'estampe ou la figure au frontispice de toutes ses éditions. Il faut lire l'éloge de ce savant imprimeur, le catalogue de ses ouvrages, et le nombre de ses éditions, dans *Trithème*, dans *Érasme*, dans *Chevillier*. Il imprimoit à Lyon et à Paris, sur la fin du 15e. siècle. J'ai vu plusieurs de ses éditions, entre autres, une du mois de septembre 1494, faite à Lyon, qu'il dédia à son ami et son protecteur *Jean Trithème*, abbé de Spanheim, sous le titre de *Dialogus magistri Guillermi de Ockam doctoris famosissimi. qui intitulatur de Hereticis*.... Josse Bade étoit en relation avec *Antoine Koburger*, à Nuremberg, qu'il regardoit comme le premier des libraires, et un des plus fidèles et des plus honnêtes commerçans en librairie. Il fait l'éloge de l'accueil qu'il faisoit aux gens de lettres, et du soin qu'il prenoit à imprimer très-correctement les meilleurs manuscrits. *Siquidem cum sis librariorum facile prin-*

Digitized by Google

ceps, et inter fideles atque honestos mercatores non inferiori loco positus;..... litteratos omnes et colis et foves; pervigilemque curam ad bonos codices vere, terse, ac sine mendis imprimendos adhibes. (Voyez la lettre qu'il lui écrivit en 1499).

Digitized by Google

BRUGES.

Colard Mansion. Jean Briton. Souscriptions énigmatiques.

Le citoyen Van Praet, de Bruges, versé dans l'histoire littéraire et typographique de son pays; célèbre par les connoissances qu'il a des manuscrits et des imprimés, particulièrement de ceux de la bibliothèque nationale, où il occupe une place distinguée, a donné en février 1780, des recherches érudites et impartiales sur la vie, les écrits et les éditions de Colard Mansion, qui imprimoit à Bruges dans le 15°. siècle. Il avoit été devancé en novembre 1779, par le savant *Mercier*, qui a fait connoître plusieurs ouvrages sortis des presses de Mansion, dont les bibliographes les plus célèbres n'ont point parlé. Comme ces recherches, faites par les soins de ces habiles connoisseurs, n'ont essuyé aucune critique, et comme j'ai vérifié l'existence des éditions, je me fais un devoir de les rendre au public avec quelques additions; je les terminerai par quelques réflexions sur *Jean Briton* de Bruges, imprimeur prétendu du milieu du 15°. siècle,

Digitized by Google

et par quelques souscriptions énigmatiques que l'on trouve dans certaines éditions.

Mercier, ci-devant abbé de s^t. Léger de Soissons, donne de la manière suivante, une notice de huit éditions faites à Bruges par Colard Mansion, inconnues à Prosper Marchand. Elles formoient un gros v. in-f°. imprimé en caractères gothiques. Elles ont été achetées par le baron de *Heiss*, à Salins, en Franche-Comté, chez un bouquiniste.

1°. Petit traittié extrait des cantiques, intitulé : *le Jardin de Dévotion, ouquel l'ame devote quiert son amoureux Jhesucrist*..... Van Praet le possède. Ouvrage anonyme en prose et en dix-huit chapitres, dont on trouve la table sur le premier feuillet. Le premier chapitre commence ainsi : « En l'abbaye de dévote religion, fondée » en ce mondain désert, c'est le jardin de » vertueuse consolation, où le vrai dieu » d'amour habite », Dans le sixième chapitre, on lit une chanson sans notes, en neuf strophes de neuf vers chacune, excepté la dernière qui n'en a que cinq. Cette pièce a vingt-neuf feuillets, et au bas du *recto* du vingt-neuvième, on lit ces deux lignes imprimées : *Primum opus impressum per Colardum Mansion. Brugis. Laudetur omnipotens.* Je ne sais si cet ouvrage est le même que le *Jardin spirituel de l'ame dévote*, par le chartreux Michel Bourgain, imprimé à Paris, par Jean Trepperel, sans

Digitized by Google

date, in-8°. goth. qui est à la bibliothèque nation. D. n°. 5974.

2°. La doctrine de bienvivre, par J. Gerson; 42 feuillets, avec cette souscript. imprimée : « *Explicit* c'est euvre compilé par Maistre » Jéhan de Gerson » et au-dessous l'écu de Colart Mansion; écu gravé au simple trait, pendu à un tronçon d'arbre, dans lequel on voit les deux lettres initiales des noms de l'imprimeur, C et M, la première renversée sous l'M, en forme de croissant... (Vu à la bibliothèque nationale et chez Van Praet).

3°. *L'Art de bien mourir ou traité de la mort et de la manière de s'y préparer*; ouvrage en prose d'un anonyme qui, dans son préambule, cite *Jan Jarson, chancelier de Paris;* en voici le commencement : « Com- » bien que le philosophe dye en son tiers » livre d'éthique, etc. » L'écu gravé de Mansion, se voit à la fin de cette pièce de vingt-deux feuillets. Je pense que cet opuscule et le précédent, sont les mêmes qui furent depuis imprimés à Paris, par Antoine Verard, en 1492, in-4°. avec figures, sous ces titres: *Le livre de bien vivre, le livre intitulé l'Art de mourir;* édition dont j'ai vu un exemplaire chez les grands-Augustins de Paris, qui n'ont pu le retrouver quand j'ai voulu la comparer avec celle-ci de Bruges (Vu à la bibliothèque nationale et chez Van Praet).

4°. *La Controversie de noblesse plaidoyée, etc.* composée par *Surce* de Pistoye, et

Digitized by Google

traduite en prose française par un anonyme; partie de 30 feuillets, sans aucune note d'édition, mais imprimée avec les mêmes caractères que les précédens. Du Verdier, tome 3, page 511, de sa bibliothèque française, cite cette *déclamation* qu'il avoit vue *écrite en main*, c'est-à-dire manuscrite, sans en indiquer l'édition. Maittaire, Orlandi, Fabricius, Coronelli, et, ce qui est plus singulier encore, le P. Zacharia, dans sa *Bibliotheca pistoriensis*, ne font pas plus mention de l'auteur que de son ouvrage et de la traduction française. Ce *Surve* paroît devoir être écrit pour *Curse*, diminutif d'*Accurse*; mais je ne sais qui est cet écrivain et quels sont ses ouvrages. Seroit-ce le même dont on trouve dans le catal. des manuscrits de la biblioth. nation. n°. 6865, art. 41, l'écrit suivant: *Galeni regiminis liber sive de virtutibus ciborum, interprete* Accursio Pistoriensi? (Vu à la bibliot. nation. et chez Van Praet).

5°. *Débat entre trois chevalereux princes (Alexandre, Annibal et Scipion) sur le fait de noblesse*; en prose: c'est une suite de la *controverse* précédente; elle commence par un prologue de l'auteur anonyme à son prince, aussi anonyme. Cette partie n'est que de neuf feuillets, sans aucune note d'édition. Sur le dernier feuillet resté blanc, on lit ce qui suit, d'une main du XVIe. siècle, » ces présens livres sont à » moi Léonard Thomas, prêtre, qui les trou-

Digitized by Google

» veray qui les rende et je pairay le vin ». Signé *Thomas* avec paraphe, au bas duquel on voit un calice entre deux burettes dessinés à la plume. Cette *controversie et débat de noblesse*, furent réimprimés avec de légers changemens à Paris chez Antoine Vérard, en 1497, in-f°., avec le *gouvernement des princes*, feuillet XLI-LV ; édition que j'ai vue chez les cordeliers de Lyon. (Vu à la bibliothèque nationale).

6°. *Le doctrinal du tems*, par Pierre *Michault*, secrétaire de Charles, duc de Bourgogne ; à la fin de l'ouvrage on lit le quatrain suivant imprimé, dont je suis exactement l'orthographe :

» Un trepier et quatre croissans
» Par six croix avec sy nains faire
» Vous feront estre congnoissans
» Sans faillir de mon miliaire.

imprimé par Colart Mansion à Bruges ; et au-dessous de cette ligne également imprimée, l'écu gravé de l'artiste Mansion. Comme le quatrain que l'on vient de lire se trouve aussi à la fin d'une autre édition du même livre, sans nom de ville ni d'imprimeur, in-f°. goth. à la biblioth. nation. à Paris, la même qu'annonce *Debure*, n°. 3067. La date de 1466, que l'on prétend y trouver est celle de la *composition* et *non pas de l'impression du livre*, qui est dédié par l'auteur à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, mort en 1467.

Voici comment on explique cette date

Digitized by Google

énigmatique. Le *trépier*, c'est l'*m*; les quatre *croissans*, des *c*; les six *croix* autant d'*x*; et les six *nains*, six unités; le tout ainsi marqué M. CCCC. XXXXXX. IIIIIJ (1466). (Vu chez Van Praet).

7°. *Les adevinaux amoureux*, ou *demandes d'une demoiselle à un chevalier, touchant le fait et métier d'amours;* avec les demandes des garçons aux filles dans les conversations du soir; de vingt-six feuillets sans note d'édition. La partie du titre ici soulignée, est écrite à la main; mais la preuve que ce livre était connu sous cette dénomination, c'est qu'au feuillet 9e., on lit en caractères imprimés, *demandes* et ADEUINAILLES. L'auteur anonyme de cet opuscule, avertit dans sa préface, qu'il a été encouragé « par le noble et gentil *chevalier* » sgr. de la Marche, que Dieu gard, qui » lui a même donné aucunes demandes et » réponses, dont il le remercie ». C'est Olivier de la Marche, qui ne fut fait chevalier par le duc de Bourgogne qu'en 1465; on peut voir son article dans la nouvelle édition de la Bibliothèque française de la Croix du Maine, tom. 2, pag. 209 et suiv. Voici le commencement de ces *adevinaux amoureux:* « Pour par chevaliers et écuiers entre» tenir dames et demoiselles en gracieuses » demandes et réponses, etc.» Ils ont été imprimés avec *l'Abusé en cour* et les *Évangiles des Quenoilles*, édition in-fo., en caractères

Digitized by Google

tères gothiques, et sans note d'édition, dont j'ai vu un exemplaire à Paris, chez Girardot de Préfond, et qui est annoncé dans la bibliographie de Debure, n°. 3998 (Vu chez Van Praet).

8°. *Le Quadrilogue maistre Alain chartier*, souvent imprimé depuis : on lit à la fin, *Impressum Brugis per Colardum Mansion*. Cette édition est de 1477, comme on l'apprend dans l'avertissement de l'éditeur, qui commence ainsi : « La matière de » cestui livre se peut équiparer celle du *temps* » *présent* de l'an LXXVII; car qui bien l'en» tendra, etc. » (Vu chez Van Praet).

De ces *huit* éditions faites à Bruges par Colard Mansion, les trois dernières sont imprimées sur deux colonnes, et les cinq autres à longues lignes, et en très-gros caractères gothiques, les mêmes que l'imprimeur employa pour son Bocace *de la ruine des nobles hommes et femmes*, daté de 1476, et pour son *Boëce* traduit en français, qui, quoique l'on en ait dit, porte incontestablement la date de 1477; ce que prouvent les exemplaires de la cathédrale de Tournay et des célestins d'Héverlé, près de Louvain. Les n°s. 2, 3, 4 et 5, sont aussi entre les mains de *Van Praet*, fils, qui possède plusieurs autres éditions connues du même Mansion. (Mercier... Paris 26 août 1779).

Cette notice a fait naître à Van Praet l'idée de rassembler diverses particularités sur

Digitized by Google

la personne, les ouvrages et les éditions de Colard Mansion. Né à Bruges, dit Van Praet, je m'occupe depuis long-temps de l'histoire littéraire et typographique de mon pays, persuadé que nous n'aurons une bonne histoire générale de l'imprimerie que lorsque celle des provinces, et même des villes particulières, aura été faite avec soin.

Marchand est le premier qui nous ait donné quelque détail sur *Colard Mansion*. Si l'on veut bien comparer l'article qu'il a donné à cet imprimeur, dans son *dictionnaire* (tom. 2, page 25), avec la notice citée de Mercier, et avec ce que je vais dire, on sentira toute l'imperfection de cet article.

J'ignore encore l'année de la naissance et le pays de *Colard Mansion*. Tout ce que je peux assurer, c'est que, dès l'an 1454, il était membre et suppôt de la communauté de s^t^. Jean l'Évangeliste à Bruges, où probablement il étoit né. Cette communauté, alors composée d'écrivains, de maîtres d'école, de *librairiers*, de *printers* (imprimeurs sur bois), d'enlumineurs, de relieurs et de *beeldemakers* (faiseurs d'images), avoit une chapelle dans l'abbaye d'*Eekhoute*, où elle faisoit dire des messes. J'ai entre mes mains ses régistres, et j'y apprends que *Mansion* paya deux escalins pour l'entretien de cette chapelle, et les frais d'honoraires de messes.

Item (porte ce registre au folio 2 *verso*), *reçu de Colinet de Manchien deux esca-*

Digitized by Google

lins. Le nom *Colinet*, donné ici à notre imprimeur, me paroît un diminutif de *Colard*, nom fort commun durant le XVe. siècle, et me persuade qu'en 1454 il étoit encore jeune, puisqu'il s'est nommé depuis *Colard.* A l'égard de son nom de famille il varie dans mes registres; tantôt c'est *Manchien*, tantôt *Monzioen*; en 1458 *Manzioen*; en 1459 *Manchoen*; en 1467 *Monsyoen.* Ce ne sont que des variétés de *Mansion*, nom qu'il a constamment pris à la fin de ses éditions, et qu'il écrit quelquefois *Manchion.* Je soupçonne qu'il était originaire de France, et peut-être même Français; ce qui me le fait croire, c'est qu'il a traduit plusieurs livres en français, et qu'il n'a imprimé que des livres écrits en cette langue. Néanmoins mes registres prouvent qu'il écrivoit fort bien le flamand : voici comment il s'exprime sous l'année 1472, pendant qu'il étoit doyen de sa communauté : *Dit navolghende es dat ic Colard Manchion ontfanghen hebbe aengaende onser ghilde, etc.* Ces mêmes registres font mention de cet artiste, sans aucune interruption, depuis 1454 jusqu'à 1468 : aux années 1469 et 1470 ils ne disent rien de lui, et je le retrouve dans les comptes de 1471; ce qui me fait conjecturer qu'il s'absenta de Bruges en 1469 et 1470; sans doute pour aller apprendre l'art de l'imprimerie, qu'il vint ensuite apporter à Bruges.

Par ce service important et par ses tra-

Digitized by Google

ductions françaises, *Mansion* se fit une réputation qui lui valut la protection et même l'amitié des grands, entr'autre celles de Louis de Bruges, seigneur de Gruthuse, etc., qui tint un de ses enfans au baptême, et qu'en conséquence, *Mansion* appelle sans façon, son *compère*, dans la dédicace d'un de ses ouvrages dont je parlerai plus bas.

Si pour les raisons que j'ai dites, *Mansion* étoit jeune en 1454, sa vie ne fut pas longue, puisqu'il mourut en 1484; date qui est constatée par les registres si souvent cités, où on lit au *folio* 117, *recto*, ce qui suit, fidèlement traduit du flamand : *Item, (reçu) de Jeny, qui demeuroit avec Colaert Mansion, pour sa dette de mort, quatre escalins.* On a vu qu'il eut au moins un *enfant* d'une femme qu'il perdit suivant nos registre en 1474; j'ignore quelle fut la profession que suivit cet enfant. Peut-être, Paul et Robert *Mansion*, libraires et imprimeurs, qui vinrent s'établir à Paris, au commencement du 17e. siècle, descendoient-ils de lui.

Marchand n'a donné connoissance que d'un seul ouvrage de *Colard Mansion*, les Métamorphoses d'Ovide moralisées, traduites en français par le même, du latin de Thomas Waleys, jacobin, et par lui imprimées en 1484, in-f°. (à la bibliothèque nationale, Y, N°. 1185, et chez moi). J'en

Digitized by Google

ai vu un exemplaire à la bibliothèque publique à Bruxelles. C'est un in-f°. imprimé sur deux colonnes, en gros caractères gothiques : les lettres y sont souvent doubles et triples ; les figures grossièrement enluminées ; point et deux points en étoile ; traits-d'union en lignes obliques. Souscription : *Fait et imprimé en la noble ville de Bruges en Flandres par Colart Mansion citoyen de Icelle ou mois de may lan de grace. M. quatre cens. iiii. xxv. et iiij* (Mil-quatre-cent-quatre-vingt-quatre). Je connois encore de lui un autre ouvrage intitulé *de la Pénitence d'Adam*, dont il y a trois manuscrits in-4°., deux sur vélin, l'un appartenant à la bibliothèque nationale (n°. 7864), l'autre venant de la bibliothèque de Gaignat (V. le n°. 152 de son catalogue), (1) le troisième, sur papier, qui est en ma possession.

Cet ouvrage mérite quelqu'attention : Colard *Mansion* l'a traduit du *latin* par ordre de son *compère* M. de *Gruthuse*, à qui il le dédie par une épître qui n'apprend rien de remarquable. Le *latin* sur lequel a traduit *Mansion*, a-t-il été imprimé ? je ne le pense

(1) L'exemplaire de la bibliothèque nationale vient de l'ancienne bibliothèque royale de Blois ; celui de Gaignat, appartenoit en 1628, aux moines de St. Vaast d'Arras. Le duc d'Isenghien, l'ayant emprunté de cette abbaye, ne le rendit pas pendant sa vie ; et à sa mort, il passa de sa bibliothèque dans celle de Gaignat.

Digitized by Google

pas ; *Fabricius* paroît même n'en avoir pas connu de copie manuscrite, puisqu'il se contente d'en rapporter des extraits en allemand (V. Cod. Ps. Vet. Test. pag. 45, édit. 1713); ce qu'il n'eût pas fait, s'il n'avoit ignoré l'existence de cet ouvrage apocryphe écrit en latin. Cette traduction de *Mansion* n'a pas été imprimée; le manuscrit de la bibliothèque nationale qui est l'original, n'a que quarante-deux feuillets; après le cinquième, on y trouve une miniature relative au sujet. C'est Adam et Eve dans l'état d'innocence. Adam et Eve, qui s'apperçoivent de leur nudité. Adam et Eve chassés du paradis. On apperçoit dans un coin de cette miniature, le traducteur présentant son livre au seigneur de *Gruthuse*. Cette présentation a été supprimée dans la miniature qui orne l'exemplaire de *Gaignat*, copie du précédent, et qui a un même nombre de feuillets : voici le commencement de l'original : « Cy commence un petit traitié, intitule de la pénitance Adam, translate du latin en français, au commandement de hault et puissant seigneur Monsieur de la Gruthuse, conte de Wincestre, etc. par Colard Mansion son compère et humble serviteur ». La miniature représente Mansion vêtu d'une robe noire comme les oratoriens ; tête nue : le seigneur de Gruthuse est en robe écarlate de la même forme : il a sur la tête un petit chapeau rond dont les bords sont fort courts, et le cul plat, l'ordre

Digitized by Google

de la toison, en sautoir : entre eux est un troisième, un petit panache sur le chapeau : il est en gilet bleu et en pantalon jaune.

Outre ces deux traductions françaises, je suis persuadé que *Mansion* en a fait d'autres, soit avant, soit depuis qu'il exerça l'imprimerie. J'avois d'abord cru qu'on pouvoit lui attribuer celle de la *consolation de Boëce*, qu'il imprima en 1477; mais en examinant de près cet ouvrage, je doute qu'on puisse la donner à *Mansion*. Le traducteur de *Boëce* se désigne lui-même, par un *honneste clerc désolé*; et dans une longue souscription, qui est à la page pénultième du livre, il dit, que *pour sa petitesse il ne se ose nommer* : or, *Mansion* s'est nommé dans ses deux autres traductions; et en 1477, cet artiste qui exerçoit l'imprimerie depuis quelques années, ne se seroit pas qualifié, *un honnête clerc*?

Digitized by Google

S'il falloit s'en rapporter au catal. imprimé des manuscrits de la princesse, à Anet (p. 12), *Mansion* auroit encore traduit de latin en français *le Dialogue des créatures*; ce catalogue porte expressément, *translaté de latin en français par Colard Mansion, à Abbeville*. Mais cette assertion me paroît peu fondée, sur-tout à cause d'*Abbeville*, où je ne vois pas que cet artiste ait jamais été. D'ailleurs le *Dialogue des créatures* traduit en français, a été imprimé à Lyon, par Matthieu Husz, en 1483, in-f°., sans nom de *traducteur*, et j'en ai moi-même un m^it. in-f°. sur papier, où le traducteur n'est pas non plus nommé (1). Ainsi le catalogue cité n'est pas une autorité suffisante, pour attribuer à *Mansion* une traduction à laquelle je ne crois pas qu'il ait eu part. Néanmoins, si l'on veut absolument que *Mansion* soit auteur de cette traduction, on peut encore observer que le rédacteur du catalogue d'*Anet* (d'ailleurs très-fautif, et dont la plupart des titres des livres sont estropiés), a peut-être rapproché du nom du traducteur, celui de la ville où avoit été faite une copie du manuscrit original. Quant au nom de *Mansion*, qui est supprimé dans mon manuscrit, et dans l'édition

(1) On lit à la fin de ce manuscrit, qu'il a été écrit *par Bertoulet le Brun, archier de corps de défunt Philippe duc de Bourgogne, l'an 1482, le 29 juin*, et que ce Bertoulet avoit à cette époque, 67 ans.

de

Digitized by Google

de Lyon de 1483, cette omission involontaire, ou faite à dessein, n'a rien de surprénant; puisque *Vérard* donnant en 1493 la seconde édition des *Métamorphoses d'Ovide moralisées*, passa également sous silence le nom de *Mansion* son traducteur. Ceux qui les réimprimèrent depuis, copièrent *Vérard;* de manière que, sans l'édition de 1484, donnée par *Mansion* lui-même, on ignoreroit aujourd'hui quel fut le véritable traducteur de cet ouvrage. Rien de plus imparfait que la note des éditions de *Mansion*, faite par *Marchand*; il n'en cite que deux, celles du *Boccace français*, imprimé en 1476, dont je possède un exemplaire, et des *Métamorphoses d'Ovide*, dont j'ai déjà parlé. Il en ajoute, à la vérité, une troisième, qu'il intitule : *Hermolai Barbari oratio gratulatoria ad Fredericum III, imperatorem et Maximilianum electum romanorum regem*, pièce in-4°. que, d'après *Corneille à Beughem*, l'un des plus fautifs bibliographes, Marchand dit imprimée chez N. *Mansion*, en 1486. Orlandi, Maittaire et Visser ont cité cette édition, qui n'en est pas moins chimérique, puisque, comme on l'a vu ci-dessus, cet artiste étoit mort deux ans auparavant, en 1484. Comme *Hermolaus Barbarus*, envoyé par la république de Venise, pour complimenter l'empereur et son fils, nouveau roi des Romains, prononça ce discours *à Bruges*, où étoit la cour impériale

Digitized by Google

en 1486, cette date en a imposé à *Corneille de Beughem*, qui l'a fort légèrement cru imprimé à Bruges, par *Mansion*, et la même année qu'il y avoit été prononcé. Mais sans m'arrêter davantage à cette édition chimérique, je passe à celles qui appartiennent réellement à *Colard mansion*.

Mercier en a fait connoître huit, dont la première porte : *Primum opus impressum Brugis per Colardum Mansion. Laudetur omnipotens.* Elle n'a pas de date; mais d'après ce qui a été dit plus haut, je la crois de 1472 ou 1473, sur l'autorité de la *Bibliotheca Harleiana*, tom. V... Visser et Mercier (suppl. à Marchand, pag. 78, deuxième édition) ont cité une édition faite en 1473, des *Dits des philosophes*, in-f°. Je l'ai vue à Lille chez Van der Cruyce, mais sans date.

Celle de *Boccace*, faite en 1476, n'est pas fort rare, et j'en connois au moins six exemplaires, sans compter le mien. Je dois m'arrêter plus long-temps sur ses éditions de *Boëce*, et de la *Somme rurale de Boutillier*, parce qu'elles sont beaucoup moins faciles à trouver.

Le *Boëce* porte le titre suivant, imprimé en rouge : « Cy commence le liure de *Boëce* » de consolation de phylosophie, compile » par venerable homme maistre Reynier de » Sainct Trudon, docteur en saincte theo- » logie et nagaires translate de latin en » français par un honneste *clerc* desole

Digitized by Google

» querant sa consolation en la translation de » cestui livre». C'est un in-f°. imprimé à deux colonnes, en gros caractères, sans chiffres, réclames et signatures, à la fin duquel on lit une longue souscription du *translateur*, qui dit avoir fini son ouvrage en 1477, la *veille des saints apostres Pierre et Paul.* La seconde colonne, dans la dernière page, porte, *fait et imprimé à Bruges, par Colard Mansion, l'an et jour dessus dit*, ce qui est suivi de l'écusson de l'imprimeur. Ainsi on ne peut plus raisonnablement contester la date (1477) de cette édition, dont il y a un exemplaire à la cathédrale de Tournay; il y en avoit un autre chez les célestins d'Héverlé près de Louvain.

N. B. Je connois trois exemplaires de la Somme rurale; le premier chez Van Praet, le deuxième chez le Candèle, le troisième chez Ermens. « Cy commence la table du premier livre intitule Somme rural pour par icelle sauoir trouuer et querir tous les chappitres rubrices sentences jugemens consaulx et arrests exemples coustumes vsaiges et autres choses contenues ou dit livre. Lesqueles rubrices seront trouuees par les nombres qui seront cottes en chascune marge dicellui liure par la maniere qui sensient »... Dix feuillets de rubriques, sur deux colonnes : au *verso* du dernier, on lit : cy finent les rubrices et distinctions des chappitres de la première partie de ce present volume intitule Somme

Digitized by Google

rurale compose par maistre Jehan Bouteillier licencie es droits canon et civil. Et imprime par moy Colard Mansion. En la ville de Bruges. *Laudetur omnipotens*, in-f°., en gros caractères gothiques, nets, sans abréviations; lettres liées; papier fort; large marge. Le premier volume est de cent-soixante-huit feuillets : le second de cent-soixante-onze, au bas duquel, au *recto*, on lit : Cy fine la somme rural compillee par Jehan Boutillier conseillier du roy a Paris. Et imprimee a Bruges par Colard Mansion lan mil. cccc. lxxix». Son écusson est au bas. Les points en étoile; virgule et traits-d'union en ligne oblique. Pierre Gérard en a donné une édition à Abbeville en 1486. On en a donné une autre à Paris en 1488, in-f°..... La traduction flamande parut à Delft dès 1483.

Jean de *Boutiller*, *Bouteiller* ou *Boutillier*, étoit de Mortagne, près de Valenciennes; il composa son livre, au plutôt au commencement du XVe. siècle, et non pas en 1460, comme dit *La Croix du Maine*, qui auroit dû réfléchir, que le testament de l'auteur dont il parle, étant daté de 1402, il n'étoit pas naturel de croire que cet auteur eût composé un ouvrage cinquante-huit ans après avoir fait son testament. Cette méprise de la *Croix du Maine* n'a pas été corrigée dans la nouvelle édition de sa bibliothèque.

Le détail qu'on vient de lire sur les éditions faites à Bruges par *Mansion*, prouvent

Digitized by Google

que depuis environ 1474, jusqu'en 1484, cet artiste exerça son art avec succès : néanmoins comme je ne trouve aucun livre par lui imprimé de 1479 à 1483, j'ignore si dans le cours de ces quatre années, il n'en donna pas quelqu'autre, où peut-être il ne mit ni la date, ni son nom, ni son écusson. Parmi les huit dont Mercier a donné la notice, il y en a trois (N°s. 4, 5 et 7) de cette espèce, et qui n'ont été reconnus pour imprimés par *Mansion*, qu'à cause de la parfaite ressemblance avec les autres, qui portoient ou son nom, ou son écusson, et parce qu'ils avoient été tous reliés en un seul volume. Combien ne peut-il pas y en avoir encore d'autres ?

Je terminerai par une note sur le *compère* de *Mansion*. Issu d'une des plus anciennes maisons des Pays-Bas, Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuse, prince de Steenhuse, 61e. chevalier de la Toison-d'Or, fut créé en 1472, comte de Winchester (*), par Edouard IV, roi d'Angleterre, en reconnoissance du service essentiel que ce monarque en avoit reçu, lorsque fuyant son royaume et près de tomber entre les mains de ses ennemis, Louis le sauva et l'aida de sa bourse, lui et sa suite, jus-

(1) Ses lettres de création datées de Westminster le 23 novembre 1472, sont dans Rymer, *Acta publica*, tom. II, pag. 765, édition de Londres.

Digitized by Google

qu'à ce qu'il fût arrivé à la cour du duc de Bourgogne. Ce seigneur aima les lettres, et ceux qui, comme Mansion, les cultivoient. Il mourut en 1492, après avoir formé une bibliothèque nombreuse et choisie. Je connois à la biblioth. nation. plus de cent-cinquante manuscrits sur vélin, ornés de miniatures de la plus grande beauté, qui viennent de lui; entr'autres, 1°. *La Fortresse de la Foy*, manuscrit sur vélin, en trois grands volumes in-f°. décorés de grandes miniatures. C'est le même exemplaire dont parle Duverdier (*bibl. franç. tom. I, pag.* 698, *in-4°*). Il existoit de son temps en un seul gros volume, dans la bibliothèque du comte d'Urfé, dont la Vallière a fait l'acquisition en 1776. 2°. *La Somme rurale de Jean Bouteiller*, in-f°. deux vol. enrichis de miniatures (biblioth. nationale, N°. 6857). 3°. *La Consolation de la philosophie de Boëce*, avec des commentaires flamands; très-grand volume in-f°. magnifiquement exécuté (*ibidem*, N°. 6810). 4°. *La même traduction de Boëce, par Jehan de Meung, in-f°.*

En faisant des recherches dans les grandes bibliothèques de France et de Flandre, on retrouveroit sûrement encore d'autres volumes de cette belle bibliothèque. Son illustre possesseur étoit fils de Jean de Bruges, connu par ce tournoi magnifique qu'il donna à Bruges le 11 mars 1392, contre le seigneur

Digitized by Google

de *Ghistelle*, qui, ainsi que son adversaire, se rendit dans la lice, accompagné de cinquante chevaliers; tournoi fameux, dont le bon *Réné*, roi de Sicile, a fait la relation qu'on lit encore dans des manuscrits ornés de miniatures, qui passent pour être de la main de ce prince; il y en a trois à la biblioth. nation. N°. 445 et suivant. (V. Van Praet... *Esprit des Journaux*, novembre 1779, p. 244; février 1780, p. 230.)

Vu à la biblioth. nation. *Dionisij areopagite Atheniensis episcopi de celesti hyerarchia ad Timotheum episcopum*: in-4°. sur deux colonnes; lettres initiales rouges et jaunes; contenant cent-quatre-vingt-quatorze pages; sans date; mais avec la souscription: *Impressum Brugis per Colardum Mansionis*. Le caractère est d'un gothique assez gros: l'usage du point et des deux points en étoile: les traits-d'union marqués obliquement: son écusson au bas semblable à celui joint ici. Cet exemplaire a appartenu aux célestins de Metz.

Vu chez Van Praet, *le Purgatoire des mauvais maris, a la loenge des honnestes dames et damoiselles*: petit in-4°. à longues lignes, où les lettres initiales des chapitres manquent; formant trente-une pages; sans date; sans nom d'imprimeur; mais évidemment de Colard Mansion; confronté avec les caractères de sa *Somme rurale*, sans réclames; les points en étoile; les virgules

Digitized by Google

et les traits-d'union obliques ; caractères comme ci-dessus : le prologue l'annonce de Mansion : « Nagaires long temps que par » auentureuse fortune me trouuay en leglise » saint Donas en Bruges, etc. »

Vu à la biblioth. nation. un in-4°. sans date, imprimé par Colard Mansion, en deux colonnes, où les lettres initiales des chapitres manquent ; les caractères d'un gothique assez gros et plus ancien que ceux de *Dionisiy areopagitae*; comprenant 56 feuillets, terminés par *l'écusson de Mansion.* C'est un livre moral, qui traite du *péché des anges* : de *l'orgueil* des *diables*, et en particulier des détestables pechies des *Vaudois.* Prologue : « Pour obuier detester et du tout extirper » et destruire les sectes des idolatres heresies ; » et memes celles qui depuis nagaires a pris » entree au tres cristien royaume de France, » vulgairement appelle des Vaudois. »

Tous les écussons de Mansion sont gravés au simple trait pendus à un tronçon d'arbre : les traits sont rouges et noirs au tronçon et rouges au calice des fleurs.

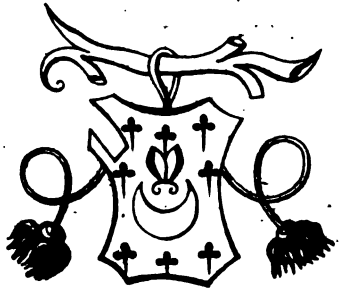

Digitized by Google

Il résulte de ces découvertes, 1°. que le jardin de dévotion, *Primum opus impressum Brugis per Colardum Mansion. Laudetur omnipotens*, n'a point de date : que l'on croit cette édition de 1472 ou de 1473, sans donner d'autres motifs de crédibilité, que le catalogue de la bibliothèque Harléienne. 2°. Que l'édition des *Dits des philosophes*, que Van Praet a découverte à Lille, chez Vandercruyce en 1784, est sans date, quoique différens bibliographes la disent de 1473, notamment *Visser*. 3°. Que le Boccace, *De la ruine des nobles hommes et femmes*, date incontestablement de 1476: qu'on en connoît six à sept exemplaires : que le *Boëce* a fini d'être imprimé par le même Colard Mansion, à Bruges, la veille des apôtres Pierre et Paul, 1477.... L'établissement de l'imprimerie à Bruges ne peut donc dater avec certitude que de l'an 1476. Il est même probable que Colard Mansion aura appris son art en France, si l'on en juge par la forme de ses caractères.

Jean Briton.

Ghesquière, en prouvant à Des Roches la foiblesse de ses efforts pour établir en 1442 l'imprimerie à Anvers, a prétendu lui-même

Digitized by Google

que, dès l'an 1445, on vendoit à Bruges des livres imprimés, qui n'étoient pas fort rares, ni fort chers, tels que le *Doctrinal* et le *Facet.* J'ai vu chez Santander : *Liber faceti*, in-4°. gothique, en vers rithmiques latins, contenant six feuillets, finissant *Morosi faceti liber finit :* ouvrage de morale en distiques latins, comme ceux de *Caton.* Quant au *Doctrinal*, Mercier croit que c'est le *Doctrinale puerorum* d'Alexandre de Villedieu, franciscain du 13e siècle; ouvrage de grammaire fort en vogue dans les écoles, avant celui de *Jean Despautère.*

Mercier paroît avoir eu sur les assertions de Ghesquière le même triomphe que celui-ci a obtenu sur les prétendues découvertes de Des Roches. Il prouve que Ghesquière s'est trompé. 1°. sur le sens des mémoriaux de *Jean-le-Robert*, abbé de st. Aubert de Cambray; 2°. sur l'âge et l'état de Jacquet, neveu de cet abbé; 3°. sur la nature et le prix du *Doctrinal gette en mole*, (jetté en moule, imprimé) acheté pour cet enfant, à Bruges, au mois de janvier 1445, c'est-à-dire 1446, selon notre manière ~~de compter~~. Il faut lire *Reflexions de Ghésquière sur deux pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie. Nivelles 1780, in-8°. Esprit des journaux, juin 1779, p. 234,* et les observations de Mercier en réponse à Ghesquière. *Id. novembre 1779, p. 236.*

Digitized by Google

Ghesquière a vu en 1773 chez Meerman, à la Haye, un petit in-4°. de soixante pages, qu'il croit imprimé en caractères de fonte, à Bruges, par *Jean Briton*, vers le milieu du 15e. siècle, c'est-à-dire de 1450. Il fonde sa conjecture sur la souscription de ce livre, où Briton se vante d'avoir trouvé un art et des instrumens qui faisoient l'étonnement de ses concitoyens : la voici :

Aspice presentis scripture gracia que sit
Confer opus opere. Spectetur codice codex:
Respice quam munde. quam terse. quamque decore.
Imprimit hec civis Brugensis Brito Johannes
Inveniens artem nullo monstrante mirandam
Instrumenta quoque non minus laude stupenda.

Ce volume est un écrit de doctrine, composé par Jean Gerson, chancelier de Notre-Dame de Paris, à la demande de l'évêque de Térouanne, que ce prélat fit transcrire en deux grands tableaux, et attacher en-dehors du chœur de son église pour l'instruction des fidèles. Van Praet et Mercier pensent, 1°. que les vers cités plus haut n'ont point rapport à l'impression de ce volume et qu'ils ne la désignent pas positivement. 2°. Ils prouvent par les registres de la communauté des libraires de Bruges, que *Jean Briton*, *mort en 1492*, n'a pu avoir de relation avec l'évêque de Térouanne (maistre Mahieu Re-

Digitized by Google

gnault), déjà mort en 1415. 3°. Que Jean *Briton*, écrivain habile, a copié les deux grands tableaux, mais jamais ne les a imprimés. 4°. Que c'est un imprimeur quelconque, qui, vers l'an 1478, ou plus tard encore, a mis sous presse l'écrit de Gerson avec la copie que Jean Briton en avoit faite sur deux tableaux, avec les vers latins qu'il ajouta lui-même pour relever la beauté, l'élégance et la netteté de sa copie. 5°. Enfin, que le mot *imprimit*, dont il s'est servi et qui forme une difficulté, signifie *écriture*; comme Ghesquière prouve que *scriptura*, *scripsit*, *exscribi docuit*, *transcripsit pulchre*, signifioient imprimerie dans le 15e. siècle. Je suis d'autant plus de leur avis, qu'on trouvera plusieurs exemples d'une pareille erreur, à l'article *Louvain* dans *Epistola declaratoria... Engelberti cultificis ord. prædicat.* page 227, et à l'article *Alost*, dans *Itinerarius Johannis de Mandeville*.

D'ailleurs, je crois qu'un fait particulier, isolé, sans date, caché dans les rides du temps, appuyé sur des termes vagues, obscurs, dont la signification devient arbitraire sous la plume d'un docte, ne persuadera point un ami sincère de la vérité; et que jamais il ne balancera le poids de l'autorité des monumens authentiques, que Colard Mansion a en sa faveur depuis environ 1475, jusqu'en 1484.

Il n'est pas rare de trouver dans la sous-

Digitized by Google

cription des livres, des termes énigmatiques dont il faut deviner le sens... On lit dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque pauline; Leipsick, 1686, in-12, page 441:

Finivi librum totum sine manibus istum.

Or, nous avons vu des hommes et des femmes, sans bras, dessiner et écrire par le moyen d'un pinceau ou d'une plume, qu'ils tenoient entre les lèvres, ou entre les doigts du pied droit. Dans les *Pandectae florentinae*, on lit, dans le privilège que Henri II, roi de France, a donné au flamand *Torrentinus*, à s^t^. Germain-en-Laye, l'an 1550, que le mot *types* employé aujourd'hui pour signifier *caractères d'imprimerie*, *imprimerie*, *presses*, signifioit un *manuscrit* original. « Considérant qu'avec grand soing, labeur » et fraix, il a recouvert les vrais types et » originaux des Pandectes de l'empereur » Justinien.

J'avois lu dans le 1er. tome des *Nuits parisiennes*, et j'avois conservé l'anecdote suivante. « L'empereur Rodolphe (Rodolphe II, » fils de l'empereur Maximilien II), offrit » onze mille ducats pour un livre, qu'on a » vu, en 1640, dans le cabinet du prince » de Ligne (à Bruxelles)», intitulé *Liber passionis domini nostri Jesu Christi, cum figuris et caracteribus ex nulla materia compositis*: livre de la passion de N. S. J. C.

Digitized by Google

avec des figures et des caractères qui ne sont d'aucune matière. Quelques années après, livré aux plaisirs de la la bibliographie, je priai *Le Gros*, secrétaire du prince de Ligne, de me montrer ce livre singulier. J'ai bien examiné ce chef-d'œuvre d'industrie et de patience : en voici la description, l'histoire et le mot de l'énigme.

Ce livret, in-12, contient vingt-quatre feuillets, compris neuf estampes; le vélin est de la plus grande blancheur et du plus beau poli. Le premier feuillet, qui sert de frontispice, représente des *H couronnées*, entremêlées *de roses*. Le second, qui est aussi une autre vignette, représente les armes du roi d'Angleterre, avec la devise, *Hony soit qui mal y pense*, et au-dessous *une rose* et *deux herses*. La date de cet ouvrage a été déterminée par quelques Anglais, entre autres, par *H. C. Englefield*, en 1774, en voyant les armes d'Angleterre, et sur-tout la figure de la *rose* et de *deux herses*, qui étoit la devise, ou plutôt le monogramme de Henri VII. Ce prince est parvenu au trône d'Angleterre en 1485, et il est mort en 1509. On présume que cette pièce rare a été faite entre ces deux époques, et même qu'elle a été présentée à ce monarque. La date du *fidei-commis*, qu'on lira plus bas, appuye cette présomption. Au troisième feuillet commence *passio Domini Nostri Jesu Christi secundum Johannem Ca. XVIII.* Le texte entier de la passion,

Digitized by Google

en latin, occupe quinze feuillets : sept autres représentent les principaux mystères de la passion et sont placés à côté du texte qui les cite. Les vingt-quatre feuillets de ce livre sont du plus beau vélin, comme nous l'avons dit ci-dessus. Sur chacun d'eux on a découpé avec la pointe d'un canif ou d'un autre instrument fort tranchant, toutes les lettres et tous les traits des figures, qui préalablement y avoient été dessinées. Par cette opération, chaque feuillet est percé à jour, et ne présente que différentes espèces de vuide. Entre chaque feuillet du vélin, on a interposé une feuille volante de papier bleu, qui fait voir les lettres et les figures aussi distinctement, que si elles étoient gravées ou imprimées. Tel est le mot de l'énigme, *cum figuris et caracteribus ex nulla materia compositis.*

Le grand mérite de cet ouvrage, que l'on range dans la classe des *difficiles nugæ*, consiste dans la composition et l'ordonnance des neuf tableaux, dans la correction du dessin et l'expression des figures. Les lettres rondes, dont le texte de la passion est composé, sont d'une forme et d'une netteté parfaite. Leur découpure et celle des traits des figures des tableaux sont d'un délié, d'un fini, d'une précision et d'un ferme dont on voit peu d'exemples.

A la fin du livret on voit écrit sur parchemin son fidéi-commis, et de quel chef

Digitized by Google

il est parvenu à la maison de Ligne. Voici la copie du sonnet qui l'annonce :

La contesse Isabeau d'Hochstrate et Culembourg
Tint ce chef-d'œuvre ancien entre son héritage ;
Depuis sa chère niepce Anne de Rennenbourg,
Succédant à ses biens, eut ce livre en partage.

Sa fille de La Laing Marie l'hérita,
De qui les quatre sœurs après le possederent,
Dont ma mère eut un quart qu'elle me transporta
Les trois à ma faueur leur part me délaisserent.

Or maintenant j'ordonne et commande à mon filz
De le gûarder soingeux comme un oeuvre tres digne,
Et qu'à mes successeurs tousiours de pere en filz
Ce livre soit au chef de ma maison de Ligne.

Lamoral prince de Ligne 1609.

Marchand, dans son *Histoire de l'origine de l'imprimerie*, a fait mention de cet ouvrage. Il a rapporté l'anecdote de l'empereur *Rodolphe*. De Bure l'a copiée : il doute de l'existence de ce livre ; or son doute est levé. Sanderus, dans sa *biblioth. belg. manusc.* d'où Marchand et De Bure ont tiré leur notice, ne l'avoit probablement point vu.

ANVERS.

Digitized by Google

ANVERS.

Des Roches, dont les talens littéraires ont été précieux à la Belgique, a publié en 1777, de *Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie*, dans lesquelles il fait voir que la première idée en est due aux Brabançons... On les trouve dans le premier volume des *Mémoires de l'académie de Bruxelles*, page 515... Il prétend que, dès l'an 1442, les imprimeurs formoient à Anvers un corps de métier, qui faisoit partie de la confrérie de s^t. Luc; et que les premières tentatives de l'imprimerie paroissent avoir été faites en Brabant par *Louis de Vaelbeke*. Il fonde son premier système sur un document qui repose dans les archives de la *confrérie de s^t. Luc*, appelé la *chambre des peintres*, à Anvers. C'est un réglement du sénat en faveur des confrères de s^t. Luc, daté du 22 juillet 1442, touchant les droits de réception à la maîtrise, et ceux des compagnons et apprentifs, écrit en flamand. Voici la traduction fidèle que le citoyen *Thirion* a fait des premières lignes, dont *Des Roches* se sert en preuves :

« Nous, Jean Vander Bruggen, chevalier, » seigneur de Blaesvelt, écoutette d'Anvers, » et mark-grave (comte de frontières) du

Digitized by Google

» pays de Rïën (situé entre Anvers et Hoch-
» straten), bourguemestre, échevins et con-
» seil de la ville d'Anvers, fesons savoir à
» un chacun, que les bonnes gens et la so-
» ciété, nommée communément des pein-
» tres, sculpteurs en bois, sculpteurs en
» maçonnerie, vitriers, enlumineurs, im-
» primeurs *(printers)*... et tous ceux qui
» sont attachés au serment (confrérie) de
» s.t Luc, nous ont exposé, etc.» Donc, conclut Des Roches, il y avoit des imprimeurs de livres à Anvers dès l'an 1442.

Ghesquière a répondu victorieusement à l'hypothèse de l'académicien, son collègue, dans l'*Esprit des journaux*, juin 1779, page 246. D'ailleurs, nous avons vu qu'il y avoit à Strasbourg, à la même époque, une confrérie semblable, où Jean Mentelin fut admis en 1447; une autre à Bruges, dont Colard Mansion étoit membre, en 1454; une troisième à Venise, en 1441, citée par *Heineken*, dans son chapitre *de la gravure et des premiers livres*, page 245... Or, à cette époque le mot *printers*, imprimeurs, n'avoit d'autre signification que celle d'imprimeurs de cartes à jouer, d'images, et d'autres figures, dessins sur toile et sur papier... Il faut donc accorder aussi à Venise, à Bruges, à Strasbourg la première idée de l'imprimerie, dont se prévaut Anvers, ou convenir que le sistême de *Des Roches* est destitué de fondement.

Je ne sais pourquoi les peintres, les gra-

Digitized by Google

veurs, les dessinateurs prenoient s^t. Luc pour leur patron. On croit communément, il est vrai, que Luc étoit peintre. On montre même, dans quelques villes, des portraits de la Vierge qu'on lui attribue; et des copies d'après l'original. Mais les anciens n'ont jamais connu cette qualité dans s^t. Luc. Nicéphore, patriarche de Constantinople, est le premier auteur qui en ait fait mention, au commencement du 9e. siècle.

La seconde hypothèse de Des Roches est fondée sur une chronique de Brabant, écrite depuis l'an 1318 jusqu'en 1350. Après avoir décrit, en vers flamands, quelques événemens remarquables arrivés sous le règne de Jean II, l'auteur en rapporte un autre, en dix vers, que Des Roches traduit de cette manière : « En ce temps mourut de la mort » commune à tous les hommes, Louis, cet » excellent faiseur d'instrumens de musique, » le meilleur artiste qu'on eut vu jusques là » dans l'univers, en fait d'ouvrages méca- » niques. Il étoit de Valbeke, en Brabant, » et il en porta le nom. Il fut le premier » qui inventa la manière d'imprimer, qui » est présentement en usage ».

Or, ceux qui sont versés dans l'ancien dialecte flamand, en adoptant la signification de *stampten*, presser, dérivé de *stampen*, presser du pied, repoussent unanimément celle que lui donne Des Roches. *Stampus*, dit Du Cange, *est nota*, *impressio*,

Digitized by Google

signum, *character*, *exemplar* : en français, *empreinte*, *marque*, *impression*, *moule*, *modèle*... Le mot *imprimer* étoit en usage chez tous les peuples, long-temps avant l'invention de l'imprimerie. Dans la requête des cartiers, présentée le 11 octobre 1441, au sénat de Venise, que cite *Heineken*, on lit : *Carte e figure stampide che si fanno in Venezia* ; cartes et figures imprimées, qui se font à Venise. Et dans un autre endroit il est dit : *Le carte da zugar e figure dipinte stampide, fatte fuor di Venezia ;* les cartes à jouer et les figures peintes imprimées, faites hors de Venise (tel qu'en Allemagne, en France, en Espagne), etc. *Stamp*, en anglais, *to stamp*, n'ont d'autre signification que les précédentes ; estampe, empreinte, impression, coin de monnoie ; empreindre, monnoyer, imprimer, fraper du pied, fouler, mouler... Donc *stampen*, en flamand, est un terme générique, qui indique l'action de presser un corps quelconque par un autre corps, mais qui ne détermine nullement l'art particulier de la typographie.

Tel est le foible des auteurs systématiques. Aveuglés par le préjugé national, ou infatués de la gloire d'annoncer de nouvelles découvertes, ils jugent du tout par une seule de ses parties. Marchant sans cesse sur une même ligne et dans une même direction, ils veulent ramener chaque fait à leur point de vue particulier ; ils cessent de voir les objets

Digitized by Google.

tels qu'ils sont dans leur nature ; ils finissent par embarrasser la science ou l'art du poids étranger de leurs idées gigantesques, et par donner de la vogue à la fumée.

Mathijs Van der Goes. Mathias Goes.

Anvers obtiendroit la palme de la primauté typographique sur toutes les autres villes de la Belgique, si les bibliographes vouloient admettre l'authenticité de la date de 1472, qui se trouve avec le nom de l'imprimeur *Goes*, à la fin d'une édition des *Visions de Tondale*. Cette édition *phénix* appartenoit à *Verdussen*, échevin d'Anvers, imprimeur et connoisseur. Elle est aujourd'hui dans le cabinet des frères Gasparoli. Les curieux l'ont vue, examinée et jugée différemment. *Verdussen*, *Mols*, *Meerman*, *Visser* la regardent comme la première exécutée dans la Belgique en caractères mobiles. *Vicit amor patriae.* Mercier, ceux qui la possèdent, et d'autres bibliographes, jugent la date subreptice, et je partage avec eux cette opinion. Un seul témoignage, un seul écrivain n'ont pas le droit de nous astreindre à les croire. C'est même une erreur de regarder comme constant un fait qui n'a qu'un seul témoignage, rendu par celui qui en est l'auteur, puisque, si l'on pouvoit appeler plusieurs témoins contemporains, il pourroit y survenir con-

Digitized by Google

tradiction ou modification. Cette édition n'a ni la forme, ni l'empreinte, ni le coup-d'œil de celles qui ont été faites à cette époque. D'ailleurs il y a une interruption de dix ans dans la main-d'œuvre de cet artiste, depuis 1472 jusqu'à 1482. Je crois donc que Mathias *Goes*, jaloux d'acquérir dans son pays les honneurs de la typographie, aura imprimé, avec la date de 1472, un livret in-4°. de trente-deux pages, qu'il aura tiré à peu d'exemplaires, et qu'il aura laissé reposer dans son magasin, afin de faire préjuger après sa mort sa priorité sur les autres imprimeurs ses contemporains. Je suppose la même ruse dans les éditions de *Martens d'Alost* de 1473; et ce genre de supercherie n'est pas rare chez les imprimeurs anciens et modernes.

Les Visions de Tondale paroissent avoir d'abord été composées et imprimées en latin, sous le titre : *Libellus de raptu anime Tundali et ejus visione, tractans de poenis inferni et gaudiis paradi*, in-4°. Édition très-ancienne, sans nom de lieu, d'année, d'imprimeur. (Voyez Meerman, p. 28.) F. A. *Bruyninckx*, chanoine d'Anvers, en possédoit un exemplaire. (Voyez son catalogue, p. 64, n°. 702.) Ces visions, traduites en flamand, ressemblent, quant au sujet, au *Purgatoire de s^t. Patrice*. C'est un amas de singularités en matière de piété et de mortification, très-étrangères à nos goûts, nos usages et nos mœurs; c'est une

Digitized by Google

histoire incroyable ; titre : *Het boeck van Tondalus visioen.* A la fin on lit : « Ici se termine le livre de la vision de Tondale, et comment son ame fut prise hors de son corps ; il a été imprimé à Anvers, chez moi Mathys Vander Goes ». *Ende is geprent t' Antwerpen bi mi Mathijs Vander Goes anno mcccclxxij....* Petit in-4°. de trente-deux pages et demie, de vingt-quatre lignes dans les pages entières, sans points, sans virgules, sans chiffres, sans réclames, mais avec signatures, finissant en *3* ; lettres initiales au pinceau ; caractères gothiques. Cet ouvrage a été plusieurs fois imprimé en Hollande, en 1484 et années suivantes.

Le second ouvrage imprimé en flamand par *Goes*, est le *Miroir*, ou la règle de la foi chrétienne, ou des siècles chrétiens. *Die spyeghel of reghel der kerstan gheloue of der kersten eewe, gheprent t' Antwerpen bi mi Mathys Vander Goes an. mcccclxxxij*, in-4°. exécuté comme le premier. ... Visser en a un exemplaire.

Il a imprimé dans la même ville, en 1483, un opuscule latin, intitulé : *Cordiale de quatuor novissimis. Antwerpie per Mathiam Goes*, in-4°. Verdussen en avoit un exemplaire ; il s'en est vendu un autre à Bruxelles en 1792 (Voyez Ermens, quatrième catalogue, n°. 2391.)

La vie et la passion de N. S. J. C., en flamand : *Dat leven en lyden ons liefs hee-*

Digitized by Google

ren Jesu Christi, gheprent t' Antwerpen, bi Mathijs Vander Goes anno mccccclxxxiiij, in-4°. comme les précédens.

Goes a donné, en 1486, sans nom de ville et d'imprimeur, mais avec ses caractères gothiques, in-4°., à longues lignes, *Quatuor novissima Dyonisii carthusiensis*, ouvrage ascétique, différent du *Cordiale quatuor novissimorum*, et d'un autre auteur; souscription : *Explicit mēoriale q̄tuor novissimorū Dyonisij carthusiensis. Anno Dñi M. CCCC. LXXXVI. Ipso die francisci.* J'en ai vu deux exemplaires chez Ermens, un troisième chez Santander.

L'année suivante il a imprimé à Anvers, avec date et souscription, en caractères gothiques, in-4°., *Sermones quatuor novissimorum*, revus, corrigés d'après d'autres manuscrits ou d'autres imprimés, comme il l'annonce lui-même, *diligenter emendati, revisi, in mercuriali oppido Antwerpiensi loco famatissimo impressi; per me Mathiam Goes die XXI junii, anni LXXXVII.* Presque tous ces ouvrages avoient été imprimés à Cologne, à Deventer, à Delft.

L'épithète de *mercurialis* que donne *Goes* à Anvers, comme l'ont fait *Martens d'Alost* et *Gerard Leeuu*, annonce la splendeur du commerce de cette ville à cette époque. On sait que *mercuriales*, chez les Romains, étoient une société de marchands qui avoient pris leur dénomination du dieu

du

du commerce, Mercure. *Goes* a soigné cette édition beaucoup plus que les autres. Les sermons sont divisés en cinq parties. Le titre de chaque partie est placé en haut de chaque feuillet, au *recto* et au *verso*. Ses caractères sont moins gothiques. On y trouve les signatures, les points et les deux points en étoile, les traits-d'union en ligne oblique. J'y ai vu même une estampe qui représente un vaisseau, portant au haut des mats pavillon aux armes impériales et aux armes d'Anvers.

Gemmula vocabulorum cum addito diligenter revisa et emendata. In-4°. à longues lignes; avec les signatures en lettres minuscules, a 1. b 1. etc. Les secondes recommençant l'alphabet par des lettres majuscules A 1. B. 1. etc. : les points en étoile, les virgules en ligne oblique : caractères gothiques flamands : le haut de chaque page intitulé *A* ante *B.* ante *C.* ante *D.* etc. Souscription : *Finem hic accipit vocabulorum gemmula cum addito diligenter emendata. atque de verbo ad verbum per totum attente revisa. in mercuriali oppido Antwerpien: loco famatissimo impressa: per me Mathiam Goes die xiiii februarii anni lxxxvii. ad laudem dei omnipotentis qui sit per infinita secula seculorum benedictus.* Dans le prologue on désigne les principaux dictionnaires qui ont interprété les mots latins par le latin; ce sont *Hugucion, Papias, Brito, Catholicon, Brachyloquus,*

Digitized by Google

Breviloquus, tous vocabulaires, assez volumineux, dont celui-ci est la perle. On appeloit *Breviloquus*, un vocabulaire, extrait de *Papias*, de *Briton*, d'*Alanus*, d'*Ysidorus*, et du *Catholicon*. Papias florissoit vers le milieu du 11e. siècle. Son vocabulaire latin fut imprimé, la première fois, à Milan en 1476. Dans cet abrégé le mot latin précède le mot flamand, et en donne la signification. *Aalma interpretatur virgo abscondita*, etc. Gargill en possède un exemplaire.

J'ai vu chez le même une autre édition de Mathias Goes, sans date, mais avec ses caractères, intitulée : *Capitula herbarum secundum ordinem alphabeti*. In-4°. à longues lignes. Cet *Herbarium* contient cent-cinquante plantes, gravées d'après nature. Le nom de chaque plante est exprimé en latin, puis en flamand. Elle est décrite avec ses propriétés et ses usages dans la médecine : quelques-unes sont enluminées.

Maittaire, Verdussen et Visser annoncent *AEneas sylvius de duobus amantibus Eurialo et Lucretia. Antwerpie, per Mathiam Goes. M. CCCCLXXXVIII.* In-4°. Je ne l'ai point vu. Mais on sait que ce roman a été imprimé bien antérieurement à Cologne, par Zel ; à Louvain par Jean de Westphalie, à Alost par Martens.

Verdussen, d'après Valère André, Swertius et Paquot, rapporte une édition sans date,

Digitized by Google

de *Guillelmi a Gouda expositio mysteriorum misse et vetus ritus eam celebrandi. Antwerpie, per Mathiam Goes*, in-f°. Richard *Paefroed* a imprimé le même ouvrage à Deventer, la même année, in-4°. selon le témoignage de Visser.

Editions de Goes, sans date, mais avec sa souscription.

Verdussen s'est appliqué à recueillir dans sa bibliothèque toutes les éditions de son compatriote, dont il a fait un catalogue manuscrit, qui se trouve maintenant chez le citoyen Van Praet. Il a bien voulu me le communiquer : en voici le contenu. *Joannis Gerson cancellarii Parisiensis de imitatione Christi et de contemptu omnium vanitatum mundi. Antwerpie, per Mathiam Goes.* In-4°... On voit que *Goes* a mal choisi son modèle... Il aura suivi une édition apocryphe de l'imitation, attribuée à Gerson, tandis que son véritable auteur est *Thomas à Kempis*... Vu chez les frères *Gasparoli.*

Fantini dandulo compendium pro catholice fidei instructione. Antwerpie per Math. Goes. In-4°.

Epistola magni turci, a Landivio equite jerosolimitano edita. Antwerpie per Math. Goes. In-4°.

Digitized by Google

Tractatus qui stella clericorum inscribitur... Tractatus brevis Bonaventure de modo se preparandi ad celebrandum missam... Tractatus de expositione misse. Antwerpie per Mathiam Goes. In-4°. Visser possède tous ces *petits traités*, et les éditions précédentes.

Lotharius diaconus postea Innocentius papa de miseria conditionis humanæ. Antwerpie per Math. Goes. L'on sait que cet ouvrage singulier est de Lothaire Conti, cardinal, élu pape l'an 1198, sous le nom d'Innocent III.

Éditions de Goes, sans date et sans souscription.

J'ai vu chez *J. G. De Servais* quatre petits traités in-4°., avec signature, les deux points, la virgule et les traits-d'union marqués en ligne oblique, que nous avons jugés de Mathias Goes, par la conformité des caractères : ils sont reliés dans le même volume :

Tractatus de horis canonicis dicendis Dom. Alberti de Ferrariis.

Tractatus de puno et morte incliti principis philosophorum Aristotelis.

Opusculum magistri Johannis Gerson de arte moriendi.

Tractatus de contractibus mercatorum

Digitized by Google

Johannis Nider s. Theol. professor : ordin. prædicatorum.

J'ai aussi vu chez *Douglas*, et comparé avec les caractères de *Goes*, *Tractatus sancti Augustini*, in-4°., à longues lignes, de vingt-neuf dans les pages entières, avec signatures. Les traités qui se trouvent dans ce volume sont : *De duodecim abusionum seculi gradibus. De divinatione demonum contra paganos. De honestate mulierum. De triplici habitaculo. De convenientia decem preceptorum et decem plagarum Egipti. De contritione cordis. De contemptu mundi ad clericos. De vanitate hujus seculi.*

Vu chez le même : *Tractatus diversi sancti Bernhardini*, in4°., à longues lignes, de trente et trente-une dans les pages entières, avec signatures, exécuté comme les précédens en caractères gothiques de moyenne grandeur. Bernardin, de Sienne, de l'ordre de s^t. François, réformateur de l'étroite observance, mort en 1444, est auteur de ces traités : *De duodecim periculis que superveniunt peccatoribus in ultimo fine. De duodecim doloribus quos patitur peccator in hora mortis. De extremo judicio. De contemptu mundi et mundanorum natura. De consuetudine mala. De sacra religione.*

Santander possède : *B. Bonaventure soliloquium*, in-4°. à longues lignes, de trente-trois dans les plus grandes pages, avec si-

Digitized by Google

gnatures, sans chiffres, sans réclames, qu'il croit de *Goes*, de même que *Liber faceti*, in-4°. gothique, de six feuillets, écrit en vers rithmiques latins : livre de morale, composé pour l'instruction des jeunes gens, dans le même genre que les Distiques de Caton.

Verdussen et Visser attribuent à *Goes* les éditions in-4°. des ouvrages suivans, dont ils possédoient des exemplaires.

Tractatus s^ti. Thomae de Aquino, de modo confitendi et de puritate conscientiæ. De officio sacerdotis. De officio missæ. De vitiis et virtutibus.

Albertus magnus de virtutibus herbarum, de virtutibus lapidum, de virtutibus animalium, et de mirabilibus mundi. Item, *Regimen sanitatis valde utile.* Item, *Questiones naturales philosophorum.* Michel *Reyser* avoit déjà donné en 1484, en Allemagne, une édition de ces mêmes secrets magiques du grand Albert.

Augustinus de virtute psalmorum. (Voyez Jean de Westphalie.)

Confessionale, primo per questiunculas, secundo de modo confitendi multum utile... Quodlibet magistri Johannis Vernacker... Tractatus de indulgentiis.

Il résulte de cet exposé, que nous n'avons point de Mathias Goes neuf éditions avec date ; six avec sa souscription ; et que, dans le nombre des neuf à dix sans date et sans

Digitized by Google

souscription qu'on lui attribue, plusieurs peuvent être revendiquées par les artistes allemands ou bataves.

Gerard Leeuw. Gheraert Leeu.

Il est peu de typographes dans la Belgique, qui ayent été aussi féconds en éditions de livres latins, hollandais, flamands, gaulois, et qui les ayent autant enrichis de gravures, que *Gerard Leeu*. Je le trouve aussi supérieur dans son art à Mathias *Goes*, que l'étoit *Jean de Westphalie* à *Martens* d'Alost, dans le 15e. siècle.

Gerard *Leeu* s'étoit déjà rendu célèbre en 1477, à *Gouda* ou *Tergow*, par la première édition des épitres et des évangiles en flamand. *Die epistelen en evangelien van den geheelen jaere.* in-f°. Ermens en possède un exemplaire.

Il a donné en juillet 1478 et en avril 1480, deux volumes in-f°. de la *Légende dorée*, de Jacques de Voragine, dominicain, traduite en flamand, *Passionael aurea legenda, of die gulde legende. Gude in Hollandt, by my Gheraert Leeu*, que possède Santander.

Il a mis quatre fois sous presse, à différentes époques, et en trois différens idiomes, *Dialogus creaturarum optime moralizatus jucundis fabulis plenus. Impres-*

Digitized by Google

sus Goudé, per me Gerardum Leeu. Anno Domini M. CCCC. LXXX.... C'est la première édition, exécutée en lettres gothiques, à longues lignes, in-f°., avec signatures, sans chiffres, sans réclames, ornée de figures d'animaux, de plantes, gravées sur bois, et assez grossièrement enluminées. J'en ai vu deux exemplaires à l'université de Louvain, et un troisième chez Santander... On trouve dans *Meerman*, table VIII, le specimen des caractères de cette édition... Il a imprimé le même ouvrage en flamand, à *Gouda*, en 1481, dans la même forme que la précédente. J'ai vu à la bibliothèque nationale, le même, traduit en gaulois, imprimé à Gouda en 1482, avec les mêmes figures, avec la souscription et l'écusson de Gerard Leeu. La quatrième est de 1486. La cinquième est de 1491.

En avril 1481, il a donné la première édition flamande de *Gesta Romanorum cum applicationibus moralizatis ac mysticis.* Sous le titre de *Geesten der Romynen, gemoralizeer. Goude in Hollandt by my Gheraert Leeu.* M. CCCC *ende* LXXXI, in-f°., en caractères gothiques, imprimé sur deux colonnes, avec signatures, sans chiffres, sans réclames. Santander en possède un exemplaire.

Ermens a un exemplaire de la *Consolation des pécheurs*, par Jacques de Theramo, dont j'ai parlé à l'article Veldener. C'est un in-f°.

Digitized by Google

in-f°. à longues lignes, caractères gothiques, avec signatures finissant n 3. Souscription : *Presens opus quod peccatoꝝ consolacio denominatur impressum est Goude in Hollandia per Gerardum Leeu anno Domini* M. CCCC. LXXXI. *mensis novẽbris die* XXIX, suivie d'un double écusson, pendu à une branche d'arbre que j'ai fait graver. A droite du spectateur se trouvent les armes de Leeu, et à gauche celles de la ville de Gouda. Gérard Leeu a varié son écusson : la marque distinctive de ses éditions exécutées à Anvers, est la figure de la porte du château de cette ville. Martens d'Alost a employé la même marque dans ses impressions. Leeu, dans les éditions in-8°., que j'ai vues, a pris une armoirie relative à son nom ; c'est un lion tenant de la droite les armes d'Anvers, figurant un château surmonté de deux mains coupées ; et de la gauche celles de l'imprimeur.

Digitized by Google

Santander possède aussi deux exemplaires des *Sermones sensati, multum edificativi et multis Christi fidelibus dono profituri*, in-f°., imprimés à Gouda en 1482, par Gérard Leeu.

Visser a donné le catalogue de trente-deux à trente-trois autres ouvrages, imprimés dans la même ville par le même artiste. Il y imprimoit encore, en mars 1484, un exercice pieux sur le *pater* et l'*ave*, en flamand, sous le titre : *Hier begint een seer devote oeffeninge op dat pater noster ende dat ave Maria*, etc.

Dans le courant de la même année il alla s'établir à Anvers. J'ai vu à la bibliothèque de Bruxelles une de ses premières éditions; titre : *Gemmula vocabulorum*, in-4°., de plus de quatre cents pages, à longues lignes, avec signatures, points en ligne oblique, traits-d'union en forme de guillemets. Le frontispice est orné d'une vignette, où l'on voit l'enfant Jesus au milieu des docteurs de la loi. Le prologue fait connoître les anciens auteurs que l'on a suivis dans l'interprétation des mots latins; ce sont les mêmes que j'ai cités à l'article *Goes*, p. 409. La traduction flamande suit l'interprétation latine. Souscription : *Finem hic accipit vocabulorum gemmula. In mercuriali oppido Antwerpiensi loco famatissimo, impressa diligenter per Gerardum Leeuw die septembris xviij anni lxxxiiij. Ad laudem dei*

Digitized by Google

omnipotentis qui sit per infinita seculorum secula benedictus. Amen.

Il y exécuta les éditions suivantes : *Moralissimus Catho. cum elegantissimo commento.* C'est le frontispice du premier feuillet, orné de deux figures, gravées sur bois, très-bien dessinées, qui représentent Caton et un de ses disciples, en toge. Le second feuillet : *Incipit liber de doctrina Cathonis ampliatus per sermones rethoricos : per fratrē Robertū de Euremodio monachū Clarauallis.* Un jeune homme de la famille de Saluces avoit demandé à frère Robert, moine de Clervaux, littérateur célèbre de son siècle, des élémens de rhétorique. Le maître lui donna les *Distiques moraux*, qu'on attribuoit à Caton le censeur, quoique, dans la réalité, ils soyent d'un auteur du 7e. ou du 8e. siècle, et les paraphrasa. On lit dans la souscription, que cet ouvrage est tellement élégant dans le choix des termes, et tellement important par le poids des sentences, *qu'il paroît sortir du cerveau de Jupiter... Impressum in oppido mercuriali Antwerpīesi : per me Gerardū Leeu : prima die marcij anni Dīni nostri m.ccccl.xxxv*, in-4°. min. de quarante-sept feuillets, à longues lignes, avec signatures, points, deux points, virgules en ligne oblique, et deux sortes de caractères. Les distiques latins sont d'un gothique bien formé : le commentaire d'un sémi-gothique très-net. J'ai vu cette

Digitized by Google

belle édition chez *Ermens. Leeu* a donné une seconde édition de cet ouvrage à Anvers, en novembre 1487, semblable à la première. Santander en a un exemplaire.

G. J. De Servais possède *Exercitium puerorum grammaticale per dietas distributum*. Souscription : *Impressus et finitus in mercuriali oppido Antwerpiensi, per me Gherardū Leeu xij klas junias octogesimi quinti*, in-4°. Cet ouvrage de grammaire, distribué par journées, à l'usage des enfans, a été réimprimé en 1486, à Gouda, in-4°., sans nom d'imprimeur.

Libellus de modo confitendi et penitendi. Vu à la bibliothèque nationale... Au dessous de ce titre est une gravure en bois qui représente un religieux dans un confessional et son pénitent à genoux; in-4°. min., à longues lignes; exécuté comme le précédent. Les traits-d'union marqués par deux petites lignes horisontales. Il comprend vingt-cinq feuillets, et quelquefois vingt-huit, lorsque *Duodecim sunt articuli fidei*, qui en forment trois, et qui font partie du même ouvrage, y sont réunis. Souscription : *Presens hoc opus de mōdo cōfitēdi et penitēdi cōpletū in mercuriali oppido Antwerpiensi per me Gerardum Leeu. Anno Domini M. CCCC. LXXXVI. Vicesima octā die januarij*... Au *verso* du dernier feuillet on lit en titre, *Antwerpię opidi mercurialis Castrū.* On y voit la figure de la porte du château d'An-

Digitized by Google

vers, flanquée de deux tours sur les côtés. Sur celle qui est au-dessus de la porte du milieu, est une bannière à gauche, sur laquelle on remarque le double aigle de l'empire : celle qui est à droite porte les armes du souverain des Pays-Bas, semées de fleurs de lys : la tour du milieu est surmontée de l'aigle impérial. M. H. Van den Block en a aussi un exemplaire. *Leeu* a donné en avril 1487, une seconde édition de cet ouvrage, dont De Servais et Santander possèdent des exemplaires; remarquable par la faute typographique qui se trouve dans la date de la souscription : *Anno Domini.* M. CCCC. *Decimo sexto kalēdas apriles.* Au lieu de M. CCCC. LXXXVII. Une troisième de l'an 1488, a été vendue à Bruxelles en 1792, venant des bibliothèques des couvens supprimés. (V. quatrième catalogue, N°. 2398). En février 1498, on en a fait une quatrième à Anvers; on ignore l'imprimeur : *Santander* en a un exemplaire.

Rabi Samuelis redargutio contra judeorum errores : messye adventum expectātes. In-4°. min. de vingt feuillets, exécuté comme les précédens, en caractères gothiques et sémi-gothiques, de la plus grande netteté. L'auteur de cette réfutation est *Samuel* Rabbin, de Maroc, qui prouve aux juifs que c'est en vain qu'ils attendent le messie. Il paroît avoir été composé mille ans après le siège de Jérusalem par *Titus*, c'est-à-

Digitized by Google

dire, l'an 1070 de l'ère chrétienne. On prétend que les Juifs ont tenu caché cet ouvrage pendant plus de deux-cents ans. Il a été traduit de l'hébreu en latin, l'an 1339, par un religieux de l'ordre des frères prêcheurs (Alphonse Buenhombre). Souscription : *Opus istud a Rabi Samuele compositum contra judeos. Impressum est Antwerpie per me Gerardum Leeu. Anno Domini m. cccclxxxvj. decimo quinto kalendas nouẽbres.* Ermens en possède deux exemplaires.

Verdussen et Visser ont donné la note des éditions suivantes, exécutées dans la même année.

Johannis de Garlandia metricus de verbis deponentialibus libellus, cum commento. Antvverpie, per Gerard. Leeu, 1486, in-4°. On sait que Jean de Garlande, né dans le village de même nom, en Brie, étoit un grammairien distingué qui florissoit en 1080.

Composita verborum cum commento. Antvv. per Ger: Leeu, 1486, in-4°.

Il a réimprimé an 1486, avec figures, le *Dialogus creaturarum moralizatus*, dont j'ai donné la note, p. 415.

Visser possède un exemplaire des *Fabulæ et vita Esopi cum fabulis Aviani, Alfonsii, Poggii Florentini et aliorum, cum optimo commento, bene diligenterque correcte et emendate. Antw. per Gerard. Leuw.* 1486, in-f°., avec figures. *Avienus* étoit un poëte

Digitized by Google

latin, qui vivoit dans le 5e. siècle. Il a traduit en vers élégiaques les fables d'Ésope et de Phèdre. Alfonce et Le Pogge l'ont imité.

Vocabulorum gemmula. Antw. per Gerard. Leeu, 1486, in-4°., cité par Paquot. (Voyez ce que nous avons dit de ce vocabulaire, p. 409.)

Logicalia duodecim tractatuum Petri Hispani, et tractatus exponibilium, per Gerard. Leeu, in mercuriali oppido Antwerpiensi famatissimo. m. cccc. lxxxvj, in-4°., qui se trouve à la bibliothèque d'Utrecht. Cet ouvrage de philosophie est de *Pierre l'Espagnol*, devenu pape, sous le nom de *Jean XXI.* (Voyez le *Thesaurus pauperum*, article *Alost.*)

J'ai vu à la bibliothèque nationale et chez G. J. De Servais, deux éditions très-curieuses et très-rares d'un roman de chevalerie; l'une en gaulois, achevée le 15 mai 1487, à Anvers, par Gerard Leeu, l'autre en flamand, achevée le 19 du même mois et de la même année, in-f°. parvo, avec figures; titre de la première : *Histoire du chevalier Paris et de la belle Vienne, fille du Dauphin.* Cet ouvrage a été traduit du provençal en français par Pierre De la Sippade; le duc De la Vallière possédoit un exemplaire de cette première édition, qui fut vendu 74 liv.

Titre de l'édition flamande : *Die historie van de vromen ridder Parijs ende vā die schone Vienna des Dolphyns dochter.* Sous-

cription : *Dit boeck is voleyndt ende geprent in die vermaerde coop stadt Antwerpen by my Geraert Leeu, int jaer ons Heere m. cccc. en lxxxvij. op den xix. dach van meyde.*

Les figures de l'édition flamande, que possède De Servais, paroissent être supérieures en épreuves à celles de l'édition française. On en trouve à chaque page de remarquables par la correction du dessin, par la vérité du costume du 14e. siècle, et par les différens ordres d'architecture des édifices. On voit à la fin le frontispice de la porte du château d'Anvers, exécuté sur planche de bois, comme toutes les autres figures.

Albertani tractatus de arte loquendi et tacendi ad filium suum, in-4°. Albertanus florissoit en 1240; son traité sur l'art de parler et de se taire, adressé à son fils, avoit déjà été imprimé à Louvain en 1485, par Vander Heerstraten. Gérard Leeu le réimprima avec cette souscription : *Explicit liber de doctrina loquendi et tacendi ab Albertano causidico brixiensi ad instructionem suorum filiorum compositus. Impressus per me Gherardum Leeu in mercuriali oppido Antwerpiensi. Anno domini m. cccc. lxxxvij.* Au *verso* de ce dernier feuillet se trouve l'estampe de la porte du château d'Anvers. Il s'est vendu plusieurs exemplaires de cette édition à Bruxelles, en 1792. Santander en possède un.

Psalterium

Digitized by Google

Psalterium Davidicum. Antwerp. per me Gherar. Leeu. Anno Dnī m. cccc. xxxvij, in-18. Vendu en avril 1792. (Voyez quatrième catal. Ermens, n°. 142.)

Speculum sermonum beate Marie virginis super salutatione angelica. Egidius de Roma, Gilles de Rome, ou Gilles Colonne, général des Augustins, puis archevêque de Bourges, docteur de l'université de Paris, précepteur de Philippe-le-Bel, mort en 1316, est auteur de seize sermons, ou commentaires sur l'*ave Maria*. Cette édition est in-4°. min., à longues lignes, avec signatures, point, deux points, virgules et traits-d'union en ligne oblique. On y remarque deux sortes de caractères : le texte est gothique, et le commentaire sémi-gothique : les lettres initiales sont rubriquées. Le premier feuillet est orné d'une estampe qui représente l'annonciation de la Vierge (l'ange qui lui dit : *ave gratia plena*). Souscription : *Explicit speculum sermonum de beata virgine Maria super salutatione angelica. Impressum Antwerpie per me Gerardū Leeu. Anno Dnī millesimo cccc. lxxxvij. secunda die mensis augusti.* On voit au *recto* d'un autre feuillet séparé, la figure de la porte du château d'Anvers : livret de soixante-six feuillets, très-bien exécuté. Ermens en a deux exemplaires.

J'ai vu chez le même deux ouvrages ascétiques, qui contiennent seize feuillets d'im-

Digitized by Google

pression dans le même in-4°. *Colloquium peccatoris et crucifixi Jhesu Christi. Dialogus sive synonima Ysidori de homine et ratione.* Souscription : *Expliciunt synonima Ysidori de homine et ratione cum colloquio peccatoris et crucifixi. Impressa Antwerpie per me Gerardum Leeu anno Domini m. cccc. lxxxvij. xiiij° kalēdas septembres.* Exécutés comme le précédent.

Kuypers possède un exemplaire d'une édition exécutée comme les précédentes. *Autoritates Aristotelis. Senece. Boecij. Platonis. Apulei. Affricani. Porphirij. Gilberti Pozritani* (Gilbert de la Porrée). Souscription : *Finitum et completum est hoc opus per me Gerardum Leeu in mercuriali oppido Antwerpiensi. Anno Dnī millesimo cccc. lxxxvij. mensis septēbris die duodecima.* (Voyez encore cet ouvrage, ci-dessous.)

Visser a des exemplaires des trois éditions suivantes : *Sequentie et hymni per totum annum. Antwerp. per Gerard. Leeu*, 1487, in-4°.

'T boeck van den leven ons heeren Jhesu Christi (Le livre de la vie de Notre Seigneur). *T'Antwerpen by Gheraert Leeu*, 1487, in-f°.

Textus Alexandri de Villa Dei cum sententiis et constructionibus. Antwerp. per Gerard. Leeu, 1487, in-4°. (Voyez ce que nous avons dit de ce grammairien, article *Alost.*)

Digitized by Google

J'ai vu chez Ermens et Gasparoli *Quadragesimale et adventuale de arte moriendi. Quod morticellarium aureum nuncupatur.* C'est une compilation des différens docteurs de l'église, faite par un religieux, adressée à un jeune homme, pour l'apprendre à bien vivre et à bien mourir. Elle est divisée en quarante-un sermons, appelés *Cella.* Gros in-4°., exécuté comme les précédens. Le frontispice représente un religieux qui montre à un jeune homme le tableau de la mort; figures bien dessinées. Souscription : *Quadragesimale et adventuale (quod morticellarium nuncupatur) feliciter explicit. Impressuz per me Gerardū Leeu in mercuriali oppido Antvverpieñ. Anno Dñi m. cccc. lxxxviij. xx februarij.* Belle édition.

Vu chez Ermens : *Die spieghel der bekeeringhen der sondaren.* (Le miroir de la conversion des pécheurs.) C'est la traduction flamande du *Speculum conversionis peccatorum*, de Denis de Leeuuis, chartreux; in-4°. de quatre feuillets, avec signatures et cinq à six estampes qui représentent un jeune homme dialoguant avec un vieillard. Souscription : *Geprent T'Antvverpen bij mij Gheraert Leeu, int jaer ons Heeren m. cccc ende lxxxviij. den xvi. dach in maerte.* Au *verso* du dernier feuillet est l'estampe de la porte du château d'Anvers. Les caractères de cette édition sont gothi-

Digitized by Google

ques flamands, de même que ceux de la suivante.

Dit syn die vier uterste. (Des quatre fins de l'homme.) In-4°. de cinquante-deux feuillets, orné de quatre à cinq estampes relatives au sujet. *Memorare novissima tua et in eternum non peccabis*; exécuté comme le précédent, avec la souscription du 15 avril 1488.

Leeu a donné en 1487 une édition in-f°. de la vie et de la passion de N. S., tirées des quatre évangélistes, traduites en flamand du latin de l'auteur Ludolphe, Saxon, prieur de la chartreuse de Strasbourg, vers l'an 1330, qu'il a ornées de figures enluminées : *Leven, passie, verryssenisse ende glorieuse opvaert ons heeren Jesu Christi. T'Antvverpen, bij mij Gheraert Leeu. M. CCCC. LXXXVII.* Visser en a un exemplaire. (Voyez Claes Leeu.)

Maittaire et Visser annoncent *Authoritates Aristotelis, Senece. Boecij. Platonis. etc. pro usu thematum predicatorum ad populum. Antvv: per Gerar: Leeu, 1488*, in-4°.

Et dans la même année : *Directorium sacerdotum et defensio.* Item, *Ordinale seu ordinationes secundum usum sacrum.*

Esopus cum commento.

Gemmula vocabulorum cum addito. C'est une seconde édition.

Vu chez M. H. Van den Block : *Van die gheestelike kintscheyd Ihesu gemoraliseert.*

Digitized by Google

En vander iacht d minnen tusschen die devote innighe ziele, en dat dierken Ihūs, in-8°., sans chiffres, sans réclames, avec signatures, dont la dernière est *O;* caractères très-gothiques. Édition ornée de plus de soixante figures en bois, grossièrement gravées. C'est un traité de l'enfance spirituelle de Jesus, moralisé; et de la chasse d'amour entre une ame intimément dévote et le petit animal Jesus; c'est la traduction littérale. Rien de plus grotesque et de plus bizarre que les estampes, qui représentent l'ame dévote sous la figure d'un chasseur, qui embouche un cors de la main droite, et de la gauche tient à la lesse un chien, quelquefois quatre accouplés, poursuivans un cerf, entre les bois duquel est debout l'enfant Jesus. Souscription : *Gheprent tot Antvverpen bij mij Gheraert Leeu. int jaer ons heeren M. CCCC. LXXXVIIJ. den XVJ. dach in februario.* Visser en a aussi un exemplaire.

La Vallière possédoit : *Opusculum vitae et passionis Christi ejusque genitricis Mariae, ex revelationibus B. Brigittae compilatum, et copiosa legenda ejusdem. per me Gerardum Leeu. Impressoriae artis peritissimum. Antvverpie impressum. Anno Dni M°. CCCC°. LXXXIX°. 3ª die mensis marcii, ad laudem Dei*, in-24. (N°. 747.)

Vu à Bruxelles, chez M. H. Van den Block, amateur : *Speculum rosariorum Jhesu*

Digitized by Google

et Marie. in quo plura salubria cotinentur. etiam populo predicāda. Imprimetur nichilominus hec materia (opitulante Deo) in theutonico pariter et in gallico. Orate pro operam dantibus ad premissa... Edition in-8°., précédée d'une table des matières en douze feuillets, suivie du prologue; exécutée avec beaucoup de soins, en caractères sémi-gothiques très-nets : points, deux points, virgules et parenthèses rubriquées; titre des chapitres en haut de chaque feuillet, orné de deux figures du rosaire. Cet ouvrage est une compilation faite, en 1480, d'autres traités, cérémonies et prières, pour la confrérie du rosaire, instituée par s^t. Dominique au commencement du 13e. siècle, renouvellée, propagée dans le 15e. par les frères prêcheurs, comme on le verra ici plus bas, au titre *Quodlibet de veritate fraternitatis rosarii*, etc.

Il est suivi de la légende de s^te. Anne, qui fait partie du *Speculum*; titre : *Sequitur legenda seu vita beatissīe Anne matris gloriosissime dei genitricis semperque virginis marie. ex diversis in vnū collecta.* Souscription : *Impssum Antvverpie per me Gerardū Leonis anno dñi M. CCCC. LXXXIX. mensis nouembris die XXVJ. Pater nr̄ aue Mā pro eis qui hunc libellū imprimi procurarūt ad salutē x̄pifidelium.* Cet ouvrage a été imprimé depuis en flamand, en allemand, en français.

Digitized by Google

Vu chez *Kuypers* un opuscule d'Albert-le-Grand, dominicain, qui florissoit dans le 13e. siècle, intitulé : *Alberti magni doctoris laudatissimi de virtutibus anime veris et perfectis opusculum.* Souscription : *Impressum Antvverpie per me Gerardum Leeu. anno dñi M: CCCC: LXXXIX°. XIIIJ die mensis marcij*, in-4°. à longues lignes, avec signatures, cité par Maittaire et Visser.

Vu chez Douglas : *Probe cojugis adelphi centona Virgilii vetus et novum cõtinens testamentum* : petit in-4°., dont les signatures vont jusqu'à *E;* imprimé en deux sortes de caractères gothiques ; le texte est assez gros ; les notes placées à la marge et entre le texte sont d'un caractère très-menu. Elles ont été faites par *Jacques Canter*, professeur de belles-lettres à Anvers, le 30 juillet 1489. Souscription : *Probe conjugis adelphi centona Virgilii vetus et novũ cõtinens testamentum feliciter finit impressum in mercuriali opido Antvverpiensi per me Gerardũ Leonis anno dñi M. CCCC. LXXXIX. XII. die septembris.* L'auteur de cet ouvrage est *Proba Falconia*, femme d'Anicius Probus, préfet du prétoire et consul romain, qui vivoit sur la fin du 4e. siècle. Elle composa la vie de J. C. de divers fragmens de *Virgile*, qu'elle assembla en *centons* ; loués par s^t^. Augustin et par s^t^. Ambroise.

La Caille, Maittaire, Visser annoncent :

Digitized by Google

Francisci Nigri ars epistolandi. Antvverp. per Gerardi Leeu, 1489, in-4°.

Vu chez Ermens un petit traité de morale de Pétrarque, poète, couronné à Rome en 1341, intitulé : *Franciscus Petrarcha de secreto conflictu curarum suarum sive de contemptu mundi.* Jacques *Canter,* Frison, dont nous venons de parler, est l'éditeur de cet ouvrage, comme il l'annonce lui-même dans le prologue; in-4°. à longues lignes, de quarante-deux feuillets, divisé en trois livres, avec signatures, caractères sémi-gothiques. Souscription : *Secretum Francisci Petrarche laureati feliciter finit. Impressum in mercuriali opido Antvverpiesi per me Gerardū Leeu anno dñi M°CCCC°LXXXIX° XIIIJ° die mēsis marcij.* Au verso se trouve l'estampe de la porte du château d'Anvers : très-belle édition.

Vu chez le même : *Sermones Roberti de Licio de laudibus sanctorum.* Gros in-4°. sur deux colonnes, en caractères gothiques très-menus, d'une lecture assez difficile par le grand nombre d'abriévations, avec signatures, finissant *D 2* du second alphabet. Il contient soixante-dix sermons, divisé chacun en trois chapitres, sur les saints. A la fin du volume on trouve l'éloge de Robert *Caraccioli.* Souscription : *Impressum Antvverpie per Gerardū Leeu anno domini M. CCCC. XC. kalendis martijs.* Edition très-soignée.

Vu chez De Servais et H. Van den Block : *Liber*

Digitized by Google

Liber meditationum ac orationum devotarum qui anthidotarius anime dicitur in-8°.; imprimé sur deux colonnes, en caractères gothiques, petit œil, avec point, deux points, virgules et traits-d'union en ligne oblique, signatures, dont la dernière est *t3*, et les chiffres arabes au bas du *recto* de chaque feuillet. Nicolas *Saliceti*, docteur en médecine, abbé du monastère de s^te^. Marie *de Pomerio*, vulgairement appelé *Baumgaerden*, de l'ordre de cîteaux, diocèse de Strasbourg, est auteur de ce recueil d'oraîsons, de méditations et de médicamens spirituels. Cette abbaye a été totalement détruite dans les guerres de religion du 16e. siècle. Souscription : *Impressu3 in mercuriali oppido Antvverpiensi per me Gerardū Leeu anno dñi millesimo q̄dringentesimo: xc°. xxvij die mensis maij.*

La bibliothèque nationale possède *Historia calumnie novercalis que septem sapientum inscribitur. Antvverpie per Gerard: Leeu. M. cccc. lxxxix*, in-4°. avec figures. L'auteur de cet ancien roman est frère *Jean*, moine bénédictin de l'abbaye de Hauteseille, en France, qui florissoit au commencement du treizième siècle. Plusieurs fois il a été traduit en français : Bocace en a extrait plusieurs contes.

Vu chez Ermens, *Die legende vàn sinte Franciscus.* Et dans le même volume, *Die legende en dat leven der heyligher maget*

Digitized by Google

sinte Claren. La légende et la vie de s^t^. François, et de s^te^. Claire, in-12 avec les figures du saint et de la sainte ; signatures, et caractères gothiques flamands. Souscription à la fin du volume : *Geprent T'Antvverpen by my Geraert Leeu int iaer ons heere. M. cccc. ēn XCI den XXviij dach in junio.*

Chez le même, *Die historie die ghetiden ēn die exemplē vand heyliger vrouvvē sint Annen.* L'histoire, les heures et les exemples de s^te^. Anne, in-12, avec la figure de s^te^. Anne, de la Vierge et de l'enfant Jesus; signatures, et caractères gothiques. *Ghepret T'Antvverpen bi my Geraert Leeu. Int jaer ons Heren M. cccc. ēn XCI. den XVij dach in december.*

Maittaire, Marchand, Visser datent de 1491, *Dialogus de Sene et Juvene de amore disputantibus. Antvverp: per Gerard: Leeu*, in-8°. Ces mêmes bibliographes attribuent à *Martens d'Alost* la réimpression de cet ouvrage à Louvain, en 1492. (Voyez *Martens d'Alost.*)

Leeu a donné en 1491, une cinquième édition du *Dialogus creaturarum moralizatus*, in-4°. avec figures.

Die godlike revelacien der heyligher vrouvven sinte Bergitten van den leven ende passie ons heeren Jhesu Xpisti, etc. *Antvverpen by Gheraert Leeu, 1491*, in-8°., cité par Visser. Ce sont les révélations de s^te^. Brigitte sur la vie et la passion de N. S.

Digitized by Google

Sinte Bernardus souter tot onser vrouvven: T'Antvverpen by Geraert Leeu, 1491, in-12. Le psautier de s^{t}. Bernard, à l'honneur de la Vierge. (Visser.)

Dit es een seer devote salige en profitelicke ghedenckenisse van den VII vveeden of droefheyden onser liver Vrouvven. Antvvēp. by Gheraert Leeu, 1492, in-12, avec figures. Commémoraison salutaire des sept douleurs de la Vierge. (Visser.)

Het boeck van de dochteren van Syon. Antvver: by Gheraert Leeu, 1492. in-4°., avec figures. Le livre des filles de Sion. Van Damme le possédoit.

Vu chez De Servais et H. Van den Block, *Corona mistica beate Marie virginis gloriose*, in-8°., à longues lignes, caractères sémi-gothiques, avec point, deux points, traits-d'union et signatures, dont la dernière est *hv*; orné de vingt-quatre figures qui représentent la couronne de la Vierge, et son autel décoré de douze pierres précieuses, etc. Souscription : *Explicit corona mistica beatissime virginis Marie. Noviter impressa Antvverpie. per me Gerardum Leeu. anno nr̄e salutis M. cccc. xcij. die vj mensis octobris.*

Cronycles of England. (Chronique d'Angleterre.) *Andevvarpe by Gheraerd de Leevv, 1493*, in-f°. (*Ita* Maittaire et Visser.)

Nic. abbatis pomerii liber meditationum qui antidotarius anime dicitur. Antvverpie

Digitized by Google

per me Gerardum Leeu. 1497, in-8°. (Ermens, quatrième catalogue, n°. 2023.)

Vu chez Ermens trois ouvrages, sans souscription, sans date, sans noms de ville et d'imprimeur. Le premier : *Quodlibet de veritate fraternitatis rosarij seu psalterij beate Marie virginis conventus Coloniensis ordinis predicatorum.* Ce quolibet a été prononcé à Cologne, dans l'école des arts, en 1476, et répeté en 1479, par frère Michel de Lille, dominicain, professeur en théologie, dans le couvent de la même ville; in-4°. de quarante feuillets, avec signatures, points, deux points, virgules en ligne oblique, traits d'union en forme d'accent aigu; au *recto* du premier feuillet est la figure du rosaire, gravée sur bois. On trouve dans le même ouvrage ; *Compendium psalterij beatissime trinitatis magistri Alani de Rupe, ordinis predicatorum*, qui fait partie du *Quodlibet*, et qui commence à la signature *Di.*

Dans le même volume : *De psalterio beate virginis Marie exempla valde motiva ad amorem illius*, in-4°. comme le précédent, exécuté en caractères sémi-gothiques très-nets, avec signatures *ai*, contenant vingt-huit feuillets. A la fin on lit : *Quodlibet colonie determinatū cū compendio Alani de Rupe doctoris precipui ac exemplis veraciter diligenterq3 collectis. De rosario glorissime dei genitricis Marie impressoria arte elaboratū finit feliciter.* Belle édition.

Digitized by Google

Le troisième ouvrage est : *Tractatus beati Bernardi abbatis Clarevallensis de laudibus beate Marie virginis super evangelium missus est angelus Gabriel, etc.*, in-4°. de trente feuillets, exécuté comme le précédent. Au *recto* du premier feuillet, est l'estampe de l'annonciation de la Vierge, exactement conforme à celle du *Speculum sermonum*, dont j'ai parlé, p. 425.

En comparant ces trois ou quatre éditions avec celles de *Gerard Leeu*, de l'année 1487, tout bibliographe impartial conviendra qu'elles appartiennent incontestablement à cet artiste.

Cependant Maittaire, Marchand, Visser, attribuent à *Martens* le *Quodlibet de veritate fraternitatis*, dont ils n'ont pas même exactement donné le titre ; et le *Tractatus B. Bernardi de laudibus B. Marie.* Comment concilier leur assertion avec la mienne?.. Il est un fait indubitable, c'est qu'à l'époque de 1487, *Martens* imprimoit à Alost et à Anvers presque les mêmes ouvrages, avec les mêmes caractères, les mêmes figures, le même mode d'abréviations que Gérard *Leeu* à Anvers. Il reste à décider qui des deux est le premier chalcographe. (Voyez *Alost.*)

J'ai vu chez le citoyen *Gargill* un petit in-4°. sans date, exécuté par Gerard Leeu, avec signatures. Il traite du chant du rossignol spirituel ; du doux entretien entre Jesus crucifié et le pécheur ; de la montagne spi-

Digitized by Google

rituelle ; et des cents articles de la passion de N. S. Titre : *Vandē sank des gheestelyken nachtegaels een dialogꝰ oft suete 'tsamē sprake tusschen dē gecruyste Ihesu ende den sondaer*, etc. A la fin : *Hier zyn voleyndt die C artikelen van der passieñ ons heeren Ihesu Cristi. Geprent T'Antwerpen by G. Leeu.*

Je ne sais si Claes Leeu étoit frère, fils, parent ou associé de Gérard Leeu, mais j'ai trouvé dans leurs éditions identité de types gothiques, de figures et d'écusson. J'ai vu chez *Ermens* un gros volume in-f°., imprimé sur deux colonnes, avec quantité de figures gravées sur bois; signatures et l'écusson de Gérard Leeu : *De la vie et de la passion de N. S.*, en flamand. Visser possède un exemplaire de l'édition de *Gérard*, exécuté la même année 1487, in-f°. Le titre de celle de *Claes* est : *Dat boeck van den leven ons liefs heeren Ihesu Christi.* Souscription : *T'Antwerpen by my Claes Leeu. Int jaer ons heeren* M. CCCC. LXXXVIJ.

Visser annonce une édition de 1488, du même ouvrage, in-f°. avec figures, sous le titre de : *Van den leven, vvoerden, passie, verrisenisse, en gloriose opuart ons heeren Jhesu Xpisti. Antvverpen by Claes Leeu. 1488.* (Vie, paroles, passion, résurrection et

Digitized by Google

glorieuse ascension de N. S.) C'est le même intitulé de l'édition de *Gérard*, de 1487.

Visser possède : *De vier oeffeningen Bonaventure 't vvelc in latyn is ghehieten* Soliloquium Bonaventure. *Antvverpen bij Claes Leeu 1487*, in-12, avec figures (Les quatre exercices spirituels de s^t. Bonaventure, qu'on nomme *Soliloque*); et un exemplaire d'une seconde édition du même ouvrage, faite par *Claes* en 1488, dans le même format.

On trouve à la bibliothèque d'Utrecht : *Colloquium peccatoris et crucifixi Jhesu Xpi. Impressū Antvverpie per Nicholaum Leeu. M. cccc. LXXXviij.* In-4°. C'est le même ouvrage que *Gérard Leeu* a exécuté à Anvers en 1487.

Si l'on en croit Maittaire, Nicolas Kesler est venu de la Hollande à Anvers, où il imprima en 1489, une bible latine in-f°.; et dans la même année : *Petrus Lombardus in sententias. Antvverpie per Nicolaum Kesler, 1489*, in-f°.

Joannis Gersonis opera omnia. Trois vol. in-f°. *Antvverpie per Nicolaum Kesler.*

J'ai vu ce même Nicolas Kesler établi à Bâle, où il imprimoit en 1495.

Adrien *Liesveldt*, d'après le rapport de Maittaire, a donné à Anvers cinq à six édi-

Digitized by Google

tions sur la fin du 15e. siècle. Je n'en ai rencontré aucune. On verra par leur titre qu'elles ne sont pas d'une grande importance.

Horarium secundum usum Leodiensis ecclesie. Antvverpie per Adrianum Liesveldt, 1494, in-8°.

Orarium. Antvverp. per Adrian: De Liesveldt, 1495, in-8°.

Die historie, die ghetiden, ende die exempelen van der heyligher vrouvven sint Annen. Antvverpen bij Adriaen Van Liesveldt, 1496, in-12. Histoire, heures et exemples de ste. Anne.

Visser possède un exemplaire des quatre soliloques de st. Bonaventure, traduits du latin en flamand; titre : *Van de vier oeffeningen Bonaventure, dat vvelke in latyn is geheeten* Soliloquium Bonaventure. *Antvverpen bij Adriaan Van Liesveldt*, 1497, in-12.

Van Damme annonce dans son catalogue, n°. 15 : *Psalterium Davidicum. Antvverpie per Adr. De Liesveldt*, 1499, in-8°.

Corn. Franc. Massot, pasteur à Middelbourg, en 1778, possédoit un livre de dévotion et d'exercice de piété, sous le titre : *Een boecxken van goeder devocien ende oeffeninghe hoe men God bidden sal, en sijn passie over te denken. Geprijnt tot Antvverpen bij mij Adriaen Van Liesveldt den 6 dach in novembri anno 1499*, in-12.

Roland

Digitized by Google

Roland *Vanden Dorp* imprimoit à Anvers en 1494, in-4°., une chronique fort estimée du Brabant, de la Flandre, de la Hollande, de la Zélande, etc. : *Die nieuvve chronycke van Brabant oft vervolg van de oude, midsgaeders Vlaenderen, Hollandt en Zeelandt.* Il paroît qu'il la réimprima in-f°. avec figures, en 1497, sous le titre : *Die allerexcellenste chronyk van Brabant. Antwerpen, 1497.* (Visser.)

On trouve dans le catal. de *Van Damme*, n°. 1989 : *Die keuren van den lande van Zeelandt. Antwerpen bij Michiel Van Hoogstraten, 1495*, in-4°. (Les privilèges de la province de Zeelande).

Godfridus ou *Govaert Back.*

G. J. De Servais possède : *Resolutorium dubiorum circa celebrationem missarum occurrentium per venerabilem dnū Johannē de Lapide doctorem theologū Parisiensem. ordinis cartusiensis. ex sacroꝝ canonū probatorumqꝫ doctorū sententiis diligenter collectum...* Souscription : *Resolutorij dubiorum circa celebrationem misse occurētiū per Gdfridum Back Antvverpie impressi ad laudem dei finis. Anno dni M. CCCC. XCV.* In-8°. avec signatures a — k, sans chiffres ni réclames. On trouve à la fin du livre une gravure en bois, qui représente une cage

Digitized by Google

d'oiseau, dont il scelloit ordinairement ses éditions.

Passio domini, sans date, sans nom de ville, sans souscription, mais avec la cage. Petit in-8°. avec signatures.

Tria rosacea coronamenta pulcherrima atq3 devotissima anne Marie Jesu..... L'auteur est *Judocus Beysselius*, d'une famille patricienne d'Aix-la-Chapelle; in-4°. de huit feuillets, avec signatures, orné de deux figures gravées sur bois. La première, au frontispice, représente le portrait d'Anne; la seconde, à la fin du livre, représente la cage. Souscription à longues lignes comme le texte; caractères gothiques assez nets, et sans beaucoup d'abréviations : *Hec tria rosacea coronamenta hic finem capiūt. impssa Antvv. per me Godfridum Back. anno incarnationis dn̄ice millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto. decima sexta die mensis januarii.* (Vu chez H. Van den Block.)

On a vendu en 1792, à Bruxelles, parmi les livres des couvens supprimés : *Rosacea Christiferæ Marie corona. Antvverp: per Godfr: Back*, 1495, in-4°. (Voyez Ermens, 4e. catalogue, n°. 2445.)

Item : *Legenda sancte Dympne virginis et martyris filie regis Hybernie. Antvverp. per Godfrid. Back*, 1496, in-4°. (*Ibid.*) Cette sainte est la patronne de *Gheele*, dans la Campine, où l'on fait la cure des foux.

Die epistelen ende die evangelien metten

Digitized by Google

sonnendaechsen sermoonen. Antvverpen by God: Back, 1496, in-4°. Epitres et évangiles, avec les sermons des dimanches. (Voyez 3e. Catalogue d'Ermens.)

Verdussen et *Cheratte* avoient un exemplaire d'*Albertus magnus de virtutibus herbarum, de virtutibus lapidum, de virtutibus animalium et de mirabilibus mundi.* Item : *Parvum regimen sanitatis valde utile.* Souscription : *Impressum in mercantiali oppido Antvverpiensi per me Godfridum Back anno 1498*, in-4°. de soixante pages. Cet ouvrage, comme nous l'avons dit ici, page 414, avoit déjà été imprimé en Allemagne en 1484.

Vu chez les frères Gasparoli *La légende de s^te. Catherine*, en flamand, avec le portrait de la sainte, gravée sur bois, l'écusson de l'imprimeur et l'enseigne de la maison où demeuroit Back ; in-4°. *min.* sans date, mais avec souscription.

Vu chez De Servais : *Epistola de miseria curatorum, seu plebanorum.* In-8°. sans date, sans souscription, mais avec les caractères de Back.

Visser fait encore mention de trois éditions sans date, mais avec la souscription de Back.

Casus papales, episcopales et abbatiales. Antwerpie per God. Back. In-4°., qui se trouve à la biblioth. nation. G. J. De Servais prétend que Goes a aussi imprimé cet

Digitized by Google

ouvrage sans date, sans nom de typographe.

Pii secundi pontificis tractatus quatuor de salute corporis, de salute animæ, etc. Antwerp. per Godfridum Back. In-4°.

Om te vvetene den loop van den firmamenten ende de vegelyen van den jaere, ende meer andere goede leeringhen. Antvverpen by Gouaert Back. In-8°. (Livre pour connoître le cours du firmament et les saisons de l'année, avec plusieurs autres bonnes instructions). Verdussen date cette édition de 1480 : cependant nous n'en avons encore rencontré aucune qu'à des époques bien postérieures.

On trouve quantité d'autres ouvrages imprimés à Anvers sur la fin du même siècle, sans nom d'imprimeur. Il n'est guères possible de déterminer les presses d'où ils sont sortis, parce qu'il faudroit avoir tout-à-la-fois sous les yeux, en objets de comparaison, les éditions différentes de sept à huit typographes contemporains.

Back a imprimé sans date, sans nom de ville, un petit traité sur les devoirs des pasteurs, intitulé : *Stella clericorum*, in-4°. à longues lignes, de quatorze feuillets, avec signatures. On voit à la fin la figure de la cage.

Maittaire, Marchand, Visser, annoncent une édition des œuvres de médecine de Jean Mesue, faite à Anvers en 1479, sous le titre : *Joannis Mesuæ opera medica*, sans nom d'imprimeur. Nous connoissons bien la

Digitized by Google

première édition de différens traités de médecine de Jean *Mesue*, faite en 1471, sans indication de lieu, d'imprimeur, et sans titre. Nous en connoissons une traduction en langue italienne, imprimée à Mantoue en 1475, par Jean *Vurster*, de *Kempten*, en Souabe, qui est aussi sans titre. L'édition latine commence : *Incipit liber Johannis Mesve de complexionibus. proprietatibus. electionibus operationibusque simplicium medicinarum laxativarum*, 1471, in-f°. (La Vallière, n°. 1719.)

Il résulte de tous ces faits, que la ville d'Anvers, florissante au 15e. siècle par son commerce et sa population, attira dans son sein un grand nombre de typographes, qui y firent valoir leur art et leur industrie. Je ne doute pas que Martens d'Alost ne fut le premier en 1476. Nous n'avons de Mathias Goes qu'une édition avec la date, douteuse, de 1472. Or, un seul monument, comme un seul témoin, ne prouve rien. Goes y imprima sans interruption depuis 1483 jusqu'à 1497 ; Gérard Leeu depuis 1484 jusqu'à 1498 ; Martens d'Alost y reparut en 1487, 1493 et suiv. ; en 1502 (voyez pag. 306) ; il y avoit encore des presses en 1511. Il y donna la même année une très-belle édition, en caractères romains, de quelques opuscules de *Rodolphe Agricola*, Frison, philosophe et littérateur grec et latin, professeur à Heidelberg ; titre : *Rodolphi Agri-*

Digitized by Google

cole Phrysij. viri utriusque literaturæ peritissimi, nonnulla opuscula. In-4°. à longues lignes, avec signatures, orné du portrait de l'auteur, gravé par *Larmessin*. Van den Block en possède un exemplaire.

Digitized by Google

GAND ET AUDENARDE.

MAITTAIRE, Marchand, Visser annoncent que le premier ouvrage imprimé à Gand est : *Rhetorica divina Guillermi Parisiensis*, de 1483, par Arnoux de *Keijsere*. Je suis fondé à croire qu'il se trompent. Arnoux lui-même, dans la dédicace qu'il fait de l'édition de cette rhétorique à Pontius *Uainandi*, prieur-général de l'ordre du Mont-Carmel, la commence par ces mots : *Arnoldus Cesaris librorum utiliorum qualiscumque promulgator*, etc. Il avoit donc déjà imprimé d'autres livres avant celui-ci. J'en ai vu un exemplaire chez *C. Le Candele*, amateur distingué, à Anvers. C'est un in-4°. à longues lignes, contenant cinquante-deux chapitres et cent-vingt-neuf feuillets en tout ; on y voit le point en étoile ; les virgules et les traits-d'union en ligne oblique ; les signatures finissant *q 5*.

Dans le prologue, l'éditeur fait l'éloge de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, professeur en théologie, *doctor profundus et unctus*, mort en 1248 : il donne la nomenclature des sermons, des traités de morale et de discipline qu'il a composés. Le titre

Digitized by Google

du prologue commence ainsi : *Commendatio prestantissimi et incomparabilis doctoris magistri Guillermi Parisiensis actoris sequetis libri qui rethorica divina pretitulatur.*

La table des chapitres suit le prologue. Le traité est souscrit de cette manière : *Explicit rhetorica divina doctoris uncti et ungentis magistri Guillermi Pariensis de sacra et sanctificativa oratione aliqualiter abbreviata. Impressa Gandavi per me Arnoldum Cesaris anno dñi. M.cccc.lxxxiij°. xi°. kal. sep.* Au *verso* de cette souscription est l'épitaphe en vers de l'auteur : la lettre d'Arnoud de Keysere, adressée à maître Pontius, la suit : à la fin de cette lettre est un dialogue entre la vierge Marie et un pécheur : au *verso* du dernier feuillet on lit en gros caractères gothiques enluminés : *Rhetorica divina* : l'écusson de l'imprimeur est au-dessous.

L'édition qui a le plus contribué à la célébrité d'Arnoud de Keysere (*Arnoldus Cesaris*, Arend de Keysere en flamand), est celle de Boëce, *de la consolation de la philosophie*, en latin, avec la traduction et le commentaire en flamand, exécutée à Gand, le 3 mai 1485, in-f°. magno. *Vijf bouken Boecij de consolatione philosophie.*

L'on sait que *Boëce* a composé cet ouvrage en vers et en prose, et que la partie prosaïque en forme plus des trois quarts : il est divisé en cinq livres, et chaque livre en

Digitized by Google

en poésie et en prose première, seconde, troisième, quatrième, etc. L'on sait aussi que ce consul romain fut ministre de Théoderic, roi des Ostrogoths, qui le fit conduire en prison, avec son beau-père *Symmaque*, sur un soupçon que le sénat de Rome entretenoit des intelligences secrètes avec l'empereur *Justin*, son ennemi. Ce fut dans cette prison qu'il écrivit son livre *De la consolation*, et où il eut la tête tranchée en 524, après avoir enduré, pendant six mois, différens genres de supplices. On voit encore à *Pavie* de hautes tours de briques carrées, restes des Goths, où ce philosophe fut enfermé.

Il est peu d'ouvrages qui ait été manuscrits, imprimés, traduits, commentés aussi souvent que celui-ci. Dès le 9e. siècle, *Alfred-le-Grand*, roi d'Angleterre, avoit traduit et paraphrasé la *Consolation de la philosophie*. On l'a translaté en hébreu, en espagnol, en italien, en anglais, en allemand, en français, avec des commentaires. Ceux qu'on attribue à s^t^. Thomas d'Aquin, imprimés à *Louvain*, à *Nuremberg*, sont regardés comme apocryphes par un grand nombre de bibliographes. Ils les croient d'un autre *Thomas*, Anglais, archevêque de Cantorbery, et prétendent qu'on lit : *cum commento Thomæ Angli*, et non *Angelici*... En compulsant le recueil des œuvres de Thomas d'Aquin, publié à Rome, à Venise, à An-

Digitized by Google

vers, en dix-sept à dix-huit vol. in-f°. je n'ai point trouvé son commentaire sur cet ouvrage, mais celui sur le *Traité de la trinité*, de Boëce. Cependant la souscription des éditions que j'ai vues, porte : *Cum editione commentaria beati Thomae de Aquino, ord: praedicatorum.*

J'ignore le nom du traducteur et du commentateur flamand, et le manuscrit sur lequel la traduction a été faite. Il y a à la bibliothèque nationale un manuscrit sur vélin, coté n°. 6810, intitulé : *La consolation de la philosophie de Boëce*, avec des commentaires flamands, grand volume in-f°., très-bien exécuté : la traduction du même Boëce, par *Jhean de Meung* (surnommé Clopinel, mort vers l'an 1364), in-f°. Ces manuscrits viennent de la bibliothèque de *Louis de Bruges*, seigneur de la *Gruthuse*, chevalier de la toison d'or, qui florissoit en 1472, ami et compère de *Colard Mansion*. (Voyez article *Bruges*.) Ce célèbre imprimeur a aussi translaté de latin en français ce même ouvrage et l'a mis sous presse, en deux colonnes, l'an 1477. Il y en avoit un exemplaire à la cathédrale de Tournay, en caractères gothiques... Or il est probable que l'édition de Gand, de *Keysere*, a été faite sur le manuscrit flamand de *Louis de Bruges*. Au reste, c'est aux amateurs belges, qui possèdent leur langue natale, à vérifier ma conjecture.

Digitized by Google

J'ai vu plusieurs exemplaires de l'édition de 1485, l'un chez *Van Praet*, à Paris, l'autre chez *Douglas*, à Malines, un troisième à Bruxelles, dans une vente publique. Je m'arrête à celui-ci, comme un des plus beaux par l'enluminure des vignettes et par sa conservation. C'est un in-f°. magno, en deux colonnes, de trois-cent-quarante-quatre feuillets, sans compter le prologue et la table : chaque feuillet est numéroté au *recto* en chiffres romains, au pinceau, avec signatures, sans réclames : les initiales de chaque livre sont en or, azur et fleurages : les capitales de chaque poésie et de chaque prose, faites au pinceau en rouge et bleu; les points et les deux points en étoile; la virgule en ligne oblique; la parenthèse, le point d'exclamation, les traits-d'union en deux lignes obliques : l'ortographe ancienne suivie, *michi* pour *mihi*; *consolacio* pour *consolatio*, etc. Le papier est beau, fort, ressemblant au parchemin; les marges larges; les colonnes bien alignées; dans quelques-unes le texte est encadré par un filet rouge. Le caractère du texte latin de *Boëce* et celui de la traduction flamande est d'un gothique assez gros; le commentaire flamand est d'un gothique plus petit, tous les deux d'une lecture difficile par les abréviations; chaque colonne du commentaire est de cinquante-cinq lignes. Les vignettes qui se trouvent à la tête de chaque livre, sont autant de mi-

Digitized by Google

niatures faites au pinceau, très-bien coloriées, comme dans les manuscrits sur vélin; ce qui prouve que cette édition a appartenue à un amateur, qui l'aura fait enluminer après l'impression.

La miniature du premier livre de la *Consolation de la philosophie*, représente *Boëce* en prison dans la tour de Pavie. Il est consolé par la philosophie ou la sagesse, sous la figure d'une femme, avec ses attributs, un livre ouvert à la main, et les sciences placées en échellon; c'est le côté droit du tableau. Le milieu est occupé par la philosophie, qui donne le sein gauche à têter à Salomon : *Boëce* est à son côté droit.

La miniature du second livre représente *Boëce* et *Symmaque*, son beau-père, prisonniers comme ci-dessus, accompagnés de trois figures, avec leurs attributs distincts, savoir, la *philosophie*, la *rhétorique* et la *musique* : à gauche de la miniature est la *roue de fortune*, simbôle de la destinée de *Boëce*.

La troisième miniature représente *Boëce* dans son logis, assis sur une escabelle, s'entretenant avec la philosophie personnifiée : à gauche de la miniature on voit l'agriculture, des épis dorés, coupés par un paysan, avec la même faulx dont les Flamands se servent encore aujourd'hui dans le temps de la moisson.

La miniature du quatrième livre montre

Digitized by Google

Boëce, dans son appartement, assis devant son lit, conférant avec la philosophie. On voit les armes de Flandre (le lion au fond de sable) peintes sur le chambranle de la cheminée : à gauche on voit la figure de l'Eternel, devant lequel un ange est prosterné. Cette idée est analogue au traité que *Boëce* a composé sur la trinité.

Enfin, dans la cinquième miniature on voit *Boëce* dans son fauteuil, un livre ouvert à la main, s'entretenant avec la philosophie, qui tient d'une main un sceptre d'or, et de l'autre un livre ; l'échelle des sciences est à ses côtés : à gauche est un paysan qui bèche la terre... Dans toutes ces vignettes, les figures sont enluminées et les objets y sont rendus fidèlement d'après nature.

AUDENARDE.

Valère André, dans sa Bibliothèque belgique, *Maittaire*, *Verdussen*, annoncent une édition des cinquante sermons sur l'oraison dominicale, de *Herman de Petra*, exécutée à Audenarde en 1480, in-f°., par *Jean Keysere*. Titre : *Hermanni de Petra de scutdorpe sermones in orationem dominicam. Aldenardæ, apud Joannem Cæsarem*, 1480, in-f°. Je ne l'ai point rencontrée. (Voyez *Louvain*, sur *Hermann de Petra*.

Digitized by Google

A Paris, vers 1472, *Petrus Caesaris* imprimoit, de société avec Jean *Stol*, *Quatuor novissimorum liber*, in-4°. gothique. Le même ouvrage a été traduit en prose et en vers français, par *Thomas Le Roy*, et imprimé à Audenarde, sans indication d'année et d'imprimeur. De Bure l'attribue à *Arnoud*, l'empereur; mais je ne sais sur quelle autorité. (Voyez *La Vallière*, n°. 590).

Gérard de Flandre s'est distingué, dans l'État vénitien, par différentes éditions, recherchées à raison de leur exécution et de la matière des ouvrages. Il a donné en 1471, à Trévise, la première édition de *Mercure trismégiste, touchant la puissance et la sagesse de Dieu*, traduit du grec en latin, par Marsile Ficin, Florentin; in-4°... J'ai vu chez *Santander* un ouvrage de Barthélemi *Sacchi*, surnommé *Platina*, du lieu de sa naissance, en Italie; traité singulier sur la science de la cuisine et sur les moyens de conserver la santé. Ce célèbre littérateur le dédia au savant cardinal *Roverella*. C'est un in-4°. à longues lignes, en lettres goth. sans chiffres, sans réclames; titre : *Platyne de honesta voluptate et valétudine libri IX.* Le même artiste a imprimé en 1492, à *Trévise*, un traité mystique et moral de l'amour divin et de l'amour profane, avec

Digitized by Google

quelques questions métaphysiques, qui y sont relatives ; titre : *Petri Haedi sacerdotis portusnaensis de amoris generibus opus.*

Laurent *Torrentinus* étoit aussi un des imprimeurs flamands les plus célèbres de son siècle. C'est lui qui a recouvert à Florence le manuscrit original des *Pandectes de Justinien.* Les privilèges que lui donnèrent Charles-Quint, à Bruxelles, l'an 1549, et Henri II, roi de France, à s^t^. Germain-en-Laye, l'an 1550, attestent ses talens et annoncent, qu'*avec grand soing, labeur et fraix, il a recouvert les vrais types et originaux des Pandectes.*

Ce manuscrit, conservé pendant plusieurs siècles à Pise, passa dans la bibliothèque de Florence. Ce fut Cosme de Médicis qui eut la gloire de le faire imprimer pour la première fois en 1553, en deux volumes in-f^o^. magno. Cette édition, connue sous le nom de *Pandectae Florentinae*, est un chef-d'œuvre d'imprimerie, exécutée en caractères romains. Elle est recherchée par les savans jurisconsultes, par rapport à la pureté et à l'ingénuité du texte. J'en ai vu différens exemplaires dans les bibliothèques publiques.

Digitized by Google

CONCLUSION.

La gravure en relief et en creux, en figures et en caractères, pratiquée par les peuples les plus anciens, sur le bois, les pierres, les métaux, a conduit par gradation à la *taille du poinçon*, dans l'imprimerie.

La fonte des métaux, leur jet en moule pour la confection des statues, des vases, des mesures, des cloches, des lettres, des ustenciles domestiques, a été imitée dans la *fonderie des caractères*, et dans les *matrices* et les *moules*.

L'empreinte des sceaux, des anneaux, des cachets; l'imprimerie, par planches détachées, sur les perses, les indiennes, la soie, le coton, la toile; les livres d'images, exécutés sur planches fixes, ont été les rudimens et les essais de *l'imprimerie*.

La mobilité des caractères de bois ou de métal étoit connue de temps immémorial: elle ne pouvoit donc être un objet d'invention dans l'art typographique. Toute la difficulté consistoit, 1°. à tailler chaque lettre en relief et à rebours sur autant de poinçons; 2°. à la frapper en creux et en sens naturel dans

Digitized by Google

dans autant de matrices ; 3°. à injecter dans un moule le métal fondu, afin de faire reparoître la lettre en relief et à rebours sur une tige ; 4°. à donner à chaque tige et à chaque lettre les mêmes proportions géométriques ; 5°. à rendre sur le papier ou sur le parchemin toutes les lettres gravées, fondues, alignées, justifiées.

La matière subjective et la forme des manuscrits anciens ont été les prototypes des livres modernes. Le papier d'Égypte étoit en usage dans les Gaules ; la préparation du parchemin, du vélin, des différentes encres, les pressoirs, les ornemens bibliographiques étoient connus ; on employoit le papier de chiffe dans le 12e. siècle ; tous ces procédés ont été imités et perfectionnés dans la typographie.

Les caractères destinés à peindre la pensée ont suivi la marche, les progrès et la gradation de l'esprit humain. Ils portent avec eux la teinte des révolutions des siècles et celle de la civilisation et de la barbarie des peuples. Pour en connoître les variations et les bizarreries, il suffira de les considérer dans les beaux jours de la République romaine et sous Auguste ; sous l'empire des Goths, des Visigoths, des Saxons ; sous la race Mérovingienne ; sous le règne de Charlemagne ; dans le moyen âge, et dans le 13, 14 et 15e. siècle.

Les premiers imprimeurs ont adopté dans

Digitized by Google

leurs éditions la forme des lettres usitées dans leur siècle, dans leur pays et dans les manuscrits du temps ; romains en Italie et dans une partie de la France ; gothiques et sémi-gothiques en Allemagne, dans la Batavie, la Belgique, etc. La grossièreté, la difformité, la jonction de ceux-ci dans les imprimés du 15e. siècle, ne prouvent pas plus l'antériorité que la postériorité des éditions, puisque les mêmes imperfections se trouvent encore dans les livres du commencement du 16e. siècle. Il en est de même des différens modes d'abréviation, d'ortographe, de ponctuation, de chiffres, en usage dans les manuscrits des siècles bien antérieurs et dans les imprimés des âges suivans.

La connoissance des parties essentielles et distinctes qui constituent l'art typographique, conduit à l'histoire certaine de son origine, et sert à détruire les systêmes imaginaires qui l'ont embrouillée. Harlem n'a produit aucun titre en sa faveur ; Strasbourg n'a qu'un document obscur ; Maïence a une foule de monumens incontestables, et une nuée de témoins experts et intègres. Guttemberg et Fust ne sont pas les véritables inventeurs de la typographie, c'est *Pierre Schoeffer*. On lui a ravi les honneurs de cette invention, comme Vespuce enleva ceux de la découverte de l'Amérique à Colomb.

Le psautier de Maïence de 1457, est le premier chef-d'œuvre de Schoeffer et de

Digitized by Google

Fust. Il n'existe aucune édition authentique qui lui soit antérieure. Les souscriptions et les dates avérées sont les preuves incontestables des faits typographiques. Les hypothèses les plus érudites, les systêmes les plus ingénieux ne parviendront jamais à créer des éditions qui n'existent pas; telle que celle de la bible de 1450 à 1455, et d'autres.

Les monastères, les métropoles, les chapitres furent pendant quatorze siècles les dépositaires de presque tous les monumens de l'antiquité. Les moines et les prêtres transcrivoient la bible, les ouvrages des pères, les recueils des décisions, des canons, les formules des actes publics pour le commerce des affaires; c'étoit à eux qu'on recouroit pour les dresser; c'étoit parmi les clercs que les princes tiroient leurs notaires, leurs chanceliers; ils étoient presque les seuls qui sussent lire et écrire; ils étoient chargés par état de l'instruction publique; ils dirigeoient les écoles, les universités : il n'est donc pas étonnant qu'ils aient exercé sur les esprits, les consciences et les opinions politiques et religieuses cet empire absolu, que l'instruction donne sur l'ignorance, la force sur la foiblesse, la richesse sur l'indigence. Presque tous les manuscrits des auteurs étoient déposés dans leurs archives : les princes en avoient quelques-uns; les riches en possédoient peu; leur rareté les rendoient infiniment chers; la caste des copistes les tronquè-

Digitized by Google

rent, les interpolèrent, les dénaturèrent au gré de leurs passions, de leurs préjugés, de leur intérêt; ils les rendirent obscurs par leur ignorance, leur abréviation: les variantes innombrables qu'on y trouve en sont la preuve. Il en est donc très-peu qui nous soient parvenus dans leur pureté primitive.

Le peuple végétoit dans un état de servitude, de grossièreté, de torpeur. Il ignoroit ses droits et sa force; il ne connoissoit que les lois de la dépendance; il ne savoit que ce qu'on vouloit qu'il sut. L'invention de l'imprimerie changea tout-à-coup la face du globe et le sort des humains. Elle fit, avec la poudre à canon, la conquête de la liberté civile et religieuse; elle brisa la chaîne des préjugés; elle fit découvrir la source du pouvoir, ses divisions, son étendue, ses bornes; elle créa un nouveau monde physique, politique et moral. Bientôt les sciences et les arts ensevelis dans la poussière des archives, reçurent un nouveau jour; la presse en multiplia les monumens; ils devinrent entre les mains du peuple autant de faisceaux de lumière, dont la réunion servit à renverser le trône antique de l'erreur, de la superstition et du despotisme.

L'étude de la bibliographie ancienne seroit aussi fastidieuse qu'inutile, si elle ne conduisoit à la connoissance des lois, des usages, des mœurs, des sciences, des arts, dans le 15e. siècle et dans ceux qui l'ont

Digitized by Google

précédé. Or, les anciens livres nous apprennent que dans le moyen âge on manquoit de lois. La loi romaine et les lois barbares qui avoient été observées pendant les neuf premiers siècles de l'ère chrétienne, étoient abolies par des usages contraires, ou par l'oubli et l'ignorance. On n'étoit pas en état de faire de nouvelles lois, puisque l'on n'avoit pas encore rétabli les fondemens de la société civile, la liberté des chemins, la sûreté du commerce et du labourage, l'union des citoyens. Le peuple étoit serf, comme nous l'avons déjà dit; les roturiers l'étoient aussi ou étoient confondus avec eux; les nobles, toujours guerroyans, vivoient dispersés, cantonnés dans leurs châteaux fortifiés. Il n'y avoit d'autre droit que celui du plus fort, et des coutumes non écrites, qui varioient à chaque pas selon le nombre des seigneurs qui étoient en possession de rendre justice. Le droit ecclésiastique étoit le plus en usage et le mieux observé. La compilation de Gratien en formoit tout le corps. On y mêla les fausses décrétales, attribuées aux premiers papes; et ces lois pesoient également sur les couronnes, les palais et les chaumières. Au renouvellement des lettres, on retrouva en Italie les livres de droit de Justinien. On les glosa, on les commenta; on les enseigna dans les universités d'Italie, de France, d'Allemagne, de la Belgique; on les imprima. Louis XI établit les postes

Digitized by Google

pour favoriser la circulation du commerce, des lumières, et la correspondance entre les particuliers et les nations. Ce fut l'université de Paris qui lui en donna l'idée.

La médecine pratique du 15e. siècle étoit celle des simples. Hippocrate, Gallien et leurs commentateurs étoient les auteurs que l'on suivoit; mais les Arabes, tels qu'Avicenne, Averroès, Dioscoride, Rasis, Mesue et l'école de Salerne avoient plus de vogue.

Les théologiens avoient abandonné l'étude de la théologie positive, pour s'attacher aux mystères et aux vérités spéculatives. Ils enseignèrent dans les écoles toutes les subtilités que la raison humaine peut fournir dans les disputes de religion; ils en prirent les moyens dans la dialectique et la métaphysique d'Aristote; ils expliquèrent le maître des sentences, la somme de s^t^. Thomas, selon les principes de ce philosophe; firent des dictionnaires de cas de conscience; composèrent peu de bons ouvrages de morale et beaucoup de mauvais sermons.

Les universités avoient réduit toutes les études à quatre genres ou facultés. Les trois principales sont celles que je viens de nommer. Elles étoient les plus fréquentées, et de là vient cette énorme quantité de premières éditions des livres qui y ont rapport. La quatrième portoit le nom général d'Arts, et comprenoit la grammaire et les humanités, les mathématiques et la philosophie.

Digitized by Google

Les méthodes de grammaire latine furent celles de Donat, de Priscien, de Smaragde, d'Alcuin, dans les neuf premiers siècles. Celles de Papias, de Briton, d'Alanus, d'Hugucion, de Jean de Balbi, leur succédèrent dans les siècles suivans. On les abrégea, on les corrigea, on en fit des rudimens pour l'instruction des jeunes gens, on les mit sous presse avec les vocabulaires des mêmes auteurs. Ils furent en usage dans tous les collèges jusqu'au temps où Jean Despautère, de Ninove, en Flandre, et Calepin, vénitien, parurent et les éclipsèrent tous.

On n'étudioit la grammaire que pour apprendre le latin, nécessaire pour les affaires, les actes publics, les voyages, l'histoire. Il étoit impossible d'en rétablir l'ancienne pureté, par la rareté des livres et l'état de barbarie des nations. Il fallut donc se contenter de ce latin grossier, formé en grande partie des mots des langues vulgaires, dont nous voyons des restes barbares dans les écoles de philosophie, de théologie, de médecine, du 13e. siècle et des suivans.

En France, vers le milieu du 12e. siècle, on commença à écrire en *roman*, mais ce n'étoit que des chansons et des faits de chevalerie. A-peu-près à la même époque, on écrivoit en langue vulgaire en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Hollande, dans la Belgique, etc. Il faut aujourd'hui des glossaires, des interprètes pour entendre les

Digitized by Google

termes obscurs et barbares de ces différens idiômes, et saisir la pensée des écrivains de ce temps-là.

Après la grammaire, qui étoit simplement réduite aux déclinaisons, aux conjugaisons et aux règles les plus communes de la syntaxe, on étudioit une rhétorique, qui servoit plutôt à gâter le style qu'à l'enrichir. Elle consistoit à ne parler que par métaphore, réticence, allégorie, périphrase, et à n'employer que des expressions ampoulées et forcées.

La poétique se réduisoit à la connoissance de la mesure des vers et de la quantité des syllabes ; à un style plat, contraint, obscur, sans force, sans sublimité, sans goût, et toujours hors de la belle nature, l'ame de la poésie.

L'histoire étoit un recueil de fictions, de fables, d'événemens merveilleux, surnaturels, compilés depuis la création du monde, entassés sans choix, sans discernement, sans critique, sans examen, sans morale. (Voyez la *Mère des histoires* et le *Miroir de Vincent de Beauvais*.) Les annales et les chroniques du 12e. siècle et des suivans, sont en général les seuls bons matériaux de l'histoire qui nous restent.

L'étude de la philosophie étoit celle d'Aristote, que les professeurs lisoient et expliquoient publiquement. Ils firent sur ses cathégories des traités fort diffus, mêlés de métaphysique

Digitized by Google

métaphysique et de théologie. Ils commentèrent aussi l'*Isagoge*, ou l'introduction de Porphyre, d'où est venu le fameux traité des *universaux*.

En géographie et en astronomie, on ne connoissoit que les livres des anciens, Ptolémée, Pline, Strabon, Pomponius-Mela, etc. On ne savoit pas même la véritable situation, ni souvent le vrai nom du lieu qu'on habitoit... La physique étoit de toutes les sciences la plus imparfaite. On l'emprunta toute entière des Arabes; et au lieu de la fonder sur l'expérience, on la fonda sur l'autorité d'Aristote, de ses commentateurs et sur des raisonnemens généraux. Il étoit alors très-difficile aux savans de faire des expériences. Les arts, si florissans sous les Grecs et les Romains, étoient perdus dans la nuit des temps, avec quantité d'inventions. Les artisans, les ouvriers, les agriculteurs étoient serfs, ignorans et pauvres. Ils ne pouvoient rendre raison de leurs opérations mécaniques; il n'y avoit rien à apprendre d'eux. On fut donc obligé de s'en rapporter à l'autorité des livres, et à tenir pour constant tout ce qu'ils racontoient des effets de la nature et de leurs causes. De là vint la créance d'une infinité de fables dont le genre humain fut infecté; tant de vertus occultes, tant de propriétés imaginaires de plantes, de pierres, d'animaux, dont les ouvrages d'Albert sont farcis. De là vint le crédit de

Digitized by Google

la magie, de l'astrologie, de l'influence des astres, des comètes à queue, des devins, des enchanteurs, des dragons-volans, des monstres de toute espèce; de là naquit enfin l'hydre de la superstition.

L'établissement de plus de trente universités dans les principaux états de l'Europe, au 15e. siècle, fut une des premières causes du renouvellement des sciences et des beaux arts. Quelques génies heureux, qui y florissoient, portèrent les premiers coups à la barbarie du moyen âge. Ils étudièrent les langues savantes, perfectionnèrent les langues vulgaires, lurent les anciens dans leurs sources, s'appliquèrent à l'histoire, à la critique, à la recherche des livres originaux, à l'étude des anciens monumens. Les meilleures sources une fois connues, on y puisa. Quintilien, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, Tite-Live, Tacite, Pline, Strabon, César, Suétone, Platon, oubliés depuis tant de siècles, furent mis au jour et multipliés par la voie de l'impression. On les lut, on les goûta, ils servirent de modèles et de préceptes aux nations; ils en changèrent la face et contribuèrent à leur gloire, à leur civilisation et à leur félicité.

L'invasion de la Grèce et la prise de Constantinople par les Turcs, au milieu du 15e. siècle, furent aussi une autre cause du renouvellement des sciences et des arts en occident. Les savans et les artistes, forcés

Digitized by Google

d'abandonner le sol des Hésiode, Homère, Pindare, Dracon, Solon, Anacharsis, Phidias, Praxitèle, Apollodore, etc. se réfugièrent dans d'autres états et y firent passer la langue, les mœurs, les vertus, les talens, l'héroïsme des législateurs, des archontes, des généraux, des poètes, des historiens, des graveurs, des sculpteurs de l'antiquité qui sont nos modèles et qui font encore chaque jour les sujets de notre admiration et de nos études. L'Italie profita la première des débris de la Grèce : la maison de Médicis les reçut dans son sein. Louis XI, en France, s'attacha par des récompenses les Grecs dispersés : ils trouvèrent en Hongrie et en Allemagne un asyle honorable ; et bientôt Athènes, Lacédémone, Troye, Corinthe ressuscitèrent en Europe.

FIN.

Digitized by Google

TABLE
DES MATIÈRES.

N. B. *La table des chapitres et de leurs sommaires; celle-ci, et celle des auteurs, des artistes et de leurs œuvres, qui la suit, serviront à trouver facilement les éditions dans leur ordre chronologique, et tout ce qui est contenu dans ces Recherches.*

A.

Abréviations, datent de l'origine de l'écriture, page 32 et suiv. Leur usage et leurs abus dans les manuscrits et les imprimés; variété de leurs signes, 184 et suiv. Voyez aussi articles Louvain, Alost, Bruxelles, Bruges, Anvers.

Alinéa, ses différentes sortes et son usage dans les anciens manuscrits et dans les imprimés, 188.

Alphabets des différens peuples; leur origine, 14.

Alphonse V, roi de Naples, négocie des manuscrits, 175.

Anneaux ou bagues, chez les anciens, marques de l'autorité souveraine, 10.

Arts, marche progressive de l'esprit humain dans leur pratique, 84.

Astérisques dans les manuscrits et les imprimés; leur date, leur usage, 190.

Auteurs, en traitant l'origine de l'imprimerie, ont obscurci la question, 81. Leur discordance sur l'édition prétendue de la bible de 1450 à 1455, 129 et suiv. Leur célébrité donne souvent plus de vogue aux erreurs, 322.

Digitized by Google

B.

Bible, étymologie de ce terme, 18. Description de celle qu'on appelle bible des pauvres, 62 et suiv. Les premiers artistes commencèrent l'édition de la bible sur la fin de 1450, mais ne l'achevèrent point, 125. Celle que l'on croit imprimée entre 1450 et 1455 n'existe pas; preuves, 128 et suiv. On en compte sept à huit exemplaires, tous différens les uns des autres, id. Bible de 1462; sa description, prix qu'elle fut vendue à Paris, 151 et suiv., 156 et suiv. Bibles manuscrites, 338 et suiv.

Bibliographes, causes de la dissonance de leurs relations, ix. Leur discordance sur l'édition prétendue de la bible de 1450 à 1455, 128 et suiv. Leurs préjugés sont la source de leurs erreurs; exemples, 103, 110 et suiv. Substituent leurs systèmes et leurs hypothèses aux faits, 227, 283, 313 et suiv., 366, 393 et suiv., 401 et suiv.

Bibliothèques où j'ai puisé mes recherches, vj.

Boek, en flamand, livre en français; son étymologie, 19.

Boucliers, sur lesquels on gravoit en bosse et en creux, 7.

C.

Cachets, sceaux, gravés, 10.

Calibre pour la proportion des lettres; sa définition, 85.

Calligraphie étoit un des points principaux de l'institut monastique, 336 à 340.

Caractères sculptés, gravés en relief et en creux, 1 à 12, 40. Leur mobileté, 43 et suiv. Fondus, 53. (Voyez médailles, monnoies, cloches,) Gothiques, 55. Caractères d'imprimerie fondus et justifiés, 87 et suiv. Leur distribution par casse, 88. Difficultés que rencontrèrent les premiers artistes pour les tailler, les fondre, les justifier, 134 et suiv. La grossièreté et la difformité des caractères ne prouvent pas toujours l'ancienneté de l'édition, 134 et suiv. Ce que l'on doit entendre par caractères gothiques; leur forme, 177 et suiv. Romains, italiques, flamands, id.

Cartes à jouer, époque de leur invention et de leur usage en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne; leurs moules, 57 et suiv.

Digitized by Google

Catalogues des livres, généralement infidèles, sources des erreurs, vij.

Catholicon ou vocabulaire, Donat, imprimé d'abord sur planches de bois, 68, 123. Description de celui de Jean de Janua, 146. Ses différentes éditions, 147 et suiv.

Cèdre, son huile communique l'incorruptibilité au papyrus d'Egypte, 26.

Certitude d'un fait; moyens de l'acquérir, 99.

Chair, peinte, 8.

Charles V renouvelle en France le goût des lettres, 55.

Charta, feuille, lame, papier, 16, 20.

Chiffres arabes et romains; date de leur usage dans les manuscrits et les imprimés, 192. Leurs variations, 218.

Chinois, impriment de temps immémorial sur papier de soie, 29. En caractères fixes et mobiles, 40 et suiv.

Chronique de Cologne, de 1499; son infidélité, 101, 133, 164.

Chrysographes, écrivains en lettres d'or, 23.

Cicero de officiis, notice sur les deux éditions de cet ouvrage; Fust en fait présent d'un exemplaire à Louis de la Vernade, 153 et suiv.

Circum ou *circa annum*; ce que l'on doit penser de ces à-peu-près de dates, donnés par les bibliographes, 367.

Clerc, différentes significations de ce terme, 331.

Cloches fondues, coulées, avec des inscriptions en relief, dans le treizième et quatorzième siècle, 53, 55, 108.

Cologne, époque de l'établissement de l'imprimerie dans cette ville; ses premiers artistes; premières éditions, 163 et suiv.

Colonnes sur lesquelles les anciens gravoient leurs découvertes, leurs lois, etc., 1 à 7.

Commerce des Européens ouvert avec les Indes orientales, 49 et suiv.

Compositeur, ses fonctions dans l'imprimerie, 88.

Copistes, tableau de leur ignorance, tracé par Pétrarque; ils ont altéré presque tous les ouvrages des anciens, 33 à 38, 176; s'opposent à l'établissement de l'imprimerie en France, 171.

Coq, symbole de la vigilance, de la victoire, 11.

Coster (Laurent), l'histoire que Junius, Meerman et leurs

Digitized by Google

échos ont fait de ses découvertes typographiques est une fable ingénieuse, 95 et suiv.

Cremer (Henri), enlumineur à Maïence, a mis à la plume la souscription et la date de 1456 à la bible nationale, 130.

Croisades, ont ouvert par terre le chemin de l'Orient, 49 et suiv.

D.

Dés-à-jouer des anciens, 27.

Des Roches, futilité de son hypothèse sur Louis de Vaelbeke, 401 et suiv.

Donat ou vocabulaire, imprimé sur planches de bois; notice de cet ouvrage, 68, 123.

Durandi rationale divinorum officiorum, description de cet ouvrage et de son édition, 145.

E.

Écoles et universités fondées, 48, 466.

Editions anciennes, leur mérite, x. Moyens de constater leur existence, 99, 144.

Eggesteyn (Henri), un des premiers imprimeurs à Strasbourg; ses éditions, 119 et suiv.

Ecorces d'arbres, première matière des livres, 18 et suiv.

Ecriture, peuple qui l'a inventée, 3. Racine du mot *écrire*, 9, 13. Instrumens dont on s'est servi pour écrire, 15. Ses différentes formes, 17. Ecriture en lettres d'or, 22 et suiv. Par abréviation, 33 à 38.

Encre de différentes couleurs, 31. Encre d'imprimerie, sa composition et sa distribution sur les caractères, 91 et suiv. Comment perfectionnée en Allemagne, en Flandre, 195.

Erasme, particularités de sa vie; ses démêlés avec les théologiens, 312. Il étoit ami de Martens d'Alost, 324. Celui-ci a fait son épitaphe, 330.

Européens, voie par laquelle ils ont tiré le papyrus d'Egypte, le papier de la Chine, et appris l'imprimerie tabellaire, 49 et suiv.

Evangiles écrits en lettres d'or, dont Charlemagne se servoit, 23.

Exemplaires,

Digitized by Google

Exemplaires, petit nombre que les anciens imprimeurs en tiroient, 196.

F.

Fait, moyens de constater son existence, 99.

Feuille d'impression, manière de la composer, de l'imposer, de la tirer des deux côtés, 90 et suiv.

Fonte des métaux, connue de temps immémorial, 11 et suiv., 46 et suiv., 49.

Forêt de Soigne près de Bruxelles, étoit l'asyle de la piété religieuse et des sciences, 335.

France, époque de l'établissement de l'imprimerie dans cet état; ses premiers artistes; premières éditions, 169.

Frères ou clercs de la vie commune, leur institut, leur régime, leur costume, leurs exercices; appelés à Bruxelles pour l'instruction publique; lieu de leur demeure; leur principal bienfaiteur; copioient des manuscrits; établissent l'imprimerie dans cette ville. Notice de leurs éditions, 331 et suiv.

Fust ou Faust (Jean) s'associe à Guttemberg, l'aide de ses conseils et de ses moyens à Maïence, 112, 122. Trouve une méthode de fondre des caractères, très-imparfaite; donne sa fille en mariage à son ouvrier Schoeffer, qui inventa presque tous les instrumens nécessaires à l'imprimerie, 126, 138 et suiv. Ses chefs d'œuvres, id. jusqu'à 154. Va à Paris; vend ses imprimés pour des manuscrits; époque de sa mort, 155 et suiv.

G.

Gaguin (Robert), de concert avec La Pierre et Fichet, a fait revivre en France le goût de la belle latinité, 171.

Gérard de Groot, sa vie; fondateur des frères de la vie commune et de la congrégation de Windesheim, 331 et suiv.

Goes (Mathias) n'est pas le premier qui ait établi l'imprimerie dans la Belgique, 465 et suiv.

Graver, manière de graver sur planches de bois, 40 et suiv., 59. Sur poinçons, 85 et suiv.

Graveur de lettres sur poinçon; en quoi consiste son art, 85.

Digitized by Google

Gravure en relief et en creux; son état chez les anciens, 1 et suiv. Epoque de son renouvellement en Europe, 55 et suiv. Gravures en taille-douce; leur époque, 76. Définition de cet art, 82.

Gruthuse (de la), notice sur sa vie, sur sa bibliothèque, sur son amour pour les lettres et les arts, 389 et suiv.

Guillemets, leur usage dans les anciens manuscrits et dans les imprimés, 189.

Guttemberg ou Guttenberg (Jean), ses essais d'imprimerie à Strasbourg; son procès avec ses associés; sentence rendue contre lui; instrument du procès, obscur, plus facile à commenter que d'en donner le vrai sens; retourne à Maïence, 109 et suiv. S'associe à Jean Fust, 112, 122. Imprime en caractères fixes, id. Taille des lettres mobiles sur bois, sur cuivre; fond des caractères; difficultés qu'il rencontre dans l'exécution de son invention, etc. id. Il est probable qu'après sa séparation d'avec Fust, il a monté une imprimerie à Maïence pour son compte, et qu'il a donné quelques éditions, entre autres celle du Catholicon; ses qualités, sa mort, 112, 122, 135, 150 et suiv.

H.

Harlem, préjugé de ses habitans en faveur de Laurent Coster, 104. Premier livre imprimé dans cette ville, 105.

Histoire écrite, quand mérite-t-elle notre confiance? 100.

I.

Imprimerie en tables de bois, pratiquée de temps immémorial dans les fabriques de coton, de toile, en Perse, aux Indes et à la Chine pour les livres, 39 et suiv. Voie par laquelle cet art nous est parvenu en Europe, 49 et suiv. Ses essais en livres d'images, 61 et suiv. Question agitée sur ses inventeurs dans le quinzième siècle; décision de cette question; définition de l'imprimerie, 82 et suiv. Difficultés que rencontrèrent les premiers artistes dans l'exécution de cet art, 123 et suiv. Epoque de son invention, 125. Premier atelier de l'imprimerie à Maïence, 127. Détruit, 162. Epoque de la propagation de l'imprimerie, 162 et suiv. Cet art fait tomber le prix des manuscrits, 176.

Digitized by Google

Les termes *imprimer* et *imprimerie* étoient en usage longtemps avant l'invention de la typographie, mais ils avoient une signification différente, 403 et suiv.

Imprimeurs (anciens), émulation qui régnoit parmi eux; soins qu'ils donnoient à leurs éditions; nombre d'exemplaires qu'ils tiroient, 166 et suiv.

Indult du pape Nicolas V, découvert par Schelhorn, Gebhardi, portant la date de 1454, est très-suspect quant à l'édition, 136 et suiv.

Inscription doit être simple, claire et vraie, 329.

Inscriptions gravées en relief et en creux sur des colonnes de briques, de marbre; sur des vases, des urnes; sur des métaux, 1 à 13. Sur des cloches, sur des étalons, *53*, *55*. Erreur de croire que, pour trouver l'imprimerie, il suffisoit de mettre une couleur quelconque sur les lettres et d'y appliquer du papier, 54.

Isis, sculptée avec une inscription qui annonce ses attributs, 2.

Israël Van Mecklen, notice sur cet artiste et sur ses ouvrages de gravure, 74 et suiv.

J.

Jean André, évêque d'Aleria, est celui qui a le plus contribué à l'établissement de l'imprimerie à Rome, et au renouvellement des lettres, 167, 176.

Jean de Westphalie est le premier qui ait introduit l'imprimerie dans la Belgique; son pays; forme de ses caractères invariable; nombre de ses éditions; son portrait, 201 à 267.

Jenson (Nicolas), élève de Fust, porte ses talens à Venise; pourquoi? 168 et suiv. Est un de ceux qui a le plus contribué à la perfection des caractères romains, 181.

Justification des caractères d'imprimerie, 88.

L.

Leeuw (Gérard) est un des plus célèbres imprimeurs de la Hollande et de la Belgique; notice de ses éditions multipliées, 415 et suiv. La forme de ses caractères est la même que celle d'une grande partie de ceux de Martens d'Alost, 417, 437.

Digitized by Google

Leonius ou Leoninus, chanoine régulier de st. Victor, auteur des vers latins rimés, 297.

Lettres, leur inventeur, 3. Leur origine, leur forme, leurs variations chez les différens peuples, 14, 19. Lettres d'or, 22. Perdues et retrouvées, 24. Lettres d'imprimerie, taillées sur le poinçon, fondues, justifiées, 86 et suiv. Distribuées par casse, 88. Changent quatre fois de face, 94. Difficultés que les premiers artistes rencontrèrent pour les rendre mobiles, les tailler, les fondre, les justifier, 123 et suiv. Lettres de *forme*; bâtardes, italiques, aldines, romaines, torneures, grises, 178 et suiv.

Libraires, chez les Romains étoient des copistes, 39. Communautés ou métiers de libraires établies en Allemagne, en Italie, en France, dans la Belgique, dès le commencement du quinzième siècle, 158 et suiv., 173 et suiv., 367. Eloge de Koburger, un des plus honnêtes libraire de son siècle, 369. Communauté de libraires à Bruges, 378. A Anvers, Strasbourg, Venise, 402.

Livres anciens, leur matière et leur forme, 13. Etymologie du mot *livre*, 18. Il en est très-peu qui soyent parvenus jusqu'à nous dans leur pureté; quelle en est la cause? 33 à 38. Livres d'images, essais de l'imprimerie, 54 et suiv. Premiers livres imprimés à Harlem, 105. A Strasbourg, 114 et suiv. A Maïence, 122 à 156. Leur prix, 197. 153, 156 et suiv. Fust et Schoeffer en avoient des magasins à Paris et ailleurs, 155, 159. Leurs ornemens, 196.

Lois anciennes écrites sur la pierre et les métaux, 5, 7, etc.

Louis XI, diplôme en vertu duquel il fait restituer à Schoeffer et à Hannequis le magasin de livres qu'on leur avoit confisqué à Paris, 159 et suiv. Protecteur des arts, et auteur de l'établissement de l'imprimerie en France, 169 et suiv. Engage sa vaisselle d'argent pour un manuscrit, 172.

Louvain, notice sur la fondation de son université; sur ses premiers docteurs, professeurs, etc.; sur leurs honoraires; sur le nombre des étudians, 201 et suiv. La Belgique lui doit les progrès, l'extension de l'imprimerie et des sciences, id.

Luxe bibliographique, exemples chez les anciens, 22 à 26

Digitized by Google

M.

Maïence, assiégée en 1462, 162.

Mandeville (Jean), notice sur ses voyages; sur leurs éditions; sa mort; son épitaphe, 299 et suiv.

Mansion (Colard), notice sur sa vie, ses traductions, ses éditions, ses talens typographiques; compère et ami du seigneur De la Gruthuse; son portrait; son écusson, 371 et suiv.

Manuscrits anciens, sur parchemin, sur vélin, enrichis de miniatures et de lettres d'or, argent et azur, 22 à 26, 56. Leurs prix au commencement du quinzième siècle, 158 et suiv. Combien ils étoient précieux et chers; exemples, 172 et suiv., 340. Temps que l'on employoit à les copier, id.

Marbres de Paros ou d'Arundel, 5.

Marges, raisons de leur largeur dans les anciennes éditions, 195.

Martens (Thierri), *letter-drukkere*, imprimeur de lettres. Préjugés des Belges et des Bataves en sa faveur, détruits par les monumens existans; variétés de ses caractères gothiques, sémi-gothiques et romains: je ne connois que lui qui ait fait usage de ces derniers dans la Belgique, au commencement du seizième siècle; il étoit l'associé et le disciple de Jean de Westphalie à Alost, 206, 288. Il avoit des presses à Alost, à Anvers, id. A Louvain, 281. Les caractères dont il s'est servi au quinzième siècle appartiennent à Jean de Westphalie et à Gérard Leeu; il n'a point appris son art à Venise; l'époque de sa gloire et de la beauté de ses caractères romains est le commencement du seizième siècle; notice de ses éditions, de sa vie, de ses talens, de sa mort, de son mausolée; son portrait, 281 à 330.

Matrices ou moules pour les médailles, les monnoies, les statues, les cloches, les mesures, connues de temps immémorial, 11 et suiv., 46 et suiv. Matrices d'imprimerie, 86 et suiv.

Maximilien I, son goût pour la gravure, 77 et suiv.

Médailles, ce qu'elles étoient dans l'origine, 12. Leur affinité avec les caractères d'imprimerie, id.

Digitized by Google

Meerman, éloge de ses recherches et de son érudition; ses préjugés, 102 et suiv.

Mentel ou Mentelin (Jean), un des premiers imprimeurs à Strasbourg; ses éditions, 114 et suiv.

Mercuriales, chez les Romains; ce qu'ils étoient, 408.

Miniatures employées dans les manuscrits, dans les cartes, 56 et suiv.

Mobilité des caractères, connue de temps immémorial, 13, 33, 43. Prouvée par Cicéron, Quintilien, Platon, st. Jérôme, 44 et suiv.

Monastères, furent les dépositaires des sciences et des arts, 48, 201. C'est à eux que nous devons, en grande partie, les progrès et l'extension de l'imprimerie, 142, 164, 201, 340.

Monnoies des anciens; leur matière, leur forme, 11.

Monumens existans et authentiques, sont la plus forte preuve des vérités historiques, 101.

Moule d'imprimerie, sa composition, 87.

N.

Notaires, étymologie de ce nom, 32. Les ecclésiastiques en ont fait les fonctions dans les premiers siècles, 331.

Notes de Tiron, leurs usages chez les Romains, 33 et suiv. Causes des variantes dans le texte des anciens auteurs, id. jusqu'à 38.

O.

Obélisques chargés de figures hiéroglyphiques, 2.

Ortographe, dans les mots latins, a varié selon les siècles et selon l'idiôme des peuples, 186 et suiv., 272.

Ostracisme, origine du mot et de la chose, 5.

P.

Pages des livres imprimés sur deux colonnes; raison de l'inégalité de leurs lignes, 194.

Papier, a pris son nom du papyrus d'Egypte; manière de préparer ce dernier, 19. Papier de chiffe, 28. Papier de soie des Chinois, 29. Papier européen; date de son usage, 30 et suiv. Papier d'imprimerie, manière de le

Digitized by Google

préparer, 91 et suiv. Qualité du papier du quinzième siècle; ses marques, 193 et suiv.

Parchemin, son étymologie, 20. Diffère du vélin, 22.

Paris, notice sur l'établissement de l'imprimerie dans cette capitale et sur la nature des ouvrages publiés par les éditeurs et les imprimeurs, 169 et suiv.

Peaux sur lesquelles on écrivoit, 8, 21.

Peinture à l'huile, époque de son invention, 56.

Pierres précieuses gravées, 10.

Plumes des anciens, 15.

Poinçon, art d'y tailler la lettre, 85 et suiv.

Ponctuation, dans les manuscrits et les livres latins; date de son usage, 187.

Presse d'imprimerie; idée de son mécanisme; ouvrier de presse et sa fonction, 91 et suiv. Forme des anciennes presses, 112. Leur prix, 197.

Prix des manuscrits et des imprimés au quinzième siècle, 158 et suiv., 172 et suiv., 197, 340.

Proba Falconia, femme, auteur des *Centons* de Virgile, 431.

Psautier de Maïence, de 1457, chef-d'œuvre d'imprimerie; premier livre sorti des presses de Fust et de Schoeffer; description des différens exemplaires; causes de leurs variantes; nombre des éditions qui en ont été faites, 138 et suiv.

R.

Réclames, date de leur usage dans les manuscrits et les imprimés, 192.

Registre dans les livres; ce que c'est, 191.

Rome, établissement de l'imprimerie dans cette ville; premières éditions qui en sont sorties; ses premiers artistes, 165 et suiv.

Roseaux dont se servoient les anciens pour écrire, 16.

S.

Sceaux, chez les anciens, leur usage, 10.

Sciences et arts, persécutés, se réfugient dans les cloîtres, qui en deviennent les dépositaires, 49 et suiv.

Digitized by Google

Schoeffer, Scheyffer, Schöffer (Pierre), *Petrus Opilio*, ouvrier de Fust, invente la taille des poinçons, les matrices abécédaires, les moules et les instrumens nécessaires à l'imprimerie; il devient le gendre de Fust; c'est à lui que nous devons la découverte de cet art, 126 et suiv., 138 et suiv. Ses chefs-d'œuvres, id. jusqu'à 154. Fust lui attribue la gloire de l'invention de l'imprimerie, 154 Epoque où il imprima seul, id. Fonde un anniversaire à Paris, 158. Récupère les livres qu'on lui avoit confisqués, 159 et suiv. Faisoit commerce de livres, 162.

Sigles, signes d'abréviation chez les Grecs, 33 et suiv. Causes des variantes dans le texte des anciens auteurs, id. jusqu'à 38.

Signature des feuilles, en usage dans les livres d'images, long-temps avant l'invention de l'imprimerie, 63, 67, 69, etc.

Signatures des livres, leur usage dans les manuscrits et les imprimés, 190.

Sorbonne, établissement de l'imprimerie; premiers artistes allemands; nature des livres qu'ils imprimoient, 169 et suiv.

Souscriptions et dates, écrites à la main par les enlumineurs, en caractères du 15e. siècle, ne méritent aucune confiance et ne font pas preuve, 117, 130. L'étude des souscriptions conduit à la découverte du mécanisme typographique et à la connoissance des auteurs et des artistes, 144 et suiv. Voyez aussi les articles Louvain, Bruxelles, Alost, Anvers, Bruges, Gand Souscriptions énigmatiques; exemples, 219 et suiv. Erreur des bibliographes qui n'ont point saisi le vrai sens des souscriptions, 227. Les souscriptions authentiques doivent être la règle de notre jugement sur les éditions, 315. Souscriptions singulières; exemples, 375, 395, 397 et suiv.

Statues des Germains, des Belges, 9.

Stilet servant à graver, 4, 16 et suiv.

Sténographie ancienne, comparée à la moderne, 37.

Strasbourg est le berceau de l'imprimerie : le magnifique édifice de la cathédrale, commencé dans le onzième siècle, y attira un grand nombre d'artistes, 107 et suiv. Premiers imprimeurs qui y furent établis, 114 et suiv.

Sub

Digitized by Google

Sub ascia, discordance des savans sur la signification de ces mots, 329.

Sublac, établissement de l'imprimerie dans ce monastère; ses premiers artistes; premières éditions, 164 et suiv.

T.

Tablettes des anciens, leurs différentes formes, leurs différens noms, leur usage, 26 à 28.

Talismans décorés de figures et de caractères, 8, 9.

Termes, leur abus a entraîné les bibliographes et les auteurs dans toute sorte d'erreurs, 81.

Tewrdanck, description de ce livre, 77.

Théophile-le-prêtre passe pour l'inventeur de la peinture à l'huile, 56.

Thomas-à-Kempis, auteur de l'Imitation de J. C. Calligraphe au mont ste. Agnès; particularités de sa vie, 333, 337 et suiv.

Tilleul, son écorce fut la première matière subjective de l'écriture, 19.

Tiron, affranchi de Cicéron, devenu son ami; inventeur des notes, 32 et suiv.

Titre des livres, manque dans presque toutes les anciennes éditions, 193.

Tournoi célèbre, donné à Bruges sur la fin du quatorzième siècle, 390.

Tradition orale, sa définition; comment peut-elle être fidèle et sûre, 99.

Traits-d'union; leur usage dans les anciens livres, 189.

Trithème (Jean), contemporain de Schoeffer; ses annales d'Hirsauge méritent la plus grande confiance, 123 à 127, 131 et suiv.

Typographie ancienne, moyens d'en avoir l'histoire complète; auteurs qui en ont donné de particulières; jugement sur ces écrivains, i à viij. Typographie des Chinois, en planches de bois fixes, 40 et suiv. Voie par laquelle les Européens ont pu l'apprendre, 49 et suiv. Question agitée sur ses inventeurs au quinzième siècle; détail des parties essentielles et distinctes qui constituent cet art, 83 et suiv. Ses essais à Strasbourg, 109 et suiv. Son complé-

Digitized by Google

ment à Maïence : que de temps et de peines pour y parvenir, 123 et suiv.

U.

Universités, nous leur devons en grande partie, les progrès et l'extension de l'imprimerie et des sciences, 114, 122, 163, 170, 201, 426.

V.

Van Eyck invente la peinture à l'huile; on lui conteste les honneurs de cette découverte, 56.

Van Mecklen. Voyez Israël Van Mec.

Veldener (Jean), notice de ses éditions à Cologne, à Louvain, à Utrecht, 268 à 275. Son écusson, id.

Vélin, diffère du parchemin, 22.

Venise, établissement de l'imprimerie dans cette ville; grand nombre d'excellens artistes qui s'y trouvoient; leurs premières éditions, 167 et suiv.

Volume, étymologie de ce nom, 21.

Fin de la Table des matières.

Digitized by Google

TABLE

Des auteurs, des artistes et de leurs ouvrages.

A.

Accursius (*Bonus*). Compendium elegantiarum, p. 279.
Adelardus Bathoniensis. Quæstiones naturales, 256.
Adevinaux amoureux, 376.
Adrianus Cartus : De remediis utriusq. fortunæ, 247.
Ægidius Romanus. Speculum sermonum, 295, 425.
Agricola (*Rodolphus*). Opuscula, 289, 447.
Alanus de Rupe. Compendium psalterii, 436.
Albertanus. De arte loquendi et tacendi, 276, 424.
Albertus Ferrariensis. De horis canonicis, 240, 412.
Albertus magnus. De virtutibus herbarum, lapidum, etc. 414, 444. De virtutibus animæ, 431.
Alding (*Henricus*), imprimeur, 342.
Alexander de Villa-Dei. Textus cum sequentiis, 426.
Alliaco (*Petrus de*). Opus instrumentorum, 237. Imago mundi, 265. Epilogus mappemundi. De legibus et sectis. Exhortatio ad concilium, ibid. Compendium cosmographiæ, 266. Vigintiloquium. Elucidarium. Apologetica defensio, ibid. Libellus sacramentalis, 275. Commentarii in IV. lib. sententiar. 359, 368.
Ambrosius. Officiorum lib. III, 256.
Ambrosius Camaldulensis, 290.
Andreas, Episc. Aler. (*Joannes*), 77, 119, 158, 176, 249.
Andreas (*Joannes*). Super arboribus consanguinitatis, 225.
Andreas (*Valerius*). Bibliotheca belgica, viij, 454. Fasti academici, 106, 203.
Annales ticinienses, 174.

Digitized by Google

Annius Viterbiensis (*Joannes*). Glosa super apocalypsim, 241.

Anthonius archiep. Flor. De instructione confessorum, 261.

Anthonius Panormit. Modus legendi abbreviaturas. 185, 234, 235, 278.

Archintus (*Ambrosius*), imprimeur, 232.

Aretinus (*Leonardus*). Ysagogicum, 213.

Aristoteles. Liber de moribus, 213.

Arnoldus de Bruxella, imprimeur, 368.

Arnoldus de Roterodamis. Vide Geilhoven.

Ars memorandi notabilis per figuras, 68.

Ars moriendi, 67.

Ars predicandi, 115.

Astextanus. Summa de casibus conscientiæ, 117.

Athanasius. De fide contra sabellium, 362.

Audriffredi (*J. B.*). Catalogus historico-criticus, iij.

Augustinus. Opus de civitate Dei, 165, 168, 243. In libros de trinitate, 244. De virtute psalmorum, 258, 414. Manuale, 286, 293. Invocatio pro auxilio, 286. Psalterium, ibid. VII Psalmi ad laudem. V. M., 258. De consensu IV Evangelistarum, 262. De XII abusionum gradibus, 413. De divinatione demonum. De honestate mulierum. De triplici habitaculo. De convenientia X præceptorum et X plagarum. De contritione cordis. De contemptu mundi. De vanitate hujus sæculi, ibid.

Autoritates Aristotelis, Senecæ, Boetii, 426, 428.

B.

Badius (*Judocus*), imprimeur, 112, 369.

Balbi (*Joannes*). Catholicon, 146 et suiv. 198, 272.

Balbus (*Petrus*). Episc. Torpien. epistolaris in XXI Homilias B. Joan. Chrysost., 354.

Baldini (*Baccio*), 76.

Barbarus (*Hermolaus*). Oratio ad Fredericum III, Imp. 385.

Barlandus (*Adrianus*). Liber historiarum, 101, 307, 319. Editio epistolarum Plinii, 311.

Bartholomæus Anglicus. De proprietatibus rerum. *En flamand*, 295.

Beets (*Johannes*). Commentum super præcepta decalogi, 277.

Digitized by Google

Bellaert (*Jacobus*), imprimeur, 165.

Bellamere (*Egidius de*). De permutationibus beneficior : 259.

Bemheym (*Nicolas-Philip. de*), imprimeur, 121.

Bernard (*Eduardus*). Orbis eruditi litteratura, etc. 15.

Bernardinus. De XII periculis in ultimo fine, 413. De XII doloribus in hora mortis. De extremo judicio. De contemptu mundi. De consuetudine mala. De sacra religione, ibid.

Bernardus. De laudibus B. M. V. 291, 294, 437. Sermones, 355. Epistolæ, ibid. Psautier de la Vierge, *en flamand*, 435.

Beroaldus (*Philippus*). Declamatio de excellentia disput. 305.

Beughem (*Cornelius a*), bibliographe très-infidèle, 385.

Beyaselius (*Judocus*). Tria rosacea coronamenta, 443.

Bible allemande, 116.

Bible des pauvres, 62, 178.

Biblia latina. Sine anno, etc. 116.

Biblia latina edita a Joanne Fust, Moguntiæ, 1462, 198.

Bocatius (*Joannes*). De preclaris mulieribus, 276, 385, 386. Ruine des nobles hommes et femmes, 377, 393.

Boek der dochteren van Syon. Livre des filles de Sion, 435.

Boetius. De consolatione philosophiæ, 231, 238, 239, 243. Le même en français, 377, 383, 386, 390. Idem en flamand, 449.

Bonaventura. Stimulus amoris, 364. De præparatione ad missam, 412. Soliloquium, 413, 439, 441.

Bongarsi Pistoriensis Declamatio P. C. Scipionis et C. Flaminei, 304.

Bont (*Guilielmus*). De usuris et redditibus. 259.

Boticello (*Sandro*), graveur, 76.

Bourgain (*Michael*). Jardin de l'année dévote, 372.

Bouteiller (*Joannes*). Somme rurale, 135, 386 à 388, 390.

Boxhornius (*Marcus Zuerius*) 300.

Braem (*Conrardus*), imprimeur belge, 281, 324.

Braun (*Placidus*). Notitia libror. ab inventa typographia, ij, 197.

Breitkopff, libraire, 137, 143.

Digitized by Google

Breviarium impress. per F. F. vitæ communis, 348.
Breviarium secundum usum ecclesiæ Sarum, 298.
Briardus (*Joannes*). Quæstiones quodlibeticæ, 311.
Brigitta (*S.*). *Revelatien op 't leven en passie J. C.* Revélations sur la vie et passion de N. S. 434.
Brito (*Joannes*) 371, 395, 396.
Brown (*Eduardus*). Fasciculus rerum expetendarum, 258.
Brunus (*Ludovicus*). Carmen in adventu Maximiliani, 223.
Bullet (*Joan. Bapt.*) Recherches sur les cartes, 31, 57.
Bure, le jeune (de). Bibliographie, 61, 78, 129, 207, 213, 246, 375, 377, 400.
Burgundus (*Vincentius*). Bibliotheca mundi, 118.
Burley (*Gualterus*). De vita et moribus philosophor: 253.
Buschius (*Joannes*). Chronicon Windesheim: 338, 340.
Butrio (*Antonius*). Speculum de confessione, 249.

C.

Caesar (*Arnoldus*), imprimeur belge. Ouvrages sortis de ses presses, 448.
Caesar (*Joannes*), imprimeur belge, 464.
Caesar (*Petrus*), imprimeur, 455.
Caille (Jean de la). Histoire de l'imprimerie, 1.
Calmet. Dictionnaire de la bible, 152.
Campanus (*Joannes-Anthonius*), 347.
Campensis (*Joannes*). Grammatica hebraica, 313.
Campis (*Ludovicus* de). Repertorum juris, 242.
Canterus (*Jacobus*), 431, 432.
Capitula herbarum secundum alphabetum, 410.
Caraccioli De litio (*Robertus*). Sermones, 368, 432.
Carlerius (*AEgidius*). Sporta et sportula fragmentor, 352.
Cassianus (*Joannes*). Collationes SS. Patrum, 362.
Casus papales, episcopales et abbatiales, 445.
Casus summarii libror: decretalium, sexti, etc. 228.
Cato major *seu* de Senectute, 234.
— Moralissimus, 295, 419.
Caylus. Mémoire sur la peinture à l'encaustique, 6, 26.
Chevillier (*Andreas*). Origine de l'imprimerie, 1, 73, 107.
Chronyke van Brabant, Chronique de Brabant, 442.

Digitized by Google

Chrysostomus (*B. Joan.*). De providentia Dei, 289. Sermo de dignitate humanæ originis, 289, 290.

Cicero. De officiis, 153, 155, 234, 256. Epistolæ familiares, 165, 168. De claris oratoribus, 213. Paradoxa, 234. De Amicitia, 256.

Claudianus, Siculus. De raptu Proserpinæ, 261.

Clavasio (*Angelus* de). Summa de casibus conscientiæ, 295, 298.

Clememens papa V. Constitutiones, 77, 119, 150, 225.

Clement (*David*). Bibliothèque curieuse, 61, 129, 289.

Codex argenteus, 23.

Colinæus (*Simon*), imprimeur, 181.

Colloquium peccatoris et crucifixi Jesu, 295, 426, 439.

Collumelle Ortuli commentaria, 263.

Columna (*Guido* de). Historia destructionis Troiæ, 260.

Commestor (*Petrus*). Historia scholastica, 275.

Compendium institutionum juris, 307.

Composita verborum cum commento, 422.

Confessionale per quæstiunculas, 414.

Corbechon (*Joannes*), 106.

Cordiale de IV novissimis, 407.

Corona mistica B. M. V. 435.

Costerus (*Laurentius*), 96, et suiv.

Crantz (*Martinus*), 170, 181, 249, 252.

Crates. Epitres cyniques, 170.

Crescentiis (*Petrus* de). Opus ruralium commodorum, 206 à 210, 288.

Croix-du-Maine. Bibliothèque française, 376, 388.

Cronycles of England. Chronique d'Angleterre, 435.

Cultisex (*Engelbertus*). Epistola de simonia, 226, 396.

Curne de Ste. Palaye (de la). 185.

D.

Dandulo (*Fantinus*). Compendium pro fidei instructione, 411.

Dante, 76

Débat entre trois chevalereux princes, 374.

Decor puellarum, 168.

Denis (*Michael*), v, 207.

Dialogus creaturarum, en français, 384.

Digitized by Google

Idem. latine, 415, 422, 434.
Dialogus Senis et Juvenis, 296, 434.
Dictionarium quod gemma gemmarum vocant, 298.
Dionisius Areopagita. De cælesti hyerarchia, 391.
Directorium sacerdotum et defensio, 428.
Dits des philosophes, 386, 392.
Doctrinale puerorum, 168, 394.
Donatus seu grammatica brevis, 68, 122, 165, 278.
Dorlandus (*Petrus*). Vita B. Katherinæ, 307. De significantiâ spirit. habitus cartusiens. 308.
Dorpe (*Rolandus* Van den), imprimeur belge, 441.
Dorpius (*Martinus*), 307, 313, 319.
Duns (*Joannes*). Vide Scotus,
Durandus (*Guilielmus*). Rationale D. officiorum, 145.
Duverdier. Bibliothèque française, 390.
Duvidius (*Claudius*), 130.
Dynterus (*Edmondus*), 272.

E.

Echard. Scriptores ord. prædicatorum, 240, 260.
Echoute (*Joannes* de). Scriptum adversus transubstantiationem s. Joan. evang. 353.
Eggesteyn (*Henricus*), imprimeur, 119, 120, 163.
Enschedius (*Joannes*), imprimeur, 69, 103.
Epistola magni turci, 411.
Epistola de miseria curatorum, 444.
Epistelen en evangelien etc. Epitres et évangiles, 274, 415, 444.
Erasmus (*Desiderius*), 101, 307, 311, 319, 330, 369. Editio epistolarum s. Hieronymi, 46. Parabolæ, 312. Operum catalogus, ibid.
Esopus. Fabulæ, 311, 422, 428.
Esprit des journaux, 30, 391, 394, 402.
Evremodio (*Robertus* de). Moralissimus cato. 419.
Exempla de psalterio B. M. V. 436.
Exercitium puerorum grammaticale, 420.
Eyck (*Joannes* et *Hubertus* Van), 56, 195.

Digitized by Google

F.

Fabri (*Joannes*). Super Breviarium 190, 214.
Fabricius (*Joan. Alb.*) Codex pseudographus V. T. 394, 382.
Facet (opus intitulatum), 394.
Falconia (*Probe*). Centona Virgilii, 431.
Fichet (*Guillielmus*). Trois livres de rhétorique, 170.
Figuræ typicæ V. et antitypicæ N. testamenti, 61.
Florentius de Traj. (*Adrianus*). Quæstiones quodlibeti, 309, 311.
Flores poetarum de virtutibus et vitiis, etc. 256.
Foppens (*Joan. Franc.*) Bibliotheca belgica, viij, 107, 363.
Fortresse de la foy, 396.
Fournier, le jeune, xj, 61, 71, 73, 78, 107, 111.
Fragmentum vitæ s. Odæ, 240.
Franciscus (*Michael*). Decisio quodlibetica, 297.
Friburger (*Michael*), imprimeur, 170, 181, 252.
Frisner (*Andreas*), imprimeur, 214.
Fust (*Joannes*). Artis impressoriæ magister, 125, 133. Editio bibliæ latinæ, 131. Rationale Durandi, 146. Psalterii, 138.

G.

Gaguinus (*Robertus*), 171.
Galenus. De virtutibus ciborum, 374.
Gallus (*Alexander*). Grammatica latina, 98, 297.
Gallus (*Udalricus*), imprimeur. Vide Han.
Gambiglionibus (*Angelus* de). Lectura super titulo de actionibus institutionum, 217.
Garlandia (*Joannes* de). De verbis deponentialibus, 422.
Gasparinus Pergamensis. Epistolæ, 170.
Gaza (*Theodorus*). Grammatica græca, 311.
Gedenckenisse van de vij weën van O. L. V. Commémoraison des vij douleurs de la ste. Vierge, 435.
Geilhoven (*Arnoldus*). Speculum conscientiarum, 348.
Gemmula vocabulorum, 409, 418, 423, 428.
Gerardus de Flandria, imprimeur, 455.
Gerardus Magnus. Institutor F. F. vitæ comm. 332.

Digitized by Google

Gerson (*Joannes*). Alphabetum divini amoris, 252, 273, 291. De imitatione Christi (Foetus T. a Kempis), 252, 411. De remediis contra pusillanimitatem, 262. De pollutione nocturna, 263. De cognitione castitatis, 264. De forma absolutionis, ibid. Trigilogium astrologiæ, 266. De superstitiosa dierum observatione, ibid. Adversus doctrinam medici sculpentis in numismate, 267. Doctrine de bien vivre, 373. L'art de bien mourir, ibid. *Idem latinè*, 412. Opera omnia, 440.

Gesta Romanorum, 205, 246. En flamand, 416.

Ghesquiere (*Josephus*). Réflexions relatives à l'hist. de l'imprimerie, iv, 283, 298, 316, 330, 393 à 395, 402.

Glanville. Vide Bartholomæus Anglicus,

Gobius (*Joannes*). Liber dictus *Scala cœli*, 240.

Gockinga (*Henricus*). *Uytvinding der boekdrukkunst*, iv.

Gotz (*Nicolaus*), imprimeur, 164.

Grammatica vetus rhytmica, 154.

Grandidier (*Philip. Andreas*). Histoire de la cathédrale de Strasbourg, 108.

Graphæus (*Cornelius*). Androtheogonia, 308.

Gratianus. Decretum cum glossis, 119.

Gregorius papa (S.). Dialogi, 253. Homiliæ in Ezechielem, 364.

Gregorius IX papa. Nova compilatio decretalium, 225.

Guering (*Ulricus*), imprimeur, 170, 181.

Guichardinus (*Ludovicus*), 100, 319.

Guignes (de). Histoire générale des Huns, 8.

Guillermus, Parisiensis. Rhetorica divina, 448.

Guillibertus Tornacensis. Sermones peramæni, 255.

Guttembergius (*Joannes*), 104, 109, 112, 113, 120, 122, 125, 151.

H.

Haedus (*Petrus*). De amoris generibus, 456.

Ham (*Udalricus*), imprimeur, 164, 165, 347.

Heineken. Idée d'une collection complette d'estampes, 58, 61, 68, 73, 75, 107, 138, 143, 402, 404.

Henlif (*Conradus*), imprimeur, 158.

Herold (*Joannes*). Sermones discipuli, 259.

Heylen. De inventis Belgarum, 326.

Digitized by Google

Heynrici (*Henricus*), imprimeur, 367.
Hieronymus. Opus epistolarum, 46, 117, 158.
Histoire d'Appien, d'Alexandrie, 169.
Historie van den Ridder Parys en van de schoone Vienne. Histoire du chevalier Paris et de la belle Vienne, 423.
Histoire escolatres de la bible, 56.
Historie, de ghetyden, etc. van ste. Annen. L'histoire, les heures, etc., de ste. Anne, 434, 441.
Historiæ notabiles de vitiis, virtutibusq., 245.
Historia s. Joannis evangelistæ, 64, 178.
Historia seu providentia virg. Mariæ, 66, 67.
Homberch (*Henricus* Eckert van), imprimeur, 70.
Horarium ecclesiæ Leodiensis, 440.
Horologium æternæ sapientiæ, 294.
Hortus sanitatis, 80.
Huetius (*Petrus Daniel*), Histoire du commerce et navigation des anciens, 53.
Hugo Cardinalis ord. predic. speculum ecclesiæ, 250.
Hugo de Prato Florido. Sermones, 239, 260.
Hugo de S. Victore. Tractatus super officium missæ, 280. Questiones in epistolas D. Pauli, 281.
Husz (*Matthæus*), imprimeur, 384.

I.

Jacobus Middelburg. De præcellentia potestatis imp. 256.
Janua (*Joannes* de). Vide Balbi.
Jardin de dévotion, 372, 392.
Jean de Bruges, artiste, 56.
Jenson (*Nicolaus*), imprimeur, 168, 169, 181.
Jeu des échets, moralisé, 223.
Jeu (d'or le), ouvrage allemand, 58.
Innocentius III, papa. De miseria conditionis hum. 257, 412.
Innocentius VIII, papa. Regulæ cancellariæ apost. 258.
Instrumenta juridica. Joan. de West. 244.
Joannes Anglus. ord. minor. Commentum, etc. 295.
Joannes ord. s. Bened. Historia calumniæ novercalis, 433.
Joannes Salesberiensis. De nugis curialium, 365.
Joannes de Turnhout. *Vide* Noyens,

Digitized by Google

Isegogicum moralis disciplinæ, 213, 263.
Isidorus. Dialogus de homine et ratione, 426.
Isidorus Hispalensis. De summo bono, 242.
Junius (*Adrianus*). Batavia, ou description de Hollande, 95, 100, 105.
Justinianus imperator. Institutiones, 120, 214. Pandectæ, 456.
Juvenalis (*Junius*). Satyræ, 212.

K.

Kempis (*Thomas* à), 333, 337. Ses ouvrages manuscrits, 337, 338. Libri de imitatione, falsò J. Gersoni attributi, 252, 411. Chronicon monast. s. Agnetis, 338.
Ketelaer (*Nicolaus*), imprimeur, 246, 275.
Keuren van den lande van Zeelandt. Privilèges de la province de Zélande, 442.
Kintsheyt Ihesu gemoraliseert. (*Van de geestelyke*). 429.
Koburger (*Antonius*), imprimeur, 369.
Koelhoff (*Joannes*), imprimeur, 164.
Kreusner (*Fredericus*), imprimeur. 226.

L.

Lactantius (*Firmianus*). Editio operum, 165.
Laelius. De amicitia, 234.
Laire (*Franciscus Xav.*). Specimen typographiæ romanæ sæculi XV, iij; 210.
Lambecius. Commentaria de bibliotheca Cæsarea, 78.
Landen (*Joannes*), imprimeur, 164.
Landy. Histoire littéraire d'Italie, 319.
Lapide (*Joannes* de). Resolutorium dubiorum circa missam, 442.
Laurentius, ord præd. Koninck somme. Somme le roi, 106.
Laurentius (*Joannes*). Postillæ evangeliorum, 354.
Laurent (*Nicolaus*), imprimeur, 211.
Laver (*Georgius*), imprimeur, 165.
Leempt (*Gerardus* de), imprimeur, 246.
Legenda s. Annæ et rosarii præconia, 244, 430.
Legenda s. Sylvestri papæ, 361.

Digitized by Google

Legenda ss. Henrici imp. et Cunegundis, virg. et conj. 356.
Legende van s. Franciscus. Légende de s. François, 433.
Legende van s. Clara. Légende de ste. Claire, 434.
Legenda s. Dympnæ, 443.
Legende van s. Catharina. Légende de ste. Cather. 444.
Lessing, 56.
Leven en lyden J. C. Vie et passion de N. S. J. C. 407, 426, 428.
Libellus de modo confitendi et pœnitendi, 262, 438, 439.
Liber predicabilium, 206.
Liber IV novissimorum, 455.
Lignamine (*Joan. Philippus* de), 114, 120, 165, 198.
Ligniano (*Joannes* de). De pluralitate beneficiorum, 259.
Lombardus (*Petrus*). Opus in sententias, 440.
Loop van 't firmament, etc. Cours du firmam., etc. 445.
Loslein (*Petrus*), imprimeur, 168.
Louis De Vaelbeke, imprimeur imaginaire, 401.

M.

Maguinus. Regimen sanitatis salernitanum, 231, 241.
Maittaire (*Michael*). Annales typographici, iv, 61, 64.
Mandeville (*Joannes*). Itinerarius jerosol, 299, 296.
Mantuanus (*J. B.*). De vita beata, 211, 285.
Manucius (*Aldus-Pius*), imprimeur, 168, 179.
Marchand (*Prosper*). Histoire de l'imprimerie, v, 14, 106. Dictionnaire historique, 283.
Marsi (*Petrus*). Editio *Ciceronis de officiis*, 234, 251.
Martialis. Epigrammata, 263.
Mayno (*Jason* de), imprimeur, 219.
Mecken (*Israël* van), 73, 76.
Meerman (*Gerardus*). Origines typographicæ, 49, 96, 102.
Mentelius (*Joannes*), imprimeur, 114, 121, 163, 327.
Mercier (*Barthelemi*). Supplément à l'histoire de l'imprimerie de P. Marchand, v, 163, 205, 285, 371, 386, 394.
Mesue (*Joannes*). Opera medica, 446.
Methodus utriusque juris, 278.
Meung (*Jehan* de). Traduction de Boëce, 390.
Michael, Insulensis, ord. prad. Quodlibet de veritate fraternitatis rosarii, 436.

Digitized by Google

Michault (*Petrus*). Doctrinal du temps, 375.
Milis (*Joannes*). Repertorium in jure canonico, 211, 320.
Mireus (*Aubertus*). Opera diplomatica, 343, 344.
Missale secundum consuetudinem gallicorum, 342.
Missale Wirceburgense, 198.
Montalvo (de). Repertorium juris, 242.
Monte santo di Dio (il), 76.

N.

Naudé (*Gabriel*). Addition à l'histoire de Louis XI, 1, 127, 156.
Nigri (*Franciscus*). Ars epistolandi, 432.
Noyens. Turnolthanus (*Joannes*). Casus breves, 362.
Nyder (*Joannes*). Manuale confessorum, 252. De lepra morali, ibid. De contractibus mercatorum, ibid. et 412. Formicarium, 252.

O.

Ockam (*Guillermus*). Dialogus de hæreticis, 369.
Oeffeninge op den pater noster en ave Maria. Exercice sur le pater et l'ave, 418.
Oeffeninge hoe men Godt bidden sal. Exercice ou méthode pour prier Dieu, 441.
Officium missæ, 414.
Officium sacerdotis, ibid.
Officium de doloribus B. V. M., 293.
Olivet (d'). Pensées de Cicéron, 44.
Opusculum vitæ et passionis Cristi et Mariæ, 429.
Ordinale secundum usum Sarum, 428.
Ordinarium ecclesiæ Leodiensis S. Lamberti, 358.
Orlandi, 207, 231, 262, 374, 385.
Ortelius (*Abrahamus*). Itinerarium, 300.
Ottho Passaviensis *Gulden throon des xxiv ouden.* Trône d'or des xxiv anciens, 274.
Ovidius. Métamorphoses moralisées, 135, 385.

P.

Palmieri (*Matthias*), 113.
Pandectæ Florentinæ, 397.

Digitized by Google

Pannartz (*Arnoldus*), imprimeur, 117, 164, 249.
Papillon, 61, 71, 78.
Papias. Vocabularium, 410.
Paquot (*Joannes Natalis*). Mémoires littér. 15, 106, 363.
Passeri, 5.
Passio D. N. J. C. ex nulla materia composita, 397.
Passio Domini, 443.
Paulus Gerard. Middelburg. Epistola apologetica, 242.
Pectorale Dominicæ passionis, 293.
Pénitence d'Adam (livre de la), 381.
Persan, d'Auuome (*Jean*), imprimeur, 295.
Persius (*Julius Flaccus*). Satyræ, 212.
Petra (*Hermannus* de). Compilatio 50 sermon. 237, 454.
Petrarcha (*Franciscus*). De rebus memorandis, 236. De remediis utriusq. fortunæ, 218. De secreto conflictu, 432.
Petreius (*Theodorus*), 106.
Petrus, Blesensis. Epistolæ, 361.
Petrus, Hispanus. Pratica medicinæ, 288. Logicalia xij Tractatuum, 423.
Petrus de Olpe, imprimeur, 164.
Piccolomini (*Æneas Silvius*). Epistolæ familiares, 231. Epistola ad quassationem pragmaticæ sanctionis, 258 De miseriis curialium, 263. De duobus amantibus, ibid. 281, 284, 287, 314, 410. De IV virtutibus cardinalibus, 263. De salute corporis et animæ, 445.
Pictor (*Bernardus*), imprimeur, 168.
Petrus Venerabilis, 30.
Pingeronius. Hand. maid to the arts, 24.
Platina (*Barholomæus*). De honesta voluptate, 455.
Plantinus (*Christophorus*), imprimeur belge, 327.
Plato. Liber de legibus, 45.
Plinius, naturalista. Operum editio anni 1469, 167.
Plinius, secundus (*Caius*). Epistolæ familiares, 311.
Porphirius. Liber predicabilium, 206, 285.
Psalterium, seu codex psalmorum, editus 1457, 1459 et 1490, 138 et seqq.
Psalterium Davidicum, 425, 441. Idem, liber impressus per fratres vitæ communis, 348.
Purgatoire des mauvais maris (le), 391.
Puteanus (*Ericius*). Auspicia bibliothecæ Lovan. 15, 203.

Digitized by Google

Q.

Quadragesimale et adventuale de arte moriendi, 427.
Quadriloge maistre Alain Chartier (le), 377.
Quæstiones naturales philosophorum, 414.
Quentelius (*Henricus*), imprimeur, 164.
Quetif. Scriptores ordinis prædicatorum, 240, 260.
Quintilianus. Institutiones oratoriæ, 44, 170.
Quirini (*Angelus-Maria*), 5.
Quodlibetica decisio de vij doloribus V. M. 293.
Quodlibetum de veritate fraternitatis rosarum, 291, 436.

R.

Rabus (*Samuël*). Redargutio contra judæorum errores, 421.
Ratdolt (*Erhardus*), imprimeur, 168.
Regimen sanitatis valde utile 414.
Reinhard (*Marcus*), imprimeur, 121.
Religion des Gaulois (la), 329.
Reyser (*Michael*), imprimeur, 414.
Richardus, archiep. Armach. Defensorium curatorum, 258.
Rickel (*Dionisius*). Speculum de confessione et conversione, 206, 211. Speculum conversionis peccatorum, 250, 282, 314. Idem opus, en flamand, 427. Memoriale IV novissimorum, 408.
Rivabenis (*Georgius* de), imprimeur, 296.
Rivo (*Petrus* de). Responsum ad epistolam P. Middelburgensis, 244, 278. Kalendaria, 280.
Roccha (*Angelus*). Bibliotheca Vaticana, 39, 180.
Roches (*Joannes* des). Recherches sur l'origine de l'imprimerie, 340, 401.
Roederus (*Joan. Paul.*) Catalogus libror. sæculi XV, ij.
Rolewinck (*Wernerus*). Libellus de regimine rusticorum, 255. Fasciculus temporum, 135, 218, 269, 272.
Rosacea Christiferæ Mariæ corona, 443.
Rosweydus (*Heribertus*). Chronicon monasterii s. Agnetis; 338.
Rot (*Adanus*), imprimeur, 166.
Roya (de), 101.
Rusbroquius ou Ruysbroek (*Joannes*), 335.

S.

Digitized by Google

S.

Saliceti (*Nicolaus*). Antidotarius animarum, 250, 433.
Sallier. Mémoires de l'académie des inscriptions, 129.
Sanderus (*Antonius*). Hagiologium Flandriæ, viij.
Bibliotheca belgica MSS. 400.
Sandrart (*Joachymus*), 74.
Savoranola (*Jeronymus*). Expositio in PS. miserere, 303.
Schaeuffelin (*Hans*), 79.
Schelhornius (*Joannes-Georgius*). Amoenitates litterariæ, iij, 63, 128, 136, 245.
Schoeffer (*Joannes*), imprimeur, 113, 125.
Schoeffer (*Petrus*). Artis impressoriæ magister, 113, 126, 143, 151.
Schoelfer (*Yvo*), imprimeur.
Schonsperger (*Hans*), 79, 80.
Schoepflinus (*Joannes-Daniel.*) Vindiciæ typographicæ, iij, 109 et suiv.
Schwartius. Index librorum sæculi XV, 244.
Scotus (*Joannes*). In quartum librum sententiarum, 162. Quæstiones de universalibus, 295.
Scriverius (*Petrus*), 298.
Seemiller (*Sebastianus*). Incunabula bibliothecæ academicæ Ingolstadiensis, ij, 363.
Seneca. Opusculum de iv virtutibus, 256. Proverbia de moribus, 262.
Sequentiæ et hymni per totum annum, 426.
Sermones IV novissimorum, 408.
Sermones sensati et ædificativi, 418.
Sermones super particulis salve regina, 290.
Sextus decretalium liber dictus, 151.
Sylvestris (*Bernardus* de). Super gubernatione rei familiaris, 263.
Simon-Nicolaus, Lucensis, imprimeur, 165.
Singularitate clericorum (de), 163.
Snoyus (*Reinerus*), 100.
Speculum aureum animæ peccatricis, 249.
Speculum de confessione, idem.
Speculum humanæ salvationis, 70, 103.

Digitized by Google

Speculum rosariorum Jesu et Mariæ, 429.
Speculum vitæ humanæ, 217, 247.
Spiegel der kersten geloof. Miroir de la foi chrétienne, 407.
Spira (*Joannes* de), imprimeur, 167.
Spon, 6.
Statuta synodalia leodiensia, 303.
Steigenberger, 116.
Stella clericorum, 412, 446.
Stephanus ou Etienne (*Robertus*), imprimeur, 181.
Stolius (*Joannes*), imprimeur, 455.
Stoschius, 130.
Summa collationum ad omne genus hominum, 366.
Surcius, Pistoriensis. La controversie de la noblesse plaidoyée, 373.
Swertius (*Franciscus*). Annales chronici, viij, 107.
Sweinheim (*Conrardus*), imprimeur, 117, 164, 249.
Sylvain, 6.

T.

Tabulare fratrum ord. V. M. de Carmelo, 286.
Tewrdanck (Opus intitulatum). 77.
Theocritus. Idilia, 313.
Theramo (*Jacobus* de). Consolatio peccatorum, 268, 416. Processus Luciferi contra Jesum, ibid.
Therhoernen (*Arnoldus*), imprimeur, 164, 193, 218, 247, 269, 367.
Thesaurus pauperum, 290, 423.
Thomas Aquinas (*s.*) Opus. secunda secundæ, 154. De humanitate Christi, 367. De modo confitendi 414. Tractatus de trinitate, 451.
Thomasius, Alexandrinus, imprimeur, 297.
Titus-Livius, 113.
Torrentinus (*Laurentius*), imprimeur, 456.
Tractatus de expositione missæ, 412.
Tractatus de pomo et morte Aristotelis, idem.
Tractatus de vitiis et virtutibus, 410. De indulgentiis, idem.
Tractaet van den sank des geestelyken nachtegaels. Traité du chant du rossignol spirituel, 438.
Traité du péché des anges, de l'orgueil des diables, etc. 392.
Trechsel (*Joannes*), imprimeur, 369.

Digitized by Google

Trepperel (*Joannes*), imprimeur, 372.
Trismegistus (*Mercurius*). De potest. et sapien. Dei, 455.
Trithemius (*Joan.*). Annales hirsaugienses, 113, 123.
Triumpf wagen (Opus muncupatum), 80.
Turrecremata (*Joannes* de). Meditationes, 165. Commentaria in psalterium, ibid.

U.

Ulphilas illustratus, 23.
Ungaria (*Michael* de). Sermones xiii universales, 257.
Utino (*Leonardus* de). Sermones, 193.

V.

Vaines (Dom de). Dictionnaire diplomatique, 185, 218.
Valdarfer (*Christophorus*), imprimeur, 292.
Valla (*Laurentius*). Elegantiæ linguæ latinæ, 170. Liber pangeticon de vero bono, 236.
Vandenberghe (*Joannes*). Kaetspel, *ou* traité du jeu de bal moralisé, 219.
Vascosan (*Michael*), imprimeur, 181.
Verard (*Antonius*), imprimeur, 373, 385.
Verdier (du). Bibliothèque française, 374.
Vernacker (*Joannes*). Quodlibetum de indulgentiis, 414.
Vernulæus (*Nicolaus*). Academia Lovaniensis, 202.
Vier uytterste (die). Les quatre fins de l'homme, 428.
Villa-Nova (*Arnoldus* de). Regimen sanitatis, 253.
Vincentius Bellovacensis. Speculum historiale, 197.
Vindelinus de Spira, imprimeur célèbre, 168.
Vingle (de), imprimeur, 232.
Virgilius. Operum editio anni 1476.
Virulus (*Carolus*). Epistolares formulæ, 251, 263, 271.
Visser (*Jacobus*). *Naamlyst van boeken in de Neder-Landen gedruckt.* Nomenclature des livres imprimés dans les Pays-Bas, iv, 205, 210.
Vita christiana (de), 163.
Vocabularius diligentissime theutonicatus, 262.
Vocabularius utriusque juris, 234.
Voragine (*Jacobus* de). Sermones de sanctis, 239. Aurea legenda ss., 257. Idem opus Belgice, 415.
Vurster, de Kempten (*Joannes*), imprimeur, 446

Digitized by Google

W.

Waleys (*Tho.*). Ovidii metamorphoses moralisatæ, 380.
Wimphelingus (*Jacobus*), 113.
Winters (*Conradus*), imprimeur, 164.
Wolfius (*Joan. Christ.*). Monumenta typographica, viij.
Wurdtwein (*Stephanus Alex.*). Bibliotheca moguntina, iv, 147.

X.

Xenophon. Editio operum, græce, 313.

Z.

Zaccharia. Bibliotheca pistoriensis, 374.
Zainer de Reutling. (*Joan.*), imprimeur, 249, 276.
Zamora (*Rodericus* de). Speculum vitæ humanæ, 170, 217, 247.
Zapfius (*Georgius Guiliel.*). Annales typographicæ augustanæ, ij.
Zeiner (*Guntherus*), imprimeur, 58.
Zel (*Ulricus*), imprimeur, 101, 114, 163, 252, 262, 285, 310.
Zoemeren (*Henricus* de). Epithoma prime partis dialogi B. Ockam, 228. Epistolarum liber, 230.
Zuyren (van), 100.

Fin de la table des auteurs.

AU RELIEUR.

Le relieur placera le portrait de *Martens d'Alost*, à la page 327, de manière que la figure regarde la page 326: le portrait des *Frères de la vie Commune* à la page 335, de manière que la figure regarde la page 334.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google